SUPPLÉMENT
MONDE LOISIRS
PAGES 13 à 20

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12714 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1985

## Debout les francophones !

Des trois plus prestigieuses institutions de l'Europe d'avant 1914 — comme on disait à l'époque, — la Chambre des lords britannique, le grand état-major allemand et l'Académie française, force est de constater que c'est cette dernière qui a le mieux résisté aux bouleversements de l'âge atomique.

Aussi bien, aux yeux de M. François Mitterrand, n'était-il pas de cadre mieux approprié que la coupole du quai Conti — qui plus est à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie par Richelieu, sous Louis XIII — pour annoncer solennellement que se tiendrait à Paris, en février, le premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays francophones.

La quarantaine de participants des cinq continents ont donné leur accord et, dès le 14 décembre, aura lieu à Paris une conférence préparatoire des ministres des affaires extérieures.

Ainsi, après une gestation d'un quart de siècle, marquée de bien des péripéties, notamment canado-québécoises, devrait prendre forme, sur une base culturelle, un nouvel ensemble politique à l'échelle planétaire que d'aucuns décrivent déjà comme le « Commonwealth en français ». Les liens de soie qui réuniront des pays aussi divers que Haïti, le Liban, la Belgique ou le Sénégal ne devront rien à la magie d'une couronne mais tout à celle d'une langue.

Il restera à trouver des crédits, naturellement surtout en France, où vit un francophone sur trois, pour que la communauté mondiale des utilisateurs du français acquière quelque crédibilité par des réalisations tangibles. Et d'abord au service d'une « langue menacée », selon M. Mitterrand, malgré son essor actuel dans le tiers-monde. Cet idiome a besoin d'être traité comme une « industrie » s'il veut rester présent dans le champ de la communication internationale.

Pour ce faire, le chef de l'Etat a donné, devant les immortels, la primeur d'une grande nouvelle : un groupement d'intérêt public (GIP) qui portera le nom de Jacques Amyot, savant linguiste de la Renaissance, vient d'être créé en France pour rassembler les efforts des entreprises, des universités, des chambres syndicales, des organismes publics et des associations privées en faveur de la néologie.

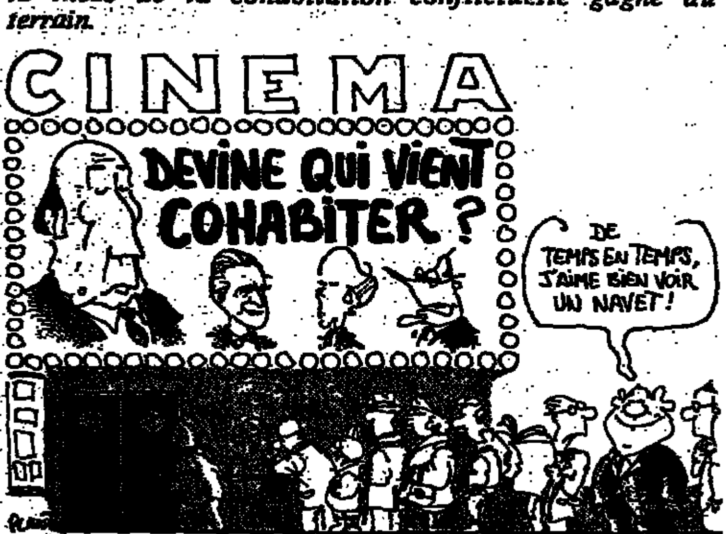
Le français ne crée plus guère de mots, il s'adresse ailleurs essentiellement à l'anglo-américain, dès qu'il est en manque de vocabulaire neuf : c'est le signe que les valeurs spirituelles et culturelles qu'il véhicule, que l'indépendance politique qu'il exprime, courent le risque du déclin. De Madagascar à l'Egypte, nombre d'Etats où le français n'est que langue auxiliaire l'ont compris qui comptent sur la francophonie pour préserver leur identité propre de l'uniformisation à l'anglo-saxonne.

Le défi est de taille et la tâche est immense, notamment pour le GIP : la seule construction d'un avion entraîne, aujourd'hui, l'invention de quelque vingt mille mots... Soit près de la moitié du nombre des termes offerts par le nouveau dictionnaire de l'Académie française, qui en contient pourtant dix mille de plus que la précédente édition de 1935. Comme a conclu M. Mitterrand, il est urgent que « l'univers francophone réunisse ses virtualités face aux déferlements concurrents ».

L'INTERVENTION DE M. CHABAN-DELMAS

## L'opposition ne croit plus à la cohabitation pacifique

*M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré, le jeudi 12 décembre, sur TF1, qu'en cas de victoire de l'opposition le premier ministre ne sera plus* « au service » *du président de la République après mars 1986, mais deviendrait un véritable* « chef du gouvernement ». *Dans l'opposition, la thèse de la cohabitation conflictuelle gagne du terrain.*




M. Jacques Chaban-Delmas n'est pas celui que l'on croyait. L'ancien premier ministre de Georges Pompidou passait pour un cohabitationniste grand teint, prêt à bondir au premier appel du 16 mars. Il se voyait bien, pensait-on, installé à Matignon dans une sorte de coexistence complice et amicale avec un président de la République qu'il connaît depuis 1943, qu'il a côtoyé dans les gouvernements Mendès France (1954) et Guy Mollet (1958). Et qu'il tutoie en privé, Résistance oblige.

Or M. Chaban-Delams, sans exclure de prendre la tête d'un gouvernement après mars 1986, expose, dans cette hypothèse, une conception du tandem au pouvoir proche d'une sorte de communauté réduite aux acquêts. Le gouvernement gouverne et le président préside, dit-il, ce qui, dans son esprit, confère au chef de l'Etat la forte présence d'un pot de fleur. Ainsi, M. Mitterrand serait autorisé, s'il le souhaite, à participer aux sommet européens et même à s'y exprimer, mais à condition de n'exercer aucune influence réelle sur le cours d'une discussion conduite exclusivement par le chef du gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

UN PARI DU GOUVERNEMENT POUR 1986

## Sécurité sociale : 10 milliards de déficit

Selon les chiffres retenus par le gouvernement, le déficit du régime général de la Sécurité sociale ne devrait pas dépasser 10 milliards de francs en 1986. Cette évaluation, qui devrait être précisée par les comptes présentés, vendredi 20 décembre, risque d'être jugée optimiste. Elle a fait l'objet de discussions difficiles au sein du gouvernement.

Le débat sur la Sécurité sociale en 1985 a été ouvert dès l'été. D'un côté, ceux qui, comme Mme Georgina Dufoix, jugeaient nécessaire de prévoir large, afin de ne pas être pris de court (les premiers calculs laissaient prévoir un déficit de plusieurs dizaines de milliards de francs), afin aussi de préparer l'opinion et de pouvoir opérer un rajustement progressif, notamment un relèvement de la cotisation vieillesse. De l'autre côté — au ministère de l'économie, — ceux qui voulaient jouer sur le matelas de trésorerie qui permet de « voir venir » (en 1986) pour maintenir la plus grande rigueur de gestion et de ne décider d'augmentation de cotisation que quand ce serait inévitable (*le Monde* daté 1-2 septembre).

Le premier ministre avait tranché en faveur de M. Bérégovoy (*le Monde* du 6 septembre). Mais le problème s'est posé à nouveau pour les comptes 1986, le déficit étant évalué, selon les sources, à 10 ou 20 milliards de francs, et, à nouveau, M. Fabius a donné raison à son ministre de l'économie.

Le choix ne s'explique pas uniquement par la préférence du premier ministre pour la temporisation et par des considérations politiques. Le débat, en effet, n'est pas seulement celui de la vérité ou de la sincérité des comptes, mais aussi celui de la difficulté à établir des prévisions précises — 10 milliards représentent 1,5 % des dépenses du régime normal — dans des domaines comportant une bonne dose d'incertitude et où, en même temps, des variations minimes peuvent avoir des répercussions énormes (une variation de 1 % des cotisations représente 5 à 6 milliards de francs).

En témoignent les divergences entre les prévisions des instituts de conjoncture (BIPE, IPECODE, OFCE, Centre d'observation économique de la chambre de commerce), qui, à partir de modèles macro-économiques, aboutissent à des chiffres de déficit allant de 16 à 30 milliards de francs pour la Sécurité sociale en 1986.

Les divergences les plus importantes entre les finances et les affaires sociales ont porté sur les recettes attendues en 1986, à partir de prévisions d'évolution des effectifs et des salaires. La stabilisation du chômage enregistrée en cette fin d'année (la baisse des effectifs salariés n'a été que de 0,4 % de janvier à la fin d'octobre, alors qu'on avait prévu initialement une diminution de 1,1 % sur l'année) se poursuivra-t-elle en 1986 ?

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 30.)





GENERAL ELECTRIC, RCA, TEXACO, TWA...

## Les grandes manœuvres de l'industrie américaine

Depuis trois ans, dans le monde anglo-saxon, l'industrie est bouleversée. La fusion de General Electric et de RCA comme l'amende infligée à Texaco par un petit juge texan pour avoir, de manière *« contraire à l'éthique »*, pris le contrôle de Getty Oil au nez et à la barbe d'une petite société pétrolière, Pennzoil, viennent le souligner.

De manière d'autant plus spectaculaire que les sommes en jeu sont considérables : plus de 50 milliards de francs pour le rachat de RCA par General Electric et quelque 90 milliards de francs pour l'amende de Texaco.

Si, comme le rappelle l'épisode de Texaco, le secteur pétrolier a été le premier touché (Gulf, Getty, Phillips Petroleum), rares sont les domaines épargnés.

Le transport aérien (TWA), l'agro-alimentaire et les grands groupes de tabac (Nabisco, Beatrice), l'automobile et l'aéronautique (rachat de Hughes Aircraft par General Motors), l'industrie papetière (prise de contrôle de Crown Zellerbach par Jimmy Goldsmith), les médias (offre publique d'achat de Ted Turner sur MGM ou sur CBS), ont été touchés par les mouvements qu'a connus aussi, ces dernières semaines, l'industrie britannique (OPA de General Electric sur Plessey ou du groupe australien Elders sur Allied Lyons).

Sans doute n'y a-t-il rien de commun entre la volonté de quelques *« raiders »* — ces financiers de grands chemins qui ont noms T. Boone Pickens, Carl Icahn, Ted Turner ou Jimmy Goldsmith — de profiter de la sous-évaluation boursière de sociétés aux actifs importants, mais selon eux mal gérés, et la tentative de quelques grands groupes comme General Motors ou General Electric de se restructurer, de préférence dans le militaire ou dans l'espace, le pain bénit du secteur privé américain. Car si l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan a servi de nouveau détonateur, il y a bien longtemps que la défense distribue sa manne pour l'achat de matériel comme pour subventionner la recherche (des budgets respectifs de 84 et de 27 milliards de dollars en 1985).

Rien de commun non plus entre des groupes de tabac qui cherchent par la diversification dans l'agro-alimentaire à résister à un déclin inéluctable du fait des campagnes en faveur de la lutte contre le cancer et des sociétés de télécommunications qui se rapprochent pour résister à la concurrence.

S'il n'y a donc pas d'explication unique, opérations spéculatives et à court terme côtoyant des visées stratégiques voire des opérations de survie, on ne peut nier qu'un certain contexte a facilité ces opérations. Et d'abord la déréglementation qui, aux Etats-Unis, a ouvert au grand vent de la concurrence le secteur bancaire, les transports et les télécommunications, en même temps que la loi antitrust, était appliquée de manière plus libérale.

Sans l'appui de banquiers, qui offraient aux « flibustiers » de Wall Street des découverts énormes pour tenter de prendre le contrôle d'entreprises à la capacité financière dix, voire cent fois supérieure à la leur, la vague d'OPA sauvages n'aurait pas eu lieu, comme n'auraient pas sauté les systèmes d'autocontrôle en vigueur dans nombre de grands groupes.

D'autre part, cette menace des *raiders*, à laquelle la Réserve fédérale (Banque centrale) pourrait mettre fin prochainement en limitant les possibilités d'endettement offertes lors des achats de sociétés, n'a pas seulement fait naître de nouveaux acteurs, elle a aussi obligé la plupart des entreprises qui se sentaient menacées à réagir parfois par recentrage, parfois par diversification. Autant de raisons qui expliquent qu'une partie de l'industrie américaine ressorte de ces mouvements apparemment browniens plus forte qu'avant la crise.

Déjà le modèle américain a gagné le Grande-Bretagne, où une cinquantaine de sociétés seraient menacées d'une prise de contrôle. En France, la libéralisation possible du secteur financier après mars 1986, conjuguée à l'extrême sous-capitalisation des entreprises industrielles comme des banques, pourrait provoquer une mode analogue de ce nouveau Monopoly industriel.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire nos informations page 27.)

Société des Lecteurs **Le Monde**

### CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION

Nous remercions les milliers de personnes qui ont spontanément répondu à l'appel de la Société des lecteurs et permis de réunir en un temps record les 15 millions de francs de l'augmentation de son capital.

Contraints de clore avant son terme la souscription, nous ne pouvons plus accepter de nouvelles participations.

Nous prions les lecteurs qui souhaitaient encore s'associer à la Société des lecteurs de bien vouloir nous en excuser. *Le Monde* leur proposera bientôt de nouvelles manières de manifester leur attachement au journal.

هكذا من الأصل

# débats

## DES IDÉES POUR LE PS

*Le comité directeur du Parti socialiste se réunit les 14 et 15 décembre pour mettre au point son programme électoral. Pierre Uri donne son sentiment sur le sujet, et Jacques Robin met en garde les dirigeants contre la dérive social-démocrate qu'il juge dépassée.*

## Argumentaire

*A quelles conditions la France peut-elle continuer à porter son message de liberté et de paix ?*

par PIERRE URI

LE comité directeur du Parti socialiste doit mettre au point la plate-forme socialiste. On lui suggère de ne pas oublier les idées forces et les ripostes vigoureuses.

La liberté, ce ne peut être, comme pour la droite, le pouvoir de quelques-uns d'opprimer le plus grand nombre. Elle ne va donc pas sans la réduction des inégalités sociales, celles qui empêchent les inégalités naturelles d'apparaître.

Alors, comment discuter le poids des impôts sans dire à quoi ils sont affectés ? Dépenses militaires ou *services directs à la population* à travers l'éducation, la santé, les aides aux entreprises, les revenus sociaux.

Les fonctionnaires : un ancien premier ministre, qui veut n'en remplacer qu'un sur deux, peut-il ignorer, ou a-t-il le droit de dissimuler, qu'un tiers se situe dans l'enseignement, et que, après les hôpitaux, les postes, l'armée, la gendarmerie, la police, l'assiette et la perception des impôts, il ne reste pour ce qu'on appelle les bureaucrates, ceux qui ne sont jamais en contact avec le public, que moins d'un dixième du total.

L'agriculture : pourquoi cacher la contribution dominante des finances publiques à son revenu ? Du moins faudrait-il aller du soutien des prix, *qui favorise les plus gros producteurs*, au soutien des revenus, plus équitable entre exploitants, moins coûteux pour le consommateur comme pour le contribuable, puisque ce n'est pas la masse des producteurs qui assure la masse de la production.

Dénationalisations : seul le secteur public a maintenu ses investissements au cours de la récession, seuls des groupes puissants seraient acheteurs, et les inégalités seraient accrues. Les nationalisations ont provoqué la hausse de la Bourse en restreignant l'étendue de la cote, et donc l'offre de titres. Il faut peu de chose pour que la capitalisation baisse d'un tiers. Que les porteurs tentés de voter pour une droite qui promet d'abolir 5 milliards d'impôt sur la fortune mesurent la perte, peut-être 150 milliards, que leur ferait subir l'effondrement des cours.

L'emploi : l'arrêt de l'inflation rend la France plus compétitive au dehors comme sur son propre marché, et facilite le financement de l'investissement. Mais plusieurs voies doivent être explorées à la fois. La modernisation, et donc la formation aux emplois qui y correspondent, sert de bouclier aux pays dans la concurrence mondiale. Encore faut-il ne pas aggraver artificiellement les difficultés, comme par la concentration des charges sociales sur les bas salaires, ceux des nouveaux embauchés ou des entreprises de bas de gamme. Et qui donc a affaibli l'industrie en l'accablant de charges sociales en faveur de l'agriculture, et d'une part écrasante de la taxe professionnelle à la place des commerçants ?

En tout état de cause, si la productivité s'accroît plus vite que la production, il est inévitable que le nombre total d'heures travaillées diminue ; on n'a le choix qu'entre des horaires plus courts ou un chômage plus étendu. La quadrature du cercle, c'est de réduire le temps de travail pour créer des emplois, tout en évitant aussi bien la baisse des salaires que la hausse des prix : une meilleure utilisation de l'équipement, dans la journée par équipes ou dans l'année suivant la demande, une meilleure adaptation des produits et des procédés, voilà la vraie flexibilité qui ne lèse pas les travailleurs.

Reste que des emplois se créent surtout dans les secteurs abrités : encore faut-il ne pas les bloquer. Les progrès accomplis contre la hausse des prix permettent d'autres méthodes de lutte contre l'inflation : qu'on s'explique clairement *sur* ce qui ne peut être compensé dans les salaires, hausse des prix d'importation, des impôts, des cotisations sociales, puisque l'argent va à d'autres, étranger, puissance publique, bénéficiaires de prestations. Le pouvoir d'achat pourrait alors être accru sans risque en fonction des progrès de la production disponible, l'emploi créerait l'emploi.

### La tête haute

Voilà la condition pour que la France puisse continuer, la tête haute, à porter son message de liberté et de paix. L'Europe avance. L'élargissement au sud, une chance, quel débouché pour la production céréalière et animale ! La France, le *seul pays qui soit à la fois du Nord* et du Sud, que baignent la Manche et la Méditerranée, redevient le centre de l'Europe, dans le seul dessein qui soit à la mesure de notre monde et de notre temps.

Qu'elle propose de réserver la création de moyens de paiement internationaux à des financements compensatoires pour les pays du tiers-monde affectés par des pertes de recettes sur les exportations de produits primaires : ils pourront maintenir leurs achats de produits industriels qui soutiendront en retour les prix des matières premières. C'est le moyen d'assurer la stabilité de la croissance et la croissance dans la stabilité.

Voilà un ensemble d'actions dont le Parti communiste ne pourrait faire l'amalgame avec la droite, dont tout ce qui n'est pas réactionnaire pourrait souhaiter et soutenir la réussite.

Voilà les suggestions : si on les retient, un aide-mémoire ; si on les néglige, un pense-bête.

## En retard d'une analyse

*La social-démocratie n'est plus adaptée à la nature du progrès technique qui modèlera la société de demain.*

par JACQUES ROBIN (*)

LE Parti socialiste français, en s'épinglant en 1985 le badge « social-démocrate », affiche une analyse en retard sur la crise, ses causes et les solutions possibles. Quel est l'objectif de la social-démocratie ? Rendre moins injustes les retombées socio-économiques du système industriel. A quelles nécessités sommes-nous confrontés ? Sortir de ce même système et construire un autre modèle de civilisation.

En cette fin de siècle, les problèmes *décisifs ne seront plus* ceux d'une économie sociale de marché. La mutation technologique fondamentale, celle des technologies de l'information et de la commande (informatique, télécommunications, biotechnologies, robotique), porte *en effet en elle une autre nature* du progrès technique. Avec ces « technologies informationnelles », l'homme ne manipule plus les choses et les objets par lui-même ou aidé de ses outils traditionnels, mais par l'intermédiaire de signaux, de codes, *de langages et de mémoires*. Ces technologies sont économes en énergie. Le travail humain cesse d'y être matériel pour y devenir logiciel. L'automatisation généralisée qu'elles entraînent fait franchir un seuil irréversible au volume et à la *forme de l'emploi productif classique* ; la modernisation de l'industrie des services détruit à moyen et à long terme plus d'emplois qu'elle n'en crée ; aussi le chômage continuera-t-il de progresser comme une marée irrésistible.

Ces technologies poussent l'économie dans la sphère toute neuve de la *« reproductibilité quasi gratuite »* des images, des textes et des biens. On conçoit que les mécanismes traditionnels se brisent : la croissance devient de plus en plus une croissance sans augmentation de l'emploi ; les normes traditionnelles de la productivité diminuent d'importance par comparaison à l'existence d'une *« deuxième productivité »* due avant tout à l'irruption continue de connaissances et de savoir-faire issus de la communauté scientifique et technique internationale, laquelle n'en finit pas de s'enfler. Le coût marginal, base du calcul économique néo-classique, perd de son intérêt. Nos ratios *deviennent obsolètes*.

### De nouvelles pistes

Des pistes sont primordiales à explorer pour créer de nouveaux paramètres sociaux *et économiques* : mesurer au plus près les « besoins » évolutifs des hommes en biens et en services ; mettre en œuvre des formes de répartition économique et sociale respectueuses de la créativité et de l'innovation, clés de l'évolution de l'espèce ; limiter l'Etat à son rôle de gardien des règles du jeu et d'impulseur des novations ; considérer l'Europe comme l'espace naturel de notre pays, avec une ouverture constante sur le monde, en particulier le tiers-monde.

Eh bien ! c'est à ce tournant du destin planétaire que les socialistes français en appellent à la social-démocratie ; ils y ajoutent ce cache-sexe des difficultés que l'on baptise *« modernité »*.

Si les *socialistes s'étaient* comportés en sociaux-démocrates affichés et efficaces après la seconde guerre mondiale, ils seraient bien placés pour proposer les chemins de sortie de la crise : ils pourraient alors, face aux frères ennemis de l'opposition politique (qui, en cinq années de mise au coin, semblent n'avoir rien appris ni rien compris), affirmer que ces derniers embouteillent l'avenir en usant du vocable éculé de *« libéralisme »* ; comme s'il suffisait de laisser faire les plus forts ou les plus malins pour regrouper des hommes libres, porteurs des comportements requis pour piloter dans l'ère informationnelle ! Ils pourraient aussi mettre « l'entreprise » à son importante mais juste place, sans tomber dans le délire collectif actuel qui fait croire que l'extension sans frein des entreprises résoudra par enchantement nos difficultés.

Dès le vote de la motion de synthèse au congrès de Toulouse, *Michel Rocard a tenté, en retournant* à la tribune, de lancer un appel. On a entendu alors des termes porteurs, comme ceux de *« minimum social garanti négocié »*, *« répartition de l'effort aussi bien dans l'emploi que dans les revenus »* ; mais ce fut un simple murmure.

*Un ambitieux projet* culturel lié à un système social plus épanouissant pour chacun paraît à portée de main. Faudra-t-il donc passer par la longue nuit du retour au pouvoir d'une opposition sans idées sérieuses et sans projets à la hauteur des enjeux avant que se *lèvent*, devant les échecs et les violences inévitables d'une société duale, des forces sociales ayant pris la mesure du sens des mutations ? Par leur histoire et leur ouverture naturelle au changement, les socialistes apparaissent particulièrement désignés pour se situer au cœur de ces forces. Quand donc se décideront-ils à faire preuve d'imagination et à utiliser un langage adapté ?

(*) Président du groupe science-culture au CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées).

## COURRIER DES LECTEURS

### Les infractions constatées... et les autres

Par rapport aux six premiers mois de 1984, la délinquance a diminué en France de 4,77 % au premier semestre 1985, titre votre journal en date du 21 novembre, faisant état des affirmations de M. Pierre Joxe.

Celui-ci s'était donné pour objectif la diminution de 5 % des infractions, et le résultat serait atteint à très peu de chose près... Comment ?

S'agissant des infractions *constatées*, comme l'indique discrètement votre article, le plus simple est de *faire savoir aux services de police* que l'on ne désire pas que les plaintes soient recueillies.

Le processus était déjà bien amorcé depuis une vingtaine d'années. J'avais pu m'apercevoir qu'il n'était pas commode, dans un commissariat parisien, de faire noter que l'on avait été victime d'un cambriolage dans sa cave ou d'un vol à la tire dans le métro : la décision de recueillir mes dires avait paru dans les deux cas suivre la révélation de ma qualité d'avocat à la cour de Paris.

Mme RENÉ PIC
*(Paris).*

### La danseuse de la République ?

Depuis deux ans, le CNRS est l'objet de critiques acerbes de la part d'austères institutions (la Cour des comptes), de talentueux polémistes (F. de Closets) et d'hommes publics en mal de libéralisme, d'utilitarisme et autres ismes de toute race (pas de noms — pas de politique). Pour simplifier — et peu s'en privent, — le CNRS, c'est la danseuse de la République, qui plus est, une danseuse gauchisante.

Bien sûr, c'est un organisme de recherche fondamentale. Du coup, l'application débouchant sur une enquête au journal de 20 heures est plutôt rare. Mais sans travail fondamental, pas d'applications : le nucléaire en est une preuve ancienne, le laser et le génie génétique des preuves récentes.

Comme l'on ne semble pas en être à dire, comme à Lavoisier, que *« la République n'a pas besoin de savants »*, et que l'on ne coupe plus de têtes en France (merci Badinter), les « après-86 » garderont les chercheurs et, faute de savoir qu'en faire, proposeront de les confier aux universités. A qui au fait ? Car, dans les universités scientifiques, pratiquement tous ceux qui font effectivement de la recherche sont associés au CNRS, ou à d'autres organismes de recherche. Ils sont donc suspects. Il est alors logique de mettre ceux qui travaillent sous la responsabilité des autres. Tout ira mieux, hormis la recherche.

G. LANEELLE,
*professeur à l'université Toulouse-III, membre d'un laboratoire CNRS.*

### Le bon sens

Une polémique s'est esquissée, par l'intermédiaire de votre « Courrier des lecteurs », à propos de la comparaison de l'évolution des taux d'inflation, et cela à la suite de l'affirmation par M. Giscard d'Estaing qu'il fallait tenir compte non de l'écart entre les taux d'inflation respectifs, mais du rapport entre ces taux (...).

Le bon sens suggère que le seul moyen de savoir si le taux d'inflation diminue ou augmente plus rapidement dans un pays et dans un autre consiste à comparer leurs taux de diminution ou d'accroissement respectifs. En passant, de 1980 à 1985, de 8 % à 2,5 %, le taux d'inflation allemand diminuerait de 68,75 % ; en passant de 14 % à 5 %, le taux français diminuerait, lui, de 64,28 %, *soit deux rythmes* de réduction très proches l'un de l'autre (...).

ANDRÉ CLÉAC'H
*(Montgeron).*

### Charles Hernu et Sun Tzu

Votre reportage sur Charles Hernu (*le Monde* du 23 novembre) rapporte la présence, sur le bureau du maire de Villeurbanne, de *l'Art de la guerre*, de Sun Tzu (IVe siècle avant JC). Vous y mentionnez les conseils relatifs au terrain difficile ; cette année, j'avais proposé à mes étudiants un extrait du chapitre XIII, « L'utilisation des agents secrets », plus actuel, me semble-t-il. M. Hernu en fit-il son usage ?

*L'auteur de cette lettre, M. François-Yves Damon, chargé de cours de civilisation et société chinoise contemporaine à l'université de Lille III, joint à son envoi des extraits de ce texte. On y lit (paragraphes 5,6 et 12) :*

« Or, il existe cinq sortes d'agents secrets à utiliser, soit : les agents indigènes, intérieurs, doubles, liquidables et volants.

» Lorsque ces cinq types d'agents sont tous à l'ouvrage simultanément et que personne ne connaît leurs procédés, ils sont appelés *« le divin écheveau »* et ils constituent le trésor d'un souverain. (...)

» Parmi tous ceux qui dans l'armée font partie de l'entourage du commandant en chef, nul n'est plus proche de celui-ci que l'agent secret ; de toutes les rétributions, aucune n'est plus large que celle des agents secrets ; de toutes les questions, aucune n'est plus confidentielle que celles qui ont trait aux opérations secrètes. Mei Yao Ch'en : *« Les agents secrets reçoivent leurs instructions sous la tente du général ; ils sont proches de lui et sur un pied d'intimité avec lui. »*

## LU

### « IRAN, LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE » de Chapour Haghighat

### *Vers plus de pragmatisme*

DÉÇU du khomeinisme, M. Chapour Haghighat l'est visiblement. Cet Iranien qui voyait dans la révolution de 1979 *« avant tout une réponse inéluctable à une formidable faillite de l'économie nationale »* doit bien reconnaître aujourd'hui, dans *Iran, la révolution islamique*, que cinq ans après *« aucun indice significatif ne témoigne d'une remise en marche de l'appareil productif »*.

Conséquence : les inégalités *sociales s'accroissent*, le chômage touche 30 à 35 % de la population active, l'électricité et l'eau courante manquent, la crise du logement est l'un des problèmes fondamentaux de la vie urbaine. Bref, la révolution reste à faire. *« Propagande idéologique et apologie de l'austérité islamique ne peuvent répondre indéfiniment à une situation économique chancelante. »*

Voilà sans doute pourquoi dès 1982 le gouvernement islamique est *revenu à plus de pragmatisme*. Plus question désormais d'empêcher la *« dilapidation »* des richesses nationales, naguère dénoncée, puisque sans les revenus du pétrole l'effort de guerre comme celui du développement économique ne pourront être assurés. Pis, aux yeux de M. Haghighat, les grands projets du chah, naguère dénoncés comme *« extravagants »* ou *« ruineux »*, sont bien souvent remis à l'ordre du jour : achèvement des complexes pétrochimiques, intérêt rénové pour le nucléaire, injection de gaz naturel dans les puits pétroliers pour en améliorer le rendement, extension de la sidérurgie. *Enfin*, ce réalisme nouveau a fait réapparaître le commerce avec l'Ouest et les anciens rapports de dépendance : *« La véhémence dont font preuve les autorités islamiques envers les pays occidentaux, en particulier envers les Etats-Unis, est purement verbale. »*

Si l'on en est arrivé là, c'est bien parce que le clergé — une force hétérogène de cent cinquante mille à deux cent mille personnes — a confisqué la révolution au profit d'un conservatisme et d'un populisme qui sont les fondements mêmes de l'idéologie islamique.

On sait gré à Chapour Haghighat, Iranien d'expression française, de mettre à la portée des Occidentaux non seulement des faits et des chiffres, mais aussi les clés d'une société islamique à ce point différente de la nôtre. Même si l'éloignement de son pays amène l'auteur à un travail que l'on jugera parfois trop universitaire.

BRUNO DETHOMAS.

★ Editions Complexe, 252 p., postface de Paul Balta, 37 F.


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

*Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) :* nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

# étranger

## DIPLOMATIE

### AU CONSEIL DE L'OTAN

## Les Européens demandent aux Américains d'aller plus loin dans le dialogue avec Moscou

De notre correspondant

Bruxelles. — L'après-Genève : tel est le thème central des débats des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique qui tiennent leur traditionnelle session d'hiver jeudi et vendredi à Bruxelles. M. Roland Dumas, le ministre français des relations extérieures, qui a rejoint ses collègues jeudi soir, devait participer ce vendredi à une réunion restreinte consacrée aux relations Est-Ouest...

Les Européens ont beaucoup à dire aux Américains et inversement. Les premiers confirment le jugement favorable qu'ils ont porté voici un mois sur le sommet Reagan-Gorbatchev, mais ils l'assortissent, la réflexion aidant, de commentaires nuancés. La reprise du dialogue après six ans de relations détestables est sans doute, estiment-ils, un élément important, mais insuffisant. D'autant plus qu'à Genève Russes et Américains ne sont pas encore allés très loin. Ce dialogue doit être enrichi : il convient, pour reprendre l'expression de M. Tindemans, le ministre belge des relations extérieures, d'imprimer une *« dynamique imaginative »* aux relations avec l'Est.

Concrètement, cela signifie que la négociation sur la maîtrise des armements doit progresser de telle sorte qu'un nouveau pas significatif puisse être accompli lors du prochain sommet, au printemps 1986, mais aussi que les efforts entrepris pour établir un meilleur climat avec Moscou ne se limitent pas aux tractations stratégico-militaires de Genève. Les Européens, qui ont la nostalgie des années de détente insisteront ainsi pour que l'on s'efforce de revitaliser autant que possible le dialogue qui a été engagé avec l'URSS dans la ligne de l'Acte final d'Helsinki. Ils pensent à l'actuelle conférence sur le désarmement en Europe, qui délibère à Stockholm à propos des *« mesures de confiance »* à adopter par les deux parties, puis à l'étape suivante de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe qui se tiendra en automne à Vienne.

### Sortir de l'équivoque

Seconde préoccupation des Européens : il est nécessaire, malgré ou à cause des perspectives ouvertes par l'IDS (Initiative de défense stratégique) de réaffirmer la validité de la stratégie actuelle de l'alliance (dissuasion nucléaire, défense de l'avant, c'est-à-dire défense de l'Allemagne, riposte graduée) et, par voie de conséquence, de s'assurer qu'on ne touchera pas aux deux traités qui illustrent la volonté de maintenir, dans le cadre de cette stratégie, un équilibre entre l'URSS et les Etats-Unis : le traité SALT qui plafonne les armes stratégiques, et surtout le traité ABM qui limite strictement les possibilités de développement de la capacité de défense stratégique de chacun.

Les Etats-Unis, pour leur part, considèrent que leur main serait plus forte à Genève si les partenaires européens qui ont manifesté de l'intérêt pour l'IDS sortaient de leur actuelle position équivoque. Ce sont les Allemands et les Italiens qui sont visés. Jeudi, MM. Genscher et Andreotti, les ministres des affaires étrangères des deux pays, se sont rencontrés pour tenter de définir une position commune. Il semble qu'il n'y aura pas, de la part de l'Italie, d'engagement politique favorable à l'IDS comparable à celui qui vient d'être souscrit par la Grande-Bretagne. C'est moins évident de la part de l'Allemagne, le cabinet fédéral demeurant divisé. Cependant, Bonn et Rome sont prêts à encadrer et à organiser l'action de ceux de leurs industriels qui souhaiteront coopérer à l'IDS.

L'autre préoccupation de M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, est d'ordre économique et elle apparaît prioritaire. Il s'est longuement entretenu jeudi avec ses différents interlocuteurs sur la détermination des Etats-Unis de parvenir à éliminer le déficit budgétaire en cinq ans. Un tel effort impliquera, bien sûr, des économies de toutes sortes, y compris en matière de dépenses militaires, et sans doute une politique commerciale nettement restrictive. Des perspectives difficiles sur lesquelles les Européens sont invités à méditer.

Jeudi, les ministres ont chargé la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA), un des organes discrets de l'alliance à laquelle participe la France, de réfléchir aux moyens de parvenir à une meilleure coopération en matière d'équipements. Cette décision est conforme à la volonté toute nouvelle des Etats-Unis de soutenir financièrement les industriels américains qui présenteront des programmes d'armement compétitifs, en coopération avec des entreprises appartenant à d'autres pays de l'alliance.

PHILIPPE LEMAITRE.

### LE DOUZIÈME SOMMET FRANCO-AFRICAIN

## Rendez-vous l'an prochain à Lomé

**Le douzième sommet franco-africain s'achève, ce vendredi 13 décembre, par une séance de clôture qui sera suivie d'une conférence de presse. Dans la matinée, M. Mitterrand a reçu douze chefs d'Etat participants à ces assises.**

*« L'important c'est qu'ils aient lieu. »* Que vingt-cinq ans après les indépendances africaines, malgré des choix politiques divergents, des situations économiques diverses, quel que soit le pouvoir politique à Paris, un grand nombre d'États d'Afrique souhaitent débattre avec la France de questions qui les occupent ou les divisent, est un fait de grande portée. Les diatribes du colonel Kadhafi contre la perpétuation du colonialisme français n'y changent rien. Après tout, comme le disait sans complexes un ministre du camp dit « progressiste », *« personne n'est obligé de venir à ces assises »*. La conférence franco-africaine n'a ni statuts ni cadre institutionnel, c'est avant tout une réunion de famille dans laquelle chacun vient débattre de ses problèmes.

### Le Tchad en vedette

Que le roi du Maroc claque la porte de l'Afrique, à Addis-Abeba, mais tienne à intégrer de plein droit — ce qui est désormais fait — le club franco-africain, est un signe. Comme si le souverain marocain, qui s'est déclaré, pour justifier son adhésion, le *« premier des francophones après M. Mitterrand »*, souhaitait la présence de la France pour discuter désormais avec ses pairs africains. Certes, M. Diouf, président de l'OUA, a donné son accord, mais cette présence risque fort d'être reprochée à Paris par les responsables algériens.

Cette *« entrée »* marocaine ne se serait pas déroulée tout à fait selon les souhaits du roi. D'emblée, il s'est abstenu de participer au dîner des chefs d'Etats francophones, mercredi, et à la séance d'ouverture de cette douzième conférence, jeudi. « Fatigué », certes — c'était visible. — mais aussi quelque peu agacé de n'avoir pas été reçu avec tout l'éclat que méritait à ses yeux son entrée en scène, le roi a cependant rejoint la conférence jeudi après-midi et a assisté au dîner de gala du soir, au cours duquel M. Mitterrand a salué son adhésion au « club ».

Une fois de plus, mais dans un contexte très différent de celui de Bujumbura, l'an dernier, le Tchad a tenu la vedette à ce sommet. Dans son discours d'ouverture, M. Mitterrand a mis très clairement les choses au point. La France a avec nombre de pays africains des accords de défense et de sécurité ; ces pays sont assurés d'être automatiquement défendus en cas d'agression. Avec les autres, dont fait partie le Tchad, la France n'a pas d'obligations juridiques, donc le chef de l'Etat est seul juge de ce qu'il convient de faire, compte tenu, bien sûr, des *« liens d'amitié »* qui existent avec ces pays.

La mise au point est d'autant plus nette que, sans aucun doute, M. Mitterrand supporte mal les critiques feutrées qui lui sont adressées à propos du non-respect par la Libye des accords de septembre 1984, prévoyant le retrait concomitant des troupes françaises et libyennes du Tchad. Le chef de l'Etat l'a dit à plusieurs reprises durant ces dernières quarante-huit heures : les responsabilités de la France et des pays africains, pris individuellement ou en groupes, sont distinctes. La France ne veut pas faire le travail à leur place, dont le soutien public à une action militaire française n'est d'ailleurs pas assuré. La Libye n'a pas respecté l'accord, *« c'est un risque pour elle »*, selon le chef de l'Etat. Entendez : *« C'est mon affaire, pas la vôtre. »* Là-dessus, les points de vue divergent à l'intérieur de la famille et M. Mobutu, en s'exprimant jeudi soir au nom de ses pairs, a donné le ton. *« Il est important que l'accord franco-libyen soit scrupuleusement respecté par les deux parties »*, a-t-il dit. Cette fois, on pouvait discerner, derrière le propos, un : « qu'attendez-vous pour bouter du nord du Tchad les troupes libyennes ? ».

La divergence est plus qu'une nuance, mais on en restera là. La France, visiblement, M. Mitterrand l'a redit, n'acceptera pas le franchissement par quiconque du 16e parallèle et adresse à cet égard une mise en garde sans équivoque au colonel Kadhafi, mais n'ira pas au-delà.

C'est, estime-t-on, au président Hissène Habré de réussir à rassembler autour de lui, ses opposants pour réunir les conditions politiques d'une solution à la crise. L'évolution très nette du côté français tient à ce que les trop longues réticences à l'égard du président tchadien semblent avoir disparu. *« C'est un patriote »*, dit-on aujourd'hui à l'Elysée, et M. Mitterrand, qui aura, ce vendredi, un tête-à-tête avec le chef de l'Etat tchadien, a rendu un hommage public à ses *« efforts courageux »*.

Visiblement porté au mieux de sa forme par le combat politique français, M. Mitterrand a, sur tous les tons, assuré ses interlocuteurs qu'ils n'avaient rien à craindre. Il sera bien là l'année prochaine à Lomé, puisque c'est le Togo qui a été choisi pour abriter la treizième Conférence franco-africaine. Il sera tout aussi présent dans les instances internationale pour continuer à se faire l'avocat de l'Afrique auprès des pays riches. Là comme ailleurs, le résultat des élections n'est pas de nature à le dissuader d'exercer pleinement ses prérogatives.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *La grève à l'UNESCO.* — Le mot d'ordre de grève qui avait été lancé par l'Association du personnel de l'UNESCO, et qui a été largement suivi, mercredi 11 décembre, a été suspendu jeudi pour la durée des négociations avec le directeur général, M. M'Bow. Mais le président de l'Association, M. de Padirac, et cinq autres de ses membres poursuivent leur grève de la faim, la constitution d'un comité paritaire qui serait consulté sur les licenciements n'ayant toujours pas été admise. Une nouvelle assemblée générale du personnel devait se prononcer sur d'éventuelles propositions de la direction ce vendredi après-midi.

● RECTIFICATIF. — Dans la relation de la deuxième réunion du Haut Conseil de la francophonie une erreur nous a fait écrire (*le Monde* du 10 décembre) que la part de l'action culturelle était passée de 50 % à 34 % dans le budget total du Quai d'Orsay depuis 1981, alors qu'il fallait lire depuis 1971.

### M. MERMAZ REÇU PAR M. GORBATCHEV

## Le numéro un soviétique souhaite accueillir M. Mitterrand à Moscou « assez rapidement »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale française, qui avait commencé mercredi soir une visite à Moscou, a été reçu jeudi 12 décembre au Kremlin pendant un peu plus d'une heure par M. Gorbatchev. Il a remis au secrétaire général du PC soviétique un message personnel de M. Mitterrand, portant, a-t-il précisé, *« sur la détente et le rôle de l'Europe »* dans la politique mondiale. La question des droits de l'homme a été évoquée, indique-t-on de source française, de même que celle d'une prochaine visite en URSS du président de la République, dont le dernier séjour à Moscou a eu lieu en juin 1984. M. Gorbatchev, indique-t-on de même source, a souhaité que cette nouvelle visite ait lieu *« assez rapidement »*, éventuellement avant le prochain sommet soviéto-américain prévu pour juin prochain, ajoute-t-on.

Rendant compte du même entretien, l'agence Tass a réaffirmé pour sa part l'hostilité de l'URSS à l'Initiative américaine de défense stratégique et ajouté, citant M. Gorbatchev : *« L'URSS espère que la partie américaine n'a pas dit son dernier mot à ce sujet. Le rôle et la responsabilité des Etats d'Europe occidentale sont extrêmement grands en la matière. »*

Toujours selon Tass, M. Gorbatchev a déclaré à M. Mermaz que l'engagement, annoncé en France au début d'octobre par le dirigeant soviétique, de retirer unilatéralement du service les missiles SS-20 additionnels déployés dans la partie européenne de l'URSS et de démanteler leurs rampes de lancement dans les deux mois a été accompli : *« l'Union soviétique a tenu parole, le démontage est terminé »*, a déclaré l'agence. Le nombre de SS-20 visant l'Europe serait ainsi ramené à 243, c'est-à-dire à son niveau de juin 1984.

### Cent huit Pershing-2 déployées

A propos de la contrepartie occidentale de ces missiles, l'AFP rapporte, citant une source sûre à l'OTAN, que 108 fusées Pershing-2 sont maintenant opérationnelles sur le territoire de la RFA, soit la totalité de ce qui était prévu par la décision de l'OTAN de 1979, appliquée à partir de 1983. En outre, 128 missiles de croisière ont été installés en Grande-Bretagne, en Italie et en Belgique, sur un total de 464 qui doivent être déployés d'ici à la fin de 1988, si aucun accord n'intervient entre-temps avec Moscou.

Enfin les alliés réunis à Bruxelles ont approuvé officiellement les propositions faites à Genève par les Etats-Unis en matière de missiles intermédiaires, propositions qui prévoient le plafonnement à 140 « lanceurs » de chaque côté des missiles américains et soviétiques en Europe. Cela signifierait du côté de l'OTAN le maintien des 236 missiles actuellement déployés (un « lanceur » de missiles de croisière comporte quatre de ces engins, alors qu'une Pershing équivaut à un lanceur), et la réduction à moins d'une cinquantaine du nombre de SS-20 (trois charges pour un lanceur).

● *M. Wu Xueqian se rendra à Moscou.* — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, effectuera une visite officielle en URSS au milieu de l'année prochaine, a annoncé ce vendredi 13 décembre le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa. Il a précisé que le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, se rendrait pour sa part en Chine après la visite de M. Wu Xueqian.

A l'issue d'une visite officielle de huit jours en Chine, le responsable soviétique a indiqué que ses entretiens avaient été *« bons »* et *« sérieux »*, et que Pékin et Moscou étaient tombés d'accord pour se consulter plus souvent sur les problèmes internationaux. Le vice-ministre chinois des afaires étrangères, M. Qian Qichen, a de son côté affirmé que la visite de M. Kapitsa n'avait donné *« aucun résultat »* et que les discussions sino-soviétiques *« se poursuivaient »*. — *(AFP.)*

● *Le vice-premier ministre chinois reçu par M. Fabius.* — M. Li Peng a été reçu, le jeudi 12 décembre, par le premier ministre français. L'entretien a porté sur les conditions de la participation de la France à la construction de la centrale nucléaire de la baie de Daya, dans le sud de la Chine. Les négociations en cours concernent la fourniture par Framatome de deux îlots nucléaires. Le vice-premier ministre chinois, qui a rencontré d'autres membres du gouvernement au cours de sa visite privée de trois jours en France, doit quitter Paris ce vendredi pour la Tchécoslovaquie.

## Nouvelle crise budgétaire entre l'Assemblée européenne et les Dix

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a ouvert, le jeudi 12 décembre, une nouvelle crise budgétaire avec les Etats membres de la CEE. En votant par 230 voix (39 contre, 20 abstentions) un volume de dépenses pour 1986 supérieur à la dernière offre des Dix, elle cherche encore une fois une épreuve de force avec les gouvernements. La veille, le Parlement avait remis en cause, à une très forte majorité, les résultats du conseil européen à Luxembourg (*le Monde* du 13 décembre).

M. Juncker, le ministre luxembourgeois du budget, qui représentait la présidence de la Communauté, avait pourtant averti les parlementaires avant le scrutin de jeudi : *« Si vous restez sur vos positions, vous prendrez la responsabilité d'ouvrir une grave crise institutionnelle. »* Il avait même indiqué que plusieurs pays avaient déjà pris la décision de porter l'affaire devant la Cour européenne de justice, si l'Assemblée décidait de suivre la commission des budgets. M. Juncker a aussi répercuté la menace de certains gouvernements de ne verser leur contribution à la caisse européenne qu'à concurrence du projet établi par les Dix (1).

L'irritation exprimée par la présidence luxembourgeoise est compréhensible. Par rapport aux crédits prévus en septembre, les pays membres avaient augmenté de plus de 1 milliard d'ECU (7 milliards de francs) leurs prévisions de dépenses. En outre, les Dix s'étaient engagés à adopter en cours d'exercice un budget supplémentaire si nécessaire.

Au sein même de l'hémicycle, des voix se sont élevées pour accepter l'offre du conseil, M. Cot (socialiste, France), président de la commission du budget, qui n'hésitait pas à dire en privé que la position de l'Assemblée était *« une sottise »*, s'est démené en vain. Mme Simone Veil (libéral, France) a demandé, pour sa part, une interruption de séance pour tenter de renverser la vapeur.

Le président du Parlement, lui-même, M. Pfimlin, n'a pu convaincre le groupe des démocrates-chrétiens. Finalement, seuls les socialistes et les libéraux français, les conservateurs britanniques et les représentants danois ont refusé de s'associer à la position majoritaire.

La différence de chiffre — 300 millions d'ECU (soit 2 milliards de francs), — entre le conseil et le Parlement n'explique pas à elle seule la crise qui vient de s'ouvrir. Les Dix, excédés par les exigences de Strasbourg, en font maintenant une question de principe. A telle enseigne qu'il est pratiquement exclu qu'un conflit puisse être évité. Le comité budgétaire de la CEE, qui comprend les représentants des Dix, se réunira le 17 décembre pour apprécier la légalité du budget arrêté jeudi.

M. Pfimlin, malgré son opposition à l'enveloppe votée, peut difficilement — compte tenu des résultats du scrutin — refuser de signer le budget. Il pourrait laisser passer la fin de l'année, afin de trouver un compromis avec les Dix, mais il irait ainsi contre la volonté de la majorité des parlementaires.

En outre, la Communauté, alors qu'elle accueillera en juin prochain l'Espagne et le Portugal, n'aurait pas, ainsi, de budget, aussi longtemps qu'un accord ne serait pas conclu (2). De son côté, la Commission de Bruxelles n'a laissé aucun doute quant à sa volonté d'exécuter le budget tel qu'il a été voté par l'Assemblée.

MARCEL SCOTTO.

(1) Cela avait été le cas pour les premiers mois de 1981 : la France, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni avaient refusé d'effectuer leurs versements tels qu'ils ressortaient des dépenses votées par Strasbourg.

(2) Dans cette hypothèse, c'est le régime des *« douzièmes provisoires »* qui s'applique, c'est-à-dire que les dépenses sont effectuées au rythme mensuel de l'année précédente.

# PROCHE-ORIENT

## LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES SUR TABA

## « Nous nous comprenons mieux »

De notre correspondant

Jérusalem. – Les négociations israélo-égyptiennes sur l'enclave frontalière de Taba avancent à un rythme d'escargot. Une semaine après la réouverture des discussions au Caire, trois nouvelles journées d'entretiens *« francs et amicaux »* à Herzliya, au nord de Tel-Aviv, ont tout juste permis d'accomplir quelques modestes progrès. Mais aucune *« percée »* décisive n'est en vue.

Les spéculations sur l'imminence d'un accord étaient, une fois de plus, prématurées. A en croire M. David Kimche, chef adjoint de la délégation israélienne, le principal mérite de ce nouveau round de conversations est d'avoir permis aux deux parties de jouer cartes sur table. *« Désormais, nous nous comprenons mieux,* a souligné M. Kimche jeudi 12 décembre, *nous savons clairement ce qui nous sépare. »*

Les délégations ont repris à Herzliya l'examen du texte de compromis esquissé au Caire et visant à concilier les positions en présence. L'Egypte veut soumettre le différend à un arbitrage international au verdict contraignant, Israël préfère suivre la procédure de conciliation prévue par les accords de Camp David.

Les deux parties n'attachent pas la même importance à ces discussions. Pour Le Caire, le conflit de Taba, devenu une *« grande cause nationale »*, a valeur de test. C'est le goulet d'étranglement qui bloque toute tentative de normalisation diplomatique. Pour Jérusalem, la bisbille frontalière n'est qu'un des éléments, parmi d'autres, du contentieux bilatéral. *« Le dossier de Taba n'avancera que si nous progressons sur tout le reste »*, observait jeudi M. Kimche.

A Herzliya, les délégations avaient constitué deux équipes de travail. La première s'est attelée au litige frontalier, la seconde a examiné les autres dossiers en souffrance : le retour éventuel à Tel-Aviv de l'ambassadeur égyptien absent depuis plus de trois ans, le marasme des échanges touristiques et commerciaux, la recherche des corps de dix-neuf soldats israéliens portés disparus pendant la guerre du Kippour et des soixante-neuf membres de l'équipage du sous-marin *Dakar* disparu au large d'Alexandrie en 1969, le versement de compensations financières aux familles des sept touristes israéliens assassinés en octobre dans le Sinaï.

Aucune date n'a été fixée pour la reprise des pourparlers. Côté israélien, la question de Taba sera examinée la semaine prochaine par le cabinet restreint.

Les deux partenaires de la coalition continuent de s'opposer sur la manière de régler le différend : les travaillistes sont prêts à lâcher du lest en acceptant, sous certaines conditions, un arbitrage, tandis que le Likoud prône l'intransigeance. Le débat promet d'être chaud.

J.-P. LANGELLIER.








## Des personnalités palestiniennes des territoires occupés vont rencontrer M. Arafat à Amman

De notre correspondant

Jérusalem. – Une douzaine de personnalités palestiniennes des territoires occupés ont l'intention de rencontrer M. Yasser Arafat, le lundi *16 décembre, à Amman. Les* promoteurs de cette initiative souhaitent amener le chef de l'OLP à assouplir ses positions. Ils s'efforceront notamment de le convaincre de la nécessité pour la centrale palestinienne d'accepter expressément les résolutions *242 et 338 du Conseil de sécurité* impliquant la reconnaissance de l'Etat hébreu.

La délégation qui se rendra à Amman comprendra notamment MM. Mustapha Natché et Rachad Chawa, maires destitués de Hébron et de Gaza, MM. Basel et Saïd Kanaan, notables de Naplouse, et M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du journal de Jérusalem *El Fajr*. Ils retrouveront dans la capitale jordanienne M. Zafer Al Masri, nouveau maire de Naplouse, qui s'y trouve depuis quelques jours, et M. Faez Abou Rahme, avocat de Gaza, qui séjourne actuellement en Italie. MM. Siniora et Abou Rahme avaient été pressentis l'été dernier pour participer à des négociations avec les dirigeants américains dans le cadre d'une délégation jordano-palestinienne. Seul personnage de premier plan à ne pas faire le voyage d'Amman, M. Elias Freij, maire chrétien de Bethléem, s'est récusé en raison de la proximité des cérémonies de Noël.

Les derniers entretiens de ce genre avaient eu lieu en février 1984, lorsque trente et un représentants de Cisjordanie et de Gaza avaient rencontré à Amman M. Arafat et le roi *Hussein. Ce nouveau rendez-vous* a été pris à l'initiative des Palestiniens des territoires et à la suite des conversations que certains d'entre eux ont eues, la semaine dernière à Jérusalem, avec M. Richard Murphy, émissaire du président Reagan au Proche-Orient. *Nul ne doute que leur* suggestion ait reçu la bénédiction du souverain hachémite. Celui-ci attend, en effet, de M. Arafat qu'il accepte, avant la fin de l'année, les résolutions 242 et 338.

Les futurs interlocuteurs du chef de l'OLP sont favorables à la création d'un Etat palestinien au côté d'Israël. Certains d'entre eux ont reçu cette année, pour la première fois depuis longtemps, la permission de se rendre en Jordanie. Israël n'avait pas encore donné vendredi matin son feu vert à leur prochain voyage. En théorie, les résidents des territoires n'ont pas le droit d' *« avoir des contacts à l'étranger avec des éléments hostiles »* à l'Etat hébreu. Mais la majorité des notables n'ont besoin d'aucun permis spécial pour franchir les ponts du Jourdain. Ils se contentent de signaler leurs déplacements à l'administration militaire.

J.-P. L.

● *Suspension de la grève de la faim des prisonniers Palestiniens.* – Environ un millier de détenus dans les territoires occupés ont suspendu, jeudi soir 12 décembre, et jusqu'à dimanche matin, leur grève de la faim, à l'issue de négociations entre le directeur de l'administration pénitentiaire israélienne, M. Rapny Suissa, et leurs défenseurs, a déclaré à l'AFP l'avocat palestinien Ali Gozlan. En attendant le résultat de nouvelles négociations, l'administration pénitentiaire restituera aux détenus leurs effets personnels confisqués : livres et transistors. – *(AFP)*.

● *L'ONU préconise la convocation d'une conférence internationale de paix.* – L'Assemblée générale de l'ONU a préconisé à nouveau le jeudi 12 décembre la convocation d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient et a appelé les Etats-Unis et Israël à reconsidérer leur position à ce sujet. Trois pays seulement, les Etats-Unis, Israël et le Canada, se sont prononcés contre cette résolution, qui a été adoptée par 107 voix contre 3 et 41 abstentions. Ce résultat est toutefois décevant pour les partisans de cette conférence, car il constitue un *net recul par rapport au vote de* l'Assemblée l'an dernier sur le même sujet (121 voix pour, 3 contre – Etats-Unis, Israël, Canada – et 23 abstentions). – *(AFP)*.

## Liban

## Les chrétiens réaffirment leur spécificité et leurs droits

De notre correspondant

Beyrouth. – Beyrouth-Ouest et les régions dites *« nationales »* (musulmanes) ont été en grève le jeudi 12 décembre. Beyrouth-Est et les régions dites « libérées » (chrétiennes) ont, bien entendu, ignoré ce mouvement. Le doublement du prix des carburants a provoqué la colère des « nationaux ». Il affecte aussi leurs concitoyens « libres ». Il est vrai que, désormais, au Liban, *« quand l'Ouest dit noir, l'Est dit blanc et* vice versa ».

Malgré la persistance depuis deux mois d'une pause dans les hostilités intersecteurs, malgré l'entrée en application d'un plan de sécurité à Beyrouth-Ouest, après la féroce bataille entre PSP (druzes) et Amal (chiites) de la dernière semaine de novembre, nul ne croit que la paix soit en vue. A Beyrouth-Ouest même, le plan de sécurité censé pacifier le secteur et qualifié « plan de la dernière chance » ne vaut que par la bonne volonté des deux milices belligérantes, dont les hommes sont associés au maintien de l'ordre. Le « ras-le-bol de la population » joue en sa faveur, outre le fait qu'il a été conçu et mis sur pied par la *« légalité de l'Ouest »*. Les dirigeants et les officiers musulmans assurent l'ordre dans leur secteur. Trois officiers issus des trois communautés musulmanes, dont le chef d'état-major de l'armée, doivent le faire régner dans la rue sans que le commandement de l'armée, encore moins le conseil des ministres, aient été, même formellement, consultés. Cela apparaît tout naturel. Au demeurant, sur ce plan, le secteur chrétien a pris les devants depuis longtemps, agissant en matière de sécurité en toute autonomie et détenant, de surcroît, l'essentiel de l'équipement de l'armée nationale.

### « A bon entendeur, salut ! »

Elément inquiétant, les rapts de chrétiens à l'Ouest, après une accalmie, ont repris. Ceux d'un médecin de l'hôpital de l'Université américaine et du neveu d'un député ont fait grand bruit et entraîné une manifestation en blouses blanches du personnel de l'établissement. Les deux hommes ont été relâchés. Toutefois, les trente mille à quarante mille chrétiens demeurant à Beyrouth-Ouest, dont le nombre s'amenuise lentement, sont de plus en plus inquiets. La bourgeoisie sunnite, elle aussi excédée des conditions de vie dans son secteur de la capitale, a tendance à passer en secteur chrétiens quand elle n'a pas les moyens de se rendre en Europe.

Une déclaration très ferme du patriarche grec orthodoxe, Mgr Hezim, en même temps qu'elle mettait un baume sur le cœur des chrétiens qui se croyaient à la veille d'une réduction drastique de leurs pouvoirs dans le cadre de l'accord tripartite conclu à Damas, a montré que le clivage intercommunautaire est encore dans sa phase ascendante. *« Le monde arabe,* a notamment dit le prélat, *n'est pas une région musulmane. La région était au départ entièrement chrétienne, ce sont les musulmans qui sont nos hôtes, à nous chrétiens. Dieu nous a placés ici pour y demeurer. Nous y sommes déterminés, fût-ce de force. A bon entendeur, salut ! (...) Peut-on nier que le mouvement Amal est chiite ? Peut-on nier que le Parti socialiste progressiste est à majorité druze et que les Forces libanaises sont à majorité maronite ? Pourquoi faut-il avoir peur du confessionnalisme ? Pourquoi ne pas regarder la réalité en face ? »*

La prise de position du prélat a paru d'autant plus significative qu'il est grec orthodoxe, donc appartenant à une communauté traditionnellement modérée, et surtout que le siège du patriarcat est à Damas, où il entretient les meilleurs rapports avec le pouvoir. Après avoir été très précaire, la position politique des chrétiens s'est récemment améliorée en raison du conflit armé qui a opposé leurs ennemis et les a affaiblis.

LUCIEN GEORGE.

## APRÈS LA VISITE DE M. DUMAS EN ISRAËL

## L'OLP dénonce un « net recul » dans l'attitude française à son égard

De notre correspondant

Tunis. – Les Palestiniens de Tunisie sont sortis, le jeudi 12 décembre, de la réserve dans laquelle ils se cantonnent depuis l'affaire du détournement de l'*Achille-Lauro* pour exprimer leur déception et leur irritation à la suite des déclarations faites mardi à Jérusalem par M. Roland Dumas, affirmant que l'OLP est *« une organisation combattante non représentative de l'ensemble du peuple palestinien »*.

Selon le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahmane, ces propos constituent *« un net recul par rapport aux précédentes prises de position de la France sur des pourparlers de paix au Proche-Orient ». « Sans la reconnaissance de l'OLP en tant que seul et légitime représentant du peuple palestinien, il ne peut y avoir de paix au Proche-Orient,* a ajouté M. Abderrahmane. *Nous espérons que les gouvernements européens ne céderont pas devant les pressions américaines pour les amener à interrompre leurs relations avec l'OLP, et nous espérons aussi que la CEE poursuivra un rôle positif pour parvenir à une paix juste et durable au Proche-Orient. »*

Dans l'entourage de M. Arafat, on considère que la précision apportée par la suite par le ministre des relations extérieures selon laquelle *« l'OLP, le moment venu, doit pouvoir dire son mot dans la négociation au nom du peuple palestinien »* ne lève pas l'ambiguïté de sa première déclaration.

M. D.

**[Quoi qu'en dise M. Abderrahmane, la position exprimée par M. Dumas est conforme à celle traditionnellement défendue par la France, qui n'a jamais considéré la centrale palestinienne comme *« le seul représentant du peuple palestinien »*, tout en estimant que l'OLP devait être associée aux négociations de paix. La France estime d'ailleurs qu'il ne lui appartient pas de désigner le ou les représentants du peuple palestinien. C'est dans une conférence de presse, au terme de sa visite en Israël, que M. Dumas avait évoqué l'OLP comme *« organisation combattante non représentative de l'ensemble du peuple palestinien »*. Telle quelle, la formule a pu laisser penser que Paris prenait ses distances à l'égard de l'OLP ; ce qui a amené le ministre, un peu plus tard, à la compléter en indiquant que l'OLP devait être associée à la négociation.]**

# A TRAVERS LE MONDE

### URSS

## Sakharov au bout du fil

Newton (Massachusetts). – Mme Elena Bonner, l'épouse d'Andrei Sakharov, a pu s'entretenir le jeudi 12 décembre, pendant une dizaine de minutes, au téléphone avec son mari, depuis Newton (Massachusetts). *Mme Bonner, qui vient de subir une opération chirurgicale bénigne*, a ainsi pu annoncer à son mari qu'elle avait été reçue par le pape et le premier ministre italien. Elle a également tenté de l'informer qu'elle avait pu voir des films tournés à leur insu, datant de 1984 et 1985. Selon la belle-fille de l'académicien, Mme Tatiana Yankélévitch, la conversation a été rendue inaudible par des interférences.

Il a été également question d'Andrei Sakharov à Stockholm, où, pour la première fois depuis qu'il a reçu le prix Nobel de la paix, le professeur Evgueni Tchazov a donné son point de vue sur le célèbre dissident soviétique. *« Je ne peux pas être d'accord avec lui,* a-t-il dit, *car dans une lettre adressée à un scientifique américain il s'est déclaré en faveur du missile américain MX. »* – *(AFP.)*

### CHILI

## Grève de la faim de prisonniers politiques

Santiago-du-Chili. – Huit détenus ont entamé, le mardi 10 décembre, une grève de la faim et de la soif au pénitencier de la capitale pour obtenir que leur soit reconnu le statut de prisonniers politiques. Soixante-dix détenus de la prison publique *(carcel publica)* et plusieurs prisonnières de la prison des femmes de San-Miguel, dans les environs de Santiago, se sont joints au mouvement. Les prisonniers s'insurgent contre les traitements qui leur sont infligés, évoquant les incidents qui se sont produits ces derniers mois dans les prisons de Santiago et de Valparaiso, où un dirigeant du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire interdit) et un étudiant ont trouvé la mort. Les prisonniers politiques (trois cent vingt-cinq recensés) avaient annoncé, lors d'une visite d'une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme (*le Monde* du 6 décembre), leur intention de mener *« une action dure »* pour tenter de mettre fin aux tortures diverses dont ils sont l'objet.

Le ministre de l'intérieur a d'autre part accepté, pour la première fois, de rencontrer des signataires de l'Accord national *pour un retour* à la démocratie ratifié par onze mouvements d'opposition au régime du général Pinochet – sans toutefois fixer une date. – *(AFP, Reuter.)*

### ITALIE

## Nouvelles manifestations de lycéens à Naples et à Milan

Milan. – Une nouvelle manifestation de lycéens a eu lieu dans la capitale lombarde, le jeudi 12 décembre. Elle a regroupé environ trente mille participants : blue-jeans, blouson et foulard palestinien de rigueur. Les banderoles sont vaguement corporatistes : chacun dénonce les mauvaises conditions d'études dans sa branche. Les slogans s'en prennent à la *« financiaria »*, c'est-à-dire au projet de budget 1986 – et ce, bien que le gouvernement ait fait marche arrière sur son projet d'augmentation des droits d'inscription qui avait mis le feu aux poudres. On conspue *« la Falcucci »*, Mme le ministre de l'éducation, dont l'autosatisfaction a provoqué l'irritation jusque dans les rangs de ses amis démocrates-chrétiens. Elle devait venir, ce vendredi 13 décembre, inaugurer l'année universitaire à Milan, mais, vu l'ambiance, elle y a renoncé.

Trois jours plus tôt, à Naples, de jeunes chômeurs s'étaient mêlés aux écoliers, et la manifestation avait rassemblé plus de cent mille personnes, à la surprise des syndicats et de la presse. – *(Corresp.)*

### ESPAGNE

## Lourdes peines de prison pour deux membres du GAL

Madrid. – Pour la première fois, deux membres du GAL, le mystérieux Groupe antiterroriste de libération qui a assassiné plusieurs sympathisants de l'ETA en territoire français, ont été reconnus coupables par la justice espagnole. L'Audiencia nacional de Madrid, la juridiction chargée des délits de terrorisme, a condamné le jeudi 12 décembre MM. Daniel Fernandez et Mariano Moraleda, respectivement à vingt-neuf ans et dix mois et vingt-neuf ans et quatre mois de prison. Un troisième accusé, l'industriel Victor Manuel Navascues, que le procureur considérait comme le « cerveau » de l'opération a, en revanche, été acquitté faute de preuves.

La sentence affirme que MM. Fernandez et Moraleda *« sont intervenus matériellement, volontairement et directement »* dans l'assassinat du citoyen français Jean-Pierre Leiva, en mars 1984, à Hendaye, non loin de la frontière espagnole. Les deux hommes avaient l'intention d'exécuter un membre de l'ETA appelé Ugarte. J.-P. Leiva aurait donc été assassiné par erreur.

*M. Moraleda avait été arrêté quelques heures à peine après le* crime. M. Fernandez ne fut appréhendé que plus tard, et la police trouva sur lui le pistolet utilisé pour l'attentat. – *(Corresp.)*

# EUROPE

## Yougoslavie

### LE SYSTÈME AUTOGESTIONNAIRE A L'ÉPREUVE

# La confusion menace la «stabilité intérieure»

**De notre correspondant**

Belgrade. – *Le système autogestionnaire yougoslave traverse les moments les plus difficiles depuis sa mise en œuvre en 1950.* Les dernières réunions de l'Assemblée nationale confirment l'existence de désaccords multiples et d'autant plus difficiles à surmonter que chacun ne jure que par l'autogestion, mais pour prouver le bien-fondé de positions diamétralement opposées.

Comme la confusion s'accentue et menace, de l'aveu officiel, *« la stabilité intérieure et les positions internationales du pays »*, la direction collégiale de l'État a pris une initiative spectaculaire. Elle s'est réunie avec les membres du gouvernement fédéral pour tirer les conclusions qui s'imposent. Son président, M. Vlajkovic, a défini quelques-unes des principales causes du mal yougoslave : inflation galopante (elle sera de 70 % à la fin de l'année, soit sept fois supérieure aux prévisions), non-respect, de la part des entreprises, des lois de l'économie de marché, chute du niveau de vie des citoyens (25 % au cours des trois dernières années).

Les responsables d'un *tel état de choses* : *« Le gouvernement fédéral et les autres facteurs socio-politiques »*, expression qui sous-entend, dans le système yougoslave, les Républiques et régions autonomes et leurs directions, sans exclure pour autant la présidence elle-même.

Celle-ci exige une *« mobilisation »* de toutes les forces socialistes en vue de l'adoption, avant la fin de l'année, d'une série de mesures devant être appliquées à partir du 1^er janvier prochain. Notamment les plans de 1986 et 1986-1990, actuellement soumis au Parlement. Elle invite en outre le gouvernement à agir avec *« efficacité »* jusqu'à l'expiration de son mandat dans six mois et à recourir, si nécessaire, aux *« mesures administratives »*.

Le chef du gouvernement, M^me Planinc, a admis que certaines mesures ont été prises avec retard, mais a souligné que son gouvernement a dû affronter constamment une société *« non unie »*, marquée par la *« confusion »*, et une Assemblée nationale dominée par des *« contradictions sur des questions importantes »*.

Faisant allusion au conflit dans les sphères politiques, *elle s'est écriée* : *« De quel droit attendons-nous que tout soit fait par le seul gouvernement fédéral, dont les compétences sont limitées et bien au-dessous des exigences qui lui sont adressées ? »* M^me Planinc est d'accord avec la présidence sur les mesures d'urgence à prendre, notamment pour combattre l'inflation, et a cité à ce propos un *« camarade éminemment révolutionnaire »*, dont elle n'a pas révélé le nom, selon lequel *« l'inflation est le châtiment de Dieu pour le comportement irrationnel de la société »*.

Les interprétations contradictoires de l'autogestion ne sont pas les seules à paralyser l'État. Il y a également celles, peut-être plus graves encore, découlant de lectures différentes de la Constitution de 1974. Document d'une dizaine de milliers de mots, celle-ci était conçue pour éliminer le «centralisme», auquel étaient attribués tous les malheurs de la Yougoslavie. Pour cette raison, elle a dépossédé l'État fédéral de la plupart de ses compétences de politique intérieure, surtout économiques.

En 1976, cependant, ses initiateurs ont tenté de recentraliser l'État sur une base idéologique par une *« loi sur le travail associé »*, deux fois plus volumineuse que la Constitution, qui a mis en place un immense et complexe mécanisme autogestionnaire, dans lequel le commun des mortels se retrouve avec peine.

### Bureaucratie et consensus

Les résultats de ces réformes furent inattendus : chacun s'organisa pour son propre compte, se mit à produire, vendre et acheter sans aucune coordination. L'unité du marché national en fut brisée et la libre circulation des biens et du capital social interrompue. Les Républiques et régions promulguèrent une lourde législation, elle aussi non coordonnée, accroissant la confusion existant dans l'économie. *« Le citoyen est soumis aujourd'hui*, déclare M. Petar Radulovic, docteur en droit et conseiller général à l'Assemblée nationale, *à huit millions de lois et autres prescriptions légales ; certaines de ces lois sont incompréhensibles, d'autres inapplicables, d'autres encore contradictoires. La Yougoslavie est divisée en huit systèmes juridiques, et son organisation est la plus irrationnelle des États modernes. La bureaucratie y fleurit, et le manque de responsabilité individuelle a porté au pouvoir des dirigeants jouissant de grands privilèges, qui se considèrent comme infaillibles et irremplaçables. »*

La Constitution a introduit le consensus comme forme de règlement de certaines questions d'importance fédérale. Au fil des années, ce consensus a été étendu à l'ensemble des rapports intérieurs et a donné naissance au droit de veto. Si une partie, qu'elle soit le gouvernement ou une association de football d'une République, estime ses intérêts lésés et se prononce contre un projet, toute solution est bloquée. Alors, on a recours à la procédure dite d'« harmonisation », dans des comités et commissions, qui peut durer des semaines, voire des mois.

En attendant, la situation se dégrade ; l'autarcie des Républiques et des régions se renforce, faisant de leurs frontières administratives, autrefois fixées sans consultation préalable de la population – quelquefois par un simple coup de téléphone entre deux dirigeants, – de véritables frontières d'État.

Quelles seront les conséquences de l'intervention de la présidence de l'État ? Des rumeurs laissent entendre qu'elle pourra recourir aux « mesures provisoires », conformément à l'article 301 de la Constitution, qui l'autorise à imposer dans les moments critiques le règlement de certains problèmes selon la volonté du gouvernement. Le fera-t-elle et le pourra-t-elle ? Ses décisions doivent reposer, elles aussi, sur un consensus.

PAUL YANKOVITCH.

## Espagne

# Un Basque arrêté par la garde civile a disparu depuis deux semaines

**De notre correspondant**

Madrid. – Où est passé Miguel Zabaltza ? Le sort de ce Basque de trente-deux ans, mystérieusement disparu il y a plus de deux semaines, alors qu'il se trouvait entre les mains de la garde civile, et menace de devenir une affaire des plus embarrassantes pour le ministre socialiste de l'intérieur, M. Barrionuevo, souvent accusé de ne pas avoir mis fin aux mauvais traitements dans les commissariats.

C'est dans la nuit du 26 novembre que Miguel Zabaltza avait été arrêté à son domicile de Saint-Sébastien par la garde civile, qui le soupçonnait de collaborer avec l'ETA militaire. Depuis, on ne l'a plus revu. Suivant la version officielle, il aurait, durant son interrogatoire, révélé l'existence d'une cache d'armes près du village d'Endarlaza, en Navarre, à proximité de la frontière française. Quatre gardes civils l'auraient alors accompagné sur les lieux, de nuit. Selon leur témoignage, après que le groupe eut pénétré dans un tunnel, Zabaltza, malgré ses menottes, s'est engouffré dans un étroit boyau et a disparu. Ce passage donne sur une pente presque à pic surplombant la rivière Bidassoa.

Certains de ses proches, arrêtés en même temps que lui et remis ensuite en liberté, ont affirmé à la presse que Miguel Zabaltza avait été torturé au commissariat de Saint-Sébastien. Le juge de Saint-Sébastien chargé de l'enquête s'est étonné qu'une personne menottes aux mains et escortée par quatre gardes civils ait pu s'enfuir aussi facilement.

Le président du gouvernement autonome, M. Ardanza, l'évêque de Saint-Sébastien, Mgr Setien, ont exprimé leur préoccupation quant au sort du disparu. Les députés, MM. Bandres, de la formation de gauche Euskadiko Ezquerra, et Vizcaya, du Parti nationaliste basque, ont annoncé la présentation d'une interpellation parlementaire au ministre de l'intérieur. Déjà, on entend évoquer le « cas Arregui », cet activiste de l'ETA militaire mort sous la torture, en février 1981 à Madrid, après avoir été arrêté par les forces de l'ordre.

T. M.

## URSS

# Le témoignage de Mikoyan sur Staline à la veille de la guerre

Moscou (AFP). – Joseph Staline est rendu directement responsable de l'effet de surprise *de l'attaque allemande contre* l'URSS en juin 1941, dans un extrait des Mémoires d'Anastase Mikoyan publié par la revue de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences d'URSS.

Mort en 1978, Mikoyan avait été l'un des plus proches collaborateurs du généralissime, qu'il critiquera néanmoins dans un discours prononcé au vingtième congrès du PCUS, en 1956.

*Dans son numéro de décembre*, la revue bimestrielle *Novaya i Noveïchaya Istoria* (Histoire nouvelle et récente) publie une douzaine de pages de souvenirs d'Anastase Mikoyan dépeignant la situation au Kremlin à la veille *de l'attaque allemande et les* hésitations de Staline à mettre ses troupes en alerte.

Si l'URSS s'est laissée surprendre par l'offensive allemande du 22 juin 1941, c'est parce que Staline *« ne croyait pas »* à l'imminence d'une attaque, malgré les mises en garde répétées de son entourage, explique-t-il.

Dès le printemps 1941, *« de nombreux signes indiquaient que l'Allemagne hitlérienne s'apprêtait à nous attaquer »*, écrit Mikoyan, et *« l'énorme concentration de troupes hitlériennes aux frontières occidentales de l'URSS rendait urgente la mise en état d'alerte de nos forces frontalières »*.

Mais *« Staline ne donnait pas son accord, considérant que de telles mesures pouvaient servir de prétexte à une attaque* [allemande] *(...). Staline avait la ferme conviction que, au cours des prochains mois, Hitler ne se déciderait pas à faire la guerre sur deux fronts sans avoir réglé son compte à l'Angleterre ou avoir conclu avec elle un traité de paix »*.

Le 20 juin, les dirigeants de Riga, en Lettonie, informaient Mikoyan, alors responsable de la flotte soviétique, du départ imminent et précipité de vingt-cinq navires allemands qui mouillaient dans ce port. Mikoyan se rendit chez Staline pour lui demander de donner l'ordre de *« retenir les navires allemands »*. *« Staline répondit que si nous les retenions, cela donnerait prétexte à Hitler pour déclencher la guerre. »*

Le 21 juin, le Politburo est réuni chez Staline, au Kremlin. On lui fait part d'une information fournie par un officier allemand qui s'est réfugié en URSS, selon laquelle les troupes allemandes *ont reçu l'ordre de « franchir la frontière soviétique le 22 au matin »*. Staline se demande s'il ne s'agit pas d'une *« provocation »*, mais accepte finalement d'adresser à l'armée rouge une « directive » pour la mettre en garde contre *« la possibilité d'une attaque allemande le 22 ou le 23 juin »*.

Le Politburo se sépare à 3 heures du matin. Une heure plus tard, Mikoyan est réveillé : c'est la guerre. Riga et une dizaine d'autres villes ont déjà été bombardées.

*L'auteur rappelle que les « erreurs d'évaluation »* de Staline ont notamment été dénoncées en 1967 par le comité central du PCUS, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

## Grèce

# JUGE OU FRANC-MAÇON IL FAUDRA DÉSORMAIS CHOISIR

*(Correspondance.)*

Athènes. – Un certain nombre de juges grecs (cent vingt selon des estimations officieuses) auront bientôt à choisir entre leur fonction et leur appartenance... à des loges maçonniques. *C'est ce qui est prévu* dans l'article 22 du code sur le statut de la fonction judiciaire présenté, mercredi 11 décembre, au Parlement hellénique et qui interdit aux juges *« l'appartenance ou la participation à des institutions, unions ou organisations ayant des activités ou des buts secrets ou imposant à leurs membres le devoir du secret »*. Le ministre de la justice a précisé dans son rapport au Parlement que cette disposition vise « exclusivement » les loges maçonniques.

*Ainsi aboutit, et avec succès,* une campagne menée depuis quelques années contre les francs-maçons, accusés de toutes sortes de visées ténébreuses, de *« connivence avec le sionisme »*, de complicités *secrètes dans l'administration* et ailleurs. Les instigateurs de cette campagne, qui s'est surtout déroulée dans la presse, sont assez difficiles à situer sur l'échiquier politique. On y a souvent distingué des ténors d'un *populisme largement répandu* dans la classe politique, certains milieux ecclésiastiques militants, des journalistes en quête de sujets « vendeurs ».

### Des sommets de véhémence

La lutte contre l'influence des *loges, qui est somme toute discrète et peu politisée, avait atteint des sommets de véhémence* il y a quelques années, lorsque des journaux avaient publié de longues listes de personnes « accusées » d'appartenir à telle ou telle organisation maçonnique. Elle n'a pas évité le ridicule l'année passée, par exemple, quand on a essayé de démontrer que les motifs décoratifs des nouveaux billets de banque étaient inspirés de « thèmes maçonniques » et qu'il s'agissait de « propagande ».

*Aucun mouvement politique* ou social ne s'est opposé ouvertement à ce genre de campagne. Cependant, certains commentateurs ont malicieusement rappelé que bon nombre des « conspirateurs », qui ont organisé la révolution de 1821 pour l'indépendance de la Grèce, étaient des francs-maçons notoires !

*(Intérim.)*

# AFRIQUE

## Soudan

## Les élections générales se tiendront comme prévu avant avril 1986

### nous déclare le premier ministre

De passage à Paris, où il préside la délégation ministérielle soudanaise au douzième sommet franco-africain, M. Dafaallah Djazouli, chef du gouvernement de Khartoum, nous a déclaré que les élections générales se tiendront comme prévu avant avril 1986, malgré l'état d'insécurité qui règne dans le sud du pays. *« La consultation se déroulera normalement sur la majeure partie du territoire national. Ce qui se passe au Sud ne doit en aucune manière entraver la progression de la démocratie au Soudan. »*

M. Djazouli minimise l'importance de la dissidence dans le sud du pays, affirmant qu'aucune ville importante ou localité notable n'échappe au contrôle des forces gouvernementales. Il admet que les forces du colonel John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) sont toujours actives, profitant de la *« configuration géographique du Sud, qui se prête à la guérilla »*. *« En tout cas,* poursuit-il, *il existe de nombreuses indications qui montrent que nous sommes engagés dans la bonne direction vers une solution pacifique. »*

C'est ainsi que, selon M. Djazouli, le colonel Garang a accepté à la suite d'un échange de lettres de participer à une conférence nationale de réconciliation avec le gouvernement central, sans toutefois répondre à la proposition de tenir cette réunion au début de janvier. *« Pour notre part,* dit le premier ministre *nous n'avons pas fixé de préconditions à cette réunion : tout peut être discuté, sauf l'unité du pays, que nul d'ailleurs ne met en cause ».* Il laisse entendre que le colonel Garang a formulé plusieurs réserves concernant le conseil militaire provisoire qui dirige le pays et la charia (loi islamique) qu'il souhaite voir abrogée avant le début des négociations.

M. Djazouli estime que la charia constitue un problème fort controversé au Soudan. Certains, assure-t-il, sont pour son abrogation pure et simple, d'autres suggèrent qu'elle soit amendée ou ratifiée avec quelques réserves. *« De toute manière, il n'est pas question de l'appliquer telle qu'elle était sous le régime de Nemeiry, c'est-à-dire en violation des principes mêmes de l'islam. Ce que l'ancien chef de l'Etat voulait n'avait rien à voir avec l'application de la loi islamique. »*

### « On ne meurt plus de faim »

Evoquant les relations de son pays avec la Libye, le premier ministre dément que Khartoum ait conclu avec Tripoli un pacte militaire. *« Nous avons tout simplement demandé à la Libye de nous fournir des armes légères et des moyens pour assurer l'entraînement de notre armée. Le Soudan est un Etat souverain et en conséquence est libre de choisir ses relations internationales. Mais nous ne nous sommes pas débarrassés d'un maître pour tomber sous le joug d'un autre. »*

M. Djazouli, tout en se refusant à « polémiquer » avec les Etats-Unis, ne *« comprend pas »* pourquoi Washington a déconseillé à ses ressortissants de séjourner au Soudan, la sécurité n'y régnant pas. *« S'ils se réfèrent à une sécurité absolue, nous l'admettons volontiers. Mais où donc cette sécurité existe-t-elle ? Pas même aux Etats-Unis ! »* M. Djazouli indique qu'au cours de son séjour aux Etats-Unis, en octobre dernier, il a demandé aux responsables américains d'intervenir auprès du Fonds monétaire international pour que celui-ci facilite l'octroi de nouveaux crédits au Soudan : *« Ils nous ont écoutés avec intérêt et sympathie, et nous comptons toujours sur le soutien de Washington. »*

Evoquant ensuite les relations de son pays avec l'Ethiopie, M. Djazouli souligne que, contrairement aux Libyens, qui ont totalement interrompu leur aide aux forces du colonel Garang, les Ethiopiens ont mis à la disposition des rebelles leur radio et leurs camps d'entraînement et leur fournissent armes et munitions, alors que, pour sa part, le Soudan n'aide pas les Erythréens et les Tigréens *« en tant que combattants »*, mais leur accorde seulement asile *« en tant que réfugiés »*, et uniquement par souci humanitaire. *« Nous serions tout heureux, si ces réfugiés regagnaient l'Ethiopie. Un million de réfugiés constitue un lourd fardeau pour un pays qui comme le nôtre fait face à de nombreuses difficultés politiques et économiques. »*

M. Djazouli indique que la dernière récolte a été bonne à la suite des mesures prises par le gouvernement et des pluies abondantes sur certaines parties du pays. Mais *« il existe des régions où elle a été très mauvaise. C'est pourquoi nous avons demandé une aide internationale pour permettre à ces régions démunies de tout d'acheter le blé nécessaire pour la survie de leurs habitants ». « En tout cas,* conclut-il, *il y a un net progrès en ce qui concerne la famine. On ne meurt plus de faim au Soudan. »*

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

### Les conditions du colonel Garang

Dans une déclaration au *Monde*, M. Akec Khoc, représentant à Paris du Mouvement populaire de libération du Soudan, présidé par le colonel John Garang a indiqué les conditions posées par son organisation à une éventuelle conférence nationale de réconciliation avec le gouvernement central :

*« Une telle réunion ne pourra se tenir que si le climat de confiance est restauré dans le pays. Il faudra pour cela d'abord que le gouvernement annule sans aucune réserve la charia, qui nous a été imposée par le président Nemeiry, ainsi que tous les engagements internationaux incompatibles avec la souveraineté du peuple soudanais, c'est-à-dire notamment les accords de défense et d'intégration conclus par l'ancien régime avec l'Egypte et le pacte militaire récemment signé avec la Libye. En outre, l'ordre du jour de la conférence doit indiquer clairement qu'elle se tient dans le but de trouver une solution aux problèmes du Soudan pris dans son ensemble et non pas seulement du Sud. Enfin, il faudra que la sécurité des délégués soit pleinement garantie. »*

M. Akec Khoc met en doute la capacité du gouvernement actuel d'organiser des élections vraiment libres : *« Les élections générales devraient constituer la dernière phase – et non la première – du processus de démocratisation qui sera amorcé avec la tenue de la conférence de réconciliation. Celle-ci aura pour tâche principale de former un nouveau gouvernement démocratique et représentatif de toutes les forces du pays. Ce n'est alors que des élections vraiment libres pourront être organisées dans le pays. »*

## Algérie

## Le procès des membres de la Ligue des droits de l'homme s'ouvrira dimanche à Médéa

De notre correspondant

Alger. – Le procès des membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) et des comités de fils de *chouhadas* (martyrs de la guerre d'indépendance) détenus à la prison de Berrouaghia (à une centaine de kilomètres au sud d'Alger) débutera dimanche 15 décembre. Inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, ils comparaîtront à Médéa, où siège la Cour de sûreté de l'Etat.

Les premières arrestations remontent au 5 juillet, jour de la fête nationale. Des fils de *chouhadas* sont appréhendés alors qu'ils s'apprêtent à déposer des gerbes de fleurs sur des monuments aux morts, en marge des cérémonies officielles. Quelques jours plus tard, Mᵉ Abdennour Ali Yahia, qui a remis, le 30 juin, en tant que président de la LADH, les statuts de la Ligue au ministère de l'intérieur afin d'obtenir l'agrément légal, adresse un télégramme au président de la République s'inquiétant du sort des personnes arrêtées.

Le 9 juillet, il est interpellé à son tour à la sortie de son cabinet, gardé à vue, puis incarcéré à la prison de Berrouaghia, où il séjourne depuis à l'infirmerie en raison de son état diabétique. Des arrestations en série interviennent tout au long de l'été, frappant surtout les membres du comité directeur de la LADH, et plus particulièrement ceux qui servent de porte-parole, ou tout au moins de relais avec la presse internationale.

Il faut attendre le 28 septembre pour que le ministre de la justice évoque officiellement cette affaire devant les présidents de cours. *« Les accusations dont sont l'objet les personnes arrêtées sont claires et précises puisqu'elles concernent ceux qui ont contrevenu à la loi et outrepassé leur droit en tentant de constituer des associations »*, déclare M. Boualem Baki. *« Ils ont exercé leurs activités au nom d'associations illégales et non reconnues, rédigeant des tracts appelant à la division et semant le trouble, portant atteinte à la sécurité générale. Tous ces actes,* ajoute le ministre, *quels que soient leurs auteurs, portent atteinte à la sécurité de l'Etat. »*

Prononcée alors que l'instruction est encore en cours, cette allocution est intervenue après que M. Boualem Baki eut reçu un observateur d'Amnesty International et Mᵐᵉ Jean-Noël Senghor, envoyée spéciale de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui a donné, le 2 novembre dernier, un avis favorable à l'affiliation de la LADH. La presse algérienne revient à la charge au début du mois d'octobre (*le Monde* du 8 octobre) prenant à partie la FIDH et réaffirmant les propos de M. Baki sur la transparence de la justice, qui est *« comparable à une maison de verre »*.

Plus récemment, et avec quelques détours, le président de la République, M. Chadli Bendjedid, dans son discours de clôture des travaux du quinzième comité central, a rappelé au souvenir de l'opinion ces *« éléments aux mentalités rétrogrades »* qui font écho *« à certaines forces de l'étranger »* (*le Monde* du 30 novembre), accréditant ainsi la thèse de la collusion entre les « berbéristes », auxquels les inculpés sont assimilés, et l'opposition en exil.

Il faut dire que si le pouvoir est irrité par les « berbéristes », il est gêné par cette Ligue des droits de l'homme et même, d'après des sources dignes de foi, partagé sur les décisions à prendre quant à son propos. Il est, en effet, difficile de prôner la *défense* des droits de l'homme à l'extérieur de ses frontières et de traduire en même temps devant la Cour de sûreté de l'Etat ceux qui plaident cette cause sur le territoire national.

En Algérie, toutes les associations sont créées et fonctionnent à travers le Parti. En se singularisant, Mᵉ Ali Yahia et la LADH se mettaient dans le collimateur des autorités, qui, dans la logique du système, ne peuvent accepter la création de telles associations sans y voir une attaque contre la citadelle du FLN.

La personnalité même de certains des inculpés pose également problème. Nordine Aït Hamouda, qui appartient à la fois au comité des fils de *chouhadas* et à la LADH, est le fils du colonel Amirouche, héros de la guerre d'indépendance. Mᵉ Ali Yahia a un passé de militant et de nationaliste incontestable. Cet ancien instituteur de soixante-cinq ans est l'un des maîtres fondateurs de l'Union générale des travailleurs algérien, dont il a été secrétaire général.

### Les incidents de Berrouaghia

Est-ce cet embarras sensible qui est à l'origine des incidents pour le moins troubles survenus le 21 novembre dans l'enceinte de la prison de Berrouaghia ? Trois détenus y auraient été brutalisés par les gardiens. Cette information diffusée de Paris a fait l'objet d'un communiqué du ministère algérien de la justice, représenté le 26 novembre par l'agence officielle Algérie Presse Service, non repris par la presse nationale, dans lequel le ministère *« dément de la manière la plus catégorique les allégations contenues dans une dépêche de l'Agence France Presse au sujet de prétendus sévices dont auraient fait l'objet les détenus inculpés pour atteinte à la sûreté de l'Etat ».* Le ministère de la justice, ajoute le communiqué *« qualifie les assertions avancées de non fondées et totalement affabulatrices ».*

Toujours est-il que, dans une déclaration détaillée datée du 28 novembre et signée par vingt d'entre eux, les détenus de Berrouaghia comme Aït Hamouda, Mokrane, Aït Larbi et Ali Fewzi déclarent avoir été victimes de sévices constatés le 23 novembre par le médecin de la prison et le 26 par un autre médecin, requis par le parquet.

Malgré le démenti du ministère de la justice, M. Sahroui, procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, Mᵉ Djoudi, bâtonnier de Blida, Mᵉ Kassoul, avocat au barreau de la même ville, et Mᵉ Zahouane, avocat de la défense, se sont rendus sur place pour tenter de dénouer une situation tendue. Les prisonniers, craignant pour leur sécurité, étaient retranchés et barricadés dans une cellule. Mᵉ Zahouane nous a déclaré avoir transmis un rapport sur cette visite et les conclusions qu'il en tirait au bâtonnier d'Alger, Mᵉ Belloula.

D'autre part, des proches des familles des détenus nous ont affirmé que *« le procès du 15 sera suivi le 19 par celui des « benbellistes », dont certains sont emprisonnés depuis 1983 ».* Une chose est certaine, la Cour de sûreté de l'Etat ne chômera pas avant le congrès du Parti, fixé au 24 décembre. La proximité de ces dates incite à penser que les verdicts qui seront prononcés auront une valeur politique.

S'agit-il d'évacuer le problème pour éviter que les congressistes aient à aborder un sujet de nature à les diviser, alors qu'ils auront pour objectif de se mettre d'accord sur la nouvelle charte nationale ? S'agit-il de faire un exemple illustrant les propos du président Chadli qui considère que *« la révolution algérienne est forte et vigilante, capable de dissuader tous ceux qui tenteront de porter atteinte à l'unité de la nation »*.

Les deux hypothèses sont complémentaires. La seconde a, en outre, l'avantage pour le pouvoir de donner une caution aux « orthodoxes » du parti et aux militaires à la veille de l'ultime débat sur un texte qui engage l'avenir du pays pour une dizaine d'années et qui inquiète un peu les uns et les autres. De toute façon, il ne sera pas adopté contre leur volonté.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

# AMÉRIQUES

## Canada

## M. Bourassa forme un gouvernement pour « gérer le Québec comme une entreprise privée »

De notre correspondant

Montréal. – Le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a pris ses fonctions, le jeudi 12 décembre, en annonçant la formation d'un gouvernement qui sera chargé de mettre en œuvre une politique économique très favorable à l'entreprise privée. *« Nous voulons adapter le Québec à cette nouvelle époque qui met l'accent sur la privatisation, à cette nouvelle philosophie qui se développe dans plusieurs pays »*, a déclaré M. Bourassa.

Fort de l'appui massif qu'il a obtenu de l'électorat, lors du scrutin du 2 décembre (99 députés sur 122 à l'Assemblée nationale), le premier ministre libéral entend imposer dès le départ une vision de l'action gouvernementale radicalement différente de celle de ses prédécesseurs du Parti québécois (au pouvoir de 1976 à 1985). M. Bourassa souhaite une réduction du rôle de l'État et voudrait pouvoir, selon un porte-parole de son parti, *« gérer le Québec comme une entreprise privée »*. Un ministère spécialement créé pour mener à bien cette tâche, le ministère de la déréglementation, a été confié à M. Pierre Fortier. Le ministre de la justice, M. Herbert Marx, devra aussi travailler dans ce sens puisqu'il sera responsable de la *« déréglementation ».* » M. Bourassa a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de *« procéder dans la précipitation »* pour vendre au secteur privé certaines sociétés nationales. *« Il ne s'agit pas de se débarrasser d'entreprises,* a-t-il déclaré, *mais plutôt de trouver pour certaines d'entre elles des acheteurs dans le secteur privé qui sauront les gérer avec plus d'efficacité. Cela permettra d'augmenter les revenus de l'Etat, de réduire les déficits et peut-être de baisser les impôts. »*

Cinq ministres auront des responsabilités économiques : M. Gérard Levesque (finances), un vieux routier du Parti libéral qui a appartenu au gouvernement de M. Bourassa entre 1970 et 1976 ; M. Daniel Johnson (industrie et commerce), frère du premier ministre sortant ; M. Pierre-MacDonald (commerce extérieur) ; M. Paul Gobeil (président du conseil du Trésor), et M. André Vallerand (petites et moyennes entreprises).

M. Bourassa accorde une place plus importante aux femmes et aux anglophones que le gouvernement précédent. Quatre femmes entrent au gouvernement et l'une d'entre elles, Mᵐᵉ Lise Bacon, est nommée vice-premier ministre et ministre des affaires culturelles.

Sur le plan de l'appartenance du Québec au Canada, M. Bourassa a été très clair. Il a annoncé qu'il entamerait, dès ce vendredi, des discussions avec le chef du gouvernement fédéral, M. Brian Mulroney, en vue de parvenir à un accord devant permettre au Québec d'adhérer à la Constitution canadienne que les neuf autres provinces ont signée en 1982. La négociation pourrait prendre deux ans, mais déjà, après neuf ans d'absence, le drapeau canadien à feuille d'érable a repris sa place à l'Assemblée nationale près de la fleur de lys du Québec.

BERTRAND DE LA GRANGE.

### Le nouveau cabinet

Le nouveau gouvernement québécois formé par le premier ministre, Robert Bourassa, comprend vingt-sept ministres, dont sept ministres délégués :

– *Vice-premier ministre et ministre des affaires culturelles :* Lise Bacon ;
– *Finances :* Gérard Lévesque ;
– *Education, enseignement supérieur et sciences :* Claude Ryan ;
– *Revenu et ministre délégué à la réforme électorale :* Michel Gratton (chef du groupe parlementaire) ;
– *Agriculture, pêcheries et alimentation :* Michel Pagé ;
– *Tourisme, loisirs, chasse et pêche :* Yvon Picotte ;
– *Energie et ressources :* John Ciaccia ;
– *Transports et développement régional :* Marc-Yvan Côté ;
– *Santé et services sociaux, responsable de la politique familiale :* Thérèse Lavoie-Roux ;
– *Justice, protection du consommateur et déréglementation :* Herbert Marx ;
– *Main-d'œuvre, sécurité du revenu et travail :* Pierre Paradis ;
– *Industrie et commerce :* Daniel Johnson ;
– *Délégué à la privatisation :* Pierre Fortier ;
– *Affaires municipales et habitation :* André Bourbeau ;
– *Communications :* Richard French ;
– *Environnement :* Clifford Lincoln ;
– *Délégué aux services et approvisionnements :* Gilles Rocheleau ;
– *Commerce extérieur et développement technologique :* Pierre MacDonald ;
– *Relations internationales, délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes :* Gil Rémillard ;
– *Délégué à l'administration et président du conseil du Trésor :* Paul Gobeil ;
– *Communautés culturelles et immigration :* Louise Robic ;
– *Déléguée à la condition féminine :* Monique Gagnon-Tremblay ;
– *Solliciteur général :* Gérard Latulippe ;
– *Délégué aux petites et moyennes entreprises :* André Vallerand ;
– *Délégué aux pêcheries :* Robert Dutil ;
– *Délégué aux forêts :* Albert Côté ;
– *Délégué aux mines :* Raymond Savoie.

## Guyana

*M. Hoyte proclamé président.* – La commission électorale du Guyana a officiellement proclamé, le jeudi 12 décembre, la victoire de M. Desmond Hoyte à l'élection présidentielle de lundi dernier (*le Monde* du 11 décembre). Président par intérim depuis la mort du président Forbes Burnham, M. Hoyte et son parti, le Congrès national du peuple (PNC), ont obtenu 77 % des suffrages et 42 sièges sur les 53 que comptent le Parlement. Le nouveau président a été élu pour cinq ans en dépit des nombreuses accusations de fraude lancées par les principaux partis d'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

## LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

## Le congrès du Front Polisario accuse Paris d'avoir une « position négative »

De notre correspondant

Alger. – Au terme du sixième congrès du Front Polisario, qui s'est tenu du 7 au 9 décembre dans les *« territoires libérés »* de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) – au dire des envoyés spéciaux de la presse, – M. Mohamed Abdelaziz a été réélu au poste de secrétaire général. Les sept membres du comité exécutif, la plus haute instance du Front, ont été reconduits dans leurs fonctions par le congrès, qui a également élu le bureau politique.

Le congrès a adopté, rapporte l'agence officielle Algérie Presse Service (APS) un programme d'action appelant notamment à l'intensification de la lutte armée en raison *« du refus marocain de s'engager dans le processus de paix, ainsi que le recommandent l'OUA et l'ONU »*. Une résolution de politique générale a été approuvée, qui stigmatise, selon APS, *« la position négative de la France à l'égard de la juste lutte du peuple sahraoui et de son droit à la liberté et à l'indépendance ». « Cette hostilité permanente,* reprend APS, *se manifeste depuis 1975 par le soutien massif de la France au régime marocain et se traduit encore aujourd'hui par l'aide multiforme – politique, militaire, économique et même diplomatique – de la France socialiste au Maroc. »*

A l'heure du sommet franco-africain de Paris, la France est présentée comme ayant une position *« à contre-courant de la position unanime du continent africain »*. Le communiqué insiste sur le fait qu'elle n'a guère tiré *« les leçons qu'il convient de son passé colonial »* et oublié qu' *« on ne peut venir à bout de la volonté des peuples à vivre libre et indépendant ».* Madrid en prend aussi pour son grade. *« La responsabilité de l'Espagne,* relève APS, *pour ce qui est de la décolonisation inachevée du Sahara occidental est patente ».*

F. F.

# politique

## M. CHABAN-DELMAS SUR TF 1

### « Le président présidera et le gouvernement gouvernera... »

En cas d'alternance après mars 1986, le premier ministre deviendra le chef du gouvernement. Il ne s'agit pas là d'une simple nuance sémantique. Pour M. Jacques Chaban-Delmas, répondant jeudi soir 12 décembre aux « Questions à domicile » de TF 1, on entrerait en effet alors *« dans une autre période, totalement différente de l'actuelle »* et de toutes celles où, depuis 1959, le président de la République, le gouvernement et la majorité parlementaire étaient de la même tendance. *« Un personnage nouveau »* apparaîtrait, puisque *« jusqu'alors le premier ministre était au service du président de la République »*.

Le député RPR de la Gironde, maire de Bordeaux depuis 1947, cinq fois ministre sous la IVe République, treize ans président de l'Assemblée nationale, premier ministre de Georges Pompidou, candidat malheureux à l'Elysée en 1974, n'a pas dit *s'il aspirait à ce titre inédit*. Il n'a pas dit non plus qu'il le refusait. Mais les traits de caractère qu'il a tracés, les conditions *qu'il a posées, le programme* même qu'il a défini, ressemblaient à un autoportrait.

Dans le scénario de M. Chaban-Delmas, une règle d'or : le respect de la Constitution, avec laquelle *« il ne faudra pas ruser »*. En conséquence, *« le président présidera, et le gouvernement gouvernera »*. Et *« malheur à celui par qui la crise de régime arrivera »* ! Mais à aucun moment il n'exige, comme M. Barre, le départ du chef de l'Etat, car, pour *lui*, la cohabitation est *« un fait, comme le beau temps ou la pluie »*.

La démonstration du député de la Gironde est peut-être irréprochable sur le plan constitutionnel, mais on peut se demander si elle n'est pas trop idyllique, si elle ne néglige pas les ambitions humaines, les impulsions de la passion et les manœuvres politiques. Elle implique, en tout cas, une certaine résignation, voire l'« inertie » du président de la République. Car le *« chef du gouvernement »*, selon M. Chaban-Delmas, devra mettre en œuvre, en 1986, une politique qui sera à l'opposé de celle qui est menée actuellement.

Le maire de Bordeaux, pourtant réputé pour son sens du compromis, s'est en effet montré catégorique dans sa condamnation du *« système socialiste mauvais et dangereux »*, *dans son souhait de voir* M. Mitterrand céder l'Elysée, en 1988, *à un nouveau président* et de ne pas s'opposer au plein *exercice des prérogatives gouvernementales*.

*Circonspect* à l'égard de la visite du général Jaruzelski, *sévère pour le comportement* de M. Fabius, choqué par la concession de la *cinquième* chaîne de télévision, mais partisan de ne *conserver qu'une* chaîne publique, catégorique contre l'instauration de la représentation proportionnelle et même très peu accueillant pour son ancien collaborateur, M. Jacques Delors, devenu socialiste, M. Chaban-Delmas s'est rangé sans aucune équivoque dans l'orthodoxie politique de l'opposition et plus précisément dans celle du RPR. Matignon est peut-être à ce prix.

ANDRÉ PASSERON.

## LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

# Le programme est dans le bilan

**30 % ; 90 jours. Ces deux chiffres ne quitteront sans doute guère l'esprit des socialistes, qui réunissent, le samedi 14 décembre à Paris, leur comité directeur, trois mois, presque jour pour jour, avant l'échéance des élections législatives de mars 1986. Atteindre le rivage, encore lointain, des 30 % de suffrages qui feraient du PS, jugent-ils, le point de passage obligé de toute majorité dans l'Assemblée élue le 16 mars : c'est désormais le seul espoir que caressent les socialistes.**

Comment peuvent-ils parler d'espoir alors que le feuilleton Mitterrand-Fabius-Jaruzelski est encore dans toutes les mémoires ? C'est qu'à force de prendre des coups le cuir s'épaissit. Les socialistes commencent à s'habituer aux catastrophes à répétition, qui transforment en gargouillis les *« frémissements »* les plus prometteurs.

A chaque fois, bons garçons, certains se reprennent à espérer. Tous ne disent pas, comme M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations : *« Il y a un dégel de notre électorat »*, puisque M. Charzat, membre, lui aussi, du secrétariat national du PS chargé du secteur public, juge qu' *« il n'y a pas de dégel de l'opinion »*. Mais, avec un tel régime de douche écossaise – des cantonales partielles où le PS recule fortement, et 27 % des intentions de vote dans un sondage RTL-IFOP-*le Point*, – les socialistes ont bien du mal à s'y retrouver.

Tous, quoi qu'il en soit, sentent bien qu'il serait temps de siffler la fin de la récréation. *« Il faut tout faire pour que ce genre de choses s'arrête*, lance M. Debarge à propos de l'incident Fabius-Mitterrand. *Nous avons besoin d'eau chaude, pas d'eau bouillante. »* M. Charzat (CERES) appelle à garder *« la maîtrise de ses nerfs »* pour aborder la dernière ligne droite, tandis que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, affirme sobrement : *« Nous ne devons pas nous créer de problèmes à nous-mêmes. »*

L'affaire Mitterrand-Fabius doit être, en somme, la « der des der » des bavures de l'exécutif socialiste. Encore faut-il, auparavant, solder cette vilaine histoire. Si le comité directeur s'en saisit, les médias donneront un nouveau coup de projecteur sur le mauvais profil des socialistes. Mais si l'on n'en parle pas, le PS paraîtra se cacher derrière son petit doigt.

### Consensus

La plupart des dirigeants socialistes semblent préférer le second inconvénient. Si M. Pierre Mauroy s'est dit *« fortement surpris »* par le comportement de M. Fabius, les mauroyistes ne souhaitent pas, pour autant, rouvrir le débat. De leur côté, les rocardiens, qui n'ont apprécié ni la visite du général Jaruzelski ni la déclaration de M. Fabius, ne souhaitent pas intervenir dans ce qu'ils jugent être *« une bagarre mitterrando-mitterrandiste »*, avec, en toile de fond, les reclassements au sein de ce courant pour l'après-86.

A l'inverse, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a réagi très vivement, mercredi 11 décembre, devant le bureau exécutif du PS, à l'idée que le débat sur cette question puisse ne pas avoir lieu au comité directeur. Pour lui, cela reviendrait à admettre que le PS n'a plus d'autre existence que celle d'une *« machine électorale »*. Comme en écho, un député fabiusien rétorque : *« La meilleure chose que les mitterrandistes puissent faire pour le président, c'est se taire et amener le PS à 30 %. »*

Le renforcement, aux dépens du premier ministre (qui doit assister à une partie des travauxdu comité directeur), du *« couple naturel »* que forment, selon l'expression d'un dirigeant, le parti et le président, représente sans doute, pour de nombreux socialistes déçus ou irrités par M. Fabius, le meilleur atout de la gauche dans la campagne. Pourtant, cette « cohabitation » sur le devant de la scène, outre les risques potentiels qu'elle présente pour M. Mitterrand lui-même, n'est pas forcément idyllique.

*Le président de la République* n'a pas été emballé par les *premières versions du programme* socialiste. Pour lui, le projet du PS est tout entier dans son bilan. Mais le parti et ses dirigeants ne voient pas comment faire campagne sans programme. D'où une sorte de valse-hésitation à propos, par exemple, de l'évolution des prélèvements obligatoires, entre les souhaits du parti et le respect des engagements de l'Elysée *(le Monde* du 13 décembre). Les socialistes veulent une extension de la solidarité qui ne semble pas compatible avec une poursuite de la baisse de ces prélèvements.

C'est paradoxalement dans ces termes que pourrait s'engager le débat sur la plate-forme. Ainsi M. Mauroy devrait-il prôner, au mieux, une stabilisation des prélèvements obligatoires. Pas plus que lui, le CERES ni les rocardiens n'envisagent une baisse. Le texte présenté par M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, au bureau exécutif du 11 décembre prévoit *« si possible une diminution »*, alors que M. Strauss-Kahn est personnellement très sceptique sur cette possibilité.

Hormis ce point et quelques autres qui posent le même type de questions (M. Mauroy devrait, par exemple, insister sur le droit de vote des immigrés, que ne prévoit pas explicitement le projet), le consensus est général sur le programme que doit adopter le comité directeur (encore que le débat intégration-assimilation à propos de l'immigration, rouvert par M. Poperen, puisse être soulevé samedi). Le CERES estime que le texte *« balise bien le terrain »*. Les rocardiens, quant à eux, affirment y trouver, pour l'essentiel, les thèmes auxquels ils sont attachés.

M. Rocard sera présent au comité directeur, mais il n'interviendra pas. Après leur succès du congrès de Toulouse, les amis de l'ancien ministre de l'agriculture soumettent leur comportement à un double impératif ; d'une part, ne pas entraver la phase de *« réintégration »* de M. Rocard dans le PS, d'autre part, ne pas laisser s'effacer la spécificité de leur « patron ». Ainsi M. Rocard attachera-t-il tout le soin nécessaire à la réussite des six meetings nationaux auxquels il participera, après avoir choisi l'absence lors du meeting Fabius-Jospin du 29 novembre.

Une telle attitude ne fait pas l'unanimité à la direction du parti. Mais il semblerait logique que M. Jospin continue d'accorder un traitement particulier à M. Rocard : une bonne insertion des rocardiens et de leur chef de file dans le parti est l'un des *éléments qui peuvent – si c'est* encore possible – amener le PS à *la hauteur de cette terrible barre* des 30 %...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

# L'opposition ne croit plus à la cohabitation pacifique

*(Suite de la première page.)*

M. Chaban-Delmas paraît sur le recul. Il s'inscrit dans un mouvement général de l'opposition à trois mois des élections législatives. Celui qui, avec son esquisse de *« nouvelle société »* avait eu, de 1969 à 1972, *« une France d'avance »*, comme dirait M. Fabius, monte avec un temps de retard dans le train formé par le RPR et s'engage sur la voie d'une cohabitation-conflit.

L'influence de M. Raymond Barre sur l'évolution de l'ensemble de l'opposition a été, semble-t-il, déterminante. Sous la pression de l'anticohabitationniste numéro un, la plupart des chefs de file de la droite – à l'exception notable de M. Valéry Giscard d'Estaing – sont passés d'une vision pacifique de la coexistence à l'exposé des prémisses d'un affrontement brutal et rapide. Bien que M. Chaban-Delmas envisage benoîtement – au nom du respect des institutions et de l'intérêt national qui commande *de refuser une* crise de régime – que son tandem boiteux puisse gouverner jusqu'à l'élection présidentielle de 1988, on voit mal M. Mitterrand s'accommoder d'un rôle de potiche. Bien que M. Chaban-Delmas observe gentiment que M. Mitterrand arrangerait tout le monde en donnant sa démission, on n'imagine pas l'actuel chef de l'Etat dans la peau de René Coty (1).

M. Barre a exercé aussi une forte pression sur la réflexion de ceux qui se présentaient, il y a peu, comme des libéraux de choc. Le RPR ne veut plus dénationaliser à tout va. Quant aux « acquis », sociaux et économiques, de la gauche, ils sont de moins en moins mis en cause. Ce nouveau visage de l'opposition a d'ailleurs de quoi troubler les socialistes. A ce train, leur slogan *« Au secours, la droite revient »* perdra de simpact. Comment faire peur si l'on n'a plus à produire en spectacle que des spectres d'opérette ?

A moins que l'opposition, à force de reconnaître au bilan de la gauche des mérites de plus en plus nombreux ne finisse pas convaincre les Français qu'ils n'ont plus guère de raisons de changer de majorité. C'est ce à quoi s'efforce le président de la République lorsqu'il cherche à démontrer que, point par point, son bilan convient à tous puisque chacun admettrait qu'il convient d'en sauvegarder les acquis.

M. Jacques Chirac est le deuxième homme d'influence de l'opposition. Du moins pense-t-il interpréter ce rôle après les élections. *Si le RPR domine une éventuelle* nouvelle majorité et que les socialistes ne réalisent pas leur ambition (autour de 30 % des suffrages) M. Chirac sera en position de maîtriser le jeu.

Le président de la République, explique l'un des amis du maire de Paris, M. Philippe Séguin, député des Vosges, nommera le premier ministre, mais il ne choisira pas. Il lui sera imposé par le résultat des élections et le rapport des forces au sein de la nouvelle majorité. M. Chirac peut accepter Matignon ou refuser, et, s'il refuse, faire barrage aux autres postulants. La voilà bien, cette crise de régime que redoute tant M. Chaban-Delmas et dans laquelle, pourtant, il paraît s'inscrire à son tour.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) René Coty, président de la République, avait fait appel au général de Gaulle après la révolte algérienne du 13 mai 1958. Au terme de sept mois de « cohabitation » avec le général de Gaulle, chef du gouvernement, et après le vote d'une nouvelle Constitution, il céda la place. Le général de Gaulle devint le premier président de la Ve République.



● *Les rapatriés du RECOURS.* – par la voix de M. Jacques Roseau, leur porte-parole, félicitent M. Chaban-Delmas *« d'être le premier leader national à rompre le silence qui entoure l'injustice dont sont encore victimes les rapatriés »*.

## Situations 86

# OISE : deux anciens du Front national en pourparlers avec UNIR

De notre correspondant

Beauvais. – *« Le Front national, dans l'Oise, c'est une véritable pétaudière. Nous ne voulons plus travailler avec des hypocrites et des menteurs... »* MM. Francis Laigre, assureur à Méru, ancien secrétaire départemental du Front national, et Alain Tricot, responsable du Front national, jusqu'à présent, dans l'arrondissement de Senlis, étaient en verve, mercredi 11 décembre, quand ils ont annoncé, en ces termes, leur rupture avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen.

Ce qui leur a déplu ? *« Les méthodes et les hommes du Front dans l'Oise »*, ont-ils précisé en dénonçant *« une OPA menée par le SNPMI »* en la personne de M. Guy Harlé d'Ophove, responsable de la communication et de la propagande au Syndicat national de la petite et moyenne industrie, membre de la Ligue des contribuables, des comités intégristes Chrétienté-Solidarité et des Comités d'action républicaine, qui occupera la deuxième place sur la liste du Front national aux élections législatives, après avoir officiellement rallié le parti de M. Le Pen il y a peu de temps. Selon ces deux dirigeants d'extrême droite en rupture de ban, les *« hommes de terrain »* et les *« vrais militants »* du *Front national sont mis à l'écart*.

MM. Laigre et Tricot n'en rejoindront pas, pour *autant*, le Front national d'opposition, mouvement dissident né en Corse et développé dans le Vaucluse *(le Monde* du 26 novembre). En revanche, ils sont en pourparlers avec le mouvement UNIR (Union nationale pour l'initiative et la responsabilité) constitué par M. Maxime Levêque, qui cherche à regrouper les « divers droite ». Les deux dissidents ont affirmé qu'une dizaine de militants devraient quitter le Front national en même temps *qu'eux* pour les mêmes raisons.

Ph. L.

### GARD : le RPR ne soutient pas M. Bousquet

M. Jean Bousquet (div. opp.), maire de Nîmes, a affirmé que les instances nationales du RPR avaient décidé de constituer une *« liste autonome »* pour les élections législatives dans le Gard et qu'elles s'étaient ainsi *« désolidarisées »* de la démarche commune de l'opposition à Nîmes. Dans un communiqué, M. Bousquet estime que, *« dans un département détenu depuis toujours par la gauche, l'opposition ne devait en aucun cas se diviser »*.

Au RPR, on indique que M. Bousquet a refusé d'accorder la deuxième place sur sa liste à un membre du RPR. En conséquence, le RPR devrait présenter une liste autonome qui n'est toutefois pas encore arrêtée définitivement.

● *DOUBS : M. Pinard quitte le groupe socialiste.* – M. Joseph Pinard, député socialiste du Doubs, vient de quitter le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Pinard,qui siégera désormais avec les non-inscrits, est en désaccord avec la composition de la liste socialiste pour les élections régionales dans son département. Il ne s'agit toutefois pas de son cas personnel, puisque M. Pinard ne souhaitait être candidat ni sur la liste législative ni sur la liste régionale.



## Propos et débats

### M. Barre : vive l'Etat !

M. Raymond Barre qui s'exprimait, jeudi 12 décembre, devant les représentants des professions libérales a estimé que *« M. Mitterrand, qui n'a jamais aimé la Ve République, est en train de tout faire pour miner ses institutions »* et *« vise un second septennat, sinon pour le même homme, du moins pour la même file »*. Selon l'ancien premier ministre *« ce sont ceux qui croient mettre M. Mitterrand au placard qui s'y retrouveront »*. M. Barre a ajouté qu'il trouvait *« stupéfiant »* le raisonnement de certaines personnalités de l'opposition qui jugent que si le président de la République *« nomme »* le premier ministre cela ne signifie pas qu'il le *« choisit »*. *« Quand on dit que nommer ce n'est pas choisir, je vais de surprise en surprise »*, a-t-il remarqué.

Dans l'après-midi, l'ancien chef du gouvernement a rencontré un *millier d'étudiants à l'université de Paris-Dauphine.* Il leur a déclaré que l'Etat a un rôle *« décisif à jouer d'incitation et de régulation de l'économie »*. M. Barre qui refuse *« le dénigrement systématique »* de l'Etat *« au nom d'un libéralisme simpliste »*, a cependant souhaité que *« dans la période de création »* que nous connaissons actuellement *« l'esprit de risque l'emporte sur l'esprit de sécurité »* et soit *« une priorité en France »*.

M. Barre s'est d'autre part déclaré favorable à des accords sur la *flexibilité du temps de travail, au niveau des entreprises. « Le bon sens des salariés, et leur jugement, va aujourd'hui dans le sens de la flexibilité. Les Français, a-t-il ajouté, comprennent que l'excès de protectionnisme tue la vraie protection dont ils ont besoin. »*

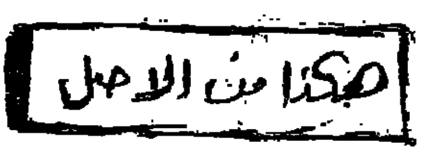
### M. Monory (CDS) : une présidentielle dès 1986

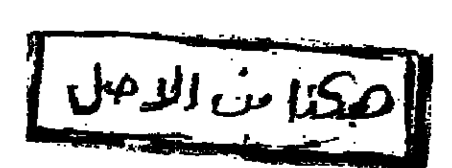
M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne a affirmé, jeudi 12 décembre qu'il ne serait pas *« étonné qu'il y ait une présidentielle en 1986, compte tenu de l'attitude actuelle du président de la République »*. L'ancien ministre de l'économie et des finances a expliqué : *« Le président de la République lie déjà sont sort aux résultats des élections de mars prochain. Prenant le relais d'un premier ministre inexistant, il s'est condamné lui-même à la disparition. »*

### M. Leroy (PC) : marginalisation

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste, a estimé, jeudi 12 décembre au Havre, que M. Fabius était *« en train de se faire marginaliser par le président de la République au profit de Jacques Chirac et autre Lecanuet »*.









*(Publicité)*





AU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES DE HARVARD

# Le socialisme français en jugement

De notre envoyé spécial

Cambridge (Massachusetts). – M. Dupin, du cabinet de M. Laurent Fabius, mettait un point d'honneur dans ses interventions à s'exprimer comme s'il y avait un doute sur le résultat des prochaines élections législatives. Dans le feu d'un développement, il laissa quand même échapper : *« Les prochains cabinets... »*, mais l'assistance ne fit que sourire. Après tout, le thème de ce colloque (« Continuité et changement dans la France de Mitterrand ») disait à lui seul que l'heure *du bilan était venue – pour les organisateurs* (Stanley Hoffmann et George Ross du Centre d'études européennes de Harvard), comme pour les participants (la fine fleur des politologues français et des « francologues » américains).

Au crédit des cinq années de gouvernement socialiste a donc été très généralement mise d'abord la décentralisation que la droite n'était jamais parvenue, a-t-on souligné, à réaliser. Le projet, toutefois, mûrissait depuis de si nombreuses années que cette réforme « en souplesse » est une œuvre des socialistes avant d'être socialiste. La vaste entreprise de dépoussiérage des codes et de modernisation du système pénal lancée par M. Robert Badinter a également été louée comme aussi indispensable que courageuse.

Vilipendées lors de leur adoption, les lois Auroux ont été jugées fondamentalement bonnes car elles ont permis une meilleure participation des salariés à la vie des entreprises et parce que les cadres et les milieux patronaux, à la réflexion, les acceptent beaucoup mieux. Si, enfin, la visite à l'Elysée du général Jaruzelski n'avait laissé si pantois, on aurait sans doute dit plus de bien encore d'une politique étrangère à *laquelle* on a peu trouvé à redire.

Tout – bien au contraire – n'était donc pas noir, mais la gauche aurait dû, en revanche, s'attaquer beaucoup plus frontalement au quasi-monopole de l'ENA et de quelques grands corps sur la fonction publique – *« briser ce système de castes plus lourd encore qu'en Inde »*, a-t-on entendu. Chacun a déploré alors cette connivence profonde et paralysante qui, de la droite à la gauche, lie le monde politique français et dont le meilleur exemple était peut-être l'enthousiasme avec lequel a été salué, après cette bruyante indignation, l'exposé de M. Stéphane Hessel sur la Haute Autorité de l'audiovisuel.

Ce n'est pas que tout le monde était d'accord, mais M. Hessel avait été plus brillant qu'on a jamais rêvé de l'être dans la haute administration.

Et puis, bien sûr, quand un grand patron de société nationalisée, un homme qui passe pour proche du Parti socialiste, a déclaré qu'il pensait, *« au début »*, qu'il pouvait y avoir un *« bon usage »* des nationalisations et ne le pensait plus, la contestation a été plus que minoritaire. *« La politique industrielle est un mythe »*, a insisté ce patron de gauche, et cette provocation elle-même n'a pas suscité de contre-attaque digne de ce nom.

En fait, personne ne savait vraiment expliquer pourquoi M. Mitterrand avait tant voulu, dans les premières années de son septennat, appliquer le programme de son parti ou l'appliquer en tout cas avec tant d'entrain. Hantise, comme le disait un professeur de Sciences-Po, de passer pour un nouveau Guy Mollet ? Sincère ardeur d'un modéré converti sur le tard au socialisme ? Trop grande confiance en de mauvais conseillers ?

## « Nouveau citoyen »

Toujours est-il qu'un syndicaliste de la CFDT pouvait tristement parler d'une *« première phase de grandes réformes, mais accompagnée d'une politique économique incompatible avec l'environnement international, et d'une seconde phase de réalisme et de succès, mais dans laquelle la politique n'était plus accompagnée d'un projet de changement social »*. Etait-ce à dire, comme l'avait suggéré le patron plus tellement de gauche, que *« la gauche avait échoué dans ce qu'elle voulait et réussi dans ce qu'elle ne voulait pas »* ?

C'était un peu la conclusion de Français de droite et de certains des Américains, discrètement triomphants ou déçus au contraire, car ils avaient espéré de M. Mitterrand un modèle de socialisme démocratique pour les puissances industrielles occidentales.

Sans suffisamment aller au bout du raisonnement, d'autres intervenants ont cependant rappelé que les forces diverses qui avaient convergé dans le PS avant sa victoire étaient unies par une volonté commune (et couronnée de succès, s'est-on accordé à dire) de renverser, à travers l'alliance avec le Parti communiste, le rapport de force entre la gauche démocratique et l'autre. *Une* volonté, en d'autres termes, de *débarrasser la gauche du poids* d'une idéologie communiste et d'une « culture d'opposition ».

Que cela soit passé par le programme commun et par l'aberration fondamentale des deux premières années de gouvernement socialite, ne change rien au fait que la politique *économique menée aujourd'hui* est très généralement jugée bonne et que le dernier congrès socialite a marqué une évolution qui est presque un aboutissement.

Parallèlement, les sondages donnent à *l'homme qui incarne le pragmatisme* de droite (M. Barre) et à celui qui incarne le pragmatisme de gauche (M. Rocard) une exceptionnelle faveur, et il y a une cohérence dans ce tableau : un recul global des idéologies (malgré leur renaissance à droite) et l'apparition – sitôt lancée l'expression a fait mouche – d'un *« nouveau citoyen »*, un peu plus disposé à juger sur des thèmes (et des personnes) que sur des étiquettes.

M. Rocard était là. Il n'a pas voulu que des propos de colloque deviennent des citations d'homme politique, mais le colloque a pu sentir à quel point cette évolution de la gauche française, après celle de l'Espagne et après la remontée de la social-démocratie italienne, rapprochait l'ensemble des pays européens.

Pour la petite histoire, on s'est beaucoup demandé, du 5 au 8 décembre à Harvard, ce que voulait dire « socialisme » dans la France d'aujourd'hui. Aucune réponse, *mais la gauche c'est comme* la droite et la pornographie : ça se définit difficilement, mais on sait ce que c'est.

BERNARD GUETTA.





## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

*SI l'expression n'était triviale, il serait tentant de dire que c'est reparti comme en 14. M. Mitterrand a revêtu* sa capote et chaussé ses leggins, il a jeté sa *musette sur l'épaule, il est désormais en* campagne. Lundi passé à Europe 1 (où la radio fut à son sommet tandis que les protagonistes donnaient leur meilleur), dimanche prochain à TF 1 : pour un homme qui a toujours craint de parler trop, de se montrer trop, qui a par trop pris soin de ne pas tomber dans les travers de son prédécesseur, quel changement ! Mais il avait prévenu lundi : *« Je vais intervenir assez souvent. Je vais essayer de me rattraper. »*

Il serait évidemment stupide d'imputer la responsabilité de ce revirement au triste propos de son premier ministre. La gaffe ou le mauvais coup de l'un ne saurait engendrer la politique de l'autre. La stratégie de M. Mitterrand a été définie, *puis* mise en mouvement, avant cela. La décision de créer la cinquième chaîne était déjà connue, la privatisation d'Europe 1 déjà décidée. Ça ne date pas d'hier.

Ce n'est pas pour rien que M. Mitterrand élabore sa défense en même temps qu'il laisse voir ce que sera son offensive. Quant à cette offensive, c'est des plus simples, il l'a indiqué lundi. L'offensive se manifeste sous forme de questions : *« Nous avons fait cela. Qu'en ferez-vous ? »* Ses rivaux sont donc contraints de se résigner, de reculer, ou de mentir. Y parvenir dans l'ordre et la cohérence ne sera pas aisé.

Avec la cinquième chaîne ou Europe 1, c'est bien de défense qu'il s'agit. Au cas où la droite serait en mesure de reprendre pied dans le secteur public de l'audiovisuel. Non pas que la droite ait été depuis cinq années tant exclue. Mais elle n'était pas aux commandes. Elle pourrait y revenir.

*Or M. Mitterrand craint de se trouver* soumis au syndrome non pas de l'encerclement, *mais du bâillon. Par conséquent, il ne* cherche rien d'autre qu'une fenêtre du haut *de laquelle lui-même, mais surtout ce qu'il* représente, pourra parler. En d'autres termes, il s'agit *moins d'avoir une radio ou une télévision* subjuguée que des chaînes qui ne soient pas, fût-ce par force, hostiles. Il s'agit en quelque sorte d'éviter que l'audiovisuel ne soit par trop compris dans les effets d'une éventuelle alternance. L'avant-81 incitait à pareille entreprise, afin que le pluralisme qui régit les partis s'étende à l'information, plutôt qu'un régimisme rythmé par les septennats.

MAIS le prix qu'il en demande est, sur un point, insoutenable. C'est la transformation des films en puzzles. Bien que le président de la République n'aime guère céder aux pressions, et il en est de fortes, il serait bien avisé d'inciter MM. Seydoux, Berlusconi et Riboud à renoncer, au moins pour les films, à leur télévision mille-feuille, celle où la publicité joue le rôle de la crème pâtissière.

M. *Mitterrand est grand liseur. S'imagine*-t-il lisant Zola avec l'obligation, toutes les vingt pages, *de prendre connaissance des* mérites d'une couche-culotte, d'un aliment pour chien ou d'un produit surgelé ? Ou encore de lire que Gervaise lave bien grâce à la lessive Vizir et qu'Octave Mouret est prompt en affaires parce qu'il roule en 205 ? M. Mitterrand ne peut pas vouloir cela. Même *s'il a feint le contraire en l'acceptant pour lui* à la radio.

*D'autant qu'il serait faux de ne voir que* des opposants (des communistes, pour parler comme M. Fillioud) parmi ceux qui luttent contre cette idée. Il ne serait pas indigne de reconnaître *du côté du pouvoir que le bou*chon est allé un peu loin. Ça ne fait pas forcé*ment mauvais effet de dire qu'on s'est* trompé. Surtout si l'on présente cette chaîne virtuellement *européenne comme une résis*tance à l'invasion nord-américaine, cependant qu'on y introduit la pire des *pratiques* venues d'outre-Atlantique. En tout cas, la négociation est dans la nature d'un contrat. Ce qui fait que le trouble de M. Lang à propos de la cinquième chaîne n'est pas tout à fait de la même nature que le trouble de M. Fabius à propos d'autre chose, qui ne se négocie pas.

## *Brutus*

DANS le cas de M. Fabius, *c'était viser* le cœur même de l'homme *qui l'a mené là où il est, qui l'a fait. C'était* trop d'habileté, si c'en était une. Sans tom*ber dans les facilités du rappel historique,* il est possible d'imaginer que M. Mitterrand a dû *murmurer pour lui-même un tu quoque, fili* tout contemporain. Mais les ides de mars ont beau se rapprocher, le César d'aujourd'hui est de plus en plus vivant et Brutus blessé.

*Le débat est faussé qui consiste à recher*cher si M. Fabius avait raison ou tort de dire *ce qu'il a dit, et même, pour être plus précis,* ce qu'il a *lu.* La question n'est pas là. Habiter *Matignon ne prive pas de la liberté de pen*sée, mais de la liberté d'expression publique, *assurément.* M. Mauroy aurait des titres à en témoigner. En un sens, M. Chirac aussi.

*N'est pas plus fondé le faux dilemme qui* reviendrait à suggérer que M. Fabius était *tiraillé entre deux fidélités : celle qu'il a* acquise au PS pour les droits de l'homme, et *celle que la Constitution lui assigne pour le* président de la République. Celle de l'homme *à l'homme est affaire privée.*

A présent, on entend dire que ce « mercredi du trouble » n'aurait pour ainsi dire pas existé ; qu'il ne s'agirait que d'*« un petit rien, un incident, une bêtise »*. Mais l'heure n'est pas à chanter *« Tout va très bien, Madame la marquise »*. Même si tout y est dans cette chanson qui, grâce à Ray Ventura et à ses Collégiens, réjouissait la France de l'avant-guerre : l'incendie survenu pendant l'absence de la marquise, maintenant jouée par le président, et jusqu'au coup de téléphone passé de la Martinique pour savoir *« quelle nouvelle »* auprès d'un *« James »* qui avait lui-même mis le feu.

Dans la réalité, il se peut que M. Mitterrand ait, bien ostensiblement... renouvelé sa confiance à M. Fabius, nombre de ministres sont d'un avis contraire. On a vu M. Bérégovoy dans ses starting-blocks. Mme Dufoix, qui a déjà eu à pâtir des subtilités de son premier ministre, doit trouver médiocrement confortable d'avoir à concilier son attachement au président de la République et sa fonction de porte-parole du gouvernement, dont M. Fabius est le chef.

*M. Joxe, qu'on disait en plein flirt politique* avec ce dernier, doit maintenant regretter la *discrétion passée de M. Mauroy, pour lequel* il n'avait pourtant que dédain. Mais qu'il est bizarre aussi ce ministre de l'intérieur qui fulmine quand le président et le fautif s'appliquent, avec plus ou moins de succès, à calmer le jeu ! Toutefois, M. Fabius serait bien en peine de sanctionner, pour manquement à la solidarité gouvernementale, un ministre qui ne fait qu'imiter le premier d'entre eux. Quel gâchis !

CALMER le jeu ne veut pas dire oublier. Si M. Mitterrand n'est pas rancunier, ce qui reste à prouver, il n'est pas homme à manquer de mémoire. Mais il *n'avait pas, pour l'heure, la faculté de faire* sentir sa colère à la personne du *« jeune premier ministre »* qu'il a *« donné à la France »*. D'abord parce que c'eût été se désavouer lui-même, ensuite parce que les élections sont pour demain, enfin (et ce n'est pas le moindre) parce que l'opposition de droite y poussait avec une telle jubilation qu'on ne pouvait y voir qu'une idée détestable.

Dans l'avenir, il pourrait bien en être autrement, où que soit alors M. Mitterrand. Car il sait pratiquer ce qu'il faut bien appeler la vengeance, froide, congelée, sinon moisie. Il aura quelques motifs, outre l'actuel ; le sacrifice de Charles Hernu, par exemple, qui n'a pas dû lui laisser que de bons souvenirs.

S'appuyant sur la morale, M. Fabius a méconnu les prescriptions de la morale. Il s'est trompé de miroir pour veiller à son ajustement. Condamnant (quel autre mot serait approprié ?) la visite du général Jaruzelski, il a cru faire un bon coup en direction de ces classes moyennes qui sont son objectif, comme M. Barre en somme. C'est l'hypothèse d'un de ses ministres. Mais il est des bons coups qui deviennent exécrables, au terme desquels le manche du râteau vous arrive dans la figure. *La vraie morale,* c'était d'être fidèle à l'homme accusé, ou qui s'est trompé. *Non pas d'avoir raison au détriment* de la loyauté. Sous réserve, qui plus est, *d'avoir raison. Les voies et moyens d'un gou*vernement ne peuvent pas être ceux de la *Ligue des droits de l'homme. C'est comme* ça. On ne peut pas contenter tout le monde *et son père.*

U*NE partie de l'électorat accorde* à la morale une importance peut-être *ridicule, mais primordiale. Si faible* que soit cet électorat, il est encore assez *nombreux pour faire le cas échéant, lors d'un* scrutin ou d'un autre, cette différence qui sépare le succès de l'échec, comme a dit M. Fabius.

*Doit-on rappeler que si 1981 a été une* défaite de la droite autant qu'une victoire de *la gauche, celle-ci fut aussi acquise parce que* M. Mitterrand incarnait la morale, face à un *régime qui avait, sur ce terrain, trébuché plus* que de raison ?

Peut-on rappeler à un homme venu au monde avec une cuiller d'argent dans la bouche, arrivé vierge d'épreuves à l'âge adulte, heureux en tout jusqu'à il y a peu, que la morale, pour le métier qu'il s'est choisi, c'est la politique de la politique ?

# POLITIQUE

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Adoption définitive de plusieurs textes

• *Composition de l'Assemblée territoriale de Polynésie* : Même l'évolution des derniers « confetis » de l'empire peut être un sujet de consensus... Un projet sur l'Assemblée de la Polynésie française a recueilli l'accord, dès sa première lecture, du Sénat et de l'Assemblée nationale. Sans modifier le texte voté par les sénateurs le 14 novembre, les députés ont définitivement approuvé ce projet le jeudi 12 décembre.

Fruit d'une promesse de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et d'une demande de l'Assemblée de Polynésie, il vise essentiellement à porter de 30 à 41 le nombre de membres de celle-ci et, profitant de cette occasion, à moderniser la législation électorale de ce territoire. Seul à résister à cette atmosphère consensuelle, M. Jean Juventin, député non inscrit de la Polynésie. Son opposition au président du territoire, M. Gaston Flosse, RPR, rejaillit jusqu'à Paris, d'autant que, pour l'heure, le gouvernement ménage la majorité polynésienne. Pour limiter le pouvoir de M. Flosse, qu'il accuse de mener le territoire *« vers une indépendance rampante »*, M. Juventin aurait souhaité diverses modifications au projet, mais il n'a pas été suivi.

• **Valeurs mobilières** : Le Sénat et *l'Assemblée nationale* n'ont pu se mettre d'accord sur ce projet qui modernise le marché financier et renforce les pouvoirs de la *Commission des opérations de Bourse* (*le Monde* des 8 août, 8 octobre et 10 décembre). Le jeudi 12 décembre au matin, les sénateurs ont confirmé leurs souhaits, ce même jour, en fin d'après-midi les députés ont définitivement approuvé ce projet en reprenant la version qu'ils avaient adoptée précédemment.

• **Egalité juridique des époux** : Là aussi les deux chambres du Parlement ne partagent pas la même opinion, mais sur un point de détail. Aussi les députés, en approuvant définitivement ce projet, ont maintenu qu'un seul des époux peut donner à bail un immeuble d'habitation. Pour le reste, ce projet met un terme à l'évolution de ces dernières années en donnant à la femme les mêmes droits qu'au mari dans la gestion de leurs biens communs. C'est *aussi ce texte qui autorise les* enfants à faire usage du nom de leur mère accolé à celui de leur père (*le Monde* des 8 mai, 20 juin et 5 octobre).

• **Procédure pénale** : Au départ, les positions des sénateurs et des députés étaient sensiblement différentes sur le projet de loi de M. Robert Badinter simplifiant la procédure pénale (*le Monde* des 19 juin, 24 mai, 27 juin, 25 octobre, 28 novembre et 12 décembre). Pourtant un accord est intervenu en commission mixte paritaire, accord que l'Assemblée nationale a avalisé le jeudi 12 décembre.

Les sénateurs ont accepté qu'un tribunal devant lequel ne se présenterait pas un inculpé puisse quand même diminuer la peine qui lui avait été infligée une première fois par coutumace. De même ils ont accepté que la semi-liberté puisse être accordée à un détenu *« pour maintenir les liens familiaux »*. En revanche les députés ont renoncé à la possibilité de transformation de peine de prison ferme en travail d'intérêt général, possibilité à laquelle ils tenaient pourtant beaucoup.

Sénateurs et députés se sont aussi mis d'accord sur l'innovation introduite par M. Jean-Pierre Michel : toute perquisition au cabinet d'un avocat devra se faire en présence du bâtonnier de son ordre ou de son délégué ; mais il n'est plus fait référence à la préservation du secret professionnel contrairement à l'amendement initial. M. Badinter n'a pas caché *« son appréhension »* devant les difficultés d'application d'une telle disposition. Il a cependant fait préciser que non seulement le juge d'instruction, mais aussi un procureur de la République pourrait procéder à de telles perquisitions.

• **Baux commerciaux** : Le désaccord reste entier entre l'Assemblée nationale et le Sénat qui souhaite revenir à la totale liberté de fixation des loyers et permettre l'utilisation du « lease back » (vente puis location par l'ancien propriétaire) pour les fonds de commerce. Aussi après l'échec de la commission mixte paritaire, les députés, le jeudi 12 décembre, sont revenus intégralement au texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* des 28 novembre et 12 décembre).

### LE MÉDECIN DÉPUTÉ AU SECOURS DES SAMU

Peu d'hommes auront eu la chance, ou la persévérance, de M. Louis Lareng. Professeur de médecine à Toulouse, il fut l'inventeur des SAMU et le défenseur de ces services d'aide médicale d'urgence dans toute la France. Devenu député socialiste, il fut, le jeudi 12 décembre, à l'Assemblée nationale le rapporteur du projet de loi qui donne une base législative à son invention et permet d'assurer un harmonieux développement à la médicalisation des secours d'urgence. Si M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, est celui qui aura mené à son terme cette délicate réforme législative, qui doit concilier des intérêts contradictoires, déjà préparée par Mme Simone Veil et par M. Jack Ralite, du temps où ils occupaient ce poste ministériel, il n'a pas manqué de rendre l'hommage qui revenait au médecin député.

Les intervenants sont nombreux dans le secours d'urgence : services hospitaliers, médecins libéraux regroupés ou non en associations, sapeurs-pompiers, ambulanciers privés. Le projet veut coordonner leur action grâce à la création d'un comité départemental de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires, présidé par le préfet ; il reconnaît le rôle fondamental de l'hôpital, au sein duquel sera implanté un centre de réception et de régulation des appels (comme les actuels centres 15) qui répartira les secours entre les intervenants publics et privés avec qui seront passées des conventions (*le Monde* du 24 mai). M. Hervé comme M. Lareng ont insisté sur la nécessité de reconnaître à chacun son rôle et particulièrement aux pompiers, aux ambulanciers privés et aux médecins libéraux.

Malgré ce souci, le Sénat, qui l'a examiné le premier, l'a profondément modifié pour créer de toutes pièces un système entièrement nouveau distinguant secours d'urgence et transports sanitaires. Estimant que les sénateurs avaient été *« inspirés par un libéralisme doctrinaire et par une défiance sans fondement envers les structures hospitalières publiques »* et donc s'étaient écartés *« délibérément de la réalité actuelle »*, M. Lareng a proposé à l'Assemblée nationale, qui l'a écouté, de revenir à l'essentiel du projet gouvernemental.

Si Mme Fraysse-Cazalis (PC, Hauts-de-Seine) aurait souhaité *« une plus grande démocratisation des instances »* de coordination et *« le renforcement du rôle du secteur public »*, M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) a défendu le texte du Sénat en critiquant ce qu'il juge *« un monopole de fait du secteur public hospitalier »*. Aussi ce projet a été adopté, en première lecture, après déclaration d'urgence, par 330 voix (PS, PC) contre 152 (RPR, UDF).

TH. B.

## AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

# La CGT organise le 19 décembre une journée nationale d'action

**Comme prévu, l'Assemblée nationale a constaté, le jeudi 12 décembre à 17 h 10, qu'aucune motion de censure n'avait été déposée après que le gouvernement eu engagé sa responsabilité sur le texte de loi sur l'aménagement du temps de travail. Il est donc considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture. C'est maintenant au Sénat de s'en saisir. Dans la majorité sénatoriale certains n'écartent pas l'hypothèse de confier le rapport à un sénateur socialiste... voir communiste, ce qui faciliterait l'obstruction décidée pr le PC et qu'il entend poursuivre au Sénat**

*M. Henri Krasucki, secrétaire* général de la CGT, a expliqué, ce vendredi 13 décembre, au cours d'une conférence de presse, la portée de la journée nationale d'action prévue pour le 19 décembre. Arrêtée par le bureau confédéral au soir de la décision du gouvernement d'engager sa responsabilité pour faire passer en première lecture, à l'Assemblée nationale, son projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, cette action devrait, selon la CGT, être « *plus puissante* » que la précédente mobilisation du 4 décembre. Cependant, les fédérations CGT du secteur public et nationalisé faisaient savoir aussitôt qu'elles appelaient à des *« arrêts de travail d'un quart d'heure »*.

*Le texte gouvernemental suscite* toujours des réactions diverses parmi les personnalités politiques. Tandis que son initiateur, M. Michel *Delebarre, ministre du travail*, estime, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, que *« des négociations démarreront, du moins dans un certain nombre de branches professionnelles »*, M. Raymond Barre est d'un avis différent. L'ancien premier ministre *s'est déclaré* favorable, le 12 décembre, à des accords signés dans les entreprises. *« On instituera la flexibilité*, a indiqué M. Barre, en permettant *de déroger aux dispositions existantes par accord entre le chef d'entreprise et les représentants élus du personnel ou le personnel consulté par vote à bulletin secret »*.

Quant à M. Lionel Stoléru, il écrit dans le dernier bulletin *Temps fort* de son association ARIES (Association de recherche et d'information économique et sociale) : *« Je trouve que ce projet de loi est bon. » « Il va en effet dans la bonne direction, c'est-à-dire qu'il transfère certaines décisions de l'Etat aux partenaires sociaux »*, poursuit l'ancien secrétaire d'Etat, qui, toutefois, regrette certaines dispositions. A ce propos, il évoque le *« coût du travail plus élevé car le non-recours au chômage partiel risque de coûter plus cher que l'économie faite par le non-recours aux heures supplémentaires. »*



## AU SÉNAT

# La région remise en cause

L'examen par le Sénat, jeudi 12 décembre, du projet de loi relatif à l'organisation des régions constituait une bonne occasion de tester l'attitude de l'opposition majoritaire au palais du Luxembourg sur ce volet spécifique de la décentralisation.

Le texte défendu par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, tire les conséquences de la transformation des régions en collectivités territoriales puisqu'il aligne leur régime de fonctionnement sur celui des départements, se propose de renforcer le rôle des comités économiques et sociaux et vise à garantir la représentation des minorités dans les bureaux des conseils régionaux et dans ceux des conseils régionaux. Sur ce dernier point, la majorité sénatoriale, suivant l'avis de M. Marc Bécam (RPR, Finistère), rapporteur de la commission des lois, a supprimé la disposition prévoyant que, à défaut d'accord, la désignation des membres des bureaux des assemblées se ferait à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

De même, la majorité sénatoriale s'est opposée à l'allongement du délai de communication des rapports (de huit à douze jours) sur les affaires qui figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion des assemblées. Elle estime que cette mesure censée améliorer l'information des élus, et plus particulièrement celle des élus minoritaires, constitue une *« entrave grave »* au bon fonctionnement des assemblées en retardant son travail.

Au demeurant, l'opposition n'a guère critiqué la *« modestie »* et *« l'esprit pragmatique »* qu'elle a constatés dans les dipositions concrétisant le nouveau statut de la région. Il n'empêche, M. Becam s'est fait l'interprète de l'inquiétude, de plus en plus partagée dans les rangs du RPR et de l'UDF, que suscite la *« dérive administrative »* de la région. Pour le maire de Quimper, *« une telle évolution hypothèque l'avenir de la région, qui doit rester une structure légère de coordination et d'animation et ne pas se transformer en un appareil administratif »*.

Cette inquiétude, dont MM. Paul *Graziani* (RPR) et Jean Cluzel (UDF) — président du conseil général le premier des Hauts-de-Seine, le second, de celui de l'Allier — font part dans les ouvrages qu'ils viennent de publier (1), aboutit dans l'esprit de certains dirigeants de l'opposition à une remise en cause brutale de l'existence de la région. Pour ne se référer qu'aux récents propos tenus par M. Jacques Chirac devant le Mouvement national des élus locaux, le président du RPR n'apparaît guère enclin à poursuivre dans une voie qui aboutirait à l'émergence d'un *« quatrième échelon administratif »*. Dès lors qu'est contesté, la dévolution d'un pouvoir exécutif aux assemblées régionales pour ne leur confier que des tâches consultatives, de coordination et de synthèse, l'élection de leurs membres au suffrage universel pourrait de la même manière être remise en question. D'autant que le mode de scrutin retenu à la proportionnelle, risque de rendre *« ingouvernables »* nombre des conseils régionaux élus le 16 mars prochain (dans l'entourage du président du RPR, on évalue ce nombre à quatorze sur les vingt-deux régions). Sur ce problème, les avis ne sont pas encore concordants mais la question est posée.

D'autre part, le Sénat a rétabli l'essentiel des dispositions qu'il avait approuvées en première lecture et contre lesquelles l'Assemblée nationale, après l'échec de la commission paritaire, s'était prononcée (*le Monde* du 12 décembre). Toutefois, la mention des *« universités de technologies »* qui ne figurait plus que dans l'exposé des motifs du projet, a été réintroduite dans le texte. Les sénateurs communistes et socialistes ont désapprouvé l'ensemble du projet modifié par la majorité sénatoriale en raison notamment des dispositions prévues en faveur de l'enseignement privé.

Il en a été de même pour le projet précisant la composition et certaines règles et compétences consultatives des conseils de l'éducation nationale institués par la loi du 22 juillet 1983. Ce projet modifie les règles de désignation des membres du conseil supérieur de l'éducation créé par la loi du 18 mai 1946. Les principaux amendements adoptés par la majorité sénatoriale visent à augmenter le représentation de l'enseignement privé dans ces conseils.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) *Le Nouveau Pouvoir, essai sur la décentralisation*, de Paul Graziani, Albin-Michel, 201 pages, 75 F.
*Les Anti-Monarques de la Ve, essai sur les contre-pouvoirs politiques*, de Jean Cluzel ; Librairie générale de droit et de jurisprudence, 208 pages, 85 F.

## UN COLLOQUE SUR « LES APPAREILS DE LA DICTATURE »

# De l'armée aux « milices fanatisées »

Les régimes militaires sont la *forme classique des dictatures — si* l'on entend par dictature des pouvoirs qui, faute de légitimité, s'appuient sur la force. Pourtant, l'armée n'est pas leur seul instrument. Le Centre d'analyse comparative des systèmes politiques, qui, depuis sa création en 1974 par Georges Duby, Maurice Duverger et Emmanuel Le Roy Ladurie, s'attache à en établir la typologie après avoir étudié dans le passé les empires, les monarchies, les régimes semi-présidentiels, s'est intéressé, au cours de son cinquième colloque, les 5 et 6 décembre à Paris, aux divers « appareils de la dictature ».

Un précédent colloque, en 1979, avait analysé, sous le titre « Dictatures et légitimité » la face idéologique de ces pouvoirs, c'est-à-dire leur effort pour se donner une nouvelle légitimité. La présente rencontre observait l'autre face : la violence organisée.

Outre l'armée, dont on a suivi les évolutions à travers le temps (de la Grèce antique au vingtième siècle) et l'espace (de l'Amérique latine à l'Afrique, avec, en particulier, un exposé de Pierre Dabezies, ambassadeur de France au Gabon), les dictatures peuvent reposer sur trois autres piliers :

1) Le parti unique — *« la grande invention du vingtième siècle »*, selon Maurice Duverger — qu'on a examiné sous sa forme « pure » dans l'URSS de Lénine (avec Dominique Colas) et l'Italie de Mussolini (avec Pierre Milza et Sergio Romano, ambassadeur d'Italie en URSS), sous des formes différentes dans l'Argentine péroniste (Silvia Sigal) ou dans la Syrie et l'Irak « baasistes » (Elisabeth Picard).

2) La police, dont les manifestations les plus impressionnantes ont été, au vingtième siècle, la Tchéka, ancêtre du KGB, cette *« armée de l'ombre »* fonctionnant, ainsi que l'a montré Wladimir Berelowitch, comme *« un double du parti »*, et la Gestapo, rouage d'une bureaucratie de la terreur qui, selon Marlis Steinert, ne fut pas toujours monolithique — mais dont l'Inquisition médiévale (André Vauchez) et le Tribunal révolutionnaire (Patrice Gueniffey) ont offert jadis d'autres exemples.

3) Enfin, les « milices fanatisées », concept proposé avec prudence par les organisateurs du colloque, et qui suscite quelques débats puisque, sous cette dénomination, on se proposait de rassembler les partisans de Savonarole (Michel Luzzati), la garde nationale sous la Révolution française (Michel Vovelle), les SS (Lucien Steinberg), la milice de Vichy (Jean-Pierre Azéma), les gardes rouges de Mao (Lucien Bianco) et les pasdarans de l'imam Khomeiny (Pierre Blanchet).

Michel Luzzati suggéra ainsi que les initiatives de Savonarole pouvaient être aussi analysées comme les premières tentatives pour *« faire sortir du purgatoire politique les groupes les plus faibles de la société »*, et Michel Vovelle affirma non seulement que la garde nationale ne fut pas l'instrument d'une dictature, mais encore que le recours à la notion globale de *« systèmes totalitaires »* entraîne une lecture réductrice de l'histoire, faute de distinguer entre l'attitude des opprimés et celle des oppresseurs.

Distinction soulignée à son tour par Jean-Pierre Gomane, qui, au terme d'un exposé passionné sur les Khmers rouges, invita à rechercher, derrière le fanatisme, d'autres facteurs d'explication, tel le sous-développement, afin de mieux comprendre pourquoi, selon la conclusion de Maurice Duverger, la dictature est devenue à la place de la monarchie héréditaire, *« la forme moderne du régime autocratique »*.

THOMAS FERENCZI.







# société

## ÉDUCATION

### Programmes des collèges en librairie

**Les nouveaux programmes des collèges, qui entreront en vigueur à la rentrée scolaire 1986, sont publiés par Le Livre de poche. Destinée au grand public, cette édition présente les douze disciplines enseignées, classe par classe, et les six « thèmes transversaux » — consommation, développement, environnement, information, santé et sécurité — qui pourront faire l'objet d'un enseignement interdisciplinaire (*le Monde* du 6 juin et du 10 octobre). 380 000 exemplaires de l'ouvrage seront distribués gratuitement aux personnels concernés et 70 000 mis en vente dans les librairies. Les programmes de l'école primaire édités par Le Livre de poche en mai dernier sont déjà un succès de librairie avec près de 80 000 exemplaires vendus.**

## SCIENCES

### L'ESA étend son espace

**Le lanceur européen Ariane et la navette spatiale américaine se partageront le lancement des deux derniers satellites de la série Intelsat VI. Ainsi en a décidé, mercredi 11 décembre, l'Organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat, qui a précisé que le premier de ces engins devrait être mis sur orbite par une fusée Ariane 4 en mars 1990 et le deuxième par la navette en juin 1991.**

**D'autre part, l'Autriche et la Norvège, jusqu'ici membres associés de l'Agence spatiale européenne (ESA), sont officiellement devenues, jeudi 12 décembre, membres à part entière de cette organisation, au sein de laquelle étaient déjà réunis onze pays. Dès 1986, la participation autrichienne au budget de l'ESA sera d'environ 21,5 millions de francs et celle de la Norvège de près de 34 millions de francs.**

## FORAINS

### Les forains occupent la Croisette

**Les forains-squatters des Tuileries, à Paris, font école. Certains de leurs collègues, mécontents du faible nombre d'emplacements qui leur sont proposés cette année par la municipalité de Cannes pour installer leurs attractions à l'occasion de la traditionnelle fête de fin d'année ont occupé la Croisette jeudi 12 décembre. Tirs, toboggans et autos-tamponneuses trônent aujourd'hui sur le front de mer, à côté du Palais des festivals. Devant cette fête sauvage qui enchante les enfants les responsables de la mairie de Cannes sont aussi embarrassés que les fonctionnaires du ministère de la culture le sont à Paris face à l'occupation pacifique des Tuileries.**

## CONSOMMATION

### Mousseux allemand à l'antigel

**Le ministère de la santé du Bade-Wurtemberg a annoncé, le 12 décembre, que plus d'un million de bouteilles de mousseux allemand étaient frelatées au glycol-diéthylène, un produit entrant dans la composition de l'antigel. Les mousseux incriminés sont un Schloss *Munzingen Riesling* et un *Greiffenegg-Schoessle Riesling* de 1984, qui ont été mis en bouteilles et livrés aux détaillants entre février et mai derniers. On se souvient que, au mois de juillet de cette année, un scandale du même type — il s'agissait cette fois de vin coupé à l'antigel — avait éclaté en Autriche. Il s'en était suivi en RFA une baisse de 93 % de la consommation de ce vin.**

## *MÉDECINE*

### LA QUERELLE DES BREVETS SUR LE SIDA

# L'Institut Pasteur porte plainte contre l'Institut national de la santé américain

***Un litige oppose depuis plusieurs mois Français et Américains pour la commercialisation du test de dépistage du SIDA et pour l'antériorité de la découverte. L'Institut Pasteur porte plainte contre le gouvernement américain.***

L'objet de la plainte que vient de déposer l'Institut Pasteur contre le National Institute of Health américain auprès de la Court of Claims est un brevet déposé le 23 avril 1984 par ce même institut américain, brevet couvrant une technique de dépistage de l'atteinte par le virus du SIDA (détection des anticorps fabriqués par l'organisme contre ce virus). Cette détection n'était possible qu'après le franchissement de plusieurs étapes : d'abord l'identification du virus et la démonstration qu'il était bien l'agent du SIDA, ensuite sa production en quantité suffisante pour que l'on puisse isoler les protéines de son enveloppe suscitant cette production d'anticorps et, enfin, l'utilisation d'un mode de *détection immunologique de ces* anticorps (test dit Elisa).

Ces trois étapes avaient été franchies aux Etats-Unis par l'équipe du professeur Gallo, qui devait en publier les résultats dans la revue *Science*, en mai 1984. Accordé (avec une rapidité peu commune) dès le 28 mai 1985, le brevet en question autorisait les autorités fédérales américaines à donner à cinq compagnies pharmaceutiques (1) le droit exclusif de développer et de commercialiser les tests Elisa que devaient utiliser tous les centres de transfusion sanguine mondiaux pour le dépistage des donneurs de sang contaminés (les porteurs du virus), autorisant dès lors l'indispensable protection de très nombreux malades opérés ou blessés qui bénéficient de ces dons de sang.

L'accord prévoit que les cinq compagnies ainsi sélectionnées doivent verser au gouvernement américain 5 % de leurs bénéfices sur la vente de ces trousses diagnostiques, ce qui représenterait une somme de 50 millions de francs par an environ pour le seul marché américain, somme que l'on pourrait multiplier par trois ou quatre si l'exclusivité en question devait s'étendre, comme le laissent entendre actuellement les prétentions commerciales outre-Atlantique, à la totalité du marché mondial.

Le triomphe scientifique et commercial américain paraissait complet. Un événement inattendu devait néanmoins ternir ce triomphe : les autorités américaines n'avaient prêté aucune attention au fait que l'Institut Pasteur de Paris avait déjà déposé un brevet en Europe, en septembre 1983, et aux Etats-Unis, en décembre de la même année, pour un même test Elisa de détection des anticorps, signalant la présence du virus, virus que les Américains nommaient HTLV III et les Français LAV.

Il se trouve que ces derniers (équipe de MM. Montagnier, Chermann et de Mme Barré-Sinoussi) avaient publié la description de ce virus dès le mois de mai 1983. Durant l'été de 1983, les pastoriens présentaient leurs tout premiers résultats (chez des malades atteints de SIDA ou de pré-SIDA) de dépistage du virus par un test Elisa qu'ils avaient mis au point.

A la même époque, le 23 septembre 1983, ils remettaient au laboratoire du professeur Gallo des souches de leur virus. Souches insuffisantes, dit-il, au point que son équipe ne réussit jamais à les faire pousser en culture.

Au début de 1984, les Américains identifient formellement « leur » virus, qu'ils baptisent HTLV III et dont la culture en masse avait été rendue possible par leur découverte d'un milieu approprié. Plusieurs mois plus tard, son analyse moléculaire est publiée, et elle se révèle quasiment identique à celle du LAV décrit par les Français un an auparavant. Tous les éléments d'un conflit étaient en place, un conflit que l'Institut Pasteur s'efforce de résoudre à l'amiable depuis maintenant plus de sept mois.

Admettant parfaitement que les brevets américains apportent un complément important (la production de masse du virus notamment) à leur propres travaux, les Français, activement soutenus par leur gouvernement *et par les autorités* de l'Etat au plus haut niveau, demandent que justice leur soit rendue, que l'antériorité des brevets pastoriens soit reconnue et qu'un partage légitime soit donc accepté tant pour ces brevets que pour leurs implications financières.

### Un rideau de dollars

Un tel accord impliquerait à l'évidence que le test Elavia pastorien, préparé par la firme américaine Genetics System avec laquelle l'Institut Pasteur avait signé un accord de production, puisse occuper librement sa part du marché américain *et mondial, alors que cette firme* n'arrive pas à obtenir des autorités américaines les autorisations nécessaires. Il implique aussi que l'Institut Pasteur production puisse commercialiser librement son test en Europe, en Asie et en Afrique sans avoir à payer de redevances au gouvernement américain, ce qui serait un comble. Il impliquerait enfin que l'Institut Pasteur toucherait une part des redevances que doivent verser actuellement au gouvernement américain les cinq compagnies auxquelles ce gouvernement a accordé le privilège exorbitant d'une exclusivité de fabrication et de distribution.

Le cabinet d'avocats américain chargé du dossier de l'Institut Pasteur demandait la reconnaissance d'une « interférence », entre les deux brevets américain et français et, dès lors que cette interférence était reconnue, l'ouverture de négociations. La mauvaise volonté des autorités gouvernementales américaines n'a pas permis cette ouverture.

C'est, à présent, une pétition devant la Court of Claims qu'il dépose, *arguant du fait que l'Institut* Pasteur avait tous les éléments essentiels sur le « sujet » du brevet américain avant que ce brevet ne soit déposé, autrement dit, qu'il bénéficie d'une priorité.

L'instruction du procès ainsi intenté pourrait durer des années et coûtera une fortune. Lorsqu'elle sera terminée, tout laisse à penser que les techniques de détection du virus du SIDA, techniques recourant alors au génie génétique, n'auront plus rien de commun avec les tests Elisa actuellement utilisés et qui font l'objet de cette querelle, pour des motifs qui tiennent essentiellement à l'impérialisme politique et à la rapacité commerciale. Une ombre s'est ainsi étendue sur une collaboration franco-américaine qui date de près d'un siècle et que l'on eût espéré transcender ce type de considérations. Tous les acteurs de cette tragi-comédie seront perdants et ils le savent.

*Ils savent surtout que son décor* est tristement tendu sur un rideau de dollars et que le dollar se révèle infiniment plus fort que la communauté scientifique mondiale et que l'intérêt évident de la santé publique.

**Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.**

(1) Abbott, Electro Nucleonics, Du Pont de Nemours, Litton-Bionetics et Highland-Travenol.

Toute l'histoire et les détails sur cette querelle ont été relatés par Colin Norman dans une série de cinq articles de la revue américaine *Science* (25 octobre, 1er, 8 et 29 novembre et 6 décembre 1983).

### LA MORT EN BOUCHE

**Aux Etats-Unis, l'imagination des assassins n'a d'égale que celle des magistrats. La chambre de mise en accusation de Flint (Michigan) a suivi M. John McGraw, procureur adjoint, et inculpé *« de voie de fait avec intention de tuer »* — homicide volontaire autrement dit — un individu coupable d'avoir craché sur des policiers.**

**Parce qu'il est porteur du virus du SIDA, John Richard, vingt-huit ans, risque la prison à vie. A en croire le procureur adjoint, il aurait dans la bouche l'équivalent d'un revolver ou d'un couteau. On savait déjà qu'il y a des paroles qui tuent, mais la salive ?**

## *CATASTROPHES*

# La mort de 250 militaires américains dans un accident d'avion

### *La Maison Blanche exclut l'hypothèse d'un sabotage*

Montréal *(AFP, Reuter)*. — Après la catastrophe aérienne qui a coûté la vie à 258 personnes, dont 250 militaires américains, à Terre-Neuve, le jeudi 12 décembre, la Maison Blanche a écarté pour l'instant l'hypothèse d'un sabotage. Le porte-parole du Pentagone avait, de son côté, déclaré que les autorités américaines *« n'avaient aucune information sur une explosion ou un acte de terrorisme »* et *« aucune indication sur les causes de la catastrophe »*. Il répondait ainsi à la revendication faite par téléphone, jeudi soir, à une agence de presse à Beyrouth, au nom du Djihad islamique, affirmant que cette organisation était responsable de l'explosion de l'appareil.

L'accident aérien, le plus grave sans doute de l'histoire du Canada et le plus meurtrier probablement pour l'armée américaine en temps de paix, a eu lieu, jeudi 12 décembre à 6 h 45 (heure locale), alors que l'appareil, un DC-8, venait de décoller de la base canadienne de Gander, à Terre-Neuve. Selon le ministre canadien des transports, l'avion n'avait probablement pas atteint 1 000 pieds (330 mètres) d'altitude lorsqu'il s'est écrasé sur une colline boisée, à environ 400 mètres de l'extrémité de la piste. Au moment de l'accident, le ciel était couvert, et une neige fine tombait. Mais, selon les responsables de l'aviation canadienne, la catastrophe ne semble pas due à des causes atmosphériques.

En plus des huit membres d'équipage, tous civils, le DC-8 appartenant à la compagnie américaine Arrow Airlines transportait 250 militaires américains dont trois femmes, affectés à la 101e division aéroportée (3e bataillon du 502e régiment d'infanterie). Tous rentraient aux Etats-Unis pour les fêtes de fin d'année après un séjour de six mois environ dans le Sinaï, où ils faisaient partie du contingent américain de la Force multinationale d'observation. Leur avion avait décollé du Caire mercredi et avait fait escale à Cologne, en Allemagne fédérale, puis à Gander, en route pour Fort-Campbell, dans le Kentucky, base de leur unité.

Des enquêteurs de l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA) et du bureau américain pour la sécurité des transports devaient se rendre sur les lieux de la catastrophe. Le Pentagone a également dépêché à Gander une équipe d'une dizaine d'experts militaires dirigés par le général John Crosby. Cette *délégation n'est pas une commission* d'enquête, a souligné le département de la défense. Elle aura pour mission de fournir *« toute l'aide possible »* sur le site de la catastrophe.

*Les enquêteurs* ont retrouvé *dans* les débris de l'appareil la boîte noire contenant les enregistrements des communications en vol et les données du parcours. M. Peter Borg, responsable de l'enquête au nom de la commission de sécurité de l'aviation canadienne, a déclaré que celle-ci avait été endommagée par l'incendie de l'avion, ce qui pourrait retarder son examen.

### LA FORCE MULTINATIONALE DU SINAÏ

**La force multinationale du Sinaï, à laquelle appartenaient les militaires américains qui ont péri dans l'accident du DC-8, a pour mission de veiller à la bonne application du traité de paix entre Israël et l'Egypte. Ses 2 600 soldats, venant de 11 pays, sont installés dans le désert du Sinaï depuis qu'Israël s'en est retiré en avril 1982. Ils assurent un rôle d'observateur et établissent des rapports pour l'Egypte et pour Israël. Les Etats-Unis sont les plus gros pourvoyeurs de cette force, avec 1 400 hommes. La Colombie et Fidji fournissent chacun 500 soldats. Les autres participants sont la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay.**

### EN 1984

### La compagnie Arrow avait été sévèrement rappelée à l'ordre

***Les experts vont examiner à la loupe le contenu de la « boîte noire » de l'appareil afin de déterminer les causes d'une catastrophe qui porte le total des victimes, cette année, pour l'aviation civile, à près de deux mille tués.***

**Les enquêteurs disposent d'abord de témoignages sur l'attitude du pilote du DC 8, qui aurait *présenté, à l'escale de* Gander, une longue liste de problèmes techniques notés à bord et dont on ne connaît pas la teneur. On sait qu'il n'avait pas *demandé un dégivrage de son* appareil.**

**La compagnie Arrow, à laquelle appartenait l'avion, avait été sévèremment rappelée à l'ordre, en 1984, par l'administration *américaine* de l'aviation civile qui avait constaté un nombre croissant d'irrégularités dans la maintenance des appareils de la compagnie. En juin dernier, elle avait commencé à verser les 34 000 dollars d'amende qui lui avaient été infligés. L'administration avait demandé à Arrow de réduire son rythme de croissance jusqu'à ce que les procédures déficientes soient corrigées.**

## *FAITS DIVERS*

### POUR CONTREBANDE DE CAPITAUX ET D'OR

### Cinq personnes sont inculpées après un trafic (12 millions de francs) avec une banque suisse

***Une nouvelle affaire de contrebande de capitaux et de métal précieux, la quatrième en l'espace d'un peu plus d'un mois, a été révélée jeudi 12 décembre par la direction générale des douanes à Paris.***

Les services des enquêtes douanières ont réussi à démanteler un réseau de contrebande de capitaux — composé de quatre retraités et d'une sexagénaire — travaillant officieusement pour une banque suisse, dont le nom n'a pas été révélé et responsable d'un trafic portant sur environ 12 millions de francs.

Après un mois et demi de recherches et de filatures, les cinq personnes — un passeur venant directement de Suisse, deux intermédiaires, un « compensateur » (1) et sa compagne — ont été interpellées et déférées au parquet : il s'agit de Michel Sir, soixante ans ; de Gaston Simmons, soixante-six ans ; de Roger Shandalow, soixante-dix ans ; de Robert Heuzé, soixante-neuf ans, et de sa concubine, Jacqueline Courgoule, une vendeuse âgée de soixante-deux ans. Tous ont été inculpés d'infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Selon les aveux passés par les trafiquants, a précisé le communiqué, le trafic portait sur plus de 12 millions de francs, dont 2 millions ainsi que onze lingots d'or ont déjà été saisis ; de plus, plusieurs résidents français qui revecaient grâce à cette filière une partie des fonds rapatriés clandestinement de Suisse, font l'objet d'une enquête en vue d'identification.

Trois autres affaires de contrebande de capitaux et d'or ont été découvertes depuis un mois.

— *Le 8 novembre*, les douaniers de Saint-Nazaire avaient saisi plus de sept kilos de bijoux en or d'une valeur de 1,5 million de francs, destinés à être écoulés en Algérie, dans la cabine d'un membre d'équipage du méthanier algérien. — *Ramdane Abane*. Le passeur, un ressortissant algérien, a été écroué à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire.

*Le 13 novembre*, un banquier suisse retraité, M. Jacques Darrier, soixante-neuf ans, avait été interpellé à Paris par des agents des douanes au moment où il rencontrait des clients français auxquels il venait périodiquement verser les *intérêts de capitaux placés* par eux dans la banque genevoise portant son nom et dirigée par son fils. Deux jours plus tard, ce banquier quittait la prison de Fresnes (près de Paris) après avoir versé l'impressionnante caution de 15 millions de francs français.

*Le 14 novembre*, enfin, les services des douanes découvraient quarante-trois kilos d'or — d'une valeur de 4 millions de francs — à bord d'un véhicule occupé par deux hommes de nationalité grecque, au poste frontière franco-luxembourgeois de Dudelange (Moselle) sur l'autoroute A-31. Les deux Grecs ont été écroués à la maison d'arrêt de Metz.

(1) La compensation est un procédé — dans ce cas illicite — qui permet un transfert de fonds sans déplacement d'argent.

# Malte sans chevaliers

## Place forte puis escale touristique, l'île des moines-soldats.

POUR *résumer sommairement*, disons que Malte est une île habitée par des Italiens qui parlent arabe, *lisent The Times* (of Malta) et roulent à gauche dans de vieilles voitures anglaises, remplacées aujourd'hui par des japonaises. C'est que, comme toutes les îles de la Méditerranée, Malte a vu *défiler* les pirates et les envahisseurs. Tous, plus ou moins, y ont laissé des traces.

En fait, les Maltais ne parlent pas arabe, mais une langue sémitique qui lui est très proche, venue du pays de Canaan par l'entremise des navigateurs phéniciens. *« Nous parlions cette langue avant la conquête arabe »*, affirment-ils avec ce chauvinisme des peuples bousculés par l'histoire. Et ils sont très fiers d'utiliser *« la seule langue sémitique écrite en romain »*, dont l'enseignement dans les écoles ne remonte qu'à un demi-siècle. Un fond sémitique, beaucoup d'arabe, de l'italien et des nouveaux venus anglais : telle est la composition du cocktail maltais. Un cocktail qui se retrouve aussi bien dans la culture que dans l'architecture, mélange de villages palestiniens à maisons basses et carrées, de villes italiennes à immeubles massifs et cathédrales baroques, et de façades victoriennes dont on ne sait si les *« bow windows »* sont d'inspiration aragonaise, turque ou anglaise...

Ces îles qui hésitent entre la bière et le vin sont cependant dominées par une constante : l'alliance du sabre et du goupillon. Depuis que l'apôtre Paul, en route pour Rome, y a fait naufrage, Malte est devenue un bastion du christianisme. Un bastion d'autant plus ardent que l'île subissait continuellement l'assaut des infidèles, arabes, turcs ou barbaresques. Seule la foi sauvait ces pêcheurs et éleveurs de chèvres, coincés dans trois petites îles à mi-*chemin entre la Sicile et le golfe* de Gabès. Car l'île de Malte dispose d'un formidable atout naturel : *une double rade aux profondes anses* (23 kilomètres de développement pour une profondeur moyenne de 24 mètres).

*Tous les navigateurs voulaient* s'en assurer la possession, sans même chercher à coloniser l'intérieur, *plutôt* aride.

Le destin de l'île a été *scellé* une première fois en 1530 lorsque Charles Quint, souverain du fieu comme de la moitié de l'Europe, céda la rade aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, chassés de Palestine par les Turcs. Les moines-soldats s'y installèrent, sans se douter que les Turcs, trente-cinq ans après, viendraient à leur tour les en déloger.

### « Plus jamais ça »

*La bataille* fut rude en *1565*. Huit mille soldats de la Sublime Porte y laissèrent la vie, mais la marine du sultan se replia en emmenant des milliers de Maltais comme esclaves. *« Plus jamais ça »*, se dirent les chevaliers au manteau rouge, frappé de la croix que l'on dira bientôt de Malte. Et, sur les instructions du grand maître de l'ordre, qui était alors le Français Jean Parisot de la Valette, les Maltais se mirent à construire une ville fortifiée pour garder la rade : on l'appellera La Valette, et elle deviendra – plus tard – la capitale.

En 1798, Napoléon s'installe sans coup férir à La Valette et en *chasse les chevaliers. L'ordre* n'est plus souverain. Mais les Français n'y seront pas souverains *longtemps*, car les troupes de la République, privées de soutien logistique après la destruction de leur flotte à Aboukir, sont prises comme des rats dans la petite île. Comme les soldats français se livrent au pillage pour survivre, les Maltais *appellent* les Anglais à l'aide. Malte devient anglaise en 1800 – sans l'avoir voulu – et le restera jusqu'en 1964. Son rôle de plaque tournante stratégique lui vaudra de sévères bombardements pendant la dernière guerre.

Entre 1940 et 1943, quelque 16 000 tonnes de bombes allemandes et italiennes s'abattront *sur l'île, détruisant* ou *endommageant* 35 000 immeubles et bâtiments divers – dont l'Auberge de France et l'Auberge d'Auvergne (1). La visite du Musée de la guerre, au fort Saint-Elme, donne à cet égard un aperçu saisissant du rôle joué par Malte lors du dernier conflit mondial.

Jusqu'en 1979, date du départ *des derniers marins anglais*, l'île des moines-soldats est restée une place forte. D'où la crainte des Américains, vaine jusqu'à présent, de voir Malte devenir un porte-avions libyen ou soviétique. L'île ne sert d'escale qu'aux pirates de l'air... et aux touristes.

Le tourisme à Malte, on l'aura deviné, est donc d'abord culturel. Nul ne peut *échapper à la double* emprise historique de l'épée et de la Croix, dont l'alliance a donné ces impressionnantes forteresses que l'on *découvre* à La *Valette*, mais aussi à Mdina, l'ancienne capitale du centre de l'île, et à *Victoria (alias Rabat)*, *place* forte de l'île de Gozo, l'ancienne Gaudisio des Romains. Mais, plus *encore que ces acropoles roides* et austères, ce sont les églises qui surprennent. D'immenses églises baroques *surgissant* d'humbles villages, des cathédrales compliquées dominant les toits terrasses de véritables douars que l'on dirait nord-africains ou palestiniens.

### Comme Saint-Pierre de Rome

A Mosta, les villageois ont voulu rivaliser avec Saint-Pierre de Rome, pas moins, en édifiant une église circulaire avec un dome de 51 mètres qui serait le troisième du monde. Cette démesure a bien failli être punie lorsqu'une bombe allemande de 500 kilos en a traversé la toiture, au moment où trois cents fidèles y *entendaient la messe* (les églises maltaises sont toujours pleines de fidèles : 30 % des Maltais *affirment aller à la messe tous les* jours ! Pour une population totale de 320 000 habitants, on compte à *Malte 350 églises, 850 prêtres* et religieux, et environ un évêque pour 25 000 fidèles...). Mais, miracle, la bombe n'a pas explosé. Elle est pieusement *conservée* à la sacristie.

Les cathédrales de La Valette et de Victoria, elles, ont *été* reconstruites après le tremblement de terre de 1693. Derrière son austère façade, d'une sobriété toute militaire – et gardée par une paire de canons comme nombre d'édifices maltais, – la cathédrale Saint-Jean abrite des trésors du baroque maniériste. Pas un pouce carré qui ne soit peint ou *sculpté. Même le sol a été transformé* en un gigantesque damier de marbre, constitué par les trois cent soixante-quinze dalles funéraires des chevaliers défunts. La chapelle de l'oratoire possède encore un chef-d'œuvre du Caravage, maître du clair-obscur : la *Décollation de saint Jean* (en revanche, le *Saint Jérôme* du même Caravage a *été* volé l'an dernier).

Il ne faut pas quitter La Vallette sans avoir visité l'ancienne Sacra Infermeria (Sainte-Infirmerie), prestigieux hôpital construit par les chevaliers. Sa grande salle – 161 mètres de long – représente à elle seule un monument – restauré après la guerre. L'hôpital des chevaliers de Malte est devenu un « centre méditerranéen de conférences », dont le restaurant en sous-sol, excusez du peu, accueille facilement mille convives !

Etonnante La Valette, où les rues, tirées au cordeau, forment un quadrillage parfaitement régulier, qui contraste avec le découpage capricieux du grand port. En quelques minutes, on passe des ruelles interlopes comme Srait Street, où les bars à matelots sont aujourd'hui *fermés* (faute de matelots), et l'on débouche sur de vastes panoramas dominant la *rade, avec ses cales sèches, ses* silos et ses cargos, Malte n'est peut-être plus un arsenal, mais *elle* reste un port très actif, escale obligée entre l'Europe et l'Orient arabe.

Mais que peut faire le touriste *que n'émeuvent ni la citadelle* morte de Victoria (cimetière de pierres envahi de figuiers de Barbarie), *ni la « cité silencieuse »* de Mdina, vouée aux couvents et aux écoles religieuses, ni même le site archéologique de Ggantija avec son temple mégalithique ? Il lui reste à battre la campagne, dans un paysage particulièrement austère où ne poussent pratiquement que des murs de pierre sèche. Pas d'arbres, pas de rivières, pas de montagnes. Des collines de pierraille, où la roche calcaire se confond avec la pierre de taille des constructions. La tuile et l'ardoise y sont inconnues.

Dans ces îles minuscules, où le regard bute toujours sur une ville, *un village (avec cathédrale) ou* quelque ferme à éolienne, où les seules forêts sont les antennes de télévision sur les toits, et la faune sauvage réduite à quelques lapins et une prolifique troupe de chats de gouttière, il ne reste que la mer pour se ressourcer. Une mer limpide et transparente, idéale pour l'exploration ou la pêche sous-marine. A défaut de plages (elles sont rares), on peut se baigner partout *« off the rocks »* (à partir *des rochers*). *Tout hôtel qui* se respecte se doit d'y avoir un accès direct.

Quant à ceux que ne tentent ni l'histoire, ni la voile, ni le ski nautique, ils peuvent aller prendre un café sous les tamaris à la terrasse d'un port de pêche comme Xlendi ou Marsalforn. Les barques maltaises, multicolores, valent tous les poissons tropicaux du globe.

**ROGER CANS.**

(1) *Les chevaliers de Malte, traditionnellement, étaient hébergés dans huit « auberges », correspondant à autant de « langues » : Allemagne, Aragon, Castille (et Portugal), Italie, Angleterre (et Bavière), France, Auvergne et Provence. Entre 1530 et 1798, les Français ont donné treize grands maîtres sur vingt-quatre.*


F. SCIANNA/MAGNUM

### Repères

Nouvelles frontières (74, rue *de la Fédération*, 75739 *Paris* Cedex 15, tel. : 42-73-25-25) propose des vols Air Malta Paris-La Valette de 1450 F à 1 820 F (selon la saison) et des *vols Lyon-La-Valette de* 1 310 F à 1 700 F aller et retour. Des forfaits « trois nuits à Malte » sont offerts au prix de 260 F (ou 390 F en haute saison).

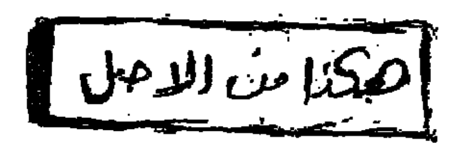
Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau d'information du tourisme de Malte, 82, rue Vaneau, 75007 Paris, *tél. : 45-49-15-33.*

## LIRE



Supplément au numéro 12714.
Ne peut être vendu séparément.
Samedi 14 décembre 1985.





## MAISON

# Réveillons

### Sur les tables, des nappes en fête.

BUFFET de réveillon, déjeuner de famille, souper à deux, à chaque formule de réception correspond une décoration sous le signe de Noël.

Tout commence par le choix de la nappe. Pour un couvert très raffiné, une nappe en satin de coton blanc à motif central stylisé, réminiscence de 1925, brodé en rose et or (*« Cléopâtre »*, *Anne de Solène*). D'aspect élégant mais d'entretien facile – sans repassage, – la nappe « Savane » de José Houel est en tissu à effet de relief, parsemé d'un entrelacs de feuilles dans une harmonie de bronze et or.

Pour une table de fête « branchée », dans le style déco 85, Geneviève Lethu propose (dans ses boutiques de Paris et de province) une nappe blanche ornée d'un *gros craquelé* or. La nappe ronde vaut 197 F et se coordonne à des assiettes et des plats à fin craquelé doré.

*Le porcelainier de Limoges* Haviland vient de sortir deux créations de Marie-Pierre Boitard dont les décors (et les prix) plairont également aux jeunes. « L'arbre de vie » a des assiettes à large bordure inspirée des cachemires indiens, en camaïeu de bleu, gris et rouge profond (170 F) ; les assiettes à dessert et les autres pièces ont une étroite bordure et un petit « arbre de vie » en motif central. Les *assiettes « Mosaïque bleue »*, de forme octogonale, sont totalement recouvertes d'un effet de mosaïque en dégradé de bleus (154 F) ou blanches et cernées d'un fin décor. Ces deux nouveaux services sont vendus chez Jansen, 9, rue Royale, à Paris.

Dans la nouvelle boutique qu'il vient d'ouvrir au 22, rue François-Ier, Puiforcat présente les assiettes de Manuel Canovas. Ce créateur-éditeur de tissus bien connu a imaginé une assiette en porcelaine blanche dont l'aile est décorée d'un *trompe-l'œil de galuchat*, en bleu ou vert tendres, souligné d'un filet or (290 F la grande assiette).



Les « assiettes-cocktail » de Gien.
Nappe à reflets mats et brillants (« Savane », José Houel).

Pour un buffet de réveillon *entre copains, décor de Noël et* décontraction sont conjugués avec les nouvelles nappes cirées Vénilia ; des jetés de confetti ton or y pétillent sur un fond brillant noir, rouge ou blanc (65 F le mètre en 138 centimètres de large). Astucieuse pour une réception debout, les « assiettes-cocktail » de Gien sont dotées d'une pince (qui se clippe sur le rebord) avec un anneau ciselé comme support-verre. Le coffret de six assiettes à décor potager ou verger vaut 210 F.

Pour un réveillon à la neige, une nappe cirée de Bulgomme est parsemée de petits chalets rouges nichés dans des boqueteaux de sapins (65 F le mètre en 140 centimètres). A la boutique « Fleurs et paysages » (116, rue du Bac à Paris), de nouveaux décors de table sont aussi conçus pour un Noël montagnard ou campagnard. En centre de table, une couronne de paille est garnie de gros nœuds de rubans écossais et de bougies rouges (150 F).

Sur une table citadine, une manière raffinée d'habiller un haut bougeoir avec une parure faite d'un large ruban argent, d'un peu de tulle et d'une branche de sapin (« Fleurs et paysages) »). Les bougies de Noël se renouvellent aussi. Dans les boutiques « Point à la ligne » (177, bd Saint-Germain et 67, av. Victor-Hugo à Paris), certaines ont la forme de sapins stylisés rouges, verts ou d'un blanc nacré : trois tailles, de 30 F à 95 F. D'autres, contenues dans des pots en verre satiné, gravé de diagonales, exhalent en brûlant des senteurs fleuries ou épicées.

JANY AUJAME.

## DISQUES

## Jazz

### Jean-Pierre Llabador : « Coïncidences »

Un guitariste dont la carrière est déjà belle, Jean-Pierre Llabador, a enregistré à Montpellier, avant le Festival de 1985, un recueil d'œuvres personnelles tout à fait réussi. Ce musicien, qui avait étudié chez Evelyne Labourdette au conservatoire de la ville, a fondé, voici dix ans, le groupe Coïncidence. Il a pris le pluriel pour donner un titre à l'album. Nous aimons beaucoup *Saint-Drézéry Blues*, hommage affectueux à une petite cité de l'Hérault, mais aussi *les Brumes*, *Reflets* et *So What Impression Then*.

En 1981, le jazzman montpelliérain a éprouvé le besoin de consolider sa technique au Guitar Institute of Technology de Los Angeles où professent notamment Joe *Pass*, Howard Roberts et Joe Diorio. C'est à Diorio que se réfère surtout Llabador dont le public des manifestations d'été connaît le talent. Tous les thèmes du disque sont de lui, et il les joue avec tendresse, comme un homme aimé des dieux.

● « 52e Rue Est », 2, rue de la *Brague, Valbonne*.

LUCIEN MALSON.

### Gérard Pansanel : « Calypso »

Pansanel est élève de l'infaillible Joe Diorio, ancien compagnon de route d'Eddie Harris, Sonny Stitt, Bennie Green, et devenu maître en didactique. Diorio présente avec chaleur, comme il l'avait fait pour le microsillon de Llabador, le volume de Pansanel, enregistré, lui aussi, à Montpellier. Le leader a su choisir son monde : *Doudou Gouirand* (saxophone alto), Antonello Salis (piano), Michel Benita (basse), Aldo Romano – toujours dans les bons coups – (drums).

Le Languedoc inspire, et nous vaut trente-sept minutes de flâne. Calypso nous retient sur son île. Elle est adorable, Calypso. Nous, nous jouons l'Anti-Ulysse. Nous ne pensons pas une seconde que nous aurons à la quitter.

L. M.

● OWL Records 036. Distribution OMD.

## Classique

### Trois œuvres de Michel Decoust

Né en 1936, élève de Pousseur, Stockhausen et Boulez, Michel Decoust s'est toujours intéressé, parallèlement à sa carrière de compositeur, à la pédagogie musicale, et ce très concrètement, aussi bien *comme directeur du conservatoire* de Pantin et à l'IRCAM que maintenant au ministère de la culture. Il fut l'un de ceux qui, il y a quinze ans, proclamèrent la nécessité de s'échapper du sérialisme, et les trois œuvres réunies sur son premier disque reflètent bien son évolution.

*Relevé d'esquisse* est une suite de sept pièces composées entre 1965 et 1981, et faisant intervenir, sur des poèmes de Claude Minière et de Joë Bousquet, une voix de soprano (Irène Jarsky) et quelques instruments (pas toujours les mêmes) : style acéré et concis, se réclamant expressément de Webern. La seconde face s'ouvre sur une assez étonnante *Sinfonietta* pour dix instrumentistes (1983) : discours introspectif, parfois aux limites de l'immobilité et du silence, avec d'étranges sonorités dans le registre grave (Guy Reibel dirige *l'Ensemble de l'Itinéraire*). Pour finir, Pierre-Yves Artaud joue *le Cygne* (1982), pièce pour flûte alto retenant moins l'attention, et de toute façon plutôt brève (moins de dix minutes).

Ce disque bien rempli (près d'une heure) inaugure une collaboration entre Radio France et les éditions Salabert.

MARC VIGNAL.

● Harmonia Mundi, HMC 5152.

## PHILATÉLIE

**nº 1926**

### Dans le programme 1986...

– il faut prévoir un troisième carnet à l'occasion de la Journée du timbre.

Le nouveau carnet contiendra six timbres de la « J.T. » imprimés dans des couleurs différentes de celles en feuilles.

A cette occasion, il est rappelé aux philatélistes qu'ils peuvent, à tout moment, modifier leur réservation dans les bureaux de poste et, surtout, ne pas oublier de mentionner chaque fois le nombre de carnets désirés.

● « POINTS PHILATÉLIE » : deux nouveaux ont été ouverts à Saintes (Charente-Maritime), le 4/11/85, et à Bergerac (Dordogne), le 18/11/85. Prochainement à Montargis (Loiret), le 6/1/86.

● HONGRIE : trois enfants *magyars, dans la neige, représentent les* mages parcourant la puszta avec la crèche pour annoncer le « Karà-csony 85 »




Le timbre est de 2 forints, réalisé par Kékesi Làszlo, imprimé en offset à Budapest.

● BARBADE : cent cinquantième anniversaire de la Police Royale du pays, une série de quatre timbres, 25, 50, 65 cents et 1 $, ainsi qu'un bloc-feuillet contenant un timbre de 2 $.

● FALKLAND (îles) : à l'instar du Territoire antarctique britannique, également une série de quatre timbres avec







les effigies des naturalistes et leurs sujets préférés ; 7 p., Philibert Commerson (1727-1773) ; 22 p., René Primevère







Lesson (1794) ; 27 p., Joseph Paul Gaimard (1796) ; 54 p., Charles Darwin (1809-1882).

● FALKLAND (Dépendances des) : en raison de leur voisinage avec le TAB, elles s'associent avec des émissions consacrées aux naturalistes célèbres : 7 p., Dumont d'Urville (1790-1842) ; 22 p., Johann Reinhold Forster (1724-) ; 27 p., Johann Georg Adam Forster (1754-) ; 54 p., Joseph Banks (1743-1820).

● FIDJI : série d'oiseaux de mer, 15 c., pterodroma leucoptera brevipes ; 20 c., fregata ariel ; 50 c., sula leucogaster ; 1 $, sterna bergii.

ADALBERT VITALYOS.

# TELEVISION

## Festivités sur les trois chaînes

*Comme d'habitude, les trois chaînes se mettent en quatre pour les fêtes. Cette année, pourtant, on a tendance à mettre les petits plats dans les grands. Du pétillant certes – des opéras, des opérettes, beaucoup de musique ! – mais peu de ces « grandes créations » comme on en trouvait il y a quelques années encore. Si, une... la* Barbe bleue, *une merveille ! Un cadeau de TF1.*

### TF1 : de Bach à *Barbe bleue*

Divertissement, musique, jeunesse... voici les grandes tendances annoncées par la première chaîne.

Divertissements ? Les froufroutis en coulisses du Moulin Rouge, présentés par Jean-Pierre Cassel (lundi 23), la comédie musicale *Emilie jolie*, succès du Cirque d'Hiver, contes dépoussiérés et costumes de Thierry Mugler (mardi 24). *Divertissements*, les innombrables variétés, avec les noms sans surprise et les shows attendus : Michel Sardou (le vendredi 27), Sylvie Vartan, Mireille Mathieu, Nana Mouskouri, suivis d'un autre gala avec nos présentateurs chéris ou détestés, Patrick Sabatier, Stéphane Collaro, Léon Zitrone... (le 31). Seul, peut-être, le spectacle concocté par la folle équipe de Jérôme Savary – l'histoire du showbiz revisitée par le Grand Magic Circus – nous révèlera-t-il quelque surprise (le 27) !

Aux mélomanes, TF 1 propose un bon choix. Passons sur le *Casse-Noisette sur* glace, pour nous régaler avec *Cinopéra* (le 25), un festival de films allant des premiers péplums de Cinecitta – avec Gina Lollobrigida ou Sophia Loren chantant en play-back – aux dernières superproductions, style *la Flûte enchantée, Don Giovanni, Carmen* ou *la Traviata*. Eric Lipmann, qui nous a préparé cette soirée, nous propose également trois autres émissions haut de gamme, l'une avec Jean-Sébastien Bach, trois heures entières sous la bénédiction de Herbert von Karajan (le 26), deux autres avec le violoniste Izthak Perlman (le 28 et le 30).

Pour que les enfants soient sages, on leur a préparé des tas de séries, fictions, dessins animés, jeux en tout genre. Cinquante heures en tout. Il y aura Punky Brewster. Un Jules Verne de haute mer, des gnomes. Il y aura surtout la *Barbe bleue* d'Alain Ferrari, une réhabilitation du monstre, l'espoir dans le noir, poésie et frayeur, humour, émotion, pour eux, pour nous.

### Antenne 2 : Girls of Paris...

Tandis que *L'affaire Caillaux* rebondit (pour notre plaisir), une autre série


C. JAMES/TF1

La *Barbe bleue* avec Sami Frey.

commence sur A2, dont on ne dira pas autant de bien ! *Hello Einstein*, énorme coproduction tournée en Allemagne, en Suisse, en France, au Mexique, est « édifiante » jusqu'à fermer un œil, puis deux. *Esclave et pharaon*, de Gérard Brach et Patrick Meunier est le seul bon téléfilm prévu.

Antenne 2, comme TF1, propose des variétés (plus déshabillées). André Halimi, qui a préparé un portrait de Michel Audiard (le 23), *nous montrera*, les plus belles filles du monde des cabarets de la capitale (le 31). On finira l'année avec Zizi Jeanmaire. Pour le premier réveillon (le 24), Pierre Tchernia et Jacques Rouland mêlent l'amusement en sélectionnant des caméras invisibles (pas très nouveau mais toujours bon !) et la poésie du splendide dessin animé de Paul Grimault et Jacques Prévert, *le Roi et l'Oiseau*.

Côté musique, *Ciboulette*, l'opérette de Reynaldo Hahn, avec l'Opéra de Monte-Carlo, n'est pas ce qui s'est fait de mieux, on conseillera en revanche la soirée de Jacques Chancel avec Luciano Pavarotti, le Falstaff du bel canto (le 22). Les amoureux du cinéma ne devront pas manquer du 23 au 26 décembre, une série de cinq émissions sur les frères Lumière, images rares, restaurées par les archives du film et Antenne 2. Ni le 27, le très grand classique, *les Chasses du comte Zaroff*, qui date de 1932, ni le 29 *Don Giovanni*, de Joseph Losey.

*Histoire du soldat* est un merveilleux conte russe, un dessin animé sur une musique de Stravinski (le 25).

### FR 3 : Autant en emporte le vent !

FR 3, qui a toujours aimé follement le cinéma, nous offre cette année une surprise de taille, la version intégrale de *Autant en emporte le vent !* C'est la première fois que ce film hollywoodien aux onze oscars est diffusé à la télévision française. On le verra le 29, trois heures trente en v.o. sous-titrée, ou bien, rediffusé, en deux fois, en v.f., les 6 et 7 janvier. Que deviendra sur le petit écran ce monument qui a marqué nos adolescences avec la fine moustache de de Clark Gable et la capricieuse Vivien Leigh ?

Autre événement : dans le cadre de « *La dernière séance* », le dernier film de James Dean, *Géant*, suivi de *l'Homme qui rétrécit !*

Côté variétés et divertissements, FR 3 a su maintenir un ton, une certaine qualité. *On passera d'une année à l'autre en* compagnie de Fred Astaire, dans une émission de trois heures, enregistrée à Los Angeles par CBS en 1981. André Halimi, qui orchestre déjà diverses festivités sur A 2, propose pour la « Trois » une émission avec quelques-uns de nos grands raconteurs : Popeck, Sylvie Joly, Michel Boujenah, Darry Cowl, Coluche, Bernard Haller... (le 27). D'un jour à l'autre, on ira de Bill Baxter à Raymond Devos, du groupe Téléphone à Yves Simon et Fernand Raynaud.

Parmi les créations, signalons : *l'Enigme blanche*, de Peter Kassovitz, un huis-clos avec Bulle Ogier, Jean Rochefort et Claude Rich (le 26) et *les Nouvelles du monde*, sept petites fictions produites par les stations régionales de FR 3.

Petits et grands documentaires, contes, dessins animés, variétés, les petits « nenfants sages » ont aussi leurs cadeaux. Ils ont surtout, chaque jour, un long métrage, un vrai film et parfois deux.

CATHERINE HUMBLOT.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

**La Victoire en chantant ■**

Film français de Jean-Jacques Annaud (1976), avec J. Carmet, J. Spiesser.
TF 1, 21 h (90 mn).

*1915 en Afrique noire. Les ressortissants français d'un comptoir isolé apprennent le conflit entre la France et l'Allemagne. Ils organisent une expédition contre un petit poste allemand. La première partie du film est bouffonne ; la deuxième tourne au drame. L'ensemble forme une virulente satire contre le colonialisme, la sottise de certains êtres humains.*

**Les Révoltés du Bounty ■■**

Film américain de Frank Lloyd (1935), (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 22 h 30 (130 mn).

*A la fin du dix-neuvième siècle, l'équipage d'un voilier anglais se révolte contre le capitaine ; la version de référence d'une histoire portée plusieurs fois à l'écran. C'est la grande époque d'Irving Thalberg à la MGM. Pas une bavure, pas un temps mort dans le scénario et la mise en scène. Clark Gable viril, fort et décidé, s'oppose à Charles Laughton, extraordinaire.*

### LUNDI 16 DÉCEMBRE

**La Petite Fille au bout du chemin ■**

Film franco-canadien de Nicolas Gessner (1976), avec J. Foster, M. Sheen.
TF 1, 15 h 40 (95 mn).

*Une fille de treize ans défend farouchement l'accès de la villa où elle vit seule avec son père, qu'on ne voit jamais. D'après un roman de Laird Koenig. Mystère, angoisse et troubles de la préadolescence.*

**Citizen Kane ■■**

Film américain d'Orson Welles (1940), avec O. Welles, J. Cotten (v.o. sous-titrée. N.)
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

*Enquête sur le secret de « rosebud », le dernier mot prononcé par un vieillard très riche et très puissant qui vient de mourir. Le premier film d'Orson Welles, avec d'emblée la marque du génie : construction en retours en arrière selon plusieurs points de vue sur le même personnage, utilisation de la profondeur de champ, mise en scène et montage « révolutionnaires ». Plus les thèmes de la volonté de puissance, du pouvoir de l'argent, de la recherche du temps disparu. Plus une interprétation prodigieuse. Avec Citizen Kane, le cinéma moderne commence.*

**Le Chanteur de Mexico**

Film franco-espagnol de Richard Pottier (1956).
FR 3, 16 h 05 (100 mn).

*Un jeune Basque, sosie d'un chanteur célèbre, remplace celui-ci au cours d'une tournée au Mexique. Une opérette filmée, musique de Francis Lopez (hélas !) et deux rôles pour Mariano. Le nanar chantant du lundi après-midi.*

**La Vieille Fille ■**

Film français de Jean-Pierre Blanc (1971), avec A. Girardot, P. Noiret.
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

*Vacances sur une plage de la Méditerranée. Rencontre d'une femme célibataire timide et complexée et d'un quadragénaire solitaire. Le regard du réalisateur, qui s'exerce avec un humour noir cruel sur le milieu environnant, épargne seulement ce couple aux maladresses touchantes dans la recherche de l'amour.*

### MARDI 17 DÉCEMBRE

**Les Grandes Manœuvres ■■**

Film français de René Clair (1955).
A 2, 20 h 35 (105 mn).

*En 1908, dans une petite ville de garnison, un lieutenant de dragons, sorte de Don Juan, entreprend de séduire, à la suite d'un pari stupide, une femme dont il tombe vraiment amoureux. Une comédie de mœurs teintée de gravité, d'amertume, la perfection de l'univers et du style de René Clair, deux grands rôles de Gérard Philipe et Michèle Morgan.*

**L'Attaque de la rivière Rouge ■**

Film américain de Rudolph Maté (1954), avec Van Johnson, J. Dru.
FR 3, 20 h 35 (85 mn).

*Dans les derniers mois de la guerre de Sécession, un officier sudiste s'empare de mitrailleuses de l'armée nordiste. Un renégat les lui vole pour les vendre à des Indiens. Un western d'action pure. Inédit en France.*

### MERCREDI 18 DÉCEMBRE

**Flash Gordon ■**

Film américain de Filmation Associates (1979).
A 2, 14 h (95 mn).

*Exploits de Flash Gordon (Guy l'Eclair), devenu agent du Pentagone, sur la planète où règne l'empereur Ming, qui veut détruire la Terre. Une célèbre bande dessinée transformée en dessins animés fantastiques.*

### JEUDI 19 DÉCEMBRE

**La Scarlatine ■**

Film français de Gabriel Aghion (1983), avec B. Fossey, C. Malavoy.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

*Un petit garçon est élevé par sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère. Un homme n'appartenant pas à la tribu s'éprend de la mère. Une comédie de mœurs, agréable.*

### VENDREDI 20 DÉCEMBRE

**Le Fils de Frankenstein ■**

Film américain de Rowland V. Lee (1939), (v.o. sous-titrée. N.)
A 2, 22 h 55 (95 mn).

*Le fils du baron de Frankenstein revient au château de ses ancêtres et redonne vie à la créature fabriquée par son père. Dernier vestige intéressant – par les décors, la présence de Bela Lugosi auprès de Boris Karloff – d'un mythe alors en perte de vitesse.*

## Samedi
### 14 décembre

#### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**8.00** Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.45** 5 jours en Bourse. **10.00** Reprise : Performances (diff. le 11 décembre). **10.30** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 11 décembre). **11.00** Haut de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique). **12.00** Tournez... manège.
**13.00** Journal.
**13.35** La séquence du spectateur.
**14.10** Le rendez-vous des champions.
**14.20** Série : Pour l'amour du risque.
**15.15** Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
**15.45** Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé à Enghien.
**16.20** Temps X. Magazine de la science-fiction.
**17.10** Série : Sandokan.
**18.05** Trente millions d'amis.
**18.30** La route bleue. Magazine de la sécurité routière.
**18.35** Magazine auto-moto.
**19.05** D'accord, pas d'accord (INC).
Les produits de Noël au banc d'essai.
**19.10** Jeu : Anagram.
**19.40** Cocoricocoboy.
**20.00** Journal.
**20.35** Tirage du Loto.
**20.40** Feuilleton : les Colonnes du ciel.
D'après le roman de B. Clavel, adapt. J. Pratte, réal. G. Axel. Avec A. Kreis, J.-P. Bouvier, J. Philippe... Deuxième épisode.
*L'action se passe au dix-septième siècle, pendant la guerre de Trente Ans, une guerre qui pousse les populations à fuir à travers le comté. Un groupe s'est réfugié dans le pays de Vaud. Après avoir bravé le froid, la faim, la peur, quelques-uns ont décidé d'accueillir dans un village baptisé Résurrection les enfants arrachés par le docteur Blondel à la folie meurtrière. Une fresque un peu théâtrale sur l'histoire paysanne.*
**22.15** Droit de réponse : Un commerce très extérieur.
Emission de Michel Polac.
*Avec Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, MM. E. Vannier (RTL), G. Legendre (« le Nouvel Economiste »), P. Burrel (« Ouest-France »), P. Frericks (Télévision néerlandaise), N. Bray (« Wall Street Journal »), D. Loreday (« The Economist », britannique), un journaliste allemand, un représentant commercial d'une ambassade de France à l'étranger, un acheteur étranger.*
**0.00** Journal.
**0.15** Ouvert la nuit.
Série : les Incorruptibles (redif.).

#### ANTENNE 2

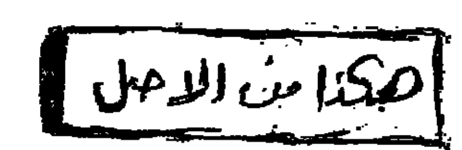
**8.55** Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Reprise : Apostrophes (dans la plus stricte intimité, dif. le 13). **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1930. **12.00** A nous deux.
**12.45** Journal.
**13.25** Série : Cannon.
**14.15** Superplatine.
*Fine Young Cannibals ; Gilbert Montagné ; Nacht und Nebel ; Jane Birkin ; Jean-Yves Liévaux.*
**14.50** Les jeux du stade.
*Basket : Limoges-Orthez ; ski, à Leysin et à Val-Gardena ; boxe ; trampoline, à Antibes.*
**17.10** Les carnets de l'aventure.
*« Ballons glacés » (des montgolfières sur la banquise).*
**18.00** Récré A2.
*Les Shadoks ; Les aventures de M. Démo ; Les mondes engloutis ; Téléchat.*
**18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
**19.10** D'accord, pas d'accord (INC).
**19.15** Emissions régionales.
**19.40** Jeu : La trappe.
**20.00** Journal.
**20.35** Variétés : la 2 500e des « Grosses Têtes ».
*Les meilleurs moments de la soirée-anniversaire des « Grosses Têtes », la célèbre émission radiophonique créée en 1977 sur RTL et devenue rapidement un véritable « fait de société », battant tous les records d'écoute l'après-midi. Philippe Bouvard a réuni au Palais des congrès quarante de ses anciens invités, parmi lesquels Jean Amadou, Philippe Castelli, Thierry Le Luron, Alain Gillot-Pétré, notre collaboratrice Claude Sarraute, etc.*
**21.55** Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
**22.25** Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec D. Gérard, N. Holloway, P. Anka ;* A la rencontre du groupe « The Cure », *à Londres ;* Marc Seberg, *de Rennes à Saint-Malo, portrait d'un groupe breton, par notre collaborateur Alain Wais.*
**0.00** Journal.

#### FRANCE RÉGIONS 3

**11.55** Les Mutuelles du Mans ; **12.15** Connexions, de l'ANPE et l'ONISEP ; **12.30** Les pieds sur terre, magazine agricole ; **13.30** Horizon, magazine des armées ; **14.00** Le grand écran de l'industrie. **14.30** Banque, Bourse, finance ; **15.30** Métiers d'avenir ; **15.45** Repères, magazine du ministère du travail.
**16.15** Liberté 3. Magazine des associations.
**17.30** Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 18 h 55 et à 19 h 55, où l'on verra sur tout le réseau *la Panthère rose*.
**20.04** Disney Channel
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
*La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.*
**21.50** Journal.
**22.15** Feuilleton : Dynastie.
*Amanda demande à Alexis de reconnaître qu'elle est sa vraie mère et d'avouer qui est son père. Jeff fait la rencontre d'une jolie veuve. Les liens se font et se défont...*
**23.00** Musiclub.
*« Concerto en ré majeur pour deux violons et orchestre », de Vivaldi, par l'orchestre symphonique de Boston.*

#### PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Banco*, téléfilm de G. Englund, ou : *les Derniers jours de Pompéi*, film de M. Bonnard ; 22 h 35, Variétés : Annie Girardot.
- TMC, 20 h, Knight rider ; 21 h, Série : Masada ; 23 h 35, Monte-Carlo zoom ; 23 h 25, Sky Trax.
- RTB, 20 h, *Autant en emporte le vent*, film de V. Fleming ; (1re partie) ; 21 h 50, Jeu : Le mot de la fin.
- RTB-TELE 2, 20 h, *Autant en emporte le vent*, film de V. Fleming (1re partie) ; 21 h 45, Gymnastique.
- TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Polar du samedi soir : La peau du rôle ; 22 h 30, *Bandolero*, film d'A. McLaglen.



# TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

## Dimanche 15 décembre

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Janzé (Ille-et-Vilaine, préd. P. François Kabasele, prêtre zaïrois) ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Sports dimanche.
*Tiercé à Auteuil ; en direct de Bruxelles, gymnastique : tournoi des masters.*
16.45 Scoop à la une.
*Invités : Renaud et Bill Baxter.*
17.30 Les animaux du monde.
*Les perroquets à l'école.*
18.00 Feuilleton : Dallas.
*De nouveaux coups bas dans la famille Ewing.*
19.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
19.30 Journal.
20.00 Ça nous intéresse, M. le président.
*Yves Mourousi interroge M. François Mitterrand, président de la République.*
21.00 **Cinéma : la Victoire en chantant.**
Film de Jean-Jacques Annaud.
22.25 Sports dimanche soir.
*Actualité du week-end.*
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

## Lundi 16 décembre

9.15 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Challenges 85 ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : l'Adieu aux as (redif.).
14.45 Noël au cœur
Emission de J.-C. Narcy et S. Corne.
*TF 1 reprend la grande opération de l'année dernière qui a permis de faire découvrir la montagne à des enfants défavorisés. On retrouvera l'émission tous les jours pendant la durée des fêtes. Le premier des quatre galas a pour cadre l'Opéra de Marseille.*
15.40 **Cinéma : la Petite Fille au bout du chemin.**
Film de Nicolas Gessner.
17.10 La maison de TF 1.
*Bien repasser une chemise d'homme ; décorer avec des bougies ; etc.*
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Citizen Kane.**
Film d'Orson Welles.
22.40 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
*De Welles à Comencini : comment Orson Welles mettait en scène un plan, la leçon de cinéma du maître ; le cinéma fait par les enfants (une expérience dans la Drôme) ; portrait de Comencini. Le magazine d'un passionné du grand écran.*
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.
0.10 RFE.

## Mardi 17 décembre

9.15 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les 40es rugissants (redif.).
14.45 Noël au cœur, à Grenoble.
15.55 Le Paradis des glaces.
La vie d'une famille dans le Yukon (Canada).
16.45 Tom et Jerry.
17.10 La maison de TF 1.
Comment photographier la comète de Halley.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Expression directe : le RPR ; l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de Jean d'Ormesson. Réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.)
*Le duc Sosthène de Plessis-Vaudreuil, vieux patriarche d'une famille aristocratique, a quelques difficultés à suivre l'évolution du temps. En ce quatrième épisode on assiste aux démêlés de deux de ses petits-fils, l'un militant ouvrier, l'autre proche du fascisme. Une saga qui eut beaucoup de succès lors de sa diffusion il y a huit ans.*
22.05 Série : Le plus grand musée du monde.
Le Quattrocento et Léonard. Réal. J.-M. Leuwen. Récitante : Marie Dubois. Avec Yoko Shimada et Atsuoro Nakamura.
*Aboutissement logique et magistral de la longue période (trecento, quattrocento) durant laquelle la peinture des Temps modernes est née en Italie, telle est l'œuvre de Léonard de Vinci ! Sa mort en France – où François Ier l'avait appelé – symbolise aussi les liens qui vont unir la Renaissance française à l'italienne et à celle de l'Europe du Sud. Une coproduction ambitieuse, sérieuse (un peu trop) sur les trésors du Louvre.*
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.40 Tify, comprendre l'informatique.

# ANTENNE 2

## Dimanche 15 décembre

9.30 Informations et météo ; 9.35 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 10.30 Série : Un seul être vous manque ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Série : Madame le juge.
D'après R. Thevenin, scénario de P. Modiano (redif.). Avec S. Signoret, M. Garrel, P. Léotard...
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Musiques au cœur : Mado Robin.
Emission de E. Ruggieri, réal. A. Adriani.
*Mado Robin, la voix la plus haute du monde : en hommage à la cantatrice disparue en 1960, des documents d'archives, mais aussi quelques-unes des plus belles voix de la jeune génération accompagnées par l'Orchestre de l'Opéra de Paris : Christine Barbaux, Michèle Lagrange, Ghislaine Raphanel, dans des extraits d'œuvres de Puccini, Rossini, Gounod, Offenbach, etc. En deuxième partie, vers 22 h, le « Concert champêtre » de Poulenc sera interprété par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Z. Macal, sol. E. Chojnacka (en liaison avec France-Musique).*
22.40 Magazine : Projection privée.
De M. Jullian, réal. A. Tarta et P.-A. Boutang. Avec J. Marais.
*L'actualité culturelle vue par M. Jullian et son invité, le révérend père Carré.*
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

## Lundi 16 décembre

6.45 Télématin ; 8.45 RFE ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : *Sri-Lanka : Bouddha et les planteurs de riz* ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
*Montparnasse, 1905-1930 : la grande époque des cafés où se retrouvaient les peintres, les poètes et les écrivains.*
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
*Image, imagine ; Super Doc ; Latulu et Lireli ; Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Tchaou et Grodo ; le carnet de bord de l'école en bateau.*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Les derniers jours de Pompéi.
D'après E. Bulwer-Lytton, réal. P. Hunt. Avec N. Clay, F. Nero, O. Hussey...
*Troisième et dernier épisode. Le prêtre Arbacès a pris soin de mettre en scène l'assassinat d'Antonius (dont il est responsable) de façon à faire accuser Glaucus. Le jeune Grec a été jeté au cachot en attendant le procès. Intrigues, rivalités, amours, haines dans la petite cité pompéienne, au premier siècle après Jésus-Christ. Un péplum vulgaire.*
22.20 Série documentaire : le cerveau.
De M. Tosello, R. Thomas, J. Lallier.
*Dernière partie : le moi éclaté, ou comment on soigne les maladies du cerveau. L'histoire, l'évolution de la psychiatrie. Avec les docteurs Bigelow, Kirch, H. Laborit, H. Loo, Scheibel, Weinberger et le professeur P. Deniker.*
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

## Mardi 17 décembre

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure (Le trésor de « la Conception », englouti au fond des mers). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
*Ils rechantent nos souvenirs.*
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
*Image imagine ; C'est chouette ; Il était une fois le cirque ; Super doc ; Les aventures de M. Démo ; Le carnet de bord... ; Les mondes engloutis...*
18.25 Derby (pronostics).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : les Grandes Manœuvres.**
Film de René Clair.
22.25 Magazine : Cinéma-cinémas
de A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
*Au sommaire : une rencontre avec deux producteurs israélo-américains : Menahem Golan et Yoran Globus ; un document des frères Maysles sur Orson Welles assistant à une corrida en Espagne dans les années 50 ; un entretien avec Catherine Deneuve ; les photos d'enfance de Sandrine Bonnaire. Le magazine « glamour » du cinéma.*
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

# FRANCE RÉGIONS 3

## Dimanche 15 décembre

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque, *Association Marions-les ; SOS racisme ; théâtre : le Vieil Homme et la Mer ; élection spéciale : la visite du roi du Maroc ; les nouveautés littéraires...* 12.00 D'un soleil à l'autre.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Magazine 85, émission de la GMF.
15.00 Emission pour les jeunes.
17.30 Décibels.
*Avec Deep's Gang, Le Mix, The Bonapartes, Simple Minds...*
18.00 Culture Clap.
Emission proposée par Daniel Populus.
*L'Ecole nationale de la photographie à Arles ; portrait d'un premier « abrité » fiscal ; un objet design des années 80 ; l'architecture de la réutilisation ; dossier sur la production cinématographique.*
18.30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.
19.15 Emission pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Série documentaire : Les rendez-vous du diable.
D'Haroun Tazieff. (Redif.)
*Dernière partie du film tourné entre 1948 et 1957 sur l'activité éruptive des grands volcans du monde, dont le Nevado del Ruiz, en Colombie, qui avait déjà, à l'époque, fait vingt-cinq mille morts.*
21.30 Aspects du court métrage français.
*Idée fixe, de J.-B. Rossi ; Cours z'y vite, de Paul Cornet.*
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : les Révoltés du « Bounty ».**
Film de Frank Llyod (hommage à Clark Gable).
0.40 Prélude à la nuit.
Capriccio, *de Heinrich Sutermeister, par R. Fontaine, clarinette.*

## Lundi 16 décembre

16.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film* le Chanteur de Mexico, *de Richard Pottier ; à 17 h 45,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : la Vieille Fille.**
Film de Jean-Pierre Blanc (cycle : le cinéma français et ses stars).
22.00 Journal.
22.25 Boîte aux lettres
Emission de Jérôme Garcin : Sempé sans fard.
*L'illustre dessinateur Sempé, né à Pessac (Gironde) le 17 août 1932, est interrogé par Jérôme Garcin, dans son appartement parisien. Tout en commentant des séquences d'archives et différents reportages, Sempé s'entretient de ses passions : le jazz, la littérature...*
23.25 Prélude à la nuit.
Sonate pour violoncelle et piano, *de D. Chostakovitch, par T. Otterbech-Mork, violoncelle, et W. Delahunt, piano.*

## Mardi 17 décembre

16.45 Force 2.
17.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra, sur tout le réseau,* Il était une fois l'opérette ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
Micro-ordinateurs à domicile.
20.35 **Cinéma : l'Attaque de la rivière rouge.**
Film de Rudolph Maté.
22.05 Journal.
22.30 Emissions régionales.
*Chaque station régionale compose son propre programme. L'Alsace propose : « Focales et regards ». La région Aquitaine, des variétés : « La boîte à rythme ». Paris-Ile-de-France-Centre : un match de hockey sur glace depuis Bercy ; la Lorraine - Champagne - Ardenne : un festival de musique ancienne ; la Bourgogne - Franche-Comté : Mourir au Chili ; la Bretagne : une soirée régionale ; le Limousin - Poitou - Charentes : Georges Bonnet, Munich 1938 ou la fin d'une Europe ; le Midi-Pyrénées : Allegro ; la Normandie : Rue de l'Escampette ; la Provence - Côte d'Azur - Corse : les chouettes ; Rhône-Alpes - Auvergne : hockey.*
23.15 Prélude à la nuit.
Rondo *en la mineur de Mozart, par E. Naoumoff, piano.*

# PÉRIPHÉRIE

## Dimanche 15 décembre

- RTL, 20 h, Téléfilm : Miracle à Las Vegas ; 21 h 35, Journal ; 21 h 45, Grand écran (l'actualité du cinéma).
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Série : Masada ; 22 h 35, Forum RMC ; 23 h, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, *Autant en emporte le vent,* film de V. Fleming (2e partie) ; 22 h 5, Fête musicale au palais royal.
- RTB-TELE 2, 20 h 5, *Autant en emporte le vent,* film de V. Fleming (2e partie).
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 50, Tickets de première ; 21 h 45, Cocaïne : des milliards de poison (USA : trafiquants et drogués).

## Lundi 16 décembre

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *L'Enigme blanche,* film de P. Kassovitz ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h 55, *A bout portant,* film de D. Siegel ; 22 h 45, Sky trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Signes extérieurs de richesse,* film de J. Monnet, suivi d'un débat sur le fisc.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé, magazine du temps libre ; 20 h 35, Théâtre wallon : *Ene sacre muchete.*
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; *Il était une fois la Révolution,* film de S. Leone.

## Mardi 17 décembre

- RTL, 20 h, Cinémania : *les Cavaliers de l'orage,* film de G. Vergez ; 21h 45, Journal ; 21 h 50, *la Strada,* film de F. Fellini.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *Requiem pour un espion,* film de L. Johnson ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Billet de faveur : Peau de vache, comédie de Barillet et Gredy ; 22 h, Il était une fois la télé (le mariage royal).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox box ; 21 h, 25 ans de théâtre de Robert Delieu.
- TSR, 20 h 10, Vice à Miami ; 21 h 10, Champs magnétiques : Viva Rochaix ; 22 h 10, Regards : Rencontre avec Mgr Mamie ; 22 h 40, Journal : spécial session ; 23 h 5, Hockey sur glace.

# Mercredi
## 18 décembre

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**9.30** **Antiope 1 ; 10.00 La Une chez vous ; 10.15 Vitamine** (et à 13 h 40) : feuilletons, dessins animés, variétés, infos... ; **11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.**
**13.00** **Journal.**
**16.05** **Série : Schulmeister, l'espion de l'Empereur.**
**17.05** **Les trois premières minutes.**
**17.35** **La chance aux chansons.**
**18.00** **Salut les petits loups.**
**18.30** **Mini-journal pour les jeunes.**
**18.45** **Feuilleton : Santa-Barbara.**
**19.15** **Jeu : Anagram.**
**19.53** **Tirage du tac-o-tac.**
**20.00** **Journal.**
**20.25** **Tirage du Loto.**
**20.30** **Parlons France.**
Avec Laurent Fabius, premier ministre.
**20.45** **Les grands écrans de TF1 : Au plaisir de Dieu.**
D'après le roman de Jean d'Ormesson, réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon (redif.).
*Le duc de Plessis-Vaudreuil assiste, impuissant, aux changements des temps ; ses petits-enfants le délaissent, Anne-Marie s'est éprise de Robert Vaudreuil, un amour impossible puisqu'il est marié.*
**22.20** **Série : Le plus grand musée du monde.**
L'Europe du Nord au temps de Van Eyk et de Dürer. Réal. C. Viladerbo. Récitant Claude Piéplu. Avec Isabelle Huppert et Jean-Claude Brialy.
*Il est facile aujourd'hui de considérer qu'en Flandre toutes les conditions étaient réunies pour voir naître l'extraordinaire peinture que domine la figure de Jan Van Eyk. Suite de la grande série sur les trésors du Louvre.*
**22.35.** **Performances.**
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
*Reportage : le musée Picasso a deux mois ; Clap pour Jean-Jacques Beineix ; les Youpies (les nouveaux conseils en entreprise débarquent) ; l'agenda ; la minute rétro.*
**23.50** **Journal.**
**0.05** **C'est à lire.**

### ANTENNE 2

**6.45** **Télématin. 9.15 Récré A 2** (Heidi ; Johan et Pirlouit ; X'or...).**12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12.45** **Journal.**
**13.30** **Feuilleton : Rancune tenace.**
**14.00** **Cinéma : Flash Gordon.**
Film de Filmation Associates.
**15.35** **Récré A 2.**
*Les Schtroumpfs, les Poupies, Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Clémentine ; la Bande à BD.*
**17.00** **Magazine : Terre des bêtes.**
*Les oiseaux des Galapagos.*
**17.25** **Série : Les brigades du Tigre.**
**18.25** **Derby** (résultats).
**18.30** **C'est la vie.**
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.10** **D'accord, pas d'accord (INC).**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Jeu : la Trappe.**
**20.00** **Journal.**
**20.35** **L'heure de vérité.**
Mme Marie-France Garaud, ex-conseillère de Georges Pompidou et de Jacques Chirac, tête de liste pour les élections de 1986, répond aux questions de F.H. de Virieu, d'A. Duhamel, d'A. Du Roy et de C. Clerc, ainsi qu'à celles des téléspectateurs.
**21.55** **Le dossier d'Alain Decaux.**
MM. Lumière, père et fils, ou la naissance du cinéma.
*Antoine Lumière, le type même de l'autodidacte. Orphelin à quatorze ans, seul à Paris, le jeune apprenti se plonge dans les ouvrages scientifiques, se marie, ouvre un atelier de photographie bientôt florissant. Son fils Auguste devient le photographe à la mode à Lyon. L'histoire d'une passion, d'une réussite dans une époque en plein mouvement.*
**23.10** **Histoires courtes.**
*Game over*, de J.-J. Bernard ; *la Banlieue des étoiles*, de S. Dronot.
**23.40** **Journal.**
**0.05** **Bonsoir les clips.**

### FRANCE RÉGIONS 3

**14.55** **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
**17.00** **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau* Il était une fois l'opérette ; *à 17 h 30*, Fraggle rock ; *à 18 h 55*, la Panthère rose ; *à 19 h 40*, Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** **Dessin animé : les Entrechats.**
**20.05** **Les jeux.**
**20.35** **La Fête en France(s) : L'Amiral Larima...**
Production FR3 Rennes.
*L'amiral Larima. Larima quoi la rime à rien. Patrick Antoine a réalisé une petite comédie qui se singularise du traditionnel* show. *Les chansons d'Olivier de Kersauzon sont mises en scène pour une promenade marine. Avec également Touré Kunda, Catherine Lara, Gilles Vigneault.*
**21.35** **Thalassa.**
Le magazine de la mer de G. Pernoud.
*Les tontons surfeurs de Biarritz, un reportage d'Alain Gardinier et Jean Loiseau.*
**22.15** **Journal.**
**22.45** **Néopolar : la Mariée rouge.**
D'après l'œuvre de H. Jaouen, adaptation J.-J. Tarbes, réal. J.-P. Bastid. Avec P. Kléber, R. Genevier, L. Guivier.
*Jaouen, c'est un nom parmi les jeunes loups du nouveau polar. Jean-Jacques Tarbes a adapté ces histoires parallèles qui se croisent. Il y a Didier et Camille, couple de marginaux provocateurs qui rencontrent deux voyous et leur frère débile ; un sous-directeur de banque qui rêve de créer une milice ; une noce bretonne. Un polar cruel, violent, où l'honneur aura raison de l'innocence.*
**0.15** **Prélude à la nuit.**
Macbeth *(extraits), de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. C. Schnitzler, avec S. Martynov, basse.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, *La peau de torpedo*, film de J. Delannoy ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, Midi-minuit.
- **TMC**, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : *la Légende de Rudolph Valentino* ; 22 h 50, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, C'est à voir, magazine d'information ; 21 h, Feuilleton : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Caméra sports.
- **TSR**, 20 h 15, *Cosi fan tutte*, opéra de Mozart (en différé du grand théâtre de Genève) ; 23 h 5, Journal : Spécial session.

# Jeudi
## 19 décembre

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**10.45** **ANTIOPE 1 ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.**
**13.00** **Journal.**
**13.50** **Série : Les 40e Rugissants.**
**14.45** **Documentaire : Les animaux du monde.**
Une chaîne de vie, la mer des wadden.
**15.15** **Quarté en direct de Vincennes.**
**15.30** **Noël au cœur : à Lille.**
**17.10** **La maison de TF 1.**
Agrémenter un vêtement avec des perles ou des paillettes ; Certains jouets sont-ils dangereux ?
**17.30** **La chance aux chansons.**
**18.00** **Salut les petits loups.**
**18.30** **Mini-journal pour les jeunes.**
**18.45** **Série : Santa-Barbara.**
**19.15** **Jeu : Anagram.**
**19.40** **Cocoricocoboy.**
**20.00** **Journal.**
**20.30** **Droit de réplique.**
Les réponses des partis politiques à l'intervention du premier ministre.
**20.45** **Les grands écrans de TF 1 : Au plaisir de Dieu.**
D'après le roman de Jean d'Ormesson, réal. R. Mazoyer. Avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Redif.).
*Dernier épisode. Après la guerre, la famille tout entière (sauf Anne-Marie devenue actrice) s'est réunie dans le château familial pour fêter les quatre-vingt-dix ans du duc de Sosthène... La série s'achève sur la révélation des mensonges et la mort du patriarche. Départs et déchirures, les systèmes de valeurs s'écroulent et la famille éclate.*
**22.00** **Les jeudis de l'information : l'enjeu.**
Emission présentée par F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
*Au sommaire : Kellan, une chaussure dans la corbeille ; Les commandos de choc de la solidarité ; Le pompier providence ; Indes : l'empire Tata et l'enjeu de l'innovation.*
**23.30** **Journal.**
**23.45** **C'est à lire.**

### ANTENNE 2

**6.45** **Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'académie des neuf.**
**12.45** **Journal.**
**13.30** **Feuilleton : Rancune tenace.**
**14.00** **Aujourd'hui la vie.**
*L'horreur en direct : jusqu'où peut-on aller ?*
**15.00** **Série : Hôtel.**
**15.50** **C'est encore mieux l'après-midi.**
**17.30** **Récré A 2.**
*Image imagine ; Terre des bêtes (chien d'aveugle) ; Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Les mondes engloutis...*
**18.30** **C'est la vie.**
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Jeu : la Trappe.**
**20.00** **Journal.**
**20.30** **D'accord, pas d'accord (INC).**
**20.35** **Cinéma : la Scarlatine .**
Film de Gabriel Aghion.
**22.10** **Le Magazine.**
de la rédaction d'A 2, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
*Le portrait du mois : Les quinze-vingt-cinq ans (le look d'une génération, leur gourou, les TUC-rock) ; Pain contre la faim (la récupération des vieux croûtons permet d'aider le Comité contre la faim) ; Le front patriotique de Manuel Rodriguez (une organisation politico-militaire au Chili) ; Le système anti-blocage de freinage.*
**23.25** **Journal.**
**23.50** **Bonsoir les clips.**

### FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau* Une vie en chansons ; *à 17 h 30*, Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55*, la Panthère rose ; *à 19 h 35*, Un journaliste un peu trop voyant.
**19.55** **Dessin animé : les Entrechats.**
**20.05** **Les jeux.**
**20.35** **Histoire d'un jour : 12 juin 1964, au nom de la loi raciste.**
Série de Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
« *Je suis prêt à mourir* », lance Mandela à ses juges le 12 juin 1964, jour de son procès. Un procès dont l'histoire exemplaire est racontée pour ce douzième numéro d'« Histoire d'un jour ». Nelson Mandela, vingt et un ans après, est encore en prison. Il représente dans le monde entier le symbole de la lutte des Noirs pour l'égalité en Afrique du Sud. Un combat de tous les jours, soutenu aujourd'hui par de nombreux pays membres de l'ONU. Michel Honorin, témoin des événements en 1964, et Reza, grand reporter, témoin des événements actuels, sont invités sur le plateau.
**22.05** **Journal.**
**22.30** **Bloc-notes : François Mauriac.**
24 décembre 1957. « *Cette nuit, l'Occident s'empiffre. En l'honneur de qui et de quoi tous ces bouchons sautent ?* »
**22.40** **Millésime.**
Le magazine du vin : votre cave, le vin et l'argent, le terroir, l'Alsace ; les châteaux de Bordeaux présentés par Michel Doraz. Que boire avec un gratin de courgettes ?
**23.10** **Prélude à la nuit.**
*Symphonie « le Feu » nº 59 en la majeur de Haydn par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Le renard ; 21 h, *le Bal*, film de E. Scola ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, Midi-minuit.
- **TMC**, 20 h, Espion modèle ; 21 h, le Flambeau ; 22 h 40, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h 30, *Boulevard des assassins*, film de B. Tioulong ; 22 h 15, Cinémusic : Vladimir Cosma.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Histoire : Quand la Belgique était espagnole ; 20 h 35, Musique.
- **TSR**, 20 h 10, Temps présent : la chance de notre vie ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 10, Journal : spécial session ; 22 h 35, *les Ruines*, film de M. Sen.

# Vendredi
## 20 décembre

### TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

**9.15** **ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.**
**13.00** **Journal.**
**13.45** **Série : Les « quarantièmes rugissants ».**
**14.40** **Noël au cœur**, en direct du Cirque d'hiver-Bouglione.
**16.45** **Série : Au nom de la loi.**
**17.10** **La maison de TF1.** Beauté : le coup d'éclat d'un soir de fête.
**17.30** **La chance aux chansons.**
**18.00** **Salut les petits loups.**
**18.30** **Mini-journal pour les jeunes.**
**18.45** **Feuilleton : Santa-Barbara.**
**19.15** **Jeu : Anagram.**
**19.40** **Cocoricocoboy.**
**20.00** **Journal.**
**20.35** **Droit de réplique.**
**20.45** **Porte-bonheur.**
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
*Avec Jane Birkin, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine, le groupe Téléphone, Michèle Torr...*
**22.10** **Hommage à Jean-Roger Caussimon : le Séquestré.**
D'après le roman de B. Ponty, adapt. G. Jorre. Avec J.-R. Caussimon, F. Dunoyer, P.-A. Volf... (Redif.)
*Un élève d'un collège à l'éducation traditionnelle découvre la tendresse d'une femme et va devenir l'enjeu d'une bagarre idéologique. Dénonciation d'un univers clos avec un adolescent déchiré entre les « lois » strictes des jésuites et son besoin d'ouverture aux idées modernes.*
**23.50** **Journal.**
**0.05** **Tapage nocturne.**
*Avec Band Aid, Simple Minds, Alain Souchon...*

### ANTENNE 2

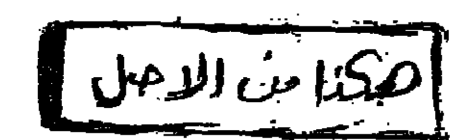
**6.45** **Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes** (reprise) ; **12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12.45** **Journal.**
**13.30** **Feuilleton : Rancune tenace.**
**14.00** **Aujourd'hui la vie.**
*Ils disent tous : maman. (Paule et Henri ont adopté onze enfants, onze mal-aimés, en plus des deux leurs).*
**15.00** **Tennis : Coupe Davis.** RFA-Suède (à Munich).
**15.50** **C'est encore mieux l'après-midi.**
**17.30** **Récré A 2.**
*Arbre de Noël ; Il était une fois un chien...*
**18.30** **C'est la vie.**
**18.50** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15** **Emissions régionales.**
**19.40** **Jeu : la Trappe.**
**20.00** **Journal.**
**20.30** **Loto sportif.**
**20.35** **Feuilleton : l'Affaire Caillaux.**
Scénario de P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzufi, N. Jamet...
Deuxième épisode. Henriette vient d'épouser Joseph Caillaux, mais le bonheur des deux époux est rapidement troublé. L'élection de Raymond Poincaré à la présidence de la République inquiète Caillaux, qui refuse de collaborer avec lui et devient le chef du Parti radical d'opposition. La lutte commence, puis bientôt les attaques qu'Henriette vit de plus en plus mal. Un feuilleton bien mené sur un des plus gros scandales du début de ce siècle, avec ce qu'il faut de rebondissements, d'arrière-fond politique, de passion.
**21.40** **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : couleurs, senteurs et saveurs, sont invités : Michel Serres* (les Cinq Sens), *Maurice Bernachon* (la Passion du chocolat), *Pierre Escoffier pour les* Souvenirs inédits *d'Auguste Escoffier), Martine Jolly* (Merci M. Parmentier, ou la gloire de la pomme de terre en 200 recettes), *Richard Olney* (Yquem), *André Vedel* (Guide Hachette des vins de France).
**22.50** **Journal**
**23.00** **Ciné-club : le Fils de Frankenstein.**
Film de Rowland V. Lee (cycle fantastique).

### FRANCE RÉGIONS 3

**17.00** **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau* Une vie en chansons ; *à 17 h 30*, Joost ; *à 18 h 55*, la Panthère rose *à 19 h 40*, Un journaliste trop voyant.
**19.55** **Dessin animé : les Entrechats.**
**20.05** **Les jeux.**
**20.35** **Série : Madame et ses flics.**
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-C. Fernandez...
*Eugène Colmar, le père de Lorraine, anime Fréquence Vermeil, la radio libre du troisième âge, qui partage son local avec Ice Tahiti et Shalom FM. Tandis que les trois présentateurs se disputent le micro, un commando australien envahit leur studio et les prend en otage, réclamant l'arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique (serait-on dans le feu de l'actualité...). Naturellement, notre maîtresse flic va enquêter.*
**21.35** **Quelques mots pour le dire.**
Emission de la Sécurité routière.
**21.40** **Face à la 3.**
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
*M. Alain Juppé, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de lettres classiques, inspecteur des finances, entré au cabinet de M. Chirac en 1976, est aujourd'hui adjoint au maire de Paris, et secrétaire national du RPR. Il répondra aux questions d'André Campana, Geneviève Guicheney, Christian Dauriac et de deux invités.*
**22.40** **Journal.**
**23.00** **Mach 3.**
*Magazine de l'air et de l'espace avec un invité prestigieux, Luis Rego, copilote d'une première mondiale en montgolfière.*
**23.55** **Prélude à la nuit.**
*« Romance, opus 373 », de Saint-Saëns, par Michel Debost, flûte et Christian Ivaldi, piano.*

### PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : *le Massacre de Kansas city* ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, Ballet : Carmen, de Bizet.
- **TMC**, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : *la Femme ou le fric* ; 22 h 25, *la Classe*, film de J. Bosch.
- **RTB**, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 20 h 50, Grand écran (J.-P. Belmondo) : *le Cerveau*, film de G. Oury.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Bonjour l'image ; 22 h 30, Tennis : coupe Davis.
- **TSR**, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *Jésus Christ superstar*, film de N. Jewison ; 22 h 30, les visiteurs du soir : Jean Picart le Doux.






# Dessins animés plein la hotte

Du rêve, de l'insolite, du *merveilleux* : *en cette fin* d'année, cinq longs métrages de dessins animés, tous inédits et venus des quatre coins du monde, seront proposés sur Canal Plus, en quinze jours. En outre, une série d'origine française, *les Triplés* (ou comment l'esprit vient aux enfants...) sera accessible à ceux qui n'ont pas de décodeur (du 23 décembre au 3 janvier à 20 h 30) et une autre, *le Coffret magique,* un conte où se mêlent imaginaire et réalité, déjà visible sur le petit écran depuis le 7 décembre, sera diffusée jusqu'au 11 janvier.

Dès 7 h 35, le samedi 21 décembre, les lève-tôt vivront grâce aux *Cygnes sauvages* (un film d'animation d'origine russe) les aventures d'Elisa, petite princesse courageuse à la recherche de ses onze frères métamorphosés en cygnes sauvages par une vilaine sorcière. Ce même samedi, ainsi que le *28* décembre, avec *la Reine des neiges,* film lui aussi venu d'URSS, les enfants participeront aux *heurs* et malheurs de Hans et Gerda.

Quant au 25 décembre, ce sera jour de gala. Canal Plus offrira, en un joli tir groupé, les trois autres dessins animés sélectionnés pour les fêtes : d'abord *le Petit Train de Noël* (américain), histoire d'un ourson et d'un renardeau très indisciplinés mais pleins d'imagination, puis viendra l'heure de la magie avec *Dot et le Père Noël* (Australie) ; enfin, *le Plus Beau Cadeau,* un conte canadien de Noël, intemporel et destiné à toutes les générations. Les jeunes télespectateurs pourront découvrir une surprise en clair, le 22 décembre uniquement, de 12 h 5 à 12 h 30 : *Canaille +,* un nouveau magazine télévisé hebdomadaire réalisé par cinq enfants de huit à douze ans.

Pour les adultes, Canal Plus a concocté un programme spécial de cinéma qui devrait satisfaire tous les goûts. Pour ceux qui apprécient le genre comique à la Darry Cowl, un cycle consacré à cet acteur est prévu. Et le 26 décembre (de 19 heures à 19 h 40, en clair), Michel Denisot proposera dans son émission « Zénith », en exclusivité pour la France, un reportage réalisé par le Britannique Alistair Burnet sur le couple princier d'Angleterre.

Les amateurs d'opéra ne sont pas oubliés. Le 22 décembre (à 23 h 10), ils assisteront, avec la diffusion de *la Serva Padrona* de Pergolèse, à une première : le mariage du lyrique et des images de synthèse. Le 29 décembre (à 22 h 30), ils pourront voir *Orfeo,* l'opéra filmé dans les studios de Cinecitta par le réalisateur Claude Goretta.

ANITA RIND.

## Sélection

**TÉLÉFILM**

*L'écrin de l'ombre* (*une réalisation de Paul Newman*) le 14 à 20 h 35, le 16 à 14 heures, le 18 à 15 h 55, le 20 à 10 h 10.

**SPORT**

**Etoiles et buts (le 16 à 22 h 10) ; Football en direct de Bordeaux : Bordeaux/Monaco (en clair le 18 à 19 h 55).**

## Les films

**LES APRÈS-MIDI DE PAMELA MANN.** – Film américain d'Henry Paris (1974). Nuits du 14/15 à 0 h, du 16/17 à 1 h 25, du 20/21 à 4 h 10.

*Ex-Furies Porno.* Un détective privé filme les ébats sexuels d'une femme qui trompe son mari.

**VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE.** – Film français de Michel Coluche et Marc Monnet (1977). Le 15 à 18 h, nuit du 17/18 à 0 h 30, le 18 à 9 h 40.

Un roi paillard veut sauver son trône. Des sketches reliés vaille que vaille par une esquisse de scénario. Mais il y a tous les bons comédiens de café-théâtre.

**L'ÉTÉ PROCHAIN ■.** – Film français de Nadine Trintignant (1984). Le 15 à 21 h, le 18 à 23 h 35, le 20/21 à 1 h 30.

Une famille extravagante, trois générations devant les problèmes de l'amour et de la vie. Lucidité, tendresse, émotion.

**CONAN LE BARBARE ■.** – Film américain de John Milius (1982). Le 17 à 20 h 35, le 19 à 8 h 50.

Les exploits d'un surhomme d'il y a douze mille ans. Bande dessinée fantastique, surprenants effets spéciaux.

**LES FAUVES ■.** – Film français de Jean-Louis Daniel (1983). Le 18 à 22 h 5.

Un ancien cascadeur est poursuivi par la vengeance d'un homme mystérieux. Une mise en scène très sophistiquée.

**AMITYVILLE.** – Film américain de Stuart Rosenberg (1979). Le 19 à 20 h 35.

Des forces surnaturelles chassent les nouveaux propriétaires d'une maison de Long Island où a lieu un crime. Un film surchargé d'effets de terreur.

**L'INCREVABLE ■.** – Film français de Jean Boyer (1958). Le 20 à 21 h.

Un barman amoureux de sa patronne veut se faire tuer pour qu'elle touche son assurance sur la vie. Vaudeville ringard mais c'était la grande époque de Darry Cowl.

**REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL.** – *Film américain de* A. McLaglen (1976). Le 14 à 8 h 25, le 15/16 à 1 h 25, le 20 à 22 h 25.

**GLORIA ■ ■.** – Film américain de J. Cassavetes (1980). Le 14 à 9 h 55, le 17 à 8 h 30, le 19 à 15 h 25.

**ROMANCES ET CONFIDENCES ■.** – Film italien de M. Monicelli (1974). Le 14/15 à 1 h 15, le 17 à 15 h 25, le 18/19 à 1 h 20.

**LES CRAPAUDS ■.** – Film américain de G. McCowan (1971). Le 14/15 à 3 h 5, le 19 à 22 h 40, le 20 à 0 h.

**MEURTRES A DOMICILE ■.** – Film franco-belge de M. Lobet (1982). Le 14/15 à 5 h 10, le 17 à 14 h.

**LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE ■.** – Film italien de L. Tovoli (1982). Le 15 à 8 h 40, le 16 à 10 h 20.

**LES CAVALIERS DE L'ORAGE ■.** – Film franco-yougoslave de G. Verges (1983). Le 15 à 10 h 20, le 17 à 22 h 50, le 20 à 14 h.

**LA TRACE ■.** – Film français de B. Favre (1983). Le 15 à 23 h 45, le 19 à 0 h.

**L'AMI DE LA FAMILLE ■.** – Film français de J. Pinoteau (1957). Le 16 à 8 h 55, le 20 à 15 h 35.

## Les soirées du prochain week-end

**SAMEDI 21 DÉCEMBRE**

*TF1.* – *20 h 40,* Les colonnes du ciel ; 22 h 10, Droit de réponse (la gastronomie) ; *0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la* nuit : les Incorruptibles.

**A2.** – 20 h 35, Variétés : Demain, c'est dimanche (Mireille Mathieu) ; 21 h 55, Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 0 h, Journal.

**FR3.** – 20 h 5, Disney Channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 15, Feuilleton : Dynastie ; 23 h, Musiclub.

**DIMANCHE 22 DÉCEMBRE**

*TF1. – 20 h 35, Cinéma : les Fourberies de Scapin,* de R. Coggio ; 22 h 25, Sports dimanche soir ; 23 h 25, Journal ; 23 h 40, C'est à lire.

**A2.** – *20 h 35,* Le grand échiquier (Luciano Pavarotti) ; 23 h 40, Journal.

**FR3.** – 20 h 35, Variétés : Macadam ; 21 h 35, Aspects *du court métrage français ;* 22 h 30, Cinéma de minuit : *San Francisco,* film de W. S. Van Dyke ; 0 h 20, Prélude à la nuit.

# France-Culture

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 *Fréquence buissonnière.*
8.05 Littérature pour tous, « Les hommes de bonne volonté », de Jules Romains.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : deux histoires de Peter Bischel.
9.05 Les temps modernes : Céline écrivain, avec J.-L. Ezine et H. Godard ; à 10 h, Voix du silence : l'Egypte.
10.30 La mémoire en chantant : 13 décembre 1981 à Varsovie.
10.50 Grand angle : *la réinsertion des délinquants.*
12.00 Panorama.
14.00 Les mathématiques aujourd'hui.
15.30 *Le bon plaisir de... Etiemble.*
19.30 Samedi soir : poète dans la ville.
20.00 Musique : Attention attractions (ou l'histoire de l'attraction au cinéma).
20.30 Une semaine sanglante, d'après « l'Insurgé » de Jules Vallès.
22.10 Démarches avec... Pierre Legendre.
22.30 *Musique : Ricercare.* Franz *Liszt* et la poésie romantique, de Goethe à Victor-Hugo : mélodies de Liszt, textes de Goethe, Lenau, Heine, Hugo.
0.05 Clair de nuit.

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 *Littérature pour tous.*
7.45 Dits et récits : contes bretons.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe, au collège Sainte-Croix de Neuilly.
11.00 Mémoires du siècle : entretien avec Marie-Claude Vaillant-Couturier.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entre style et cri : entretiens avec Michel Seuphor.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie-Française : « Marion de *Lorme* », de *Victor-Hugo.* Avec F. Chaumette, J. Destoop, F. Beaulieu, N. Silbert...
15.55 La tasse de thé : rencontre avec Andréas Voutsinas ; histoire-actualité : l'antisoviétisme des Français.
19.10 Microfilms.
20.00 Musique : Attention attractions.
20.30 Atelier de création radiophonique : Paul Delvaux : Saint Idesbald, par J.-L. Cavalier et G. Vilain. Textes de M. Butor.
22.30 Musique : Trois fois un, par M. Legras et J. Erwan. « Francophonie autour d'un piano » : F. Lalanne, G. Vigneault et P. Charpentier.
0.05 Clair de nuit.

### LUNDI 16 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : genèse d'une monarchie : de Guillaume le Conquérant aux Stuarts (et à 10.50 : Michelet, les protestants et la République).
*9.05 Les lundis de l'histoire : la grande* histoire des Français sous l'Occupation (novembre 1943 – juin 1944).
10.30 Musique : miroirs (et à 17.00).
11.10 Passeport pour l'avenir : panorama des universités.
11.30 Feuilleton : sur les chemins d'Alice.
12.00 *Panorama.*
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « La nouvelle Athènes » de René Swennen.
14.30 Dante et Florence : damnation ou salvation, une même cassure entre le temps de Dante et le nôtre.
15.30 Les arts et les gens : la 2[e] Biennale d'art contemporain de Tours ; à 16 h, Périscope ; 16 h 20, Enquête : histoire du musée d'art moderne.
17.10 *Ile-de-France, chef-lieu Paris : la* Documentation française a quarante ans.
18.00 Subjectif : agora, avec Tahar Ben Jelloun.
19.30 Perspectives scientifiques : les allergies.
*20.00 Musique, mode d'emploi : Victor* Hugo critique musical.
20.30 « L'Hypothèse du pôle Nord », de Nicolas Peskine, avec A. de Moncuit, D. Marty, C. Bihel, et, au saxophone, D. Lazro.
21.30 Latitudes, musiques judéo-arabes.
*22.30 La nuit sur un plateau, avec Vale*rio Adami.

### MARDI 17 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (*voir lundi*).
9.05 La matinée des autres : les Touaregs du Sud algérien.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : familles normales, déviantes pathologiques.
11.30 *Feuilleton : sur les chemins d'Alice.*
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical (Missa solemnis, de Beethoven, à Bercy).
14.00 Un livre, des voix : « Albert Vidal, le jeune homme qui voulait devenir *écrivain* », de Rémy Cazals.
14.30 « Sens interdit », d'Armand Salacrou, avec G. Doulcet, P. Ville, F. Fechter...
15.30 Mardis du théâtre : Mégaphonie (l'espace et le rituel, avec P. Brook, A. Engel, T. Kantor et A. Vitez).
17.10 Le pays d'ici, à Lyon.
18.00 Subjectif : agora (Pierre Bachellerie, doyen des coureurs cyclistes).
19.30 Perspectives scientifiques : la dissidence créatrice du psychanalyste Sandor Ferenczi.
20.00 Musique, mode d'emploi : Victor Hugo et la musique.
20.30 Le journal du corps : *débat* (média/santé : qui va mal ; Bon ou mauvais exemple de leurs relations, le SIDA). Avec M[me] Georgina Dufoix, les professeurs P. Even, G. Mathé, les docteurs W. Rozenbaum, et des journalistes.
21.30 Diagonales : *rencontres* avec Lewis Furey et avec le groupe belge Mamemo.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

### MERCREDI 18 DÉCEMBRE

6.00 Feuilleton : La chanson des Nibe*lungen.*
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée la science et les hommes : actualité du CNRS.
10.30 Musique : *miroirs* (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Salon-festival du livre de Montreuil.
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « Tapis *rouges* », de Sylvain Reiner.
14.30 Enquête chez les alcooliques anonymes.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, à Lyon.
18.00 Subjectif.
*19.30 Perspectives scientifiques : la dis*sidence créatrice du psychanalyste Sandor Ferenczi.
20.00 Musique, mode d'emploi : Victor Hugo et la musique.
20.30 Antipodes : l'histoire enfouie de la Guadeloupe : « Leonora », le regard d'une vieille Guadeloupéenne.
21.30 Pulsations : Indochine ou les aventuriers du rock perdu.
22.30 *Nuits magnétiques.*
0.10 Du jour au lendemain.

### JEUDI 19 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (*voir lundi*).
9.05 Matinée : une vie, une œuvre : Rosa Luxemburg.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : quand art et informatique se marient dans l'atelier d'un collège.
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Jacques Brown.
14.00 Un livre, des voix : « les Conqué*rants de la terre verte* », de Daniel Lacotte.
14.30 Jorge Luis Borges, une vie, une œuvre, par L. Cosse.
15.30 Musicomania : « Le voyage musical dans les îles », d'Alejo Carpentier ; le billet de Georges Léon.
17.10 *Le pays d'ici,* à Lyon.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Prix Nobel de biologie *1985, le docteur John Chapman.*
20.00 Musique, mode d'emploi : Hugo et l'air du temps.
20.30 Le Monologue d'Adramelech, de V. Novarina.
21.30 Musique élisabéthaine (Festival estival de Paris, juillet 1984) : *œuvres de Dowland, Bachelar, Byrd,* Johnson, Holborne, par Paul O'Dette, luth.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; art, sons, radio alternative sur courant continu.
0.10 Du jour au lendemain.

### VENDREDI 20 DÉCEMBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 *Les chemins de la connaissance* (voir lundi).
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au vingtième siècle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 L'école hors les murs : centres *aérés, parkings ou tremplins ?*
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 On commence...la reproduction du théâtre, avec des photographes.
14.00 Un livre, des voix : « Léonora, histoire enfouie de la Guadeloupe », de *Dany Bebel-Gisler.*
14.30 Sélection prix Italia : deux œuvres d'Ivo Malec (« Oral » et « Dodecameron pour douze voix solistes »).
15.30 L'échappée belle : bleu des mers du Sud (reportage à Tahiti et dans les îles Sous-le-Vent).
17.10 Le pays d'ici, à Lyon.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : précision et complexité, avec le professeur Pierre Auger.
20.00 Musique, mode d'emploi : Hugo visionnaire.
20.30 Le grand débat : l'individu est-il de retour ?, avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.
21.30 Black and blue : Devil's music : post war blues.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas ; à propos de Michel Serraut.
0.10 Du jour au lendemain.

# France-Musique

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : la Suisse.
7.02 Avis de recherche : œuvres de Mozart, Fauré, Boulanger, Lajtha.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes, magazine d'informations musicales (en simultané avec TF 1 : Barbara Hendricks).
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît.
13.00 Opéra : œuvres de Janacek, *par* l'Orchestre symphonique de Toronto, dir. A. Davis.
16.00 Désaccord parfait : débat autour des lieder de R. Strauss ; à 18 h, concert : lieder de Strauss, par H. Schaer, mezzo-soprano, F. Tillard, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall : J.-C. A. déménage.
20.04 Avant-concert.
*20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel* à Paris) : « Die Sonatenbraut » n° 1, « Schneeglöckchen », « Die Lotosblume », « Intermezzo », op. 39 n° 2, « Die Stille », op. 39 n° 4, de Schumann, « Gruss », op. 34 n° 5, « Suleika un Hatem », op. 34 n° 5, « Auf Flügeln des Gesanges », op. 34, de Mendelssohn, « Fischeweise », D881, « Der Wanderer an den Mond », « Im Frühling », « Standchen », de Schubert, « Noëls », de Britten, « Mélodies viennoises », de Zeller, Hauberger, Stolz, Ciesansky, par la Maîtrise de Radio-France, chef de maîtrise M. Lasserre de Rozel, H. Deutsch, piano, J.-P. Brosse, orgue, R. Constant, célesta, B. Andres, harpe, et R. Streich, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : le club des archives, le Quatuor Pro *Arte ; à 1 h, l'Arbre à chansons.*

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Diables et sorciers.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Cantate.
10.00 Les tribulations *d'un aventurier* de la musique : Louis-Moreau Gottschalk, Gottschalk.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Beethoven, Haydn, Tartini, Schubert, Liszt, Rossini, Mozart.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La liberté, par l'écrivain Eric Jourdan, œuvres de Schubert, J.S. Bach, Scriabine...
19.05 Jazz vivant : le Newport jazz festival All Stars.
20.04 Avant-concert.
*20.30 Concert (en direct du Théâtre des* Champs-Elysées) : « Per questa bella mano », de Mozart, Trois poèmes de Michelange, de Wolf, Quatre chants sérieux, de Brahms, Deux mélodies, de Barber, Negro Spirituals, par S. Estes, basse, J. Tilehman, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex Libris, les *musiques* de Michel Perec.

### LUNDI 16 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Duke Ellington, Reminiscing in tempo.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Alban Berg : *du succès de Wozzeck à Lulu* inachevée.
12.10 Le temps du jazz : hommage à King Oliver.
*12.30 Echanges* internationaux, concert : œuvres de Blow, Humfrey, Purcell, J.S. Bach, Greene, par les chœurs de Saint John's College de Cambridge, dir. G. Guest, orgue P. Kenyon.
14.02 Repères contemporains : Krzys*ztof Penderecki.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : les concerts de Nantes, œuvres de Debussy, Scarlatti, Kreisler, Franck... *à 16 h 30,* concert à Carnegie Hall, œuvres de Dvorak.
18.02 Le royaume de la musique : œuvres de Casadesus, Chopin, Debussy, par H. Jeanney, piano.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.10 Premières loges : œuvres de Puccini, Offenbach, Giordano, Wagner, par M. Seinemeyer, soprano, et T. Pattiera, ténor.
*20.04 Les sonates de Scarlatti : par* Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Shylock, op. 57, Pavane, op. 50, Madrigal, op. 35, de Fauré, Fantaisie pour piano et orchestre, de Debussy, Concerto pour flûte et orchestre, de Ibert, Symphonie n° 1 et ut majeur, de Bizet, par le Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. A. Allemandi, chef des chœurs J. Jouineau.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge *Rachmaninov,* les racines russes ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

### MARDI 17 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits *de* France-Musique : Dis-moi qui tu chantes.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité *musicale.*
9.05 Le matin des musiciens : Alban Berg : de Wozzeck à Lulu.
12.10 Le temps du jazz : hommage à King Oliver.
12.30 Concert (donné le 12 novembre à Lille), œuvres de Monnet, Debussy, Lalo, par le Quatuor à cordes de Paris.
14.02 Repères contemporains : Boris Blacher.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers de l'air.
15.00 Les après-midi de France-Musique : les concerts de Nantes, œuvres de Berlioz, de Falla, Roussel, Ravel... ; à 16 h 30, concert à Carnegie Hall : Emil Guilels, piano, œuvres de J.S. Bach, Beethoven Ravel, Chopin...
18.02 Acousmathèque : musicolor ou la couleur/son.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.04 Les sonates de Scarlatti, *par* Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 17 juillet sur la scène des *jardins de Cimiez à Nice*) : Miles Davis, avec B. Berg, saxophone, B. Irwing, claviers, J. Scofield, guitare, D. Jones, guitare basse, V. Wilburn, batterie, et S. Thornton, percussions.
22.30 Les soirées de France-Musique : *rencontre avec Francis Poulenc.*

### MERCREDI 18 DÉCEMBRE

6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Gérard, Boutry, Inghelbrecht.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Alban Berg : de Wozzeck à Lulu.
12.10 Le temps du jazz : Hommage à King Olliver.
12.30 Concert (donné le 3 août en la *Sainte-Chapelle*) : *chants grégoriens* par le Nova Schola Gregoriana di Verona.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Haydn, *Schumann, Mompou,* par Laurent Martin au piano.
15.00 Les après-midi de France-Musique : portrait d'un compositeur, Charles Chaynes, œuvres de Severac, Chaynes, Debussy ; à 16 h 30 Concert à Carnegie Hall, *œuvres de Strauss par le Symphonia* Domestica.
18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et *populaires.*
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Les sonates de *Scarlatti,* par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (*donné au nouveau théâtre* de Châtellerault, le 2 septembre) : Chants et chansons de Janequin, Gombert, Fechta, Isaac, Non Papa, Croce, par *l'Ensemble a Sei Voci,* G. Kerret, R. Safir, hautes-contre, B. Oudot, ténor, B. Fabre-Garrus et P. Balloy, barytons, B. Dehont, basse, P. Hamon, J.-P. Nicholas et S. Weil, flûtes, A. Recordier et J.-M. Welch, sacqueboutes, C. Rizzo, percussions.
22.00 Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5 Jazz-*club en direct du Petit Opportun.*

### JEUDI 19 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : dessine-moi un mouton.
7.10 L'imprévu, magazine musical.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Alban Berg : *de Wozzek à Lulu.*
12.10 Le temps du jazz : Hommage à King Olliver.
12.30 Concert : œuvres de Shapey, Scelsi, Rachmaninov, Liszt, Debussy, Ives, Jolas... par Jay Gottlieb, piano, et Gordon Gottlieb, percussions.
13.40 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.00 Repères contemporains : John Casken.
15.00 Les après-midi de France-Musique : portrait d'un compositeur, Charles Chaynes. Œuvres de *Debussy, Chaynes, Ravel* ; à 16 h 30, Concerts à Carnegie Hall (compositeurs brésiliens).
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.05 Concert (*donné au grand théâtre de* Genève, le 21 sept. 1985) : « Lulu », opéra de Berg, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J. Tate, sol. *P. Wise,* Y. Minton, M. Hintermeier, R. Jacques, R. Greager, F.F. Nentwig, R. Hamilton...
0.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

### VENDREDI 20 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Djelah ul-dim Rumi, poète persan.
7.10 L'imprévu : *magazine musical.*
9.05 Le matin des musiciens : Alban Berg : de Wozzeck à Lulu.
12.10 Le temps du jazz : Hommage à King Olliver.
12.30 Concert : musique de chambre « dédicaces et commandes » : *œuvres de Bartok, par A. Planes,* piano, de Beethoven, par M. Levinas, piano ; de Chopin, par J.-F. Heisser, piano.
*13.40 Les sonates de Scarlatti,* par Scott Ross.
14.00 Repères contemporains : Volker David Kirchner.
14.30 Les enfants d'Orphée, métiers de l'air.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : concert à Carnegie Hall. Œuvres de Strauss, Wagner, Franck, Sibelius, Debussy, Rossini.
18.02 Les *chants de la terre.*
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue.
*20.05* Avant-concert.
20.15 Concert (en direct de Baden-Baden, cycle d'échanges franco-allemands) : « Une nuit sur le mont Chauve », de Moussorgski ; « concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Beethoven ; « les Tableaux d'une *exposition* », de *Moussorgski,* par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. R. Lupu, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : « les *Pêcheurs de perles* » ; à 0 h musiques traditionnelles du bassin *méditerranéen.*



échecs

Le passage du Rubicon

bridge

Précaution sur une promotion

dames

Semi-direct

MOTS CROISÉS

N° 384

# échecs

N° 1155

## Le passage du Rubicon

(Mémorial Nimzovitch Naestved, 1985)

Blancs : J. Nunn
Noirs : M. Tal

Partie espagnole.
Défense ouverte.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | | 21. Dxh5 | a4 | |
| 2. Cf3 | Cç6 | | 22. Cç5 | Cxç5 | |
| 3. Fb5 | a6 | | 23. dxç5 | Fxç5+ | |
| 4. Fa4 | Cf6 | | 24. Fé3 | Fxé3+ | |
| 5. 0-0 | Cxé4 | | 25. Txé3 | f5 (k) | |
| 6. d4 | b5 | | 26. é6 | Dé7 | |
| 7. Fb3 | d5 | | 27. Ta-é1 | Ta-d8 (l) | |
| 8. dxé5 | Fé6 | | 28. g4!! (m) | d4 | |
| 9. Cb-d2 (a) | Cç5 (b) | | 29. g5! (n) | g6 (o) | |
| 10. ç3 | Fg4 (c) | | 30. Dxg6+ | Rh8 | |
| 11. Fç2 | Dd7 (d) | | 31. Té5 | d3 (p) | |
| 12. h3 | Fh5 | | 32. Txf5 | Db4 | |
| 13. Cb3 | Cé6 (e) | | 33. Txf8+ | Txf8 | |
| 14. Té1 | Fé7 | | 34. Dé4 | Dç5+ | |
| 15. Ff5! (f) | Fg6 (g) | | 35. Rh1! (q) | d2 (r) | |
| 16. Cf-d4 | 0-0 | | 36. Td1 (s) | Df2 | |
| 17. Fg4!! (h) | Cçxd4 | | 37. é7 | Té8 | |
| 18. çxd4 | a5 | | 38. Dé5+ | Rg8 | |
| 19. f4 | h5! (i) | | 39. Dé6+ | aband. (t) | |
| 20. Fxh5 | Fxh5 (j) | | | | |

NOTES

*a)* 9. ç3 et 9. Dé2 sont usuels mais cette sortie du C-D est devenue populaire depuis le match Karpov-Kortchnoï de 1978 dans lequel Karpov ressuscita une façon de jouer rendue célèbre par la partie Capablanca-Lasker, Saint-Pétersbourg, 1914.

*b) La meilleure réponse*, car, après 9..., Fé7 ; 10. Cxé4, dxé4 ; 11. Fxé6, fxé6 ; 12. Cg5 les Blancs sont mieux ; par exemple : 12..., Dxd1 ; 13. Txd1, Fxg5 ; 14. Fxg5, Tf8 ; 15. Fh4, é3 ; 16. fxé3, Tf5 ; 17. a4, b4 ; 18. Fg3 (Sax-Tarjan, Hastings, 1977/1978) ou 12..., Fxg5 ; 13. Dh5+, g6 ; 14. Dxg5, 0-0 ; 15. Dg4 et 16. Ff4.

*c)* Dans la huitième partie du match, Kortchnoï joua faiblement 10..., g6 et perdit rapidement après 11. Dé2, Fg7 ; 12. Cd4!, Cxé5 ; 13. f4, Cç4 ; 14. f5, gxf5 ; 15. Cxf5, Tg8 ; 16. Cxç4!, dxç4 ; 17. Fç2, Cd3 ; 18. Fh6. A partir de *la dixième* partie, Kortchnoï répondit 10..., d4, conformément à la théorie, mais les Noirs ne peuvent espérer qu'une petite égalité, encore que la suite 11. çxd4, Cxd4 ; 12. Cxd4, Dxd4 ; 13. Fxé6, Cxé6 ; 14. Dç2, ç5 ; 15. Cf3, Dd5 ; 16. Td1, Dç6 ; 17. Cg5! assure l'initiative aux Blancs (Velimirovic-Szmetan, Buenos-Aires, 1978) et cela n'est pas du goût de Tal qui préfère revenir à la variante dite « de Berlin ». Rappelons que l'échange 10..., Cxb3 est douteux en raison de la suite 11. Cxb3, Fé7 ; 12. Cf-d4!, Cxé5 ; 13. Té1, Cg6 ; 14. Cxé6, fxé6 ; 15. Cd4!, Cf8 ; 16. Dg4, etc. (Kouzmin-Beliavsky, 1977).

*d)* Ou 11..., Fé7 ; 12. Té1, Dd7 ; 13. Cf1, Td8 ; 14. Cé3, Fh5 ; 15. Cf5, 0-0 ; 16. Cxé7+, Cxé7 ; 17. Fé3, Cé6 ; 18. Fxh7+! et les Blancs obtiennent une forte attaque (Geller-Hazai, Sotchi, 1982) ou encore 11..., Fé7 ; 12. h3, Fh5 ; 13. Té1, 0-0 ou Dd7.

*e)* Si 13..., Cé4 ; 14. Té1!

*f)* Une position connue, notamment dans la vingt-huitième partie du match Karpov-Kortchnoï de 1978.

*g)* Tal n'attend pas d'être obligé de reculer le F en g6 après l'attaque g2-g4 et précède la menace. Kortchnoï avait préféré la défense souple 15..., Cç-d8 et avait obtenu presque des chances égales après 16. Fé3, a5 ; 17. Fç5, a4 ; 18. Fxé7, Dxé7 ; 19. Cb-d2, ç6 ; 20. b4, Cg5 ; 21. Dé2, g6.

*h) Les échanges 17. Cxé6, fxé6* ; 18. Fxg6, hxg6 donneraient aux Noirs un jeu actif sur la colonne f après Tf5 et Ta-f8. Le recul du Ff5 est aussi fin que fort ; non seulement il institue la menace f4-f5 mais il réfute le retrait artificiel des Noirs (15..., Fg6) car, si les Blancs avaient dû jouer g2-g4 pour chasser le Fh5, ils ne disposeraient plus de la case g4 comme maintenant.

*i)* Probablement la meilleure chance d'obtenir du contre-jeu. Si 19..., a4 ; 20. Cç5, Fxç5 ; 21. dxç5, h5 ; 22. Fxh5, Cxç5 (et non 22..., Fxh5 ; 23. Dxh5, Cxç5 ; 24. f5!) ; 23. Fg4, Ff5 ; 24. Fxf5, Dxf5 ; 25. Dxd5, Cd3 ; 26. Dé4 et les Blancs ont un pion de plus.

*j)* Ou 20..., a4 ; 21. Cç5, Cxç5 ; 22. dxç5, Fxç5 ; 23. Fé3, Fxé3 ; 24. Txé3, d4 ; 25. Fg4 avec avantage aux *Blancs*.

*k)* Après 25..., d4 ; 26. Td1, Ta-d8 (26..., ç5 ; 27. f5 ou 26..., f5 ; 27. é6) ; 27. f5!, dxé3 ; 28. Txd7, Txd7 ; 29. f6 et l'attaque des Blancs est imparable ou encore 26..., Ta-é8 ; 27. Tf1, Té6 ; 28. Tg3 avec le même élan.

*l)* Selon Nunn, l'erreur décisive mais la défense n'est pas aisée ; par exemple, 27..., Tf6 ; 28. Té5, Td8 ; 29. Dg5! ou 28..., Ta6 ; 29. Dg5!, Rf8 ; 30. Txf5, Taxé6 ; 31. Txé6, Dxé6 ; 32. Txd5. Dans beaucoup de variantes, les Blancs gagnent un pion.

*m)* Le passage du Rubicon. La case g4 joue un grand rôle dans cette partie. La menace g5-g6 est difficile à parer ; après 28..., fxg4 ; 29. hxg4 les Blancs menaceraient Th3 suivi du mat.

*n)* Sans perdre de temps.

*o)* Nécessaire.

*p)* L'avance du pion d, unique sauvetage des Noirs.

*q)* Seule case : si 35. Rg2, Dç2+ suivi de 36..., d2 et si 35. Rf1, Dxg5.

*r)* Si 35..., Df2 ; 36. Dé3 ou 36. é7.

*s)* Sans craindre 36..., Dç1 à cause de 37. Dd4+ ni 36..., Td8 ; 37. Rg2, Rg7 ; 38. é7, Té8 ; 39. f5.

*t)* Car les Blancs gagnent la T avec échec (si 39..., Rh7 ; 40. Df7+, Rh8 ; 41. Dxé8+ et si 39..., Rg7 ; 40. Df6+, Rg8 ; 41. Dg6+, Rh8 ; 42. Dxé8+) et font mat en six coups.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1154

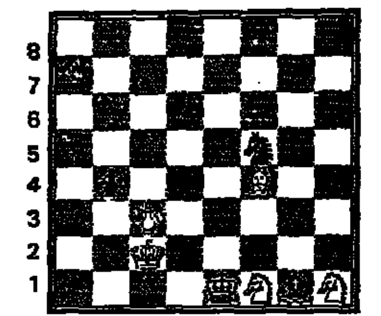
A. Selezniov, 1909

(Blancs : Rh1, Té1, Pf7, g2, h2. Noirs : Ra5, Tf5, Pb7, g6, g5.)

1. Té5+!, Txé5 ; 2. g4, Té1+ ; 3. Rg2, Té2+ ; 4. Rg3, Té3+ ; 5. Rf2!, Té4 ; 6. f8=D, Tf4+ ; 7. Dxf4, gxf4 ; 8. h4, b5 ; 9. h5, gxh5 ; 10. gxh5, b4 ; 11. h6, b3 ; 12. h7, b2 ; 13. h8=D, b1=D ; 14. Da8+, R joue ; 15. Db8+ suivi de 16. Dxb1.

ÉTUDE

V. A. BRON
(1961)



BLANCS (5) : Rç2, Ff4, Cf1 et h1, Pç3.
NOIRS (4) : Ré1, Fg1, Cf5, Pb4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

# bridge

N° 1153

## Précaution pour une promotion

Le jeu de promotion d'atout est une manoeuvre très utile pour les défenseurs, mais elle n'apparaît pas toujours clairement et elle nécessite parfois certaines précautions comme dans cette donne que Delorme aurait pu faire figurer dans son livre *Bien jouer en défense* (édit. Le Bridgeur).

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ 7 6 3<br>♡ 8 7 2<br>♢ 10 5 4<br>♣ 8 7 6 3 | |
| ♠ 10 4 2<br>♡ R D 10 9 6 4<br>♢ 6<br>♣ A D 5 | N<br>O E<br>S | ♠ D 8<br>♡ A 3<br>♢ 8 7 3 2<br>♣ V 10 9 4 2 |
| | ♠ A R V 9 5<br>♡ V 5<br>♢ A R D V 9<br>♣ R | |

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 2 ♣ | 2 ♡ | passe | passe |
| 2 ♠ | passe | 2 SA | passe |
| 3 ♢ | passe | 3 ♠ | passe |
| 4 ♠ | passe | passe | passe |

Ouest entame le Roi de Cœur pris par l'As d'Est qui continue avec le 3 de Cœur pour le Valet de Sud. *Comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

*Réponse :*

Pour faire encore deux levées, il faut espérer que Sud ait un Trèfle et qu'Est ait un honneur à Pique car, en obligeant son partenaire à couper « gros » (au troisième tour à Cœur) Ouest pourra promouvoir son 10 de Pique. Attention, cependant, à ne pas rejouer Cœur *avant d'avoir tiré l'As de Trèfle*, car Sud pourrait défausser son dernier Trèfle au lieu de *surcouper*.

*Quelle carte à Cœur* faut-il choisir après l'As de Trèfle pour être certain qu'Est comprenne la situation et *coupe avec son plus gros atout ?*

Il ne faut pas jouer le 10 de Cœur, mais le 9 de Cœur ou même un petit Cœur, une carte qui paraîtra anormale et qui éveillera encore davantage *son attention. Ainsi, après avoir* repris la main avec la Dame de Cœur, Ouest doit jouer le 9 de Cœur *coupé par la Dame de Pique*. Sud surcoupera avec le Roi de Pique, mais il ne pourra empêcher Ouest de faire le *10 d'atout*, la levée de chute...

### Sauvegarde royale

Cette donne a été jouée dans un match au Stefan Club de Londres par l'Anglais Martin Hoffman qui a brillamment réussi le contrat et a publié ensuite *le coup dans son livre More Tales of Hoffman* (édit. Faber and Faber).

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ V 10 9 8<br>♡ 10 5<br>♢ A V<br>♣ 8 7 6 5 4 | |
| ♠ A 4<br>♡ A D 9 8 7<br>♢ D 10 9 6<br>♣ R 2 | N<br>O E<br>S | ♠ 2<br>♡ V 6 4<br>♢ 7 3 2<br>♣ A D V 10 9 3 |
| | ♠ R D 7 6 5 3<br>♡ R 3 2<br>♢ R 8 5 4<br>♣ — | |

Ann. : O. donn. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| 1 ♡ | passe | 2 ♣ | 2 ♠ |
| 3 ♢ | 4 ♠ | 5 ♣ | 5 ♠ |
| contre | passe | passe | passe... |

Ouest a entamé le Roi de Trèfle second coupé par Sud qui a joué le 3 de Pique. Ouest a mis l'As et il a continué atout pour la Dame de Pique de Sud sur laquelle Est a défaussé un Trèfle. Le déclarant ayant réussi l'impasse à la Dame de Carreau, *comment Hoffman, en Sud, a-t-il ensuite joué* pour gagner CINQ PIQUES contre toute défense ?

*Note sur les enchères.*

Hoffman, en Sud, a pris une bonne décision en déclarant « 5 Piques » car, s'il laisse jouer « 5 Trèfles », Est pourrait gagner son contrat sur l'entame normale du Roi de Pique (à condition de faire le Coup de Buffalo à Cœur en jouant le Valet de Cœur et en espérant que Nord aura le 10 sec ou second).

**Courrier des lecteurs**

« *Il paraît*, écrit une lectrice, Mme B..., *que les Françaises à Sao-Paulo ont eu au début de leur demi-finale une soixantaine de points d'avance sur les championnes du monde anglaises, ce qui est considérable... Comment se fait-il qu'elles aient fini par perdre avec un écart de 35 points ? Manquaient-elles d'expérience ?...* »

De telles différences peuvent se produire même au plus haut niveau. Ainsi, dans la finale de la sélection de l'équipe des USA, les Américains Pender, Ross, Martel, Stansby, Hamman et Wolff menaient de 110 IMPs, après 45 donnes (soit une avance d'environ 5 000 points totaux), mais à la 96e donne ils avaient 44 IMPs de retard, ce qui ne les a pas empêchés de gagner (par 339 à 334 après 128 donnes) et de remporter en novembre dernier le titre mondial !

PHILIPPE BRUGNON.

# dames

N° 265

## Semi-direct

Championnat de Tchécoslovaquie, 1985 (Brno)
Blancs : Malis
Noirs : Krista
Ouverture : Raphaël

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 18-23 | | 15. 37-31 | 26x27 | |
| 2. 33-29 (a) | 23x32 | | 16. 32x41 (h) | 21-26 | |
| 3. 37-28 | 20-25 | | 17. 41-37 | 6-11 | |
| 4. 41-37 (b) | 17-21 | | 18. 43x38 | 11x17! | |
| 5. 39-33 (c) | 15-20 (d) | | 19. 38-32 | 17-21! (i) | |
| 6. 37-32 | 19x24! (e) | | 20. 37-31 | 26x37 | |
| 7. 46-41 | 14-19 | | 21. 32x41 (j) | 21-26 | |
| 8. 31-26 | 10-14 | | 22. 41-37 | 13-18! (k) | |
| 9. 26x17 | 11x22 | | 23. 49-43 (l) | 18-22 | |
| 10. 28x17 | 12-21 | | 24. 28x17 | 19-23 | |
| 11. 44-39 | 5-10 | | 25. 29x18 | 24-30 | |
| 12. 41-37 | 10-15 (f) | | 26. 35-24 | 20x49 (m) | |
| 13. 32-28 (g) | 21-26 | | Abandon. | | |
| 14. 38-32 | 16-21 | | | | |

NOTES

*a)* Ou, sentier très connu des initiés, 2. 38-32 (12-18, *a1)* ; 3. 31-27 (7-12) ; 4. 43-38 (1-7) ; 5. 37-31 (20-25) ; 6. 41-37 (15-20) ; 7. 49-43 (10-15) les Blancs forcent le gain du pion, dans toutes les variantes, 8. 27-22! (18x27) ; 9. 31x22 menaçant du coup direct 22-18 (13x22) ; 34-30 (25x34) ; 40x27 ou de 22-18, etc, +1. Ce forcing a été exécuté, une nouvelle fois, au championnat de France juniors, 1980, à Salies-de-Béarn.

*a1)* Autre continuation classique dans ce début : 2. ...(17-21) ; 3. 43-38 (12-18) ; 4. 49-43 (21-26) ; 5. 31-27 (7-12) ; 6. 37-31 (26x37) ; 7. 42x31 (20-24) ; 8. 47-42 (14-20) ; 9. 34-30 (20-25) ; 10. 41-37 (25x34) ; 11. 40x20 (15x24) ; 12. 45-40 (12-17) ; 13. 46-41 (8-12) ; 14. 50-45 (10-14) ; 15. 40-34 (5-10) ; 16. 44-40 (10-15) ; 17. 34-30 (2-8) ; et cette partie, disputée *sans voir, le 28 octobre 1956, lors des coupes* UAICF à Noisy-le-Sec, par le maître King (spécialiste de ce très difficile exercice) qui conduisait les Noirs contre De Grazia, se poursuit ainsi : 18. 39-34 (17-22) ; 19. 28x17 (11x22) ; 20. 31-26 (22x31) ; 21. 36x27 (1-7) ; 22. 41-36 (14-20) ; 23. 37-31 (9-14) ; 24. 33-28 (20-25) ; 25. 42-37 (15x20) ; 26. 48-42 (23-29)! ; 27. 34x23 (25x34) ; 28. 40x29 (24x22) ; 29. 43-39 (18x29) ; 30. 27x9 (4x13) [joli mouvement tactique, sans voir] ; 31. 45-40 (19-23) ; 32. 32-27 (20-24) ; 33. 37-32 (14-20) ; 34. 42-37 (20-25) ; 35. 39-34 (23-28) ; 36. 32x23 (29x18) ; 37. 38-33 (18-23) ; 38. 37-32 (13-19) ; 39. 33-28 (8-13) ; 40. 27-22 (7-11) ; 41. 31-27 (3-8) ; 42. 36-31 (24-30)!+, belle victoire de ce regretté maître français.

*b)* 4. 39-33 (12-18) ; 5. 44-39 (7-12) ; 6. 41-37 (1-7) ; 7. 37-32 (19-23) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 46-41 (17-21) ; 10. 31-26 (21-27) ; 11. 32x21 (16x27) ; 12. 41-37 (11-17) ; 13. 50-44 (10-14), etc. (Minaux-Nimbi, 43e championnat de France, La Chapelle-d'Armentières, août 1983).

*c)* 5. 29-24! (19-30) ; 6. 35x24 (12-18) ; 7. 37-32 (7-12) ; 8. 39-33 (1-7) ; 9. 44-39 (11-17) ; 10. 31-26! (14-20) ; 11. 28-22! (17x37) ; 12. 42x31 (20x29) ; 13. 26x17 (12x21) ; 14. 34x1!+ (Jansen-Vernin, championnat des Pays-Bas, 1981, *le Monde* du 12 septembre 1981).

*d)* On joue aussi 5. ...(14-20) ; 6. 37-32 (19-24)! ; 7. 44-39 (21-26) ; 8. 42-37 (10-14) ; 9. 50-44 (5-10) ; 10. 34-30 (25x23) ; 11. 28x30 (20-24)! ; 12. 30x19 (14x23) ; 13. 35-30 (10-14) ; 14. 40-34 (13-19) ; 15. 44-40 (8-13) ; 16. 30-25 (2-8) ; 17. 34-30 (12-18) ; 18. 39-34 (7-12) ; 19. 47-41 (14-20)! ; 20. 25x14 (9x20) ; 21. 40-35 (11-17) ; 22. 43-39 (20-25) ; 23. 33-29 (17-22) ; 24. 30-24! (19x30) ; 25. 35x24 (16-11) ; 26. 39-33 (6-11)! ; 27. 48-42 (23-28)! [premier temps d'une combinaison gagnante] ; 28. 32x23 (12-17) ; 29. 23x12 (22-27) ; 30. 31x22 (17x19)!+ [*O. Hoekstra-Dopp*, championnat des Pays-Bas, 1983, *le Monde* du 30 juillet 1983].

*e)* Enchaînement Bronstring (pions à 20, 24 et 25) et première sérieuse alerte.

*f)* Transformant cet enchaînement en enchaînement du baron.

*g)* Il est vital pour les Blancs de limiter l'emprise du baron par l'occupation de la case 28.

*h)* Ce repli se révèle souvent illusoire face au baron.

*i)* La structure des Blancs se trouve déséquilibrée, et les Noirs, qui tiennent dans un étau leur aile droite trop massive, s'activent à *affaiblir l'aile gauche*, stratégie de complémentarité dans ce type de jeu.

*j)* Second repli, qui laisse maintenant apparaître la profonde fissure dans le cœur du dispositif des Blancs.

*k)* Au moment précis où le dégagement par 28-23 demeure perdant, les Noirs semblent vouloir conclure au plus vite par l'une des combinaisons dont cette sortie (13-18) constitue la menance. Ainsi, sur :

*k1)* 23. 37-32 (18-22) ; 24. 28x17 (19-23) ; 25. 29x18 (24-30) ; 26. 35x24 (20x27), N+1 en raison de l'absence de défense contre (8-12).

*k2)* 23. 47-41 (18-22) ; 24. 28x17 (19-23) ; 25. 29x18 (24-30) ; 26. 35x24 (20x47), dame et +.

*k3)* 23. 49-43 coup de dame comme dans *k2*.

*l)* La jeune fédération tchécoslovaque devra parcourir un long chemin pour rejoindre l'élite mondiale.

*m)* Exemple simple d'un coup semi-direct.

● SOLUTION : 38-32!! et les Noirs se trouvent face à un quadruple choix ! (nous ne donnons que *3 variantes sur les 4)* :

– soit prendre par (27x29), mais 40-34 (29x40) 45x5,+ immédiat ;

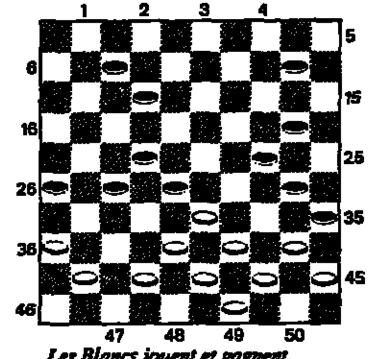
– soit damer à 47, mais, après (27x47) 41-37 (47x29) 40-34, etc., + ;

– soit damer à 46 [le meilleur]. Donc après (28x46) 36-31!! [nouvel envoi à dame] (26x48) 33-29 (24x33) 39x8 (48x50) [première figure d'un fantastique final, par le motif final lui-même et par les variantes qui le précèdent]. 8-2!! (35-44) 2x5 [la dame rafle 5 pions], + par enfermé de la dame à *46 et par enfermé de la dame à 50! Ce* problème fera vibrer les connaisseurs et enthousiasmera les nouveaux initiés, à qui la quatrième variante pourra être directement indiquée par le chroniqueur (adresse ci-contre).

ERRATUM. – Dans le problème n° 264 (*le Monde des loisirs* du *30 novembre 1985), il n'y a pas de pion noir à la case 28.*

PROBLÈME

R. FOURGOUS
(L'HAY-LES-ROSES)
1983



*Les Blancs jouent et gagnent.*

JEAN CHAZE.

★ Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment *D*, boulevard de Paste, 07000 Privas.

A leur demande seront également joints gracieusement deux opuscules conçus pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

# MOTS CROISÉS

N° 384

**Horizontalement**

I. *Quand on* l'est pour les autres, on n'aime pas se l'avouer. – II. Ses connaissances sont spéciales par définition. Ses connaissances peuvent lui permettre d'être un des précédents. – III. Met l'essentiel. Quand on a ôté l'essentiel. – IV. Il s'impose sur la terre. Pour les rues de Londres. – V. Remarqué. Finit pour de bon. Bout d'île. – VI. Marquait moins de vigueur. Vieille histoire russe. – VII. Vieille histoire chinoise. Travaille à l'aiguille. – VIII. Travaille au jardin. Ferai tout comme. – IX. Sœurs. Pour l'école, il en faut aussi, parfois. – X. Ça paye !

**Verticalement**

1. L'opposé du I. – 2. C'est elle qui a agi. – 3. Peut agir. On compte beaucoup sur lui dans son clan. – 4. On pourrait le prendre pour un poisson. Vieille bête, si on la prend par un bout. – 5. Ont une agréable position. Moderne. – 6. Un peu de pitié. Tue. – 7. Choisir un ailleurs dans le vaste monde. – 8. Doit se *faire remarquer*. Neutralisa. – 9. Pour Jules. Sans attendre. – 10. Champ clos. Un crêt bouleversé. – 11. Me ferai du cinéma. – 12. En branle. Note. Pourrait tirer. – 13. Revient à la mode.



SOLUTION DU N° 383

*Horizontalement*

I. Stradivarius. – II. Poêlon. Roule. – III. Etai. Députer. – IV. Calamités. VF. – V. Ulis. Ganse. – VI. Lis. En. Tendu. – VII. Aseptisa. Due. – VIII. Territoire. – IX. Aérer. Etat. – X. Olive. Epître. – XI. Naturalisées.

*Verticalement*

1. Spéculation. – 2. Totalise. La. – 3. Réaliserait. – 4. Alias. Prévu. – 5. Do. Etirer. – 6. Indignité. – 7. Eta. Sorel. – 8. Arpentai. Pi. – 9. Rousse. Reis. – 10. IUT. Endetté. – 11. Ulev. Dû. Are. – 12. Serfouettes.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS®

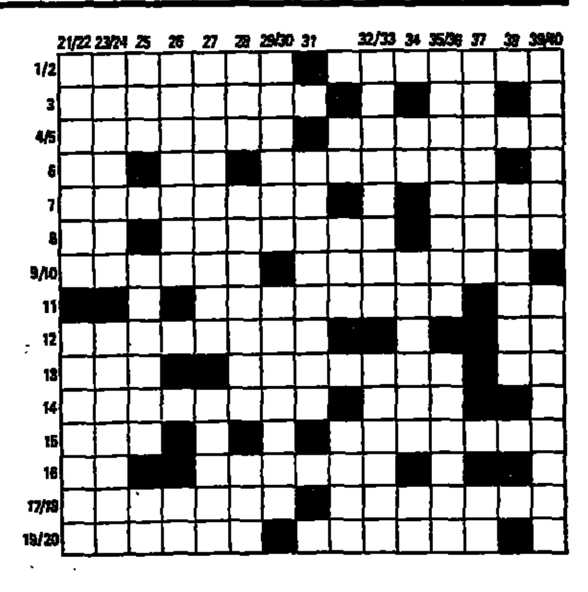
N° 384

**Horizontalement**

1. ADILMNO. – 2. ACEEGPR (+ 1). – 3. EEIILNNS. – 4. AEEGRST (+ 4). – 5. ACEGHNR. – 6. DEEIOSU. – 7. DEEELOTT. – 8. EEEIPSS. – 9. CEIORS (+ 3). – 10. AEINTTU. – 11. DEIORRTU (+ 1). – 12. CERSTUUV. – 13. DEEIRTU (+ 4). – 14. EEEPRRSV (+ 1). – 15. AILMRST. – 16. EINNSU. – 17. DEEEORS. – 18. AELRTUV (+ 1). – 19. ACENST (+ 3). – 20. AABENS.

**Verticalement**

21. GIMNNOS. – 22. AEOPSST (+ 5). – 23. CDELOOU. – 24. EEERRTU. – 25. ACEORR. – 26. DEELORS. – 27. DEEIINPRT. – 28. CEEIRRT (+ 5). – 29. ELORST (+ 1). – 30. NOORSSU. – 31. DEEISTTU. – 32. ACEEEHUV. – 33. EIIRSS. – 34. IIIRST. – 35. CEELNOOS. – 36. AENRST (+ 4). – 37. AEGNORU. – 38. EIMTTU. – 39. CEEEIR. – 40. EFIILTTU.



Solution du n° 383

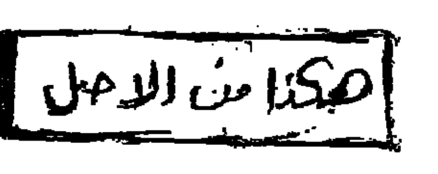
**Horizontalement**

1. *LÉNIFIA* (ENFILAI). – 2. TEQUILA (QUALITÉ). – 3. EBURNES, ivoirins. – 4. GOBELETS. – 5. UNIVOQUE. – 6. TITUBANT. – 7. NAUFRAGE. – 8. TRÉPIED (TRÉPIDE, DÉPITER, DIPTÈRE, DÉPÉRIT, PRÉDITE). – 9. QUÊTÉE. – 10. INSECTE (ESCIENT, CEINTES, INCESTE). – 11. RECEPAT. – 12. ONÉREUX. – 13. RINÇONS. – 14. NÉNUPHAR. – 15. ABRIVENT (VIBRANTE).

**Verticalement**

16. LEGUMIER. – 17. CRAINS (CAIRNS, RANÇIS, RINÇAS). – 18. SEQUENCE. – 19. VULCAINS, papillons (genre de vanesse). – 20. EVINCÉE. – 21. FALOTE (FOETAL). – 22. EQUEUTE. – 23. REITERA (ARETIER, ETIRERA, RATIERE, TARIERE, REERAIT). – 24. SEANCE. – 25. EBATTU (BATTUE). – 26. TRIDENT. 27. CASASSE. – 28. AGOUTI (GOUTAI). – 29. ASEXUES. – ETAMBOT, limite arrière de la carène.

*MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.*



# Petits tomes pour grandes toques

**Dans la bibliothèque des chefs, la mémoire des papilles.**

QUEL plus beau cadeau pour un gourmand qu'un livre traitant de son appétit, un livre qui se dévore où un livre qui se déguste à petites bouchées passionnées ?

Dans sa bibliothèque, ce genre d'ouvrages se classe tout naturellement par catégories. En tête, les grands classiques, rééditions (à défaut d'originals introuvables) et, comme plus souvent aujourd'hui, livres « reprint ». Ici le Grimod de La Reynière, là le Brillat-Savarin, puis le Beauvilliers.

Mais, classiques aussi, les plus modernes mais indispensables ouvrages d'Edouard Nignon, la « bible » Escoffier ; plus proches de nous encore, l'Ali Bab, les recettes d'Alexandre Dumaine, de Fernand Point, de Raymond Oliver.

Et dans un autre genre, après le *Grand dictionnaire de cuisine*, du père Dumas, *la Cuisinière poétique*, du gentil Monselet, les ouvrages du cher Curnonsky et *la Vie et passion de Dodin-Bouffant*, de son compère Marcel Rouff ; les bons ouvrages de ces dernières années : *Festins sans paroles*, de Jean-François Revel, *les Hommes et leurs aliments*, de Jacques Barrau, etc.

Puis viennent sur les rayons les ouvrages d'art, les livres de recettes, les livres sur les produits (notamment les vins) et enfin les guides.

**Peintres aux fourneaux**, par Nadine Haim, Flammarion, 320 F.

Une quarantaine de peintres ont *confié* à *Nadine Haim* leurs recettes préférées, « illustrées » très joliment. Ce sont même ces illustrations qui font le charme de l'ouvrage bien plus que les recettes elles-mêmes.

Ce « dis-moi ce que tu peins, je te dirai ce que tu manges » (ou l'inverse) nous montre César se *régalant de l'omelette aux artichauts*, Christian Zeimert peignant un « Eugène Boudin aux pommes, de Cézanne », David Hockney se régalant à esquisser un rose gâteau aux fraises sur un plat bleu, etc. On songe à Toulouse-Lautrec, auteur, aussi, d'un livre de cuisine.

**Le Pain**, par W. Ziehr, Hermé-Editions, 7, rue du Regard, 250 F.

Le long chemin du grain au pain, fruit de la terre, et jusqu'à la boulangerie d'aujourd'hui. Le pain dans l'art à travers les toiles célèbres, de Jacopa da Fortomo (musée de Florence) à Chardin et Picasso. *Le pain* dans la publicité. De belles illustrations sur un texte intelligent.

**Histoire de la gastronomie en France**, par Christian Guy, Nathan, 169 F.

Le cher Christian vient de disparaître sans avoir vu cette belle édition complétant ses précédents ouvrages sur l'histoire de la table. Très belle recherche iconographique.

**Les Mémoires du bourgogne**, par Georges Renoy, BAV Diffusion-Weber, 450 F.

Un monument. Après *les Mémoires du bordeaux*, Georges Renoy, poète, photographe, aquarelliste, et surtout connaisseur, nous donne ici un second album « passionné et passionnant ». Du *vigneron à l'étiquette, des cépages aux* pages des poètes, de l'empereur Constantin à Louis XIV, et jusqu'aux amateurs d'aujourd'hui... les plus belles images au service de l'amitié.

**Le Grand Livre du beaujolais**, par Guy Jacquemont et Paul Mereaud, Editions du Chêne, 320 F.

Les illustrations, la préface de Paul Bocuse, le « terroir gourmand » commenté par Félix Benoît, un « gone goulayant », nous *consolent de certaine banalité* pompiériste. Exemple : « *Le beaujolais est l'œuvre de la terre, de la vigne, de l'air du temps... et du vigneron.* » Et les autres vins, alors, de qui sont-ils nés ?

**Comme chez soi** (recettes originales de Pierre Wynants), Robert Laffont, 175 F.

Un des « grands » de Bruxelles, voire de Belgique, où Pierre Wynants a succédé à son « papa » après un passage chez les grands de sa jeunesse. Nombreuses belles recettes, dont, heureusement, une vingtaine de recettes belges, ce qui devrait mieux intéresser le curieux.

**Les Petits Plats des Troisgros**, par Pierre et Michel Troisgros, Robert Laffont, 160 F.

Michel, fils de Pierre, est venu tout naturellement prendre sa place au « piano » familial, ce qui nous vaut un second volume (le premier, *Cuisiniers à Roanne*, était signé Jean et Pierre Troisgros). Plaisir de lire avant celui de déguster.

**Cuisine pour toi et moi**, par Ginette Mathiot, Flammarion, 145 F.

La chère Ginette Mathiot nous donne ici l'ouvrage idéal d'initiation à la cuisine classique du quotidien comme des repas de fête. *C'est aussi bien plus qu'un simple* ouvrage de recettes avec des conseils qualifiés sur la diététique, les achats, le rangement des provisions, la composition des menus, le choix des vins, etc. Une somme, mais qui se lit comme une belle histoire d'amour.

**Mes dernières recettes à la télé**, par Michel Oliver, Plon, 90 F.

Troisième volume reflétant les leçons du souriant Michel, fils de Raymond, aux lucarnes qui le rendirent célèbre mais qu'il illustra en le leur rendant bien. Recettes faciles parce que clairement ex*pliquées : un coup de soleil dans* les cuisines !

## Les vins et autres produits

**Le Goût juste des vins et des plats**, par Jacques Puisais, Flammarion, 250 F.

Puisais est sans doute l'homme de France (et du monde) le plus qualifié pour aborder ce sujet délicat. Président de l'Institut français du goût, n'a-t-il pas créé, près de Chinon, un atelier d'éveil sensoriel de l'enfant ? Ici, il nous livre la somme de ses expériences en conclusion : « *Un vin, son plat, un mariage d'amour.* »

**Yquem**, par Richard Olney, Flammarion, 360 F.

Le château d'yquem est un vin de légende, quelquefois un beau vieillard (ne vient-on pas d'ouvrir et déguster un millésime 1787 de la cave de Thomas Jefferson, président des Etats-Unis ?). C'est du reste un Américain amoureux de la France et y vivant qui nous restitue ici l'histoire et tous les parfums de ce nectar.

**La Passion du chocolat**, par Bernachon, Flammarion, 149 F.

Bernachon, c'est Maurice Bernachon, le maître, et Jean-Jacques, son fils (gendre de Bocuse). Ce sont aussi des chocolatiers connus du monde entier, les seuls en France à traiter eux-mêmes les fèves qu'ils choisissent aux sources d'Amérique centrale. Une préface de Jean-Paul Aron, président du Club des croqueurs de chocolat, et quelque cent vingt recettes somptueuses. Belles illustrations reportage sur la fabrication du chocolat.

## Les guides

**Le Guide de l'amateur d'armagnac**, par Fernand Cousteaux et Pierre Casamayor, Robert Laffont, 120 F.

Dans la série où nous nous sommes déjà régalé avec *le Guide de l'amateur de pain*, de Lionel Poilâne, voici, bien présenté, en un format agréable, tout ce qu'il faut savoir sur l'« aygue ardente », de l'historique à la pratique.

**Le Livre de l'amateur de bière**, par Christian Berger et Philippe Duboë-Laurence, Robert *Laffont, 120 F.*

Dans la collection où ont paru *le Livre de l'amateur de café*, *le Livre de l'amateur de thé* (excellents) et *le Livre de l'amateur de whisky*. Voici donc une histoire complète et bien documentée sur la boisson « du commencement ». (C'est à Sumer, en Mésopotamie, que l'on trouve, 4000 ans avant Jésus-Christ, la trace de la boisson fermentée à base de grains).

**Le Guide du chocolat et de ses à-côtés**, par Sylvie Girard, Messidor, 150 F.

Par l'auteur du *Guide de la bière* et du *Guide des plaisirs de la table* (même éditeur), un album merveilleusement illustré et bien documenté sur le cacao des Incas, devenu le chocolat des gourmands.

## Et enfin...

**Le Cuisinier impérial**, d'André Viard, Champion-Slatkine, 395 F.

Une reprise de ce « classique » présenté par Henry Viard, homonyme. Introuvable où presque, ce « reprint » était attendu des amateurs.

**Raphaël et Gambrinus**, par John Grand Carteret, Champion-Slatkine, 195 F.

Reprise « également » présentée par Henry Viard de ce livre amusant sur les brasseries du Paris d'autrefois (et d'ailleurs). Attendrissant et précieux.

**Souvenirs inédits**, d'Auguste Escoffier, Jeanne Laffitte, 320 F.

Le grand Escoffier, celui que l'on a appelé le roi des cuisiniers et le cuisinier des rois, l'homme du Carlton de Londres et du Ritz de Paris, est mort en 1935. Ce sont ses « papiers » que Jeanne Laffitte nous donne aujourd'hui, inédits, et important témoignage sur une époque.

*LA REYNIÈRE.*

# Savoir manger français

A belle cuisine, beau livre. Elisabeth de Meurville, dans un bien joli ouvrage de dame, s'est essayée à nous mitonner la cohabitation : ancienne cuisine, nouvelle cuisine, foin de mauvaise querelle, marions-les. *Pour le seul et plus* grand profit de la seule cause qui vaille, la défense de notre patrimoine gourmand. Les temps, ces temps-ci, se font cocardiers sous l'offensive maligne. Parlons, écrivons, vendons, chantons français. Soit, alors mangeons tricolore. La proposition de l'auteur est en ce sens sans équivoque, programme de gouvernement des palais : *la Cuisine française : vos 200 plats préférés.*

Au fond, *Elisabeth de Meurville* avance une idée simple comme l'œuf en meurette. La cuisine, aujourd'hui, est et doit être savoir-faire et savoir-manger. *Le savoir-faire, elle* en fait son affaire, et la nôtre, par l'énoncé de recettes débarrassées de tout ce fatras gastronomico-linguistique qui, trop souvent, encombre les livres de cuisine pour manifester le savoir de l'auteur et souligner l'ignorance crasse du lecteur. Un peu comme ces ordonnances de médecin illisibles par principe, afin de bien manifester au malade l'étendue de ses maux, à commencer par son ignorance.

*Là, rien de tel. La bonne cuisine*, à la maison, est chose simple. Alors parlons-en simplement, quitte, et l'auteur le fait, à guider le lecteur par un barème des difficultés, des prix et des saisons.

Et puis il y a le savoir-manger, notre affaire, dont *Elisabeth de Meurville fait en re*tour la sienne. Pour nous expliquer, en somme, que la rupture ne doit pas être, dans la cuisine, vain affrontement entre l'abus des sauces ou des graisses façon banquet républicain et la tentation spartiate, les portions lilliputiennes de la cuisine « branchée ».

La rupture, nous dit l'auteur, ne peut être que dans les têtes : mieux manger, en mangeant bien, pratiquer de nouvelles habitudes dans l'alternance des ancestrales et contemporaines marmites.

Bref, ce livre entend célébrer la *modernité* dans la tradition, ou l'inverse. Et il y réussit.

P. G.

● ***La Cuisine française : vos 200 plats préférés,*** **Elisabeth de Meurville, éditions Montalba, 296 pages, 180 francs.**

# Spéculation sur les « 1984 »

Faut-il — faudra-t-il — acheter les grands bordeaux millésimés 1984 ? Les *mauvaises conditions météorologiques et l'infla*tion incontrôlée des cours laissaient, jusqu'à présent, l'amateur quelque peu dubitatif. Une dégustation exceptionnelle organisée conjointement à Paris, Bruxelles, Londres et New-York par l'Académie du vin a permis, il y a quelques jours, d'y voir un peu plus clair. A Paris, une trentaine de grands « nez » et autant de grands crus — le plus souvent classés — tirés du fût avaient accepté d'être présents sous la houlette de Mme Patricia Gastaud-Gallagher, codirectrice de cette originale académie.

Si le pessimisme se confirme d'une manière générale quant à l'ampleur et à la garde de ce millésime, quelques heureuses *exceptions sont à noter*. Dans le Médoc, par exemple, les pauillac et les saint-julien se détachent nettement des margaux, avec une mention particulière pour, dans l'ordre, les châteaux pichon-longueville, comtesse-de-lalande, lynch-bages et pontet-canet. A Saint-Julien aussi, où l'on note au-dessus de la moyenne, pour ce millésime, *beychevelle et léoville-barton*, la famille Cordier aligne une nouvelle fois avec succès ses châteaux gruaud-larose et talbot. Dans les graves rouges *château-de-fieuzal* confirme sa côte ascendante.

Enfin, généralement très décriée à cause des difficultés de maturation du cépage merlot, la rive droite de la Dordogne, faiblement représentée il est vrai, révèle peut-être quelques bonnes surprises. C'est notamment le cas de l'angélus, où une sélection drastique de la vendange permet de présenter aujourd'hui un millésime honorable. Il restera en définitive à observer *le niveau* des cours pratiqués. Avec le risque évident pour les grands de Bordeaux d'apparaître, grâce au « révélateur 1984 », ce qu'ils sont : terriblement surcotés.

J.-Y. N.

● **L'Académie du vin, 25, rue Royale (cité Berryer, 75008 Paris. Tél. : 42-65-09-82, 42-65-92-40.**

# JUSTICE

## « INTELLIGENCE AVEC UNE PUISSANCE ÉTRANGÈRE » DEVANT LA COUR D'ASSISES DE VERSAILLES

# Le procès de M. Juge

**Arrêté à la fin du mois de mars 1983 par la DST, quelques jours avant l'expulsion de quarante-sept « diplomates » soviétiques, Robert Juge, soixante ans, « ingénieur-inventeur », comparaissait les jeudi 12 et vendredi 13 décembre devant la cour d'assises de Versailles, présidée par M. Guy Léger pour « intelligence avec une puissance étrangère ». M. Robert Juge est accusé d'avoir pendant trois ans tranamis des renseignements technologiques à des Soviétiques. *Le procès, qui devait se dérouler pendant la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev à Paris, avait été reporté.***

Pour la première fois de sa vie, on avait proposé à Robert Juge d'exercer un métier conforme à son diplôme de l'école « privée » professionnelle de radio-télévision de Limoges : ingénieur. A près de soixante ans, il était temps, sans doute, d'oublier ces emplois de technicien, d'OS dépanneur, d'agent technico-commercial, ces affaires mal montées, ces inventions méconnues qu'il égrenait depuis trente ans. Enfin, on s'intéressait à lui, à son talent. C'était en mars 1980, au Salon de l'audiovisuel, porte Maillot à Paris. Une invention de Robert Juge y est commercialisée : il s'agit d'une pochette de disque antistatique réalisée dans la même matière que les emballages de café.

Grands amateurs de musique, les deux Soviétiques qui s'approchent sont vivement intéressés. Ils proposent même d'en fabriquer sous licence en Union soviétique. Trois mois plus tard, « Nicolas » Bekhtine, membre de la mission commerciale soviétique à Paris, reprend contact avec l'inventeur et lui propose de devenir *« l'ingénieur conseil de la délégation »*.

Pour Juge la chance tournerait-elle ? Peut-être, mais pas forcément dans le bon sens : le voilà aujourd'hui, cinq ans plus tard, devant la cour d'assises de Versailles, jugé pour *« intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »*. Robert Juge a fait, au moment de son interpellation par la DST, en mars 1983, près de trois mois de prison. Il s'est, jeudi 12 décembre, constitué prisonnier à l'audience et risque jusqu'à vingt ans de prison.

### « M. Nicolas »

Avec ses faux airs de Woody Allen rabougri, son menton tremblant, son mètre soixante-neuf et ses quarante-neuf kilos, Robert Juge ne paie guère de mine. Divorcé deux fois, il vit avec sa mère, âgée de quatre-vingt-cinq ans, et n'a pas, semble-t-il, de ressources personnelles. *« Un pauvre homme, un comparse, je le reconnais,* vient dire à la barre M. Raymond Nart, commissaire divisionnaire de la DST qui l'a interpellé. *Les véritables commanditaires ne sont pas là. Le personnage principal de cette affaire est « Nicolas ». Il était en France depuis 1979 quand je l'ai fait expulser en 1982. C'est grâce à la surveillance de Bekhtine que je suis arrivé à Juge et aussi grâce à des renseignements provenant d'officiers de la ligne X, ceux qui collectent les données technologiques et scientifiques. J'ai su que le KGB avait à sa disposition un ingénieur mais je n'avais pas son nom. »*

Selon M. Nart, c'est un voyage de Robert Juge, début 1983, à Berlin-Est qui permet de relier les fils. Car Robert Juge a « plongé ». En trois ans, il rencontre « Nicolas » une quinzaine de fois. Le mode des rendez-vous a toutes les caractéristiques de la clandestinité. « M. Nicolas » ne donne pas ses coordonnées, c'est toujours lui qui appelle. Les deux hommes se retrouvent dans des restaurants, toujours différents. En cas d'absence, le rendez-vous est reporté au lendemain. Même lieu, même heure.

Robert Juge a pour consigne *d'être discret sur ses relations* et de ne pas en parler à des tiers. En attendant d'obtenir son contrat, il est chargé de récolter de la documentation pour « Nicolas ». Un homme curieux de tout puisqu'il s'intéresse à l'électronique, à l'informatique, aux fibres optiques, aux systèmes d'éclairage – notamment ceux des terrains d'aviation –, aux détecteurs d'infrarouge : on est loin de la pochette de disque. Docile, l'inventeur français fait le tour des sociétés qui attirent l'attention des *Soviétiques*. Il rapporte de la documentation, il est reçu par des ingénieurs, des techniciens à qui il affirme se renseigner à titre personnel et non pour le compte de quelqu'un d'autre ; *a fortiori* d'un Soviétique.

Par deux fois, il achète, sans en discuter le prix, des échantillons de détecteurs. Il fournit aussi, semble-t-il, les noms de plusieurs ingénieurs... Rien qui ne soit dans le domaine public, rien de « confidentiel : défense », certes, et c'est ce que plaident ses défenseurs, Mes Epstein-Langevin et Forster. Cette documentation, dans la plupart des cas, n'aurait pourtant pas été remise à un ressortissant d'un pays de l'Est : les représentants de plusieurs sociétés sollicitées par Robert Juge sont venus le dire à la cour. C'est une évidence pour ce qui concerne le matériel classé COCOM, interdit d'exportation dans les pays du COMECON.

### Moins de 20 000 F

*« Cela s'appelle un contournement d'embargo,* explique le commissaire Nart. *Juge a servi d'écran aux Soviétiques. Il a fait ce qu'ils ne pouvaient faire eux-mêmes. »* Toujours en liquide, le petit inventeur est défrayé et modestement rémunéré : moins de 20 000 francs en trois ans. Par deux fois après l'expulsion de « Nicolas », il le retrouve à Berlin-Est, dans l'espoir de signer enfin son contrat d'ingénieur-conseil. *« Les grands chefs sont à Berlin, qui est une plaque tournante internationale »*, lui aurait expliqué « Nicolas ».

Le commissaire Nart ne dit pas autre chose, mais lui parle d'espionnage... Robert Juge affirme n'avoir pas tout de suite compris qu'il était passé de l'autre côté du miroir, comme il n'a pas compris qu'il se trouvait à Berlin-Est lors de son premier voyage à la fin de 1982 : *« Pour moi, l'Est, c'était le « mur de la honte », les miradors, les soldats. »* Au deuxième voyage, toujours à Berlin-Est, au début de 1983, il n'y a toujours pas de contrat. *« Ils m'ont proposé de travailler au noir, j'ai trouvé ça louche. »* Robert Juge sent-il enfin qu'il est allé trop loin ? Il le dit aujourd'hui.

*« Mais pourquoi n'est-il pas venu nous voir ?* s'interroge le commissaire Nart. *Si j'ai pu résoudre cette affaire, c'est parce qu'un chercheur indépendant, quelqu'un comme Juge, qui avait été approché de la même manière, est venu nous trouver. »* Un réflexe qui a l'avantage de lever toute ambiguïté. Mais Robert Juge ne l'a pas fait. Au contraire, il a joué le jeu, ayant peut-être, pour la première fois de sa vie, le sentiment que lui, le *« professeur Nimbus »*, l' *« inventeur farfelu »*, *« incompétent »*, comme le disent presque tous les techniciens ou spécialistes cités comme témoins, existait enfin.

AGATHE LOGEART.

## AU TRIBUNAL DE PARIS

# M. Raymond Forni, la Nouvelle-Calédonie et la justice

Lorsqu'elle fixa au jeudi 12 décembre le débat obligé du procès intenté par l'Association professionnelle des magistrats (APM) à M. Raymond Forni, la trentième chambre du tribunal de Paris ne pouvait prévoir que cette affaire suivrait de quarante-huit heures l'audience de la cour d'appel au cours de laquelle l'avocat général devait critiquer si vertement le jugement rendu le 24 mai par la dix-septième chambre correctionnelle pour condamner M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, pour atteinte l'intégrité du territoire national (*le Monde* du 12 décembre).

Car c'est ce même jugement qui vaut aujourd'hui à M. Forni d'être à son tour un prévenu. Reste à savoir si l'APM, partie civile contre l'ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait qualité pour engager le procès. C'est essentiellement cette question qui a été débattue jeudi 12 décembre, et le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Chevallier, donnera sa réponse le 16 janvier.

Du moins sait-on maintenant les raisons qui amenèrent le 24 mai M. Forni à tenir au micro d'Europe 1 le propos dans lequel l'APM a vu à la fois l'intention de « jeter le discrédit sur un acte ou une décision judiciaire dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance » (article 226 du code pénal) et l'expression de *« commentaires tendant à exercer des pressions sur la décision d'une juridiction de jugement »* (article 227 du même code).

### « L'étincelle redoutée »

Car M. Forni, prévenu ponctuel, a eu d'emblée l'occasion de s'exprimer : eh bien non, il n'était pas du tout dans ses intentions de mettre en cause justice ou magistrats. Certes, il a bien déclaré : *« En tant que président de la commission des lois, je me refuse toujours à commenter une décision de justice, même si je la trouve à l'instant absurde et imbécile et me réjouis que le parquet ait fait appel de cette décision de la 17e chambre, ce qui permettra, j'en suis persuadé, de rétablir les choses »*. Mais quel était en vérité son souci ?

*« Je suivais depuis longtemps,* a-t-il expliqué, *la situation en Nouvelle-Calédonie. En qualité de président de la commission des lois, je me trouvais être le rapporteur du projet en préparation pour ce territoire d'outre-mer. A ce titre, je revenais de Nouméa et je m'étais rendu compte de la tension qui régnait dans l'île. Je savais que la moindre étincelle était de nature à faire couler le sang. De plus, un congrès du FLNKS devait se réunir le lendemain. Deux tendances allaient s'y exprimer ; l'une, dure, refusant toute perspective ; l'autre, plus conciliante, avec précisément M. Jean-Marie Tjibaou. J'ai estimé, devant cette situation, qu'une décision comme celle que venait de rendre la 17e chambre de Paris était de nature à provoquer l'étincelle redoutée et que les Calédoniens pourraient croire à un double langage de la part de la métropole. »*

Voilà pourquoi M. Forni *« ne regrette rien »*. Il s'est comporté *« en responsable politique pour rassurer le lointain territoire »*. Il ajoute malicieusement, faisant allusion aux récents propos de l'avocat général Galiber d'Auque devant la cour d'appel, qu'il a aujourd'hui *« l'impression de ne pas être le seul à avoir trouvé excessif »* le fameux jugement.

Cela dit, le droit a ses droits. Ceux-ci commandaient avant tout débat sur le fond, de savoir si la citation délivrée par l'APM, syndicat professionnel de magistrats, était recevable. Non, devait soutenir en substance, pour M. Forni, son avocat, Me Yves Baudelot. D'abord, l'APM n'avait pas la *qualité* pour agir. Ensuite, l'article 26 de la Constitution accorde à un parlementaire une immunité pour toute opinion exprimée dans l'exercice de sa fonction. Pour Me Baudelot, rejoint d'ailleurs en cela par le substitut, M. Bertrand Faure, les articles 226 et 227 du code pénal protègent l'institution judiciaire, son indépendance et non tel ou tel magistrat du corps.

A supposer que les délits reprochés aient été commis seul pouvait les poursuivre, en ouvrant une action pénale, le ministère public, s'agissant d'une question touchant à un intérêt général. Une association syndicale est sans qualité pour se substituer au parquet, même si elle l'estime défaillant. De surcroît, M. Forni est protégé par l'immunité parlementaire. Les propos qu'on lui reproche s'inscrivent en effet bel et bien dans ses activités de député, puisqu'il s'agissait d'une réaction directement liée à la situation en Nouvelle-Calédonie, alors qu'il était rapporteur du projet de loi en cours d'élaboration pour ce territoire d'outre-mer.

### Préjudice moral

C'était là autant d'affirmations que Me François Sarda, avocat de l'APM, avait à combattre. En premier lieu, il a paru au défenseur incompréhensible qu'une association de magistrats doive se contenter de la défense d'intérêts matériels ou d'avantages de carrière et ne puisse invoquer un préjudice moral légitime lorsque la justice est mise en cause, fût-ce au seul titre d'institution. N'a-t-on pas d'ailleurs, depuis quelques années, ouvert aux syndicats de toute nature la possibilité d'intervenir en justice pour la défense de leurs intérêts moraux ?

Quant à l'immunité parlementaire invoquée, elle ne saurait être acceptée *« sauf à dire alors qu'un député, et de surcroît président de la commission des lois, serait dans l'exercice de ses fonctions quand il manque au respect d'une décision de justice »*. Et puis quoi, devait conclure Me Sarda, la preuve est bien faite qu'on n'avait pas besoin de M. Forni pour donner son appréciation sur ce fameux jugement, puisque l'avocat général de la 11e chambre de la cour d'appel a montré qu'il était lui-même tout à fait capable de s'en charger...

Le tribunal a maintenant deux possibilités : ou bien il rend, le 16 janvier, un jugement motivé sur cette question préalable de la recevabilité, auquel cas appel pourrait en être interjeté par ceux qui s'en trouveraient mécontents ; ou bien il peut joindre, comme on dit, l'incident au fond, ce qu'ont d'ailleurs souhaité aussi bien M. Forni que l'Association professionnelle des magistrats.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## RELIGION

# L'épiscopat français demande au CCFD de réviser son fonctionnement

Le conseil permanent de l'épiscopat français a décidé de réagir aux attaques redoublées dont se trouve à nouveau victime, depuis quelques semaines, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Récemment, un livre, soutenu par l'extrême-droite, est parti en guerre contre l'entreprise de *« subversion »* que mènerait le CCFD dans l'Eglise, par des fonds versés à des organismes *« révolutionnaires »* du tiers-monde (1).

Dans une déclaration publiée le 12 décembre, le conseil permanent de l'épiscopat *« maintient sa confiance »* à un organisme qu'il a créé en 1961, à l'appel de Jean XXIII, pour le lancement des premières grandes campagnes contre la faim, et qui regroupe aujourd'hui vingt-cinq mouvements et services d'Eglise (2). Confiance cependant assortie de conditions : le conseil permanent de l'épiscopat demande que soient envisagées des modifications dans le fonctionnement et les statuts du CCFD. Il s'agit, explique-t-il, *« de mieux assurer les liens du CCFD avec les Eglises destinataires des aides, avec les mouvements et organisations qui le constituent, avec les diocèses d'où viennent les dons, avec les instances de la conférence épiscopale française »*. C'est clair : le CCFD qui, jusqu'ici, volait de ses propres ailes, est appelé à passer sous le contrôle plus direct de l'épiscopat, en France et dans les pays en développement.

Une erreur de parcours et la dimension nouvelle prise par le CCFD, devenu en France la première organisation non gouvernementale de développement, expliquent l'intervention des évêques. Le 25 juin dernier, malgré les réticences de certains de ses membres, le comité national du CCFD décide de financer un projet en Nouvelle-Calédonie, en faveur d'un journal militant canaque, *Bwenando*. Une vive réaction de Mgr Calvet, archevêque de Nouméa, et de certains milieux catholiques de l'île oblige Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, à intervenir. A l'automne, le projet est « gelé ».

A la différence du Secours catholique, qui ne finance des projets de développement qu'avec l'accord préalable de l'évêque du lieu, le CCFD s'adresse en effet à des « partenaires », organisations locales de développement qui dépendent ou non de l'Eglise catholique, tout en se donnant la latitude de revenir sur une décision. C'est sans doute sur ce point du fonctionnement du CCFD que le conseil permanent de l'épiscopat français appelle à des révisions.

De telles erreurs de parcours peuvent s'expliquer par la multitude des projets soutenus par le CCFD – 600 en 1984 – dans toutes les parties du monde, en Pologne comme en Amérique latine, aux Philippines comme en Afrique (au total 87 pays l'an dernier). Les sommes brassées grâce à la générosité du public sont également devenues, au fil des années, considérables. La campagne de carême 1983-84 avait rapporté 106 millions de francs, montant qui a été porté à 129 millions de francs l'année suivante.

HENRI TINCQ.

(1) *« L'Église et la subversion »*, édité cette année par l'Union nationale inter-universitaire.

(2) Le CCFD repose sur un réseau de 95 comités diocésains et de 20 000 animateurs bénévoles. Son comité national est l'émanation des 25 associations membres. L'épiscopat y est représenté par le président de sa commission sociale.

## ENVIRONNEMENT

## UN RAPPORT DE L'OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION TECHNOLOGIQUE

# Moderniser l'industrie pour combattre la pollution de l'air

Les oxydes de soufre, d'azote, les hydrocarbures et les poussières lâchées par les chaudières et les moteurs de voitures, puis transportés par les vents à grande distance, constituent une menace assez grave pour imposer immédiatement des changements technologiques, même coûteux. Telle est en substance la conclusion d'un rapport (370 pages) publié, jeudi 12 décembre, par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Cet organisme public, créé en 1984 à l'image d'une institution américaine – l'Office of Technology Assessment (OTA), placé auprès du Congrès –, travaille pour l'Assemblée nationale et le Sénat, auxquels il sert de conseiller. Aux seize parlementaires et aux seize scientifiques qui le composent, on a posé, il y a juste un an, une véritable colle. Faire la lumière sur le phénomène mystérieux appelé « pluies acides ». Plus précisément, on a demandé à l'Office de chercher les causes de cette calamité, d'en évaluer les conséquences sur la santé, sur les végétaux et sur les monuments.

Les causes du dépérissement des forêts ? Il y en a sans doute plusieurs, explique le rapport. Mais les fumées des chaudières et les gaz d'échappement font figure de suspects numéro un. De lourdes présomptions pèsent sur eux. Les scientifiques d'Europe et d'Amérique continuent l'enquête.

Les conséquences des pluies acides sur la pollution de l'air ? Elles sont déjà connues pour la santé (affections respiratoires), pour les cours d'eau, dont elles détruisent la faune, pour les cultures, et également pour les constructions, qu'elles corrodent. Les dégâts sont difficiles à chiffrer, mais l'unité de mesure est déjà, dans ce domaine, le milliard de francs.

Que faire ? D'abord, mettre davantage de chercheurs sur la piste des suspects. Or, sur ce chapitre, l'effort de la France est insuffisant, pense l'Office d'évaluation technologique. Ensuite, modifier les installations de combustion et les véhicules, ainsi que notre façon de les utiliser. Pour réduire les émissions de soufre, d'hydrocarbures et d'oxyde d'azote, il faut injecter dans nos industries davantage de technologie et davantage d'électronique.

L'avertissement adressé aux constructeurs automobiles est tout à fait clair : modernisez-vous, ou bien vous serez débordés par la concurrence. Essence sans plomb, pots catalytiques, moteur pauvre, injection électronique, tout doit être mis en œuvre. Mais cette révolution technique passe évidemment par l'adoption à Bruxelles d'au moins trois directives européennes actuellement en panne. Sans ces indispensables règles du jeu, ce sera la foire d'empoigne.

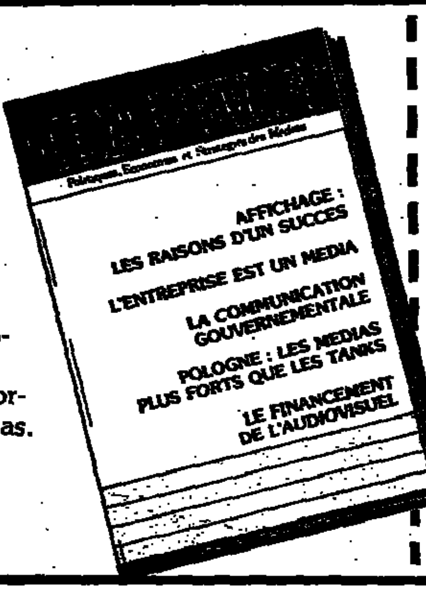
Enfin, les parlementaires de l'Office préconisent deux mesures immédiates : la réduction de la vitesse au même niveau dans toute l'Europe – les Allemands s'y opposent – et le contrôle obligatoire périodiques des véhicules – les Français hésitent.

On voit que tout cela, le rapport le dit expressément, ne nécessite aucune loi nouvelle. Des directives européennes et de simples règlements nationaux suffisent. Pour les parlementaires, c'est une manière élégante d'expédier le ballon de la pollution atmosphérique dans le camp du gouvernement, quel qu'il soit.

MARC AMBROISE-RENDU.







# culture

## Deux mises en scène d'Ingmar Bergman

*Alors même qu'arrive à Paris* John Gabriel Borkman, *d'Ibsen, le dernier spectacle réalisé à Munich par Ingmar Bergman, le metteur en scène suédois — qui a repris cette saison la direction du Dramaten de Stockholm — vient de présenter* Mademoiselle Julie, *de Strindberg, dans la capitale suédoise.*

### « JOHN GABRIEL BORKMAN » à Paris

## Des vies brisées

La prison. Les conséquences de la prison. Les dérèglements de l'esprit, les douleurs, les détresses, qu'engendre la prison chez l'épouse, les enfants du condamné, pendant et après l'incarcération : voilà ce qu'Ibsen a avant tout en tête lorsqu'il écrit son avant-dernière pièce de théâtre, *John Gabriel Borkman.*

Il a encore, Ibsen, dix ans à vivre, il n'a que soixante-huit ans, mais il se sent plus vieux. Il est entré dans sa patrie, mais il ne s'y sent pas chez lui, il ne se sent chez lui nulle part. Jamais peut-être aucun écrivain n'a été, autant qu'Ibsen, déprimé par la gloire. A Kristiana, il passe tous ses après-midi, solitaire, derrière la vitre d'une brasserie de la rue Carl-Johan, à lire entièrement les journaux.

*Le matin, il écrit John Gabriel Borkman.* Borkman est le fils d'un mineur. Par son caractère et ses facultés, il est devenu un banquier. Il a envisagé des projets de grande envergure touchant aux sources d'énergie : sans doute une revanche sur le noir de charbon qui recouvrait le visage et les mains de son père. Pour réaliser ces projets, il a misé des sommes déposées à la banque qui ne lui appartenaient pas. Et il les a perdues. Trois ans de préventive, cinq ans de cellule.

Quand le rideau se lève sur *John Gabriel Borkman* — l'action ne dure que le temps d'une soirée, — Borkman est sorti de prison depuis huit ans. Mais il a passé ces huit ans enfermé dans sa chambre, au premier étage de chez lui, marchant en long et en large comme dans se cellule.

Sa femme, qui vit au rez-de-chaussée, ne monte jamais le voir. Elle le hait, Elle a perdu son équilibre. Elle s'est raidie dans une névrose de déshonneur et de ressentiment. Il y a un fils, aujourd'hui adolescent, qui, dès l'arrestation du père, avait été enlevé du foyer, qui a *été nourri et élevé par sa tante,* la sœur de l'épouse, la belle-sœur de Borkman. C'est cette belle-sœur, amoureuse de tout temps de Borkman, qui a sauvé matériellement la situation en achetant la maison, en procurant l'argent pour vivre.

Toutefois, elle est restée à l'écart, pendant ces huit années où Borkman tourne dans sa chambre. Mais elle vient d'apprendre qu'elle est sur le point de mourir, cancer ou autre chose, elle ne précise pas. Alors elle vient chez les Borkman, afin d'obtenir que le fils, pour accroître ses chances, abandonne son nom de Borkman, porte son nom à elle, non entaché. Et cela va déterminer la *« seconde sortie de prison »,* de John-Gabriel Borkman. Il sort de sa chambre, descend chez sa femme, il ne peut s'entendre avec elle, il sort de la maison, il meurt dans la neige.

Ibsen présente son John Gabriel Borkman comme une sorte de monstre d'égoïsme, d'incompréhension d'autrui, mais il se peut que cette monstruosité soit l'effet de la prison. Par exemple, lorsque sa belle-sœur, qui est montée le voir dans sa chambre, lui annonce qu'elle est malade,



Hans Michael Rehberg (le banquier Borkman)

qu'elle va mourir, que les médecins lui ont dit qu'elle passera tout juste l'hiver, Borkman lui répond : *« Et alors, un hiver, c'est long ! »,* — réplique presque incroyable de brutalité et de manque de cœur, mais qui n'est du moins « explicable » que dans la bouche d'un homme qui vient de passer seize hivers enfermé.

Tout le dialogue de la pièce est ainsi orienté par la prison.

C'est la seule pièce connue qui « fouille » à ce point les conséquences de la prison sur la destinée des familles. Tchékhov, qui, à la suite de son enquête au bagne de Sakhaline et de ses visites des prisons, penchait pour la suppression des lieux de détention, n'a pas écrit cette pièce. Ibsen, lui, qui n'avait pas jusqu'alors manifesté une attention à ce domaine, y a peut-être été sensibilisé par la lecture des journaux, en 1895 et 1896, dans sa brasserie.

*John Gabriel Borkman* est un chef-d'œuvre. Netteté du témoignage civique, rigueur de l'enchaînement des faits inéluctables, simplicité des paroles, tout ici est très fort, très beau. Et la mise en scène d'Ingmar Bergman, présentée en langue allemande jusqu'au dimanche 15 décembre au Théâtre de l'Odéon, est un sommet de l'art du théâtre.

#### Horizon noir

Tous les soins du metteur en scène, et toute l'attention du public, sont focalisés sur les présences particulières des acteurs, dont les figures se détachent sur quelques éléments peu encombrants de décor, mais surtout sur de l'horizon noir et sur des nappes de lumière. Et le jeu de ces acteurs, sublime, est à la fois si humble et si éblouissant, si compréhensif et si librement inventé, que toute la substance spirituelle et physique de cette très grande œuvre dramatique saute aux yeux, aux oreilles, purement et simplement, sans ornementation, comme si poésie et vérité venaient d'apparaître, là, absolues, émergeant de l'infini du temps, de l'infini des espaces. C'est admirable.

Les acteurs, Hans Michael Rehberg (Borkman), Christine Buchegger (son épouse), Christa Berndl (sa belle-sœur), Tobias Moretti (son fils), Rita Russek (une jeune femme qui va permettre au fils de vivre sa vie), Heidy Forster (la servante), Anne Bennent (une jeune *fille qui monte parfois jouer du* piano dans la chambre de Borkman), sont tous remarquables. Décors et costumes parfaits de Gunilla Palmstierna-Weiss.

Une mention particulière peut-être pour l'acteur *Heinz Bennent,* que nous connaissons déjà un peu par le cinéma. Il interprète un personnage très curieux, un employé modeste, qui lui aussi avait été dépossédé par les imprudences du *banquier Borkman, mais* qui vient le visiter dans sa chambre (il venait peut-être déjà le visiter en prison). Il est attaché à Borkman parce que Borkman fait semblant d'accorder une valeur à une pièce de théâtre que cet homme a écrite une fois, et dont aucun théâtre n'a voulu. C'est un rôle magnifique, par lequel Ibsen semble unir dans une seule désespérance, dans un seul échec, vers la fin de sa vie, l'ambition d'écrire, les servitudes de gagner son pain, la condamnation de vivre. Heinz Bennent, dans ce rôle, est inoubliable d'accent, de finesse de trait, de « légèreté », et d'une gaieté affreuse comme une petite sœur délurée de la mort.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Odéon, 20 h 30, jusqu'au dimanche 15.

## *L'avenir de l'Odéon*

Le Théâtre de l'Europe occupe l'Odéon de septembre à mars. Pour le reste de la saison, le programme est assuré par le directeur François Barachin, qui invite des spectacles dit de la décentralisation (cette année, en particulier, *Questions de géographie,* par le Théâtre national de Marseille, et *les Justes,* par Jean-Pierre Miquel). Atteint par l'âge de la retraite, François Barachin laisse son poste en 1986. Le contrat de Giorgio Strehler arrive à son terme en juillet 1986 ; à *moins d'un obstacle imprévisible* il sera renouvelé. La question est de savoir s'il sera modifié. Les personnels technique et administratifs de l'Odéon reconnaissent le talent et le prestige de Giorgio Strehler, mais regrettent qu'il ne soit pas davantage présent (il dirige toujours le Piccolo Teatro de Milan, qui disposera l'an prochain de nouveaux lieux) et qu'il ne fasse pas davantage de créations.

De fait, d'une part, l'accueil de spectacles étrangers se révèle souvent décevant et, d'autre part, le projet de Strehler (qui souhaitait faire travailler ensemble des auteurs et des metteurs *en scène étrangers pour le Théâtre de l'Europe),* n'a pas abouti.

Pour la succession de François Barachin, un accord était en négociation avec la Comédie-Française, qui aurait pris en charge la saison de l'Odéon et aurait présenté des classiques étrangers. Le départ de l'administrateur Jean-Pierre Vincent remet en cause cette solution. Rien ne peut être décidé avant la nomination de son successeur, à *moins qu'il n'obtienne les* moyens de prendre la direction de l'Odéon.

C. G.

### « MADEMOISELLE JULIE » à Stockholm

## Une fille perdue

Une mise en scène d'apparence traditionnelle pour cet exercice de style à trois personnages dans une tragédie d'un autre temps : le suicide social et sentimental tout à la fois de la fille du châtelain venue provoquer son valet pendant la nuit de la Saint-Jean. L'affoler, s'affoler soi-même, se donner à lui dans un acte de concurrence déloyale à l'égard des paysannes, de droit de cuissage inversé, qui ne pourra aboutir lorsque le jour se lèvera qu'à un inévitable harakiri, puisque Mademoiselle Julie, après cette nuit de folie qui aura libéré tous ses monstres intérieurs, n'aura plus qu'une issue : se trancher la gorge avec le rasoir de l'amant-domestique.

Ecrite en 1888 à Copenhague, cette pièce choqua tellement qu'elle dut *attendre dix-huit ans avant* d'être représentée à Stockholm, alors que Lugné-Poe l'avait créée à Paris, au Théâtre-Libre, en 1893. On se souvient du film envoûtant d'Alf Sjöberg réalisé en 1950. L'an dernier, le romancier suédois Per-Olov Enquist — l'auteur de *Strindberg, une vie,* scénario d'un feuilleton de télévision — avait monté la pièce à Copenhague en costumes modernes. Mais la transposition du vêtement ne suffit certainement pas à rendre compréhensible le drame vécu par la fille du comte, puisque, aujourd'hui, les princesses épousent des roturiers sans qu'il y ait matière à scandale...

*« Fallait-il transposer la situation sociale pour rendre la pièce vraisemblable ? »,* nous disait Gunila Palmstierna-Weiss, la scénographe qui collabore depuis vingt ans avec Bergman. *« Nous nous sommes posé la question. Par exemple, si vous prenez un travailleur turc et une fille de bonne famille, vous aurez une idée du fossé qui séparait Mademoiselle Julie et Jean, le valet... »* Ils ont choisi, pourtant, de jouer la situation en costumes d'époque et de revenir, fidèlement, au manuscrit d'August Strindberg. Par exemple, une découverte faite par Peter Weiss — l'auteur de *Marat-Sade,* — alors qu'il traduisait la pièce en allemand, précise l'état d'esprit de Mademoiselle Julie avant le début de la pièce : *elle vient de rompre avec son* fiancé : *« Elle le faisait sauter par-dessus sa cravache, comme on apprend à un chien. Il a sauté deux fois et, chaque fois, il a reçu un coup de cravache ; mais la troisième fois, l la lui a arrachée des mains et l'a mise en miettes, et puis il est parti » (1),* raconte Jean à Christine, la cuisinière. Or une phrase qui montrait le fiancé frappant la jeune fille au visage avec la cravache avait été coupée par l'auteur, dont la femme jouait le rôle principal...

Mademoiselle Julie est donc une femme marquée, déjà brisée au moment où elle fait son entrée dans la cuisine, ce lieu où les maîtres n'ont pas leur place. Une cuisine réaliste, ainsi que le souhaitait Strindberg, très suédoise, d'un gris très clair où joue bien la lumière. Marie Göranzon compose une Julie inhabituelle, plus cérébrale que coquette, une garçonne en robe longue avec jupons, corset et bottines lacées ; une aristocrate aux cheveux courts, au masque blafard trop poudré...

#### Quelque chose qui rappelle « la Cérisaie »

Ce qui étonne dans cette représentation, ce sont les domestiques, Jean et Christine, plus jeunes que d'habitude, plus séduisants, mieux armés pour réussir. Les rapports entre les personnages ont été changés par Bergman : Jean le valet n'est qu'un rustre ; c'est un homme jeune, fils de paysans, qui a voyagé, qui parle des langues étrangères et rêve d'avoir un hôtel en Suisse ou en *Italie, mais qui a des accès de faiblesse* : Christine, la cuisinière, est réaliste pour eux deux et, d'une façon inattendue, c'est elle, d'ordinaire un personnage secondaire sans grande importance, qui fait basculer le sens de la pièce. C'est une jeune femme séduisante, sensuelle, élégante dans la robe noire qu'elle porte pour aller à l'église ; elle sait qu'elle tient bien sa cuisine et son homme, et que, à l'office, c'est elle la maîtresse... Le couple, interprété *par Peter Stormare et Gerthi Kulle* (la jeune sœur de l'acteur qui jouait *le Roi Lear,*) est remarquable.

On sent bien que Jean est attiré par l'impossible Julie et que Bergman s'est intéressé davantage au rapport érotique qui lie les protagonistes qu'à la revendication sociale. Pourtant, il y a quelque chose de l'atmosphère de *la Cerisaie* d'Anton Tchekhov dans ce Strindberg-là. Jean fait parfois penser à Lopakhine et Christine n'est pas jalouse, car elle sait bien que *« cette pauvre fille »,* comme elle l'appelle, est perdue.

Descendante d'une vieille noblesse, élevée *« conformément aux théories de son époque : l'égalité, la liberté de la femme, et tout ça (...), apprenant tout ce qu'apprend un garçon pour prouver qu'une femme peut égaler un homme »,* Mademoiselle Julie ne sait plus où est sa place... Et l'on se prend à penser que, lorsqu'elle se sera tranché la gorge, son père en mourra, et que Jean et Christine, un jour, seront peut-être les nouveaux maîtres du château...

NICOLE ZAND.

(1) Texte français de Boris Vian. L'Arche éditeur.

★ Théâtre Dramaten de Stockholm. Location complète jusqu'au 18 janvier.

## CINÉMA

### « l'Effrontée » prix Louis-Delluc

Le prix Louis-Delluc, qu'on appelle aussi le « Goncourt du cinéma français » et dont on devrait parler autant que du Goncourt, est donc allé, pour 1985, à *l'Effrontée,* de Claude Miller (*le Monde* du 13 décembre 1985, dernière édition). Le choix du *« meilleur film français de l'année »,* selon l'esprit du Delluc, n'a pas donné lieu à de longs débats : *l'Effrontée* s'est imposée par l'ensemble de ses qualités.

Au cours d'une délibération qui a suivi l'attribution du prix, les jurés ont pourvu au remplacement de deux membres en élisant Pierre Tchernia, l'homme de « Mardi Cinéma » sur Antenne 2, représentant de l'audiovisuel, et Serge Toubiana, des *Cahiers du cinéma.*

J. S.

### « Bâton rouge » : le poncif ne passera pas

Jacques Penot est musicien, Pierre-Loup Rajot et Hammou Graia font ce qui se présente, mais rien ne se présente. Par jeu, ils arnaquent trois billets de première pour New-York, et voilà les trois gentils chômeurs à la conquête du Nouveau Monde et de ses poncifs les plus éculés — bourgeois puritains de l'Amérique profonde, gospels dans un car en Louisiane, motel, travail à la chaîne dans un fast-food, rudesses des costauds du service de l'immigration, jolie chanteuse noire qui embarque Jacques Penot... Des poncifs, rien que des poncifs, à peine un paysage, le film (le premier film de Rachid Bouracheb) a été tourné sur place, il aurait pu l'être n'importe où. Il laisse d'abord espérer une petite comédie et s'enlise bientôt.

Quand Jean-Loup Rajot et Hammou Graia reviennent en France, les choses ne s'arrangent pas. Ils forment une coopérative pour réaliser leur rêve : une chaîne de pizzerias. L'histoire est (presque) vraie, mais grâce à la niaiserie du scénario et surtout des dialogues, les acteurs, pourtant excellents d'habitude sont insipides. *On a l'impression d'un film du style « la France vous sourit »* pour inciter les jeunes à fonder leur entreprise.

C. G.

★ Voir les films nouveaux.

## La mort d'Anne Baxter

*L'actrice américaine Anne Baxter* est décédée jeudi matin, à New-York, des suites d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de soixante-deux ans.

*[Née le 7 mai 1923, à Michigan City, dans l'Etat d'Indiana, Anne Baxter manifeste très tôt des goûts pour le théâtre. Encouragée par sa famille, elle va suivre — encore enfant — le cours d'art dramatique de la grande actrice Maria Ouspenkaya, pendant trois ans. Elle débute à Broadway en 1935.*

*Anne Baxter entre à Hollywood en 1940. C'est Jean Renoir, émigré, qui lui donne son premier personnage intéressant dans* l'Etang tragique *(1941).*

*De cette fille docile, charmante, avec son teint de lait, ses cheveux châtain et ses yeux noisette, Hollywood aura tendance à faire la douce héroïne de comédies et de drames en demi-teintes. Orson Welles, lui, pressent ce qui peut couver au fond des eaux dormantes d'Anne Baxter, lorsqu'il lui fait jouer, dans* la Splendeur des Amberson *(1942), une amoureuse très passionnée sous ses bonnes manières. Emouvante dans deux films de guerre :* les Cinq Secrets du désert, *de Billy Wilder (1942),* et l'Etoile du Nord, *de Lewis Milestone (1943), elle gagne l'Oscar de la meilleure interprétation de second plan (une jeune femme sombrant dans l'alcoolisme) pour* le Fil du rasoir, *d'Edmund Goulding (1946). Elle échappe à la convention avec* la Ville abandonnée, *de William Wellman (1948), mais c'est dans* Eve, *de Joseph L. Mankiewicz (1950), qu'elle montre, admirablement, toutes les nuances de son talent, toutes ses possibilités.*

*Pourtant, après avoir été dirigée par Alfred Hitchcock* (la Loi du silence, *1953) et Fritz Lang* (la Femme au gardénia, *1953), Anne Baxter se retrouve plutôt mal employée, comme si ses succès, ses performances n'avaient pas vraiment compté. Des nombreux films où elle paraît alors, on peut retenir* les Forbans, *de Jesse Hibbs (1955),* Infamie, *de Russell Birdwell (1956), où on la voit en tueuse blonde;* la Ruée vers l'Ouest, *d'Anthony Mann (1961),* la Rue chaude, *d'Edward Dmytryk (1962).*

*Au début des années 70, elle se consacre alors au théâtre et aux séries télévisées* (« Columbo » *et, récemment* « Hôtel »). *En 1980, elle avait tourné, sous la direction de James Ivory,* Jane Austen in Manhattan, *film resté inédit en France.]*

JACQUES SICLIER.

# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOHN GABRIEL BORKMAN : en allemand, Odéon-Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30.

THE CANTERVILLE GHOST, en anglais, Galerie 55 (43-26-63-51), 19 h.

LA BOUE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30.

LE REVOIR : Montreuil, Studio Théâtre (48-58-65-33), 20 h 30.

☞ *Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »*

### Les salles subventionnées

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier 20 h 30 : Liliom.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : John Gabriel Borkman, de H. Ibsen.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle : 19 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : 20 h 30 : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Espaces de la lecture : de 9 h 30 à 12 h 30 : Lire l'espace, avec O. Dollfus ; de 15 h à 18 h : l'Image écrite, avec M. Melot ; Séminaire « Cinéma de fiction et cinéma d'actualité dans l'Italie des années 30-45 : 20 h 30, Cinéma histoire ; Cinéma-Vidéo 16 h, Greenham Common, de J.-L. Le Tacon ; Comiso : punks pacifistes en Italie, de J.-L. Le Tacon ; 19 h, la Sagesse de la terre, de A. Sibra ; Vidéothèque Opéra : 16 h, 19 h : La chauve-souris/J. Strauss ; Le Messie/Haendel ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 17 h et à 19 h : Programme détaillé au poste 47-21 ; 19 h 30 : Film de S. Fuller ; Danse : Cie Claude Brumachon : 18 h 30 ; « Oc le narquois et Oriane l'effraie » ; le cinéma indien à travers ses stars Se reporter à la rubrique « Festivals de cinéma ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : *Black season* : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) à 20 h 45 : le Pain dur ; 18 h 30 : les chansons retrouvées de Lewis Carroll (Alexandre Révérend) ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or 18 h : le Superlean ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

### Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : *les Heures blanches* ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : 20 h 30, Amorphe d'Ottenburg ; Resserre 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Tales, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Superlean.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique ; 22 h : la Florisane.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Garde le vol en mémoire ; 20 h : les Marraines de Dieu. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du riffoin dans les labours. – Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès), 21 h : Cabaret équestre et musical.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

THÉATRE 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : Traversée d'Hamlet.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; Petite Salle, 18 h 30 : Grandir.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Lysistrata.



## Vendredi 13 décembre

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

TRÉTEAUX (45-83-13-84), 21 h : la Porte ou les loisirs d'une vierge - Un nu déconcertant.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

### Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Lacombe et Asselin.

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer - Liberté chérie ».

CIRQUE D'HIVER (45-04-72-04), 21 h : J. Guidoni.

C.L.A. (46-72-63-28), 20 h 30 : M. Alencar.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Pinok et Matho.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : G. Laffaille.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : La Compagnie créole.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30) Petite salle, 20 h 30 : Cora Vaucaire, J.-P. Reginal.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet ; 20 h 30 : E. Gieco, R. Maldonado.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : J.-J. Goldman.

### Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 heures : Georginho, J.-L. Dionnet, L. Augusto.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : The British Mc's.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : P. Villaroel/B. Few, S. Hakim, K. Adu Alim, J. Tongo, Ch. Anderson.

FIAP (45-88-89-15), 20 h 30 : Mosalini, Beytelman, Caratini.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Brésille.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), les 11, 12, 13, 15 à 22 h 30 : Ch. Morin Septet.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Lacroix.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : JCJB Old Finest Stompers.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : MK3, M. Fosset.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 heures : X. Cobo, B. Badault, Y. Torchinsky, Y. Teslar, Tiboum.

LA PINTE (43-26-26-15), P. Gomez.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : Fixed Up.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : J. Gourley Trio.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), 20 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79), 22 h 30 : R. Bahri.

### Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, J. Nelson (dir.) (Berlioz).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. Bellon, T. Fèvre (Bach, Haendel).

Eglise St-Germain des Prés, 20 h 30 : Ensemble Audite Nova, Ensemble Stajic (Haendel, Bach, Schütz).

Chapelle de l'Hôpital St-Louis, 20 h 30 : (Sur les chemins de St-Jacques de Compostelle) Ensemble Venance Fortunat.

Salle du Puits qui parle, 20 h 30 : Concert INA-GRM (Petiet, Kessler, Fournier).

Gaveau, 20 h 30 : Octuor de Paris, Quatuor Viotti, G. Deplus (Martinon).

Théâtre de l'Epicerie-Beaubourg, 21 h : The Tempest Opera de Purcell.

Table verte, 22 h : Ensemble Diferencias.

Lucernaire, 20 h : J.-Y. Sebillotte, B. Fromager (Mozart, Brahms, Debussy, Poulenc).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Ziriab (*Cantigas des troubadours espagnols du XIIIe siècle*).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Orchestre S. Bequet (Corelli, Marcello, Vivaldi, Mozart, Bach).

### Festival d'automne

(42-96-12-27)

*Café de la danse*, 20 h 30 : le monologue d'Adramelech.

Th. de la Commune, Aubervilliers, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and blue.

### Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Limours, Eglise Saint-Pierre, 21 h : Ensemble instrumental Andonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

Châtillon, Eglise Saint-Philippe - Saint-Jacques, 21 h : Berry Hayward Consort (Alphonse X Le Sage, J. de Ancina...).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : Leur premier né, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Ich Mochte Kein Mann Sein ; les Yeux de la momie ; 21 h, Hommage à A. Penn : le Gaucher (v.o. s.-t.f.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Tête à l'envers, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, Rétrospective du Festival des 3 continents : le Roman d'Aniceto et Francisca, de L. Favio ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Félicité, de Ch. Pascal.

### Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). Tep (h. sp), 20e (43-64-80-80).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGV Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (54-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra (Ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83). – V. f. : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.o., v.o. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Michel, 5e (43-26-78-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

## LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR, film français de Paul et Gaetan Brizzi : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATON ROUGE, film français de Rachid Bouchareb : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE, film français de Claude Miller : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-70-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MOI VOULOIR TOI, film français de Patrick Dewolf : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

*LA PARTIE DE CHASSE*, film britannique d'Alan Bridges (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SILVERADO, film américain de Lawrence Kasdan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) + UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE WAY IT IS, film américain d'Eric Mitchell (v.o.) : les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TONNERRES LOINTAINS, film indien de Satyajit Ray (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

# SPECTACLES

**ON NE MEURT QUE DEUX FOIS** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (45-35-30-40)

**OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES** (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LA PARENTÈLE**, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

**PARIS, TEXAS** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**PASSAGE SECRET** (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**PORTÉS DISPARUS Nº 2** (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Bergère, 9e (47-70-77-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

**PROFS** (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

**LE QUATRIÈME POUVOIR** (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

**RAMBO II** (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

**RAN** (Jap., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

**RASPOUTINE, L'AGONIE** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**RETOUR VERS LE FUTUR** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

**LES RIPOUX** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**RIO ZONE NORD** (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

**LA ROSE POURPRE DU CAIRE** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

**ROUGE BAISER** (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**SANS TOIT NI LOI** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**SCOUT TOUJOURS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

**SHOAH** (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

**STOP MAKING SENSE** (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**SUBWAY** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

**TANGOS, L'EXIL DE GARDEL** (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

**LE TEMPS DÉTRUIT** (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

**TERMINATOR** (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

**THE SHOP AROUND THE CORNER** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**TOKYO GA** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

**TROIS HOMMES ET UN COUFFIN** (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

**VERTIGES** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LE VOYAGE A PAIMPOL** (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

**WITNESS** (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

# COMMUNICATION

## Le débat sur les nouvelles télévisions

**Le Conseil constitutionnel doit examiner, ce vendredi 13 décembre, le recours déposé par une soixantaine de sénateurs contre l'« amendement tour Eiffel », autorisant les pouvoirs publics à disposer des bâtiments élevés pour la transmission des ondes radio-électriques. Un rejet partiel du texte adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale nécessiterait un nouvel examen par les chambres, retardant les possibilités de diffusion de la future cinquième chaîne de télévision sur la région parisienne. Le Sénat a, d'autre part, désigné les responsables de la commission d'enquête qu'il a décidée sur la création de la « 5 » : M. Jean-Marie Rausch (union centriste), maire de Metz, la préside ; le rapporteur est M. Josselin de Rohan (RPR Morbihan).**

**Dans une lettre au ministre de l'éducation nationale, la Société des réalisateurs de films demande à M. Jean-Pierre Chevènement de l'*« aider à résister à la campagne de décervelage que constitue la cinquième chaîne, dans les conditions actuelles »*. Pour sa part, M. Charles Jolibois, sénateur (républicain indépendant) de Maine-et-Loire, était intervenu lors de la discussion parlementaire pour faire valoir que les interruptions par la publicité devraient être acceptées dès le stade de la production par les auteurs, faute de quoi la loi du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteurs, préparée par M. Jack Lang, pourrait permettre de sanctionner les diffuseurs.**

**Derrière la scène publique, les négociations vont bon train. Le gouvernement s'active pour essayer de « boucler » le montage de la « 6 » (chaîne musicale), tandis que les stations « périphériques », en particulier Télé-Monte-Carlo, font l'objet d'une âpre bataille.**

## Poker à trois autour de Télé-Monte-Carlo

**Suite directe de l'affaire de la cinquième chaîne, la bataille pour le contrôle de Télé-Monte-Carlo vient de s'engager. Elle met aux prises le groupe de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, la chaîne brésilienne Globo et International Buisiness, la société de M. Jean-Marc Berger, promoteur de Satellite Télévision (STV). Ces trois candidats viennent de signifier officiellement à la SOFIRAD leur volonté de remplacer, dans la station périphérique, les capitaux contrôlés par l'Etat, qui se retirent selon le vœu du président de la République (*le Monde* du 5 décembre). La SOFIRAD a enregistré les candidatures, mais déclare n'avoir pas encore reçu de propositions financières.**

Pourquoi se disputer une télévision régionale largement déficitaire, alors que les comptes plus florissants d'Europe 1 et de Radio-Monte-Carlo n'ont pas encore trouvé de repreneurs officiels ? C'est que Télé-Monte-Carlo est devenu un objectif stratégique pour qui veut lancer très rapidement en France une chaîne de télévision privée. MM. Seydoux et Berlusconi s'intéressent à ses émetteurs et à son réseau de trois millions de téléspectateurs.

Malgré les déclarations rassurantes des promoteurs de la « 5 », de sérieux doutes subsistent en effet sur la capacité de Télédiffusion de France à construire le réseau de la nouvelle chaîne dans les délais, ainsi que sur la décision du Conseil constitutionnel à propos de l'« amendement tour Eiffel ». Si la capitale ne tombe pas, la cinquième chaîne devra entamer sa conquête de la France à partir du Sud.

Mais l'offensive de MM. Seydoux et Berlusconi a suscité une riposte immédiate de Globo, le géant de la télévision brésilienne, la quatrième chaîne de télévision mondiale par son chiffre d'affaires. Le 1er août, Globo a déjà racheté 80 % de TVI, la filiale italienne de Télé-Monte-Carlo, se lançant ainsi sur le marché de la péninsule en concurrent direct de M. Berlusconi. Les Brésiliens laissaient entendre alors qu'ils seraient éventuellement intéressés par une autre participation au capital de la station française. Au début de cette semaine, ils débarquent à Paris pour concrétiser leur offre. Pas question pour la Globo de laisser TMC aux mains de son concurrent direct, M. Berlusconi serait alors en mesure de contrôler 10 % de TVI, de mettre la main sur les précieux émetteurs de la frontière italienne, d'entrer dans le club de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) en bénéficiant de ses services d'information, de son exclusivité sur les grandes rencontres sportives. Entre les deux groupes, l'antagonisme est total : M. Berlusconi n'a-t-il pas annoncé qu'il visait, via son implantation prochaine en Espagne, le marché sud-américain de la télévision, une chasse gardée de Globo ?

### Et Monaco ?

C'est au milieu de ce duel international qu'arrive l'outsider français. M. Jean-Marc Berger s'intéresse de près aux stations locales. Sa chaîne, Satellite-Télévision, a reçu le 12 novembre dernier le feu vert des pouvoirs publics et, plus récemment, le renfort des capitaux du groupe Bouygues. Elle propose aux réseaux câblés comme aux télévisions locales un programme quotidien de fiction et de musique que chaque station peut compléter avec ses émissions propres. Ce système souple, à l'américaine, ne peut s'imposer que si il trouve rapidement des clients. Or, face au retard des réseaux câblés et au long accouchement des télévisions locales, TMC et la seule possibilité de démarrage immédiat sur une assise économique confortable.

La lutte risque d'être rude. Le gouvernement peut être tenté de donner l'avantage à MM. Seydoux et Silvio Berlusconi. Europe 1 et Radio-Monte-Carlo ne sont-ils pas sur le point de boucler leur entrée dans le capital de la « 5 », amorçant ainsi un complexe montage d'intérêts croisés dont TMC est un des éléments déterminants ? Mais, à la différence de la concession de la cinquième chaîne, la négociation devra se dérouler au grand jour, à coup de surenchère financière. A ce niveau, les 90 milliards de francs de chiffre d'affaires de Globo et ses confortables bénéfices pèsent aussi lourd que les capitaux de MM. Seydoux et Berlusconi. M. Jean-Marc Berger, quant à lui, se dit « leader » d'un tour de table financier important cautionné par la banque Hottingue.

On ne peut pas exclure non plus un accord de dernière minute entre sa candidature et celle de Globo, qui s'est déjà engagé à fournir 200 heures de programmes à STV. M. Jean-Marc Berger multiplie ces derniers jours les contacts avec la Haute Autorité et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication pour défendre les atouts de son projet : le partage du temps d'antenne et de la publicité avec les stations locales, l'association avec la presse régionale, le respect du cahier des charges des chaînes publiques.

Reste aussi une inconnue de taille : l'attitude de la Principauté de Monaco, qui détient directement 40 % de TMC, auxquels il faut ajouter 5 % par l'intermédiaire de RMC. Or elle se montre très partagée vis-à-vis de la candidature de MM. Seydoux et Berlusconi.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

*A VOIR*

## Le bon ton

Elle est brune et ses yeux brillent. *Elle s'en va à une fête*, Cendrillon habillée Alaya. Route de nuit, les grilles du château s'ouvrent. Les belles dames sont là, hautes et minces, en redingotes à larges cols relevés et souliers plats Robert Macaire revisité couture.

*« La mode racontée comme au cinéma »*, promet *Cinémode*, magazine télévisé trimestriel, dont le premier numéro est diffusé sur Canal Plus le 14 décembre, à 23 heures, en codé, et le 15, à 13 heures, en clair.

La sophistication est présente à chaque vingt-quatrième de seconde. L'histoire commence en noir et blanc. Un rayon bleu conduit à une porte, derrière laquelle se tordent des serpents de perles, flottent des sirènes ruisselantes de lamé argenté, s'envolent des coquillages d'or accrochés à un escarpin... Grotte magique avec mirobolante débauche de strass de cheveux d'ange, de paillettes, de lurex, de tout ce qui fait briller les vitrines tentatrices pendant les longs crépuscules de décembre.

Puis un visage se démultiplie et se prête aux maquillages (Chanel), puis Cendrillon découvre une série de Prince Charmant *dans leurs cadres — femme macho et hommes objets...* Après les hommes, le Bois de Boulogne, reflets des phares sur les cirés, éclats d'une lingerie rouge *un instant dévoilée...* Les séquences s'enchaînent, tables et verres pour souper fin, voyage le long d'un coromandel entouré d'objets baroques, petites robes noires et accessoires drôles, parfums (Chanel), quelques boîtes légèrement pittoresques, chapeaux-gâteaux sur fond de *cuisinières, final en valse haute couture...*

Nina Dausset et Antoine Kieffer (concepteurs), Roger Okhlef (réalisateur) placent chaque composante dans son décor, lui donnent un style en référence clin d'œil à des images connues, principalement publicitaires. *Cinémode* semble pensé pour faire vendre à l'étranger l'idée d'un art de vivre « à la française », tel qu'on peut le déguster dans les albums disposés en classe affaire des longs-courriers, et dans les hôtels qui vont avec. Le film est réalisé avec goût, avec un soin extrême. Le film est réalisé avec goût, avec un soin extrême. La bande sonore équilibre jusqu'à les neutraliser les effets de musique et de paroles lointaines. Ce *n'est pas tout sur la mode, mais* ce qu'il est de bon ton d'en savoir. Le bon ton de l'élégance, du luxe et aussi du gag, en arrive à gommer les personnalités des stylistes présentés, leur réalité et même les rêves...

COLETTE GODARD.

### CANAL PLUS VA INTERROMPRE LA DIFFUSION DU « CLUB DE LA PRESSE »

Canal Plus ne diffusera plus, en 1986, le « Club de la presse », d'Europe 1. L'arrêt de cette retransmission ne signifie pas qu'un *« problème de fond »* ait surgi entre la chaîne payante et la station périphérique. C'est ce qu'on déclare, en tout cas, de part et d'autre.

Canal Plus voudrait obtenir de l'État (dans son cahier des charges) *de diffuser le* film du dimanche après-midi à 17 h 30, et non pas à 18 heures comme depuis le 16 mars dernier, ce qui ne permet pas au « Club de la presse » d'être diffusé en direct, comme le souhaite la station. Si une telle éventualité se réalisait, Europe 1 serait prête à revenir sur la quatrième chaîne. Mais d'ici là, laisse entendre M. Clément, directeur général d'Europe 1, la station périphérique pourrait bien passer un accord avec une autre chaîne.

Dans l'état actuel des choses, la dernière retransmission en clair du « Club de la presse » aura donc lieu sur Canal Plus le dimanche 22 décembre, l'émission étant supprimée le 29 en raison des fêtes de fin d'année. D'autre part, à partir du mois de janvier, les émissions du dimanche après-midi de la chaîne payante seront entièrement cryptées : deux séries remplaceront le « Club de la presse » tandis que le film du soir sera avancé d'une demi-heure (20 h 30 ay lieu de 21 heures).

A. Rd.

## EN BREF

● *Un nouveau directeur à Radio 7.* – Mme Charlotte Latigrat succédera, à partir du 1er janvier *1986, à M. Francis Rousseau* à la direction de Radio 7, la station de Radio-France destinée au public « jeune » de la région parisienne. M. Jean-Noël Jeanneney, qui a *« rendu hommage à l'action de Francis Rousseau à la tête de Radio 7 et encouragé l'ensemble des personnels de la station à relever le défi de la bande FM »*. Créée en juin 1980, Radio 7 avait pris, sous la houlette de M. Francis Rousseau – qui n'a pas voulu voir renouveler son contrat, – un ton et un parti-pris audacieux, visant obstinément *« la différence »* sur une bande FM devenue conformiste. A l'avant-garde des *modes et des musiques*, la station avait ainsi trouvé une cohérence et un ton qui la rendaient immédiatement identifiable, mais que les sondages ne récompensaient guère. Mme Charlotte Latigrat était auparavant directrice de Radio-France-Alsace.

● *M. Michel Péricard n'est plus vice-président du Carrefour international de la communication.* – M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, vient de démissionner de ses fonctions de vice-président du Carrefour international de la communication (CIC) qu'il occupait (avec M. Gilbert Trigano) depuis le *mois de décembre 1984. Il y* conserve, toutefois, son poste d'administrateur. Cette décision survient à la suite d'un différend entre lui et Mme Yvette Chassagne, présidente de cet organisme, et également présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris). Dans une lettre adressée à Mme Chassagne, le député des Yvelines se plaint, notamment, de *« n'être associé à aucune décision »*. M. Péricard conteste, d'autre part, certains choix faits par le CIC dans l'exécution de son programmme.

● *Nouveau bureau pour la Société des rédacteurs du* Matin de Paris. – Cinquante-six journalistes sur quatre-vingt-seize inscrits ont élu le nouveau bureau de la Société des rédacteurs du *Matin de Paris*. Le président est Renaud Revel (service médias), la trésorière Françoise de Maulde (service société), les membres Jean-Pierre Gonguet (service social), Raymond Pronier (service société) Eric Walther (sevice économie), Jean-Pierre Allessandrini (service social) et Philippe Binet (édition).



## Vendredi 13 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1




**20 h 35 Le jeu de la vérité : Chantal Goya.**
Emission de Patrick Sabatier.

**22 h 5 Feuilleton : *Belphégor ou le fantôme du Louvre.***
De J. Armand et C. Barma, d'après le roman d'A. Bernède. Avec J. Gréco, R. Dary, F. Chaumette. (Rediff.)
*Dans le dernier épisode, « Le rendez-vous du fantôme », Belphégor écrit à Gautrais, Bellegarde et Ménardier pour leur dire qu'il se trouvera à minuit dans le Louvre...*

**23 h 30 Journal.**

**23 h 45 Tapage nocturne.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



**20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.**
De Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzufi, P. Barge...
*L'affaire Caillaux, sur fond de politique, fut un des plus gros scandales du début de ce siècle. Le scénariste et le réalisateur se sont surtout attachés aux caractères, à l'atmosphère d'une époque, aux mœurs, aux vêtements – somptueux. Une œuvre vivante, d'excellents acteurs, on ne boude pas son plaisir.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Dans la plus stricte intimité », sont invités : notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech* (Bonjour Sagan), *Françoise Sagan* (pour Sand et Musset. Lettres d'amour), *Roger Peyrefitte* (Voltaire. Sa jeunesse et son temps), *Hugo Claus* (le Chagrin des Belges), *Jeanne de Berg* (Cérémonies de femmes).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-club (cycle fantastique) : la Chose d'un autre monde.**
Film américain de C. Nyby et H. Hawks (1951), avec M. Shéridan, K. Tobey, R. Cornwaithe, D. Spencer (v.o. sous-titrée. N.).
*Les militaires d'une base américaine de l'Alaska viennent au secours d'une mission scientifique au pôle, qui est aux prises avec une forme étrange se dégageant d'un bloc de glace. Union de la science-fiction et du fantastique pour une atmosphère très impressionnante.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Série : Madame et ses flics.**
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-C. Fernandez...
*Le célèbre cheval de course* Ingénu du clairon *est enlevé par un commando déguisé en « Mickey ». Le propriétaire, surnommé « le milliardaire rouge » (toute ressemblance avec un personnage vivant...), dénonce un complot politique. Madame et ses flics enquêtent... quelque peu laborieusement.*

**21 h 35 Quelques mots pour le dire.**
Emission de la Sécurité routière.

**21 h 40 Journal.**

**21 h 55 Vendredi : Que sont ces otages devenus ?**
En direct de l'AFP.
*Reportage sur les séquelles laissées chez des otages qui ne sont plus les mêmes après leur détention. Bizarrement, la haine n'apparaît que rarement dans leurs témoignages.*

**23 h 15 Bleu outre-mer.**
*Les Antilles à la foire de Caen, extrait de jeux pour deux ; Noël aux DOM-TOM.*

**0 h 5 Prélude à la nuit.**

### FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Il était une fois l'opérette marseillaise ; 17 h 15, Ile de transe ; 17 h 30, Un loup dans la nuit ; 18 h, Tout sur la région ; 18 h 5, Action 3 ; 18 h 50, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

### CANAL PLUS

21 h, l'Ami de la famille, film de J. Pinoteau ; 22 h 40, Meurtres à domicile, film de M. Lobet ; 0 h 5, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 1 h 35, Gloria, film de J. Cassavetes ; 3 h 35, les Crapauds, film de G. McCowan ; 5 h 5, Vive la comédie (la Demande en mariage ; Un jeune homme pressé).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Arno Mayer, historien transatlantique : la fabrique de l'intellectuel ou le regardeur regardé.
**21 h 30** Black and blue : Devil's music... Pro war blues.
**22 h 30** Nuits magnétiques.
**0 h 10** Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie nº 9 en ré mineur avec chœur, op. 125*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs de la radio bavaroise et du Sudfunk, dir. N. Marriner, sol. H. Heichele, soprano, M. Lipovsek, mezzo, K. Lewis, ténor, J. Macurdy, basse.
**22 h 30** Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h musique traditionnelle : le flamenco.

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

— Philippe et Muriel TRÈVES
ainsi que Rachel
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Jonathan,**

le 2 décembre 1985.

## Décès

— M. et Mme Maurice Kaminer,
Mme Raymond Basch,
leurs enfants et petits-enfants,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**Mme Eugène BASCH,**
**née Suzanne Nathan,**

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu le 10 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

15, avenue La Bourdonnais,
75007 Paris.
18, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

— Charles et Catherine Malamoud,
Antoine Malamoud
et Chantal Le Housquer,
Hélène Malamoud,
Mme Robert Blum,

ont la douleur de faire part de la mort, survenue le 8 décembre 1985, de

**Mme Haïa BOGDANOWSKI-MALAMOUD.**

Elle était âgée de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 10 décembre, dans l'intimité.

7, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

— Les familles Bruguerolle,
Durand-Bruguerolle,
Sylvander,
Issarte
et Mathieu,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Lucien-Pierre BRUGUEROLLE,**

*survenu brutalement*, à l'âge de soixante-quatre ans, le 8 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Vialas (Lozère), le 11 décembre, dans l'intimité.

*« Ne crains point, crois seulement. »*
(Matthieu V, 37.)

— Le docteur B. Ginsbourg,
Mme E. Aviezer, Avi, Etty, Jossi, Kaiah et Jardena,
Le docteur E. Ginsbourg, Olivia, Valérie, Isabelle et Elodie,
Mme le docteur A. *Obadia*, Valérie, Arielle et Marco,
Mlle le docteur M. Ginsbourg,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

**Mme Jeanne GINSBOURG,**
**née Witenberg,**

leur épouse, mère et grand-mère.
*Les obsèques ont eu lieu dans la plus* stricte intimité, le 11 décembre 1985.

95, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

— Les membres du Cercle et de Tsavta Bernard-Lazare

ont le regret de faire part de la disparition de

**Mme Jeanne GINSBOURG,**

et s'associent au deuil de leur président, le docteur Benjamin Ginsbourg, et de sa famille.

— Le président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
Le directeur du centre Charles-Richet,
ont le vif regret d'annoncer le décès du

**docteur Antonin MANS,**
grand officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de la Santé publique,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,
président-fondateur
de l'Association Jean-Moulin
des déportés de Fallersleben,

survenu le 7 décembre 1985.
Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses nombreux amis.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. André MERCIER,**
ancien directeur général adjoint
à la SEDES.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e, le lundi 16 décembre 1985, à 8 h 30.

— Mme Piolino,
sa mère,
Mme Françoise Piolino,
son épouse,
Pascale, Nathalie, Caroline,
ses enfants,
Toute la famille,
Ses amis,
Le personnel de l'entreprise Piolino,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean PIOLINO,**

survenu le 11 décembre 1985, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 16 décembre 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

***Me Daniel***
**de PROYART DE BAILLESCOURT,**
avocat au barreau de Paris,
ancien secrétaire de la conférence,

survenu le jeudi 12 décembre 1985, dans sa soixante et unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme la comtesse Daniel de Proyart de Baillescourt,
Ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Fresnel,
75116 Paris.

— Mme Lydia Regnault,
son épouse,
Et sa famille,
font part du décès de

**André REGNAULT,**
artiste-peintre fresquiste,
ancien directeur de l'école régionale
des beaux-arts de Tours,

*survenu le 5 décembre 1985.*

— *« L'Eternel est mon berger :*
*rien ne saurait me manquer... »*
(Psaume 23, cantique de David.)

**Eugène RENOUX-BARÈS,**
journaliste et écrivain,
poète d'humilité et de tendresse,
homme de paix et de foi,

nous a quittés en cette fin d'automne, le mardi *26 novembre 1985*, à l'heure qu'il aimait entre toutes : celle de l'angélus du soir.

Il avait quatre-vingt-trois ans.

Il repose à présent sous les arbres de sa forêt de Fontainebleau, auprès de sa chère

**Roseline**

et de leur fille bien-aimée,

**Jacqueline.**

Ses enfants, ses gendres, ses belles-filles, ses petits-enfants, toute sa famille, ses nombreux amis... se rapprochent, par ce message, de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Pas de condoléances en ce temps de Noël.

Des dons, peut-être, aux Petits Frères des pauvres, à l'Armée du salut, ou à toute autre communauté à vocation humanitaire.

*« O Maître, que je ne cherche pas tant*
*A être consolé... qu'à consoler,*
*A être compris... qu'à comprendre,*
*A être aimé... qu'à aimer. »*
(Prière de saint François d'Assise.)

[Né le 2 août 1902 à Lillebonne (Seine-Maritime), Eugène Renoux-Barès, qui avait lancé à vingt ans son premier journal, avait toute sa vie été journaliste et imprimeur, il fut directeur du *Courrier de Dieppe*, puis de *l'Information de Seine-et-Marne* auquel succéda *la Liberté de Seine-et-Marne*. Il avait fondé son propre atelier de presse pour divers journaux de la région.

Membre de la Société des écrivains normands, de l'Académie des lettres pyrénéennes, de la Société des gens de lettres, lauréat du Grand Prix de poésie de l'Académie de Provence, il avait publié des essais : *Prières pyrénéennes*, et des recueils de poèmes : *Printemps dans ma cellule*, avec des lavis de Cécile Aubry.]

— Mme Li Erben-Vicas,
Mme Naomi Vicas,
Dan Vicas et Michèle Lévy,
Benjamin et Quentin,
Michel Vicas,
George Vicas,
Robert et Leslie,
Et toute la famille,

*ont la douleur de faire part du décès de*

**Victor VICAS.**

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Emile Vivier,
ancien parlementaire,
président d'honneur du conseil général d'Eure-et-Loir,
maire honoraire de Châteauneuf-en-Thymerais,
son époux,
M. Jean Gaultier,
son gendre,
M. et Mme Didier De Clercq
et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Bruno Bandini,
sa belle-sœur,
M. François Soma,
son beau-frère,
M. et Mme Serge Monteverde
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Emile VIVIER,**
**née Suzanne Pedeux,**

survenu le 11 décembre 1985, dans sa *quatre-vingt-unième année*.
Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale, suivant le désir de la défunte.

17, avenue Jean-Jaurès,
28170 Châteauneuf-en-Thymerais.

## Remerciements

— Son épouse,
Ses enfants,
Et toute sa famille,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine et qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

**M. Charles-Henri THÉODORE,**

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

## Anniversaires

— Il y a huit ans,

**Barbara (Braji)**
**GIMET-HONIGOVA**
s'en est allée.
Une pensée affectueuse est demandée pour elle à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

## Soutenances de thèses

**DOCTORATS D'ÉTAT**

— Université Paris-I, samedi 14 décembre, à 14 h 30, salle Greard, M. Joël Biard : « L'émergence du signe aux treizième et quatorzième siècles. »



# INFORMATIONS « SERVICES »

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 14 décembre**

**Nouveau Drouot**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art, atelier Joseph Allemand, papillons exotiques.

**Samedi 14 décembre**

**ILE-DE-FRANCE**

**Argenteuil**, *14 h 15* : tableaux, bibelots, meubles ; **Beauvais**, 14 h 30 : mobilier, argenterie, tapis, pianos ; **Meaux**, 14 h 30 : postes de radio anciens ; **Pontoise**, 14 h 15 : meubles, objets d'art, armes ; **Verrières-le-Buisson**, 15 heures : livres, autographes ; **Versailles - Chevau-Légers**, 14 heures : affiches de cinéma.

**Dimanche 15 décembre**

**Bernay**, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Enghien**, 14 h 30 : art nouveau, art déco, années 50, orientalisme ; **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux (vente au profit d'une association pour handicapés) ; 16 heures : tapis ; *Les Andelys*, 14 h 30 : argenterie, objets d'art, mobilier ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, fourrures, meubles ; **Lyons-la-Forêt**, 14 heures : meubles, tableaux, *céramiques*, argenterie ; **Rambouillet**, 14 h 30 : 1900, 1925, 1950 ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux anciens, objets d'art, mobilier ; **Senlis**, 14 h 30 : vins, objets d'art, meubles, argenterie ; **Vernon**, 14 h 30 : Atelier René Prin ; **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : tableaux, bibelots, mobilier ; **Versailles - Chevau-Légers**, 14 heures et 14 h 15 : orfèvrerie ; 15 h 30 : montres, bijoux ; 14 heures : tableaux modernes.

**PLUS LOIN**

**Samedi 14 décembre**

**Aix-en-Provence**, 9 h 30 : bibelots, livres ; 14 h 30 : tableaux, meubles ; **Angers**, 14 heures et 20 h 30 : collection d'armes ; *Arles*, *14 h 15* : objets d'art, tableaux, meubles ; **Auch**, 14 h 30 : archéologie ; **Bergerac**, 14 heures : montres, meubles, objets d'art ; **Bolbec**, 14 heures : mobilier, bibelots ; **Bourges**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Chalon-sur-Saône**, 14 h 30 : tableaux, meubles, faïences ; **La Rochelle**, 14 heures : meubles, bijoux, tableaux ; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Orléans**, 14 h 15 : bibelots, meubles, objets d'art ; **Poitiers**, *14 heures : céramiques, mobilier* ; **Troyes**, 14 heures : livres ; **Vannes**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux.

**Dimanche 15 décembre**

**Angers**, *14 h 15 : collection* d'armes ; **Angoulême**, 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art ; **Auch**, 14 h 30 : archéologie ; **Avignon** ; 14 heures : archéologie Extrême-Orient ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier d'une maison bourgeoise ; **Beaune**, 13 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : mobilier rustique ; **Brest**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Carcassonne**, 14 h 30 : tableaux modernes, céramiques, Extrême-*Orient, objets d'art* ; **Dijon**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art ; **Douai**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Epernay**, 14 heures : tableaux, armes, meubles ; **Fontenay-le-Comte**, 14 heures : livres ; **Guéret**, 14 heures : argenterie, tableaux, meubles ; **Joigny**, 14 h 30 : vins, alcools ; **La Flèche**, 14 heures : arts d'Asie ; **Lille**, 10 h 30 : armes ; *14 heures : objets d'art, orfèvrerie,* tableaux, meubles ; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes ; **Mâcon**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art ; **Marseille-Prado**, 9 heures : objets d'art, meubles, tableaux ; 14 h 30 : objets d'art ; 16 h 30 : mobilier ; **Nancy**, *14 heures* : art nouveau, art déco, tableaux, meubles ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art ; **Parthenay**, 14 h 15 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : bijoux, tapis d'Orient ; **Reims**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : fins, faïences, argenterie, meubles ; **Tourcoing**, 14 heures : tableaux anciens, objets d'art, meubles ; **Troyes**, 14 heures : livres.

### FOIRES ET SALONS

**Fernet-Voltaire** ; **Nîmes** ; **Paris** (quai d'Austerlitz) ; **Villeneuve-sur-Lot.**

**UN DIMANCHE POUR CHINER**

A l'occasion des fêtes de Noël, les antiquaires du Carré rive gauche, entre la rue de l'Université et le quai Voltaire, seront ouverts dimanche 15 décembre de 11 heures à 19 heures.

## LES ASSOCIATIONS MUSULMANES DE FRANCE SE FÉDÈRENT

Réunis le samedi 30 novembre à Paris, les représentants d'une centaine d'associations confessionnelles musulmanes ont décidé de former une *fédération* nationale *des musulmans de France* (*le Monde* du 29 octobre 1985) (1). Le bureau de cet organisme est ainsi constitué : président, M. Yacoub Roty, par ailleurs *président de* l'association Islam en Occident, d'Antony (Hauts-de-Seine) ; vice-président, M. Jaballah Mokhtar, de Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; secrétaires généraux, MM. Daniel-Youssof Leclerc, de Paris, et Hassen Smirani, de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ; trésorier, M. Obaidallah, de Lyon. Les dirigeants de la fédération ont immédiatement exprimé leur intention de prendre contact avec les associations confessionnelles algériennes regroupées autour de la grande mosquée de Paris et qui doivent tenir leur congrès le 14 décembre prochain à Lyon.

(1) Siège provisoire : 1, place Jean-*Moulin, 91000 Evry.*

### FESTIVAL

**OH, LES PETITES BULLES ! —** *Jusqu'au 15 décembre,* la ville de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) accueillera son premier Festival de bande dessinée. Auteurs, dessinateurs scénaristes et amateurs se rencontreront au cours de débats, interviews et séances de dédicaces.

★ **De 10 heures à 20 heures (vendredi et samedi nocturne jusqu'à 22 heures). Sortie du RER, avenue de Colmar.**

## SPORTS

### AUTOMOBILISME

## *Kankkunen, Mehta et Michèle Mouton les « nouvelles griffes » de Peugeot*

Trois jours après avoir fêté la sortie de sa millionième 205, Peugeot dévoilait, jeudi 12 décembre, son programme sportif pour 1986. Pour tenter de *conserver le titre de champion du monde des constructeurs et celui des pilotes*, malgré une concurrence renforcée par la présence des nouvelles Lancia Delta S 4, MG Metro 6 R4, Citroën BX 4 TC et Ford RS 200, la firme de Sochaux participera, comme en 1985, aux onze rallyes programmés.

Pour relever ce nouveau défi, Peugeot Talbot Sport (PTS) a étoffé son équipe de pilotes. Le Finlandais Timo Salonen, champion du monde avec son coéquipier Seppo Harjanne, défendra son titre en prenant part à neuf épreuves. Il fera l'impasse sur le Tour de Corse et le Rallye d'Argentine. Leur compatriote Ari Vatanen, gravement blessé lors de ce dernier rallye, était présent jeudi à Paris, où il se déplaçait avec une béquille. Sa convalescence et sa rééducation risquent toutefois d'être longues. *Le* Français Bruno Saby sera engagé, avec son coéquipier Jean-François Fauchille, au Rallye de Monte-Carlo et au Tour de Corse. Il sera aussi, comme *précédemment*, *chargé de tous les* essais d'étude et de développement de la 205 turbo 16.

Afin de pallier l'indisponibilité de Vatanen, PTS a engagé le Finlandais *Juha Kankkunen*, *qui* participera aux onze rallyes du championnat du monde avec son coéquipier Juha Piironen. Agé de vingt-six ans, Kankkunen s'est surtout distingué en *Afrique*, où il a remporté cette année avec Toyota le Safari du Kenya, et le Rallye de Côte-d'Ivoire.

La deuxième recrue est la Française Michèle Mouton, qui pilotait *en 1985* une Audi Quattro dans le championnat d'Angleterre. Elle sera engagée, avec le Britannique Terry Harryman, ancien coéquipier de Vatanen, dans le Monte-Carlo avec une Peugeot 205 turbo 16 Evolution 2 de la filiale allemande, participera ensuite au championnat d'Allemagne des rallyes et sera incorporée dans l'équipe officielle pour le Tour de Corse. Le troisième pilote recruté est le Kényan Shekar Mehta, cinq fois vainqueur du Safari avec Datsun (*1978*, *1979*, 1980, 1981 et 1982). Ce dernier sera chargé des essais et de la mise au point de l'Evolution 2 pour le Safari. Ces tests détermineront la politique de PTS par rapport à cette épreuve *très différente* des autres rallyes du championnat du monde.

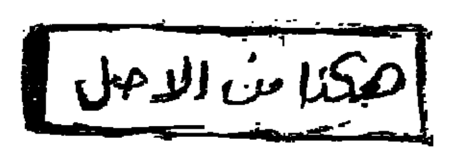
Avant de songer au lancement d'une troisième version de la Peugeot 205 turbo 16, Jean Todt, le directeur de PTS, a indiqué que son principal objectif en 1986 sera d'*« atteindre le potentiel maximum de l'*Evolution 2 ». *« Nous n'avons aucun changement fondamental prévu*, a-t-il poursuivi, *ce n'est l'amélioration des principaux organes de la voiture. Nous espérons que ça nous suffira pour être bien placés l'année prochaine. Si nous sommes dépassés par la concurrence, l'équipe technique, dirigée par André de Cortanze, sera chargée de trouver des solutions pour améliorer les performances au-delà d'une* Evolution 2 ».

Le retour du « cousin » Citroën dans le championnat du monde des rallyes ne perturbe pas Jean Todt. *« Peugeot et Citroën sont deux sociétés autonomes faisant partie du même groupe*, rappelle-t-il.

**GÉRARD ALBOUY.**

● SKI ALPIN : *descente dames à Val-d'Isère.* — L'Allemande de l'Ouest Michaela Gerg a remporté, jeudi 12 décembre à Val-d'Isère, *la* première descente féminine de la saison en Coupe du monde, devant la Canadienne Laurie Graham et la Suissesse Maria Walliser. La première Française, Carole Merle, a terminé septième. Cette descente a été marquée par de nombreuses chutes, dont celles de la Française Catherine Quittet, touchées aux *ligament internes du genou gauche* et probablement indisponible pour un ou deux mois, et surtout de l'Autrichienne Christine Putz. Transportée dans le coma au centre *hospitalier de Grenoble*, la jeune Autrichienne souffrirait d'un grave traumatisme crânien et d'un enfoncement du thorax qui aurait provoqué une hémorragie pulmonaire. *Son état avait nécessité* jeudi 12 décembre dans la soirée son transfert au service de réanimation neuro-chirurgical de l'hôpital des Sablons, à La Tronche.





# ANNONCES CLASSÉES



## L'immobilier

### appartements ventes

**4e arrdt**

39 Ste-Croix-Bretonnerie 75 m², 2 p. 980 000 F. Sam. 14-17 h ou 43-26-73-14.

**5e arrdt**

9, RUE DES BOULANGERS
Imm. 17e 50 m², charme, 3,80 s/plaf., poutres, impec., 770 000, samedi 12-17 h ou 43-28-73-14.

**7e arrdt**

**ÉCOLE-MILITAIRE**
Bon imm. chf. cent indiv., gd séj. s/rue, 1 ch., entrée, cuis., bains, w.-c., 63, rue BOSQUET, sam., dim., 14 h 30/17.

**14e arrdt**

**Métro ALÉSIA**
Imm. récent tt cft, 4e ét., salon, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc.s/jardin, 28, rue Louis-Morard. Samedi, dimanche, lundi 14 h 30-17 heures.

**15e arrdt**

Mº Volontaires, îlot de calme. Entrée + liv. dble, ensol., terrasse tour Eiffel, 7e asc. Libre, 580 000, 45-55-25-36 de 7 h à 11 h 30. Vis. 12 h 30 à 16 h 30, 192 bis, r. Vaugirard.

**Métro PASTEUR**
Imm. récent tt cft, 5e ét., STUDIO cuis., dche, w.-c., balcon, calme, 5, rue du Dr ROUX, sam., dim., 11 h 30-13 h 30.

**17e arrdt**

**MAIRIE XVIIe**
DANS IMMEUBLE RÉNOVÉ
2 × 45 m² A REFAIRE
POSSIBILITÉ DUPLEX.
GARSI 45-67-22-88.

**91 - Essonne**

A VENDRE
Dans petite résidence agréable Montgeron, 16 minutes Paris, Gare de Lyon, appt 2 pièces, tt cft, Parfait pour investissement. Téléph. : 69-03-58-73.

**94 Val-de-Marne**

**BORD B. DE VINCENNES RER 200 m. TR. BEAU SÉJOUR, 4 CH. 146 m²**
**DEMICHELI**
48-73-50-22
ou 48-73-47-71.

### appartements achats

**AGENCE LITTRÉ**
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire, 45-44-44-45.

**ORPI**
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
**ORPI 45-66-00-75.**

### locations non meublées demandes

**(Région parisienne)**

Pour stés européennes cherche villas pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

### locations meublées offres

**(Région parisienne)**

**STUDIO CUISINE**
2, 3 pers., 1 200 F/semaine. Appt 2 pièces, 2 000 F/semaine. Vais., linge, mén. fournis. Px au mois, 62, rue Garibaldi, St-Maur. 48-83-23-42. Métro Le Parc-de-Saint-Maur.

**Province**

**NICE/CIMIEZ**
Loue meublé 3 p., vue magnif., imm. gd stdg. 1 mois min. 3 000 F/m., 75-36-72-47.

### bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

### immeubles

FONTENAY (LIMITE)
**VINCENNES**
Libre, imm. récent de qualité, comprenant 3 appts et 1 studio, gar., sous-sol, jdin, 2 100 000 F. Exclusivité.
**LERMS 43-63-39-69.**

INVESTISSEUR rech. IMM. s/Paris, PAIE. COMPT. M. Clément, 111, av. Victor-Hugo, 75116 Paris. 45-53-60-36.

### pavillons

VENDS A BÉZIERS,
pavillon 6 pièces, 2 salles d'eau, garage et volaillère, construit sur 1 200 m² avec parc, grands arbres et jardin potager, situé à 13 km de la mer. Px 850 000 F. Conviendrait à retraité. 67-30-32-09.

### villas

**VENDS à LOUDÉAC F 5**
Cause départ retraite
**TRÈS BELLE MAISON**
avec ardoises rustiques
Terrain 5.500 m²
entouré de sapins
Le tout en excellent état.
1.000.000 F. Prix justifié
Téléphone : (16) 98-28-08-95.

ROUSSILLON PRADES très beau prieuré, parc 1 ha, va paraître proch. dans « Arts et Décorations », 1 300 000. Tél. 16-68-96-07-38 h b : 16-68-96-15-18 h repas.

60 LYS-CHANTILLY
Villa nve 280 m², gd luxe, parc arboré 3 800 m², séj. 65 m² + sal. 60 m², 2 chem., 4 ch., 3 bns, 2 w.-c., gar., cave. Px const. 3 M. à saisir 2 100 000, 16-44-21-28-59.

### immobilier information

Association loi 1901 sans but propose gratuitement à ses adhérents PROPRIÉTAIRES un choix sélectionné de locataires, l'estimation et la surveillance de travaux de réfection, un choix sélectionné d'artisans dans tous les corps d'état, des conseils juridiques pour la gestion de leur appartement ou en cas de litige.
Pour informations écrire :
APPEL 75, 7, r. Ste-Anne, 75001

### viagers

**ÉTUDE LODEL**
Viagers, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS, 43-55-61-58.

**F. CRUZ 42-66-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Conseil, 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

### propriétés

**150 KM SUD PARIS**
**100 % DE CRÉDIT**
PROPRIÉTÉ EN U, séjour rustique, cuisine, 4 chambres, salle de bains, chauff. + 2 grands corps bâtiment s/3 800 m², 520 000 F. THYRAULT, 89170 St-Fargeau (16) 86-74-08-12 ou (16) 38-31-48-74 ap. 20 h.

### maisons de campagne

Vends maison de campagne (Allier) 14 km de Moulins. Terrain clos 1.000 m², EDF + eau, cheminée, pêche., A 3 h de Paris. Tél. : 69-04-13-66.

### terrains

Terrain à bâtir viabilisé à La Bastide (Haut-Var) : 910 m². 120 000. Pas d'agence. T. 88-32-45-54 à Strasbourg (19 h).

## l'agenda du Monde

### Particuliers

*(demandes)*

Particulier ACHÈTE MEUBLES anciens même en mauvais état. Téléph. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

### Animaux

URGENT. Cherche foyer câlin pour accueillir un couple de chats siamois très affectueux du 16 décembre au 8 janvier. Frais payés.
Tél. : 42-57-89-30.

### Artisans

RESTAURATION DE MEUBLES
ÉBÉNISTE D'ART
Tél. : 43-73-41-10.

### Arts

Achetons tableaux modernes livres illustrés modernes.
Tél. : 42-63-17-50.

**CADEAUX – 50 %**
Sur les lithographies de peintres naïfs célèbres. Affiches 40 F. Ed. Mona Lisa, 32, rue de Varenne (angle rue du Bac).
Tél. : 45-48-17-25.

### Bijoux

**BIJOUX ANCIENS**
**ET OCCASIONS OR**
Brillants et Argenterie.
Le plus grand choix.
Des affaires exceptionnelles. Référence Paris pas cher PERRONO Joailliers-orfèvres, Mº Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Mº Etoile, 37, av. V.-Hugo. Achat tous bijoux-échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D. Or, émaux, transl., à partir de 500 F.

### Cours

**STAGES DE NOËL**
DU 23 AU 31 DÉCEMBRE
MATHS, PHYS, FRANÇAIS
ALLEMAND, ANGLAIS.
Groupe de 2 à 5 élèves max.
B.A. BAC : 42-49-75-72.
Métro République.

### Déménagements

Déménagements - Paris-banlieue-province, transports groupés sur grandes distances.
C'est sympa et pas cher.
Tél. Christian 43-52-39-69.

### Accessoires auto

**AUTO RADIO**
pose rapide par spécialiste à prix très compétitif.
On peut apporter son poste
**AUTOTEC**
93, av. d'Italie, 75013 Paris.
Tél. : 43-31-73-56.

### Festivités

**L'OSTELLERIE DE LA VANNE ROUGE**
vous propose
**Menu de Noël à 150 F**
**Réveillon de la St-Sylvestre à 480 F**
Soirée aux chandelles animée jusqu'à l'aube.
Cotillons
Réservation-renseignements :
64-45-82-10 –
77. – Mertigny/s/Loing.

### Moquettes

A saisir
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK**
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

### Musique

Offrez à vos amis, à vos enfants LE PREMIERS COURS DE PIANO EN VIDÉO-CASSETTE avec livret d'accompagnement, une méthode facile et amusante pour apprendre rapidement à jouer sans contraintes et sans exercices fastidieux. TS RENS. : La Petite Académie de musique. Tél. 45-24-63-83.

### Tapis

**TAPIS D'ORIENT – 50 %**
SUR UN MAGNIFIQUE LOT DE 150 TAPIS : IRAN, TURQUIE, CACHEMIRE, RUSSIE, PAKISTAN, NAIN, GHOUM SOIE, ISPAHAN.
**LAURENT**
101, av. LA BOURDONNAIS, PARIS-7e, 45-50-40-21, 10/20 heures.

### Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres » accueil, confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Métro Louis-Aragon. 48-38-34-14 et 47-26-89-63.

### Vacances Tourisme Loisirs

**SKI DE FOND HAUT-JURA**
3 h de Paris par TGV. Encore quelques places pour Noël et Janvier dans ferme du XVIIe siècle. Confort, cuisine et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Prix par personne semaine, depuis 1 850 F et selon période. Pens. complète + vin + mat. de ski + accompagnement. Tél. : 16 (81) 38-12-51.
LE CRÊT-L'AGNEAU.
25650 MONTBENOIT.

LA PLAGNE
Studio, tout confort, à louer centre station, pied des pistes, plein sud.
Période du 19 au 26 janvier.
Prix : 1 200 F.
Tél. : 43-31-70-63
(le matin et après 19 heures).

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Savoie
- **INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE** — Réf. VM15/477AH

LABORATOIRE DE CHIMIE ET BIOLOGIE
Peintures antifongiques - procédés de décontamination
Mâcon
- **RESPONSABLE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT** — Réf. VM15/1286B

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
- **JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** — Réf. VM32/1386J
- **INGÉNIEUR COMMERCIAL** — Réf. VM32/1386L

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

**GROUPE EGOR**
8, rue de Berri - 75008 Paris.

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
**egor**

### emplois internationaux

Recherchons
pour Afrique de l'Ouest
**1 INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN**
quelques années d'expériences. Adresser c.v. sous le nº 8.109
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

### DEMANDES D'EMPLOIS

MANIPULATEUR L.O.M. cherche emploi 01-02-86. Tél. : 45-03-06-77.

Jeune fille allemande (19) cherche au pair emploi en France dans famille (févr. 1986, durée 4-6 mois). Écrire sous le nº 8112
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

### propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée

FRANCE CARRIÈRES (C 16)
B.P. 402 – 09 PARIS.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.12.1985 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 14.12.85 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 décembre à 0 heure et le samedi 14 décembre à 24 heures.**

L'anticyclone qui protège la France du flux perturbé océanique maintiendra son influence sur le pays durant les prochaines quarante-huit heures. Seules les frontières du Nord-Est seront touchées par des débordements nuageux.

**Samedi et dimanche :** Prédominance du même type de temps avec de nombreux brouillards matinaux, localement givrants et parfois denses dans le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est. Le Sud-Est sera épargné samedi, mais des brouillards pourront s'y former dimanche.

Au nord de la Loire, le ciel restera couvert samedi matin, avec quelques bruines sur le Nord. Au cours de l'après-midi, une amélioration se dessinera par l'Ouest, et les éclaircies gagneront en soirée tout le quart nord-ouest. Sur la moitié sud du pays, les éclaircies se feront plus belles, mais des bancs de brouillard persisteront localement dans le Sud-Ouest. Le ciel restera bien dégagé en Méditerranée. Les températures minimales avoisineront 9 à 10 degrés sur les côtes bretonnes, 0 à 1 degré dans le Bassin parisien, –3 à –5 degrés dans le Nord-Est et le Centre, –2 à –4 degrés dans le Sud-Ouest, 0 à 4 degrés en Méditerranée. Elles descendront localement à –10 ou –12 degrés dans le Massif Central.

Les températures maximales atteindront 11 à 13 degrés sur les côtes bretonnes, 9 à 14 degrés en Méditerranée, 1 à 5 degrés dans l'intérieur.

Dimanche, la bande nuageuse se limitera du Nord au Nord-Est. Après la dissipation des brouillards matinaux, de belles éclaircies apparaîtront, surtout au sud de la Loire. Les températures minimales seront en légère baisse dans le quart nord-ouest, en hausse de 1 degré ailleurs. Les températures maximales seront en légère hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 12 décembre, le second le minimum de la nuit du 12 décembre au 13 décembre) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 2 ; Bordeaux, 7 et – 5 ; Bréhat, 11 et 4 ; Brest, 9 et 7 ; Cannes, 14 et 3 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 1 et – 7 ; Dijon, 3 et – 4 ; Dinard, 3 et 0 ; Embrun, 3 et – 8 ; Grenoble-St-M.-H., 1 et – 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 1 et – 2 ; La Rochelle, 6 et – 2 ; Lille, 3 et – 1 ; Limoges, 5 et – 4 ; Lorient, 2 et 0 ; Lyon, 2 et – 1 ; Marseille-Marignane, 8 et – 2 ; Nancy, 2 et – 3 ; Nantes, 3 et – 2 ; Nice-Aéroport, 14 et 5 ; Paris-Montsouris, 2 et 0 ; Paris-Orly, 4 et – 1 ; Pau, 10 et – 1 ; Perpignan, 14 et 4 ; Rennes, 1 et – 1 ; Rouen, 1 et – 2 ; Saint-Etienne, 1 et (n.c.) ; Strasbourg, 4 et – 5 ; Toulouse, 2 et – 2 ; Tours, 2 et – 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et (n.c.) ; Genève, 4 et – 1 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, 10 et 9 ; Madrid, 10 et 1 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, – 2 et – 4.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE**

« Les halles de la galerie Vero-Dodat aux rues du Jour, des Prouvaires, et des Étuves », 15 h 15, place des Deux-Écus (S. Barbier).

« L'Assemblée nationale au Palais-Bourbon », 14 heures, Chambre des députés (carte d'identité).

« Dessins et manuscrits de Victor Hugo », exposition « Soleil d'encre », au Petit Palais, 10 h 30, hall (D. Bouchard).

« Visite du lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis (A. Ferrand).

« Musée Rodin, hôtel Biron », 10 h 30, 77, rue de Varenne.

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe. Lampes de poche (M. Banassat).

« Au beau temps de l'opérette française », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Haulier).

« Visite de l'hôtel de la Païva », 9 h 30, 29-31, Champs-Elysées.

« Le musée Picasso », 7, rue de Thorigny, 11 heures, près de la caisse, ou 10 h 30, entrée.

« Exposition Thyssen-Bornemisza », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (à la caisse) (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale et « Le Père-Lachaise méconnu », 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale.

« L'hôtel de Rohan et l'exposition les Huguenots », 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple.

## CONFÉRENCES

14 h 30 : « La Crète et les Cyclades » ; 16 h 30 : « L'astrologie par images (Nostradamus) ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », 60, boulevard Latour-Maubourg (M. Brumfeld) ; 15 heures, 1, rue des Prouvaires (1er étage droite) : « Science et foi à l'aube du XXIe siècle » (M. Michel Jodin) et « Le mystère féminin dans le plan divin » (Natya) ; 14 h 30, 24, quai d'Austerlitz : « Meubles anciens, objets d'art, et en vedette la collection Heitschel : cinq cents faïences de la Révolution » (Maggy Adda).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 19

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 décembre :

UN DÉCRET

- Nº 85-1308 du 6 décembre 1985 relatif à l'émission de l'emprunt d'État décembre 1985 et autorisant l'émission d'obligations assimilables du Trésor.

UN ARRÊTÉ

- Du 3 décembre 1985 portant création du brevet d'études professionnelles d'agent du transport.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 décembre :

DES DÉCRETS

- Nº 85-1311 du 11 décembre 1985 fixant le montant de la cotisation forfaitaire annuelle due par les services locaux de radiodiffusion sonore.
- Nº 85-1312 du 12 décembre 1985 relatif à la constitution et aux statuts des sociétés de contrepartie.
- Nº 85-1313 du 9 décembre 1985 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques concernant l'étude du français et du russe, signé à Moscou le 28 avril 1979.
- Nº 85-1316 du 11 décembre 1985 relatif à la pêche en eau douce pratiquée par des professionnels.

UN ARRÊTÉ

- Du 10 décembre 1985 fixant la valeur du coupon à échéance du 21 décembre 1986 pour les obligations à taux variable décembre 1983.

## COLLOQUE

**INSTITUTION PSYCHIATRIQUE.** — Le Centre d'étude de la famille organise, le dimanche 15 décembre à partir de 9 heures, 32, rue Olivier-Noyer à Paris 14e, une journée d'étude sur le thème « Y a-t-il une théorie de l'institution ? » Inscription et renseignements auprès de J. Godeau, 31, rue de Liège, 75008 Paris. Tél. : 42-94-06-08. Frais de participation : 220 F.

## NATIONAL LOTO Nº 50

TIRAGE DU MERCREDI 11 DECEMBRE 1985

11 13 18 24 34 45 — 2 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 14 DECEMBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 18 DECEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 21 DECEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS Nos | 10 | 993 385,00 F |
| 5 BONS Nos + complémentaire | 70 | 66 225,00 F |
| 5 BONS Nos | 2 634 | 5 530,00 F |
| 4 BONS Nos | 153 898 | 90,00 F |
| 3 BONS Nos | 2 717 507 | 7,00 F |

N'OUBLIEZ PAS : LA SEMAINE PROCHAINE
UNE SUPER CAGNOTTE LE MERCREDI
UNE SUPER CAGNOTTE LE SAMEDI
LES 2 SUPER-CAGNOTTES DE NOËL !

# économie

## REPÈRES

### Dollar : plus faible à 7,6950 F

Après l'intervention des banques centrales, qui, mercredi 11 décembre dans l'après-midi, « cassèrent » la remontée du dollar au niveau de 2,56 DM et 7,80 F, le « billet vert » a continué de s'affaiblir, revenant, vendredi 13 décembre, à 2,5120 DM et 7,68 F. Au sein du système monétaire européen, le franc belge, très faible, a atteint son cours-plancher et a dû être vigoureusement soutenu par la Banque de France. Comme le franc est en tête du SME, ce soutien l'a tiré vers le bas, notamment vis-à-vis du deutschemark, dont le cours s'est élevé de 3,0540 F à 3,06 F, au plus haut depuis de nombreux mois.

### Epargne : forte baisse de la collecte des caisses d'épargne

*La collecte directe des caisses d'épargne (réseau de l'Ecureuil) a fortement diminué au cours des dix premiers mois de 1985, revenant de 20 milliards de francs pour la même période de 1984 à seulement 7 milliards de francs. Deux raisons expliquent cette diminution, souligne le Centre national des caisses d'épargne. La stagnation du pouvoir d'achat des ménages en est responsable pour « plus de la moitié », le taux d'épargne desdits ménages tombant à 12 % de janvier à octobre 1985. La deuxième raison est la concurrence de plus en plus forte des nouveaux produits financiers à rémunération plus forte, notamment la SICAV court terme et les obligations, qui recueillent plus de 25 % de la collecte à elles seules. Au total, le recul de cette année est imputable à 40 % à cette concurrence. En outre, d'autres réseaux peuvent, depuis 1982, distribuer des produits d'épargne exonérés d'impôts, comme le Livret d'épargne populaire (LEP) et le CODEVI, ce dont ils ne se privent pas.*

## GRANDES MANŒUVRES INDUSTRIELLES AUX ÉTATS-UNIS

# General Electric rachète RCA pour 6,28 milliards de dollars

## Une stratégie de consolidation

Vue de ce côté-ci de l'Atlantique, l'activité boursière des Américains paraît saisie par le démon de la démesure. Chaque mois apporte son lot d'OPA, de rachats et de fusions, tous plus fabuleux les uns que les autres. Décembre ne fera pas exception avec l'annonce de la plus grosse opération réalisée aux Etats-Unis par des compagnies non pétrolières : 6,28 milliards de dollars pour le rachat de RCA par General Electric (GE). Un rachat *qui sera qui plus est* payé au comptant. Quelque 50 milliards de francs. Il est vrai que General Electric, avec ses 5 milliards de dollars de liquidités, pouvait s'offrir bon nombre d'entreprises. Les occasions ne lui avaient guère manqué ces derniers mois d'Allen Bradley à Hughes Aircraft, mais GE n'était visiblement pas prêt à mettre n'importe quel prix.

Figurant tous deux parmi les premiers fabricants américains de produits grand public et les principaux fournisseurs du Pentagone, General Electric et RCA vont donner naissance – sous réserve que leur fusion soit approuvée, notamment par la commission fédérale des communications – à un « poids lourd » dans ces deux secteurs. GE passera de son rang de neuvième groupe industriel américain à celui de septième, avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 40 milliards de dollars (sur la base de 1984). Une évolution qui cadre avec la stratégie définie au début des années 80 par General Electric, déterminé à devenir le leader sur ses principaux marchés. Ce qui n'est pas une mince affaire quand on sait que les principaux marchés en question – sans compter une multitude d'activités périphériques – ne recouvrent pas moins d'une quinzaine d'activités chez GE, un conglomérat capable de faire des lave-vaisselle comme des moteurs d'avion, des turbines à gaz comme des scanners, des automates programmables comme du crédit à la consommation.

Ce bric-à-brac apparent s'ordonne en fait autour des trois axes que le groupe a choisi de développer : le noyau dur des activités traditionnelles (électroménager, lampes, turbines...) ; les nouvelles technologies (moteurs d'avion, équipement médical, productique, composants...) et, enfin, les services (crédits, services informatiques, services liés au nucléaire...). Si le premier secteur continue à croître en volume, ce sont, bien sûr, les deux derniers qui dégagent la majorité des bénéfices (2,28 milliards de dollars en 1984) : environ 70 % en 1985, quelque 80 % à l'issue de la fusion avec RCA.

*Malgré son poids (27,9 milliards de dollars de CA en 1984, 330000 personnes dans le monde)*, GE fait preuve d'une étonnante souplesse d'adaptation. Procédant par accords de coopération pour être présent sur tous les segments de marchés, en Europe et en Asie, comme aux Etats-Unis, et par prises de participation minoritaires plus que par rachats massifs (RCA sera l'exception qui confirme la règle), GE se fraye ainsi peu à peu son chemin vers le *leadership* qu'il s'est fixé. Une démarche très nette dans la productique, un domaine relativement neuf que GE a choisi de privilégier au début de la décennie 80.

Élément de sa stratégie de consolidation, le rachat de RCA va ainsi doter GE d'une position solide dans la télévision où il ne disposait jusque-là que d'une chaîne.

Un heureux hasard plus qu'une volonté déterminée, car si l'on en croit une analyse faite par le magazine *Forbes* en mars 1984, GE était prêt à céder ses activités de diffusion. Mais RCA était une trop belle occasion.

Selon les experts financiers américains, RCA est en effet une bonne affaire. Sensiblement sous-cotées en Bourse, ses actions étaient devenues, depuis un an, une proie rêvée pour les « *raiders* », ces spécialistes de l'OPA sauvage. De plus, le président de RCA, Thornton Bradshaw, avait entrepris depuis deux ans un spectaculaire redressement de son groupe, en réduisant son endettement et en concentrant ses activités sur les secteurs les plus rentables : électronique et télévision.

RCA est le premier fabricant américain de téléviseurs et de magnétoscopes avec environ 20 % du marché. Il s'est rapidement imposé dans le secteur des satellites de télécommunications. Mais le cœur du groupe reste la chaîne de télévision NBC. Avec un chiffre d'affaires publicitaires de 2 milliards de dollars, le *network* a retrouvé depuis cette année la première place dans les sondages, fort d'une clientèle plus jeune et moins populaire que ses deux concurrents.

NBC, qui a été la première chaîne à passer entièrement à la couleur, la première encore à utiliser un satellite pour interconnecter ses deux cents stations locales affiliées, vient de se lancer dans la télévision stéréophonique. Développements effectués en synergie parfaite avec RCA, qui fabrique les équipements de réception domestique correspondants. Prudent jusqu'à présent dans sa diversification, NBC a annoncé récemment le lancement d'une chaîne d'informations permanentes pour les réseaux câblés, en concurrence directe avec le Cable News Network de M. Ted Turner. Il est vrai que NBC a obtenu l'exclusivité de la retransmission des Jeux olympiques de Séoul en 1988, qui constituent un programme de choix pour les futurs abonnés.

La chaîne a tenté également d'investir du côté de la production. La fusion de RCA et de MCA (studios Universal), quasiment bouclée il y a un mois, a échoué à la dernière minute devant l'hostilité de la Commission fédérale des communications. En regard de cette activité florissante dans le domaine des médias, c'est, en fin de compte, le secteur électronique grand public de RCA qui reste le plus fragile, à la merci des menaces de *dumping* des industriels japonais ou sud-coréens. C'est sans doute dans ce domaine que réside la complémentarité la plus immédiate entre le groupe de M. Bradshaw et General Electric.

**CLAIRE BLANDIN, JEAN-FRANÇOIS LACAN.**

| GENERAL ELECTRIC — CA 1984 : 27,95 milliards de dollars | |
|---|---|
| Produits grand public | 13 % |
| Equipements électriques | 12 % |
| Systèmes industriels | 14 % |
| Systèmes énergétiques | 20 % |
| Moteurs d'avions | 13 % |
| Matériaux | 8 % |
| Services et produits techniques | 16 % |
| Services financiers | 2 % |
| Ressources naturelles | 2 % |

| RCA — CA 1984 : 10,11 milliards de dollars | |
|---|---|
| Electronique (dont la moitié en grand public et l'autre en militaire et professionnel) | 49 % |
| Radio-TV-disques-vidéo | 23 % |
| Location de voitures * | 14 % |
| Télécommunications et satellites | 4 % |
| Divers (tapis, assurances) | 10 % |

* La société Hertz a été vendue à United Airlines en juin 1985.

## ENTREPRISES

### Air Charter triple le nombre de ses passagers sur l'Atlantique Nord

Air Charter, filiale d'Air France (80 %) et d'Air Inter (20 %), a atteint l'objectif fixé par les pouvoirs publics en assurant, depuis cette année, au pavillon français, plus de la moitié du trafic charter international moyen-courrier ayant la France pour origine ou pour destination. M. Jean-Didier Blanchet, son président, qui a annoncé ce résultat « faste », a expliqué que celui-ci avait été obtenu grâce à une augmentation du nombre des heures de vol de 41 % en 1985. Air Charter aura transporté, cette année, 1,8 million de passagers au lieu de 1,2 million en 1984 et 800 000, en 1983. Sur l'Atlantique Nord, la compagnie a triplé le nombre de ses passagers en deux ans et prévoit d'ouvrir une desserte vers le Canada. Son chiffre d'affaires a atteint 1 250 millions de francs et son bénéfice, 7,5 millions.

### Chausson construira quinze mille Ford de sport

C'est la compagnie Chausson, filiale commune de Renault et Peugeot, située à Creil (Oise), qui réalisera l'ingénierie, et assemblera le nouveau modèle sportif de Ford. Selon M. Rudolph H. Boniface, le président directeur général de Ford-France, un protocole devrait être signé au début de 1986, qui porterait sur la fabrication de quinze mille véhicules par an, essentiellement destinés au marché américain. En effet, si le marché européen pour ce genre de voitures est relativement modeste, il a représenté quatre-vingt mille unités l'an dernier en Amérique du Nord. La délocalisation sur le Vieux Continent, outre l'économie de coût de productions qu'elle permet de réaliser sur des petites séries, permettra à Ford, d'imprimer un « look européen » très prisé aux Etats-Unis pour les voitures de luxe.

### Le difficile sauvetage du groupe sidérurgique ouest-allemand Arbed-Saarstahl

Le gouvernement de Bonn a levé son opposition au plan du gouvernement régional de la Sarre qui, pour sauver l'entreprise sidérurgique Arbed-Saarstahl, voulait confier sa gestion aux Forges et Aciéries de Oïlling (Oillinger Hütte), filiale sarroise du groupe français nationalisé Sacilor. Cette décision, qui a été communiquée par le ministre fédéral de l'économie, M. Martin Bangemann au gouvernement régional social-démocrate (SPD), met un terme au très vague contre-projet de Bonn de faire reprendre Arbed-Saarstahl par un consortium constitué des plus grands noms de l'acier ouest-allemand : Krupp, Thyssen, Kloeckner, Salzgitter et Oillinger Hüette. Pour sauver, autant que faire se peut, les 14 000 emplois de l'entreprise, le gouvernement sarrois du ministre-président (SPD), M. Oskar Lafontaine, souhaite racheter pour un mark symbolique la majorité du capital de l'entreprise, par l'intermésiaire d'une banque qu'il contrôle. – *(AFP.)*

### Suède : le chantier naval Kockums réclame une aide de l'l'Etat

Le dernier chantier naval suédois, fabricant des navires de gros tonnage, Kockums, est menacé de fermeture si le gouvernement suédois ne lui accorde pas 800 millions de couronnes (770 millions de francs environ) pour les quatre années à venir, a déclaré, le 11 décembre, M. Goeran Herslow, président directeur général de Kockums, membre du holding d'Etat Svenska Varv, qui coiffe les chantiers navals du pays. Selon M. Herslow, Kockoms a besoin de 200 millions par an pour « survivre » jusqu'en 1990. Le chantier de Malmoe a encore deux paquebots de croisière, quatre sous-marins et une barge dans ses carnets de commande.

Si aucune nouvelle commande n'est engrangée dans les deux mois à venir, nous serons obligés de fermer le 1er janvier 1987, a-t-il ajouté, avant de préciser que 2 000 emplois sont menacés.

*Kochums, déficitaire au cours de la décennie précédente*, est sorti du « rouge » en 1981 et devrait dégager 45 millions de couronnes de bénéfices pour 1985, selon la direction. – *(AFP.)*

### Le choix de Alcatel-Thomson remis en cause au Portugal

Le gouvernement portugais a décidé de revenir sur la décision prise par son prédecesseur (*le Monde* du 8 octobre 1985), de confier une partie (45 %) de la modernisation de son réseau téléphonique au français Alcatel-Thmson, filiale de la CGE. En revanche, l'autre candidat retenu (pour 55 %), l'allemand Siemens, se voit confirmé et autorisé à collaborer avec le portugais Centrel pour la fabrication de centraux digitaux. Fidèle au principe d'adopter deux systèmes technologiques différents, le gouvernement de Lisbonne a décidé que les PTT portugaises avaient désormais six mois pour refaire le choix d'un deuxième partenaires. Les négociations vont donc reprendre avec le français mais aussi avec les autres candidats malheureux, le japonais NEC, le suédois Ericsson, l'américain ITT et l'association américano-néerlandaise ATT-Phillips.

## Texaco victime de ses appétits

Qui l'eut cru ? Texaco, cinquième compagnie américaine et septième mondiale toutes catégories, la plus secrète, la moins aimée des fameuses « sept sœurs » du pétrole, va probablement disparaître, d'une façon ou d'une autre, acculée dans les cordes par une société texane inconnue, infiniment plus petite...

Vue de Paris, l'affaire paraît à peine croyable, et à la limite choquante. Comment peut-on, pour des raisons morales, compromettre la vie d'un groupe de cette taille, employant, dans le monde entier plus de 80 000 personnes, et risquant d'entraîner dans sa chute nombre de créanciers, sous-traitants et fournisseurs ?

A Nex-York, elle passionne mais ne choque personne. L'opinion suit avec avidité les affres du géant aux pieds d'argile pris la main dans le sac alors qu'il avait abusé de son pouvoir pour enlever au nez et à la barbe d'une petite société rivale le contrôle d'une autre compagnie. A la Bourse, les spéculateurs s'en donnent à cœur joie, l'action Texaco a perdu en un mois 25 % de sa valeur, tandis que celle de son heureux adversaire, Pennzoil, en gagnait 36 %. « *Texaco disparaîtra, et alors ? Ses morceaux restent bons, ils seront repris par une meilleure direction* » assure sans hésitation un spécialiste américain du secteur.

Texaco de fait se trouve désormais en position extrêmement critique. Un juge texan a confirmé cette semaine le verdict du jury de Houston il y a un mois, condamnant le groupe pétrolier à verser au total 11,1 milliard de dollars (85,5 milliards de francs) à Pennzoil, auquel il avait soufflé en janvier 1984 le contrôle d'une autre société (Getty Oil) par des « *manœuvres contraires à l'éthique* ». C'est la plus grosse amende civile jamais infligée outre Atlantique. C'est aussi l'équivalent de la totalité de l'endettement du groupe, près de dix années de bénéfices et près du quart de son chiffre d'affaires annuel.

### Trois solutions

Le groupe pétrolier a certes pour l'heure réussi à éviter le pire. Pennzoil s'est engagé à ne pas exiger pendant au moins trente jours le versement de ladite somme. En contrepartie, Texaco a promis de ne pas céder ou transférer des actifs, pour ne pas aliéner la créance de Pennzoil. Mais ce n'est qu'un répit. Le groupe confronté à un vrai dilemne n'a que trois solutions, toutes pénalisantes.

Il peut bien sûr aller en appel auprès de la Cour suprême des Etats-Unis. Mais il doit dans ce cas émettre immédiatement une caution pour la totalité des sommes dues, ce qui risque de précipiter une grave crise de confiance chez les autres créanciers. Déjà un certain nombre de ses fournisseurs demandent des lettres de crédit. « *Texaco est un pomme de terre brûlante* », assure le dirigeant d'une compagnie d'assurance-crédit.

La deuxième solution est celle du pire : Texaco peut se mettre tout de suite sous la protection de la loi sur les faillites, ce qui l'autorise à suspendre le paiement de ses créances passées et garantit à ses partenaires commerciaux le règlement de leurs factures... mais ouvre une procédure judiciaire qui a toutes chances de s'averrer fatale...

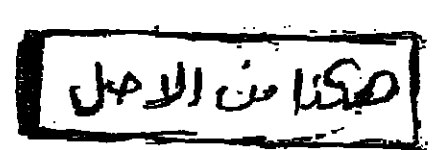
Comme Pennzoil, s'il veut un jour être payé, n'a pas intérêt à ce Texaco ne puisse plus travailler normalement – « *il faut garder le veau gras* », ont dit ses dirigeants – et aucun avantage à tirer de sa mise en faillite, la solution (la troisième passe normalement par un accord de compormis entre les deux sociétés. Texaco en tout état de cause y laissera des plumes, si ce n'est déjà fait.

Cette affaire, impossible de ce côté-ci de l'Atlantique illustre les conséquences désastreuses de la vague de rachats sauvages qui a secoué depuis trois ans le secteur pétrolier américain. Sans même parler des victimes (Gulf, Getty, Cities services....) qui toutes ont disparu, ce grand chamboulement a fragilisé à l'extrême le secteur. Les grandes sociétés qui avaient gobé les plus petites se retrouvent prises dans des endettements gigantesques. En 1984, la dette totale de l'industrie pétrolière américaine a atteint 77 milliards de dollars soit un bon tiers des actifs immobilisés, et l'équivalent du déficit budgétaire. Chevron, Occidental, Mobil, et bien sûr Texaco paient cher aujourd'hui leurs appétits passés. Elles le paient plus que ce tourbillon de concentrations a traumatisé l'opinion américaine, ce qui explique d'ailleurs la fermeté du jury texan contre Texaco. « *C'est la revanche des petits contre la toute puissance des géants du secteur. Du Texas et de ses riches mais modestes PME contre les excès de capitalisme new-yorkais* » explique un analyste financier, en commentant la « *cas* » Texaco.

C'est aussi l'expression d'un inquiétude profonde dans les états américains qui, comme le Texas, subissent de plein fouet les conséquences concrètes d'une vague de restruccurations industrielles, saluée à Wall Street comme un assainissement salutaire, mais dont localement on voit mieux les défauts que les bienfaits théoriques.

**VÉRONIQUE MAURUS.**





# AFFAIRES

## Le PDG de la CGE estime avoir reçu le « feu vert » du gouvernement sur son accord avec ATT

M. Georges Pébereau, PDG du groupe nationalisé CGE, estime que la décision des pouvoirs publics l'autorisant à poursuivre ses négociations avec le géant américain des télécommunications ATT (*le Monde* du 13 décembre) équivaut à un aval officiel pour l'accord. Il indique dans un entretien au quotidien économique *les Echos*, ce vendredi 13 décembre, qu'un *« feu vert »* a été donné par le pouvoir sur *« un dispositif qui comporte trois éléments : l'ouverture du marché français de la commutation téléphonique aux produits d'APT, filiale commune d'ATT et de Philips ; un projet entre la CGCT et APT ; enfin un projet d'accord entre CGE, ATT et Philips »*.

Affirmant que *« le processus de négociation a été tout à fait normal »*, M. Pébereau poursuit en expliquant que cet accord *« nous laisse entièrement libres de notre technologie et de nos alliances »*. Le PDG de la CGE conclut : *« Nous avons ainsi créé un contexte favorable nous permettant de relever de nouveaux défis, bien sûr dans le domaine de la commutation, où il nous reste du travail à faire, mais aussi dans un autre domaine d'avenir, lui-même en plein mouvement : celui des services de télécommunications à valeur ajoutée. »*

**[M. Pébereau souhaite franchir un point de non-retour sur son accord très contesté avec ATT et interprète le oui conditionnel du gouvernement comme un « feu vert ». M. Fabius ne voulait pas trancher et souhaitait renvoyer la décision finale après les élections. Le voilà aujourd'hui bien obligé de s'engager par cette prise de position publique du PDG de la CGE.]**

### Nominations

● **A la Commission nationale des labels agro-alimentaires, M. JEAN FERNIOT,** journaliste, a été nommé président par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture. Il y remplace M. Perdrix. Cette commission, composée de trente-trois membres comprenant des représentants de l'administration, de la production, de la transformation et de la distribution, décerne des labels à certains produits qui offrent des garanties de qualité aux consommateurs.

● **A l'Agence centrale pour les offices agricoles, M. YVES COLMOU,** trente ans, a été nommé sous-directeur. Il était chef de cabinet de M. Nallet depuis mai et occupait la même fonction auprès de M. Rocard depuis mars 1983, après avoir été chef adjoint de son cabinet au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire.

● **A l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFINAL), M. DANIEL BASSET,** quarante-sept ans, ingénieur agronome, a été nommé directeur adjoint. Il était chargé des questions de l'élevage au cabinet de M. Rocard puis de M. Nallet.

● **Au Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), M. FRANÇOIS GOUESSE,** quarante-quatre ans, ingénieur agronome, est nommé sous-directeur. Il était directeur-adjoint du cabinet de M. Nallet.

● **Au groupe Chargeurs SA, M. EDUARDO MALONE,** trente-six ans, devient directeur général et « coiffera », outre l'industrie, les activités maritimes et touristiques. Entré chez Pricel, qui a fusionné avec les Chargeurs en 1981, en 1973, il était directeur général adjoint du groupe.

● **A la Société française des pétroles BP, M. RAYMOND BLOCH,** quarante-six ans, a été nommé directeur général en remplacement de M. Hubert Jacqz, atteint par la limite d'âge de soixante ans. M. Bloch, ingénieur civil des mines, qui était administrateur-directeur général de BP-chimie, sera lui-même remplacé par M. Jean Lamort, quarante-six ans, ingénieur en génie chimique, et actuellement directeur du département pétrochimie à BP Chemicals international.

# ÉNERGIE

## Remontée des cours sur le marché pétrolier

Les prix du pétrole brut ont poursuivi, le jeudi 12 décembre, le mouvement de reprise amorcé la veille, qui tend à corriger les excès du début de la semaine. Sur le marché de Londres, le brut « Brent » de la mer du Nord, qui, de 28 dollars le baril avant le week-end, avait chuté mercredi à moins de 22 dollars, est remonté jeudi en fin de soirée aux environs de 26 dollars le baril.

Les marchés libres restaient toutefois traumatisés par les fluctuations erratiques – et purement spéculatives – des trois jours ayant suivi l'annonce d'un changement de stratégie de l'OPEP. *Un certain nombre de sociétés de* négoce ont durement pâti de cette panique et devraient bientôt connaître des difficultés, ce qui alimente la méfiance des opérateurs et contribue à geler les transactions.

La plupart des observateurs estiment que les cours devraient se stabiliser aux environs de 25 à 26 dollars par baril, avant de s'effriter à nouveau en janvier, si l'OPEP ne revient pas sur sa décision et n'accepte pas de réduire sa production, qui, au niveau actuel, excède largement les capacités d'absorption du marché prévu au début de l'an prochain.

Le chancelier de l'échiquier britannique a toutefois catégoriquement exclu jeudi, devant le Parlement, une coopération explicite de la Grande-Bretagne avec l'OPEP. *« En aucune façon, la Grande-Bretagne ne deviendra membre de l'OPEP »*, a-t-il dit, rappelant que le pétrole ne représentait que 6 % du produit national brut britannique.

● ***La baisse des tarifs d'EDF : une manœuvre électoraliste, selon la CGT-Energie.*** – La fédération CGT de l'énergie estime que la décision annoncée, jeudi 5 décembre, de baisser de 1 % les tarifs de l'électricité est *« une manœuvre électoraliste du gouvernement socialiste. Il est clair que la mesure prise n'est pas la conséquence d'une amélioration de la situation d'EDF et de GDF. Les difficultés financières de ces deux établissements nationalisés seront aggravées à brève échéance. »*

● ***Agip dispute à ELF un permis d'exploitation pétrolière en mer du Nord.*** – Le groupe italien Agip a fait, le lundi 2 décembre, une offre de dernière minute pour l'acquisition des parts détenues par le groupe Phillips sur un permis pétrolier prometteur, nommé « bloc T », situé en mer du Nord britannique. Agip, qui détient déjà 18 % dans ce permis, dispose d'un droit de préemption sur la part de Phillips. Il devrait donc l'emporter sur le groupe ELF-Aquitaine, qui avait fait, au début du mois de novembre, une offre d'un montant analogue (1,4 milliard de francs). ELF espérait, en rachetant la part de Phillips (35 %), être nommé opérateur sur ce permis qui contiendrait des réserves de pétrole parmi les plus importantes de la mer du Nord britannique (*le Monde* du 2 novembre).

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 7,6910 | 7,6960 | + 45 | + 60 | + 100 | + 135 | + 370 | + 470 |
| $ can. | 5,5343 | 5,5419 | – 23 | – 5 | – 32 | + 5 | – 40 | + 51 |
| Yen (100) | 3,8029 | 3,8061 | + 5 | + 18 | + 42 | + 65 | + 276 | + 335 |
| DM | 3,0581 | 3,0613 | + 102 | + 114 | + 209 | + 229 | + 537 | + 590 |
| Florin | 2,7150 | 2,7177 | + 64 | + 73 | + 131 | + 148 | + 400 | + 446 |
| F.B. (100) | 14,9718 | 14,9903 | – 14 | + 58 | + 34 | + 161 | + 253 | + 593 |
| F.S. | 3,6511 | 3,6561 | + 127 | + 144 | + 278 | + 304 | + 841 | + 909 |
| L (1 000) | 4,4728 | 4,4809 | – 514 | – 430 | – 760 | – 667 | – 1603 | – 1455 |
| £ | 11,8543 | 11,8692 | – 266 | – 229 | – 534 | – 461 | – 1377 | – 1198 |

### TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 7/8 | 8 1/8 | 8 | 8 1/8 | 7 15/16 | 8 1/16 | 7 7/8 | 8 |
| DM | 4 3/8 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 3/4 | 4 7/8 |
| Florin | 5 5/8 | 5 7/8 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 13/16 | 5 15/16 |
| F.B. (100) | 7 | 8 | 8 5/8 | 9 1/8 | 8 5/8 | 9 1/8 | 8 1/2 | 9 |
| F.S. | 1 | 2 | 4 5/16 | 4 7/16 | 4 1/8 | 4 1/4 | 4 1/8 | 4 1/4 |
| L (1 000) | 13 | 15 | 18 1/2 | 20 1/2 | 16 1/2 | 17 3/4 | 15 1/2 | 16 1/2 |
| £ | 11 1/4 | 11 1/2 | 11 9/16 | 11 11/16 | 11 5/8 | 11 3/4 | 11 5/8 | 11 3/4 |
| F. franç. | 8 7/8 | 9 1/8 | 11 | 13 | 11 1/2 | 13 1/2 | 11 7/8 | 13 7/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# ÉTRANGER

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE POUR L'OCTROI DE LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE A L'URSS

A l'issue de deux jours de discussion, le conseil économique et commercial américano-soviétique s'est prononcé, le mercredi 11 décembre, en faveur de l'octroi par les Etats-Unis à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée. Cette recommandation, *qui risque de susciter* de sérieuses polémiques au Congrès américain avant de se concrétiser un jour, répond directement à l'une des demandes formulées par M. Mikhaïl Gorbatchev (*le Monde* du 12 décembre).

*Le coprésident soviétique*, M. Vladimir Souchkov, a pour sa part évoqué la possibilité d'une exposition industrielle américaine en URSS en 1986 ou en 1987. Son collègue américain, M. Dwayne Andreas, quant à lui, s'est déclaré optimiste sur la participation d'entreprises américaines à des travaux de prospection pétrolière en URSS ainsi que dans les domaines des transports ou de l'agro-alimentaire.

### Après le vote négatif des républicains

## M. REAGAN TENTE DE SAUVER SON GRAND PROJET DE RÉFORME FISCALE

Piqué au vif par la *« trahison »* de ses alliés républicains et par le défi de l'opposition démocrate, le président Ronald Reagan s'est efforcé, jeudi 12 décembre, de redonner des chances à son ambitieux projet de réforme fiscale, qui vient de subir un revers peut-être irréparable à la Chambre des représentants (voir *le Monde* du 13 décembre).

Au lendemain d'un vote qui, en principe, annule le débat prévu sur ce projet, le président est *« aussi déterminé que jamais »* à obtenir que le Congrès puisse se prononcer sur la réforme des impôts, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Pris par surprise par le vote négatif de ses alliés républicains, le président *« fulminait de colère »*, a-t-on indiqué dans son entourage.

M. Reagan a chargé le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, de passer la journée au Capitole pour tenter de faire changer d'avis les 164 des 182 représentants républicains qui avaient joint leurs voix à celles de 59 démocrates pour enterrer un projet de réforme fiscale qui ne satisfait pleinement personne.

*Depuis sa réélection*, M. Reagan avait fait de cette réforme – qu'il a présentée comme une *« seconde révolution américaine* – la priorité de son second mandat. – *(AFP.)*

● ***Suède : très forte baisse du tonnage de la marine marchande.*** – Le tonnage de la marine marchande suédoise a baissé de 75 % au cours des huit dernières années, le nombre de navires a diminué de son côté de 25 % et le personnel a perdu 40 % des effectifs, indique le journal de la marine marchande suédoise, *Svensk Sjoefarts Tidning*, publié à Goeteborg. Le journal précise que les trois quarts du commerce extérieur suédois, qui s'élève à environ 400 milliards de couronnes suédoises, sont transportés par voie maritime. – *(AFP)*.





# ÉTRANGER

FORT D'UNE NOUVELLE RESPECTABILITÉ

## Le patronat italien prône la rigueur au gouvernement

De notre correspondant

Rome. – Les fils du dialogue entre *syndicats et patronat italiens* ont été récemment renoués, après un mois de bouderie *sur des sujets* aussi controversés que la durée hebdomadaire du travail *et du champ* d'application de l'échelle mobile des salaires (*le Monde* du 8 *novembre*).

Le gouvernement poussait en ce sens après qu'un accord de principe a été signé le 25 novembre entre le ministre de la fonction publique et les représentants des employés de l'État, au terme duquel trois millions et demi de fonctionnaires feront la semaine de trente-six heures.

Deux rendez-vous ont facilité les retrouvailles entre partenaires sociaux : le neuvième congrès de l'UIL, l'une des trois confédérations syndicales italiennes, dominée par les socialistes, a permis au secrétaire général, M. Giorgio Benvenuto, de faire approuver par les délégués, le 30 novembre, une thèse selon laquelle le syndicat ne doit pas se cantonner dans la défense des seuls salariés mais doit également prendre en compte les intérêts des Italiens les plus faibles et les plus démunis ; le symposium géant organisé par la Confidustria (CNPF local) sous le titre « Ressources pour le développement » et qui a réuni, les 29 et 30 novembre à Turin, plus de trois mille personnes, chefs d'entreprise de toute la péninsule, secrétaires généraux des partis politiques, ministres, syndicalistes, etc.

### « Une véritable messe »

Une véritable grande messe pour célébrer ce que le patronat considère un peu comme son succès personnel : l'heureux aboutissement de la phase de restructuration industrielle des années 80.

Le lieu lui-même était symbolique : la rencontre se tenait au Lingotto, le premier établissement de la Fiat – aujourd'hui en cours de transformation pour accueillir des rencontres internationales. Par-delà la confédération patronale, le maître de céans était donc M. Gianni Agnelli, président depuis près de vingt ans de la firme turinoise. Beau symbole là encore que ce patron d'une firme donnée pour quasiment morte à la fin des années 70 – grèves, contestation, terrorisme et chute de productivité aidant – et aujourd'hui redevenue un des plus beaux fleurons de l'industrie italienne, voire européenne, sinon mondiale.

A son exemple, que d'entreprises de la péninsule ont, ces derniers lustres, remonté la pente. Il n'est pas jusqu'au secteur public qui n'ait suivi leur exemple, comme en témoigne le redressement en cours de l'Office national des hydrocarbures (ENI) et de bon nombre des entreprises dépendant de l'IRI (Institut pour le redressement industriel).

Convaincus d'avoir, parfois contre tous, tiré l'Italie du gouffre où elle s'enfonçait la décennie passée, les grands patrons italiens *entendent* aujourd'hui se servir de cette respectabilité *reconquise pour attirer* solennellement l'attention de leurs *compatriotes sur* les *efforts qui* restent à faire, de leur point de vue, *pour devenir véritablement « un* pays qui gagne ». L'État et sa bureaucratie pléthorique et inefficace et les partis politiques et leur congénitale incapacité à mener à bien des réformes de structures, se sont trouvés tout naturellement dans la ligne de mire.

### Les critiques de « l'Avocat »

Mais l'instrument par lequel les partis régissent l'État, c'est le gouvernement. Celui du socialiste *M. Bettino Craxi était-il*, dès lors, visé ? On l'a cru lorsqu'on entendit « l'Avocat », comme on dénomme ici le président de la Fiat, critiquer par *exemple l'attitude purement* « rhétorique » des dirigeants politi*ques face aux problèmes que posent* l'abyssal déficit public.

*Le premier ministre, d'ordinaire* très porté à polémiquer durement avec quiconque ne l'encense pas, se montra plutôt chattemite lors de son intervention au Lingotto. Et le lendemain, le dimanche 30 novembre, à la « une » du *Corriere della sera*, on pouvait lire, en provenance du Palais Chigi qui abrite le premier ministre, que M. Agnelli avait déclaré, lors d'un dîner d'adieu offert à ses hôtes : « *Ce gouvernement se porte bien* ». M. Craxi pouvait donc respirer.

*Refuser désormais toute démagogie* en matière de dépenses publiques, porter remède aux carences les plus criantes des services de l'État, se tourner plus résolument vers l'Occident développé, à commencer par *l'Europe* : *telles* sont les principales demandes formulées par les industriels à la classe politique italienne.

JEAN-PIERRE CLERC.

POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

## La Société financière internationale a de vastes ambitions

*Miser petit mais utile* pour favoriser l'esprit d'entreprise et créer cette génération de gestionnaires et d'industriels qui fait souvent cruellement défaut en Afrique : ce défi, la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale chargée de promouvoir le secteur privé dans le tiers-monde, va tenter de le relever. Son conseil d'administration a donné, le 5 décembre, le coup d'envoi à une initiative originale qui a le double avantage d'aller dans le vent de l'histoire actuelle et de favoriser le développement du privé, sans pour autant exiger de lourdes contributions de la part d'organismes ou de gouvernements condamnés à la rigueur budgétaire.

Le service de développement des investissements en Afrique (APDF selon son sigle anglais) sera lancé à titre expérimental pour quatre ans et ne demandera qu'une mise de fonds modeste : 14 millions de dollars dont 2 millions seront apportés par la SFI, 2,5 millions par le PNUD (1), 1 million par la Banque africaine de développement, *le solde étant assuré* par les gouvernements de pays industriels. Près de dix pays ont d'ores et déjà répondu favorablement, dont la France qui participera à hauteur de 10 millions de francs.

Deux équipes de sept à huit personnes chacune, installées à Nairobi et Abidjan, seront chargées de dépister des projets de création de sociétés et d'aider les Africains à en assurer le montage technique et financier. L'APDF n'apportera pas de capitaux mais devrait encourager la mise en place d'opérations jugées rentables pour les investisseurs et utiles à la croissance économique des pays hôtes. Une initiative qui *répond à un réel besoin. L'accueil* très favorable que lui ont réservé les *gouvernements des pays africains*, l'intérêt suscité à Paris par la participation d'une banque régionale comme la Banque africaine de développement en sont autant d'exemples. Ce service devrait en outre permettre d'offrir un label de crédibilité international rassurant à des projets de taille inférieure au niveau d'intervention d'institutions comme la SFI. Le coût des investissements envisagés se situera entre 500 000 et 5 millions de dollars.

Il s'agit d'un nouvel outil de transition vers la modernisation du tissu industriel africain qui pourrait être le premier d'une série. La SFI envisage notamment la création d'une société de services de gestion pour l'Afrique. Cet organisme permettrait à des gestionnaires occidentaux de partir sous contrat, pour une durée minimale de cinq ans, diriger une entreprise africaine tout en formant leurs successeurs locaux. Un projet qui reste à tester au cours des mois à venir avant un lancement en *bonne et due forme, mais qui* confirme, comme l'APDF, que le *temps des vastes programmes ambitieux* est révolu, au bénéfice d'opéra*tions plus modestes* mais peut-être plus efficaces.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Programme des Nations unies pour le développement.

*(Publicité)*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME**

***DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT***

**OBJET** : ROCADE NORD-EST DE ROUEN – Enquêtes publiques

**2e AVIS**

M. le préfet, commissaire de la République de la région de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime, informe le public que par arrêté en date du 13 novembre 1985 il a été prescrit l'ouverture :

- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de *rocade nord-est de Rouen* sur le territoire des communes de Rouen, Bihorel, Boisguillaume, Saint-Martin-du-Vivier, Isneauville et Darnetal ;
- d'une enquête publique pour l'attribution de caractère de route express à la *rocade nord-est de Rouen ;*
- d'une enquête publique relative à la démocratisation des enquêtes et à la protection de l'environnement ;
- d'une enquête publique sur les modifications des plans d'occupation des sols des communes de Rouen, Bihorel et Boisguillaume, afin de rendre les prescriptions de ces documents d'urbanisme conformes au projet de la *rocade nord-est de Rouen.*

Les dossiers se rapportant à ces enquêtes qui se déroulent :

- pendant quarante-huit jours consécutifs, du 9 décembre 1985 au 25 janvier 1986 inclus, *sont mis à la disposition du public ;*
- à la mairie de Rouen de 8 h 15 à 16 h 45 tous les jours et les samedis de 9 h à 12 h (dimanches et jours fériés exceptés) ;
- à la mairie de Bihorel de 9 h 30 à 17 h 15 tous les jours et les samedis de 9 h à 12 h (dimanches et jours fériés exceptés) ;
- à la mairie de *Boisguillaume* de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 tous les jours et les samedis de 9 h à 12 h (dimanches et jours fériés exceptés ;
- à la mairie de Darnetal de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h les lundis, mardis, mercredis, jeudis, de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h les vendredis et de 9 h 30 à 11 h 30 les samedis (dimanches et jours fériés exceptés) ;
- *à la mairie d'Isneauville de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h*, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et de 9 h à 12 h les samedis (mercredis, dimanches et jours fériés exceptés) ;
- pendant quarante-sept jours consécutifs, du 9 décembre 1985 au 24 janvier 1986 inclus, sont mis à la disposition du public ;
- à la mairie de Saint-Martin-du-Vivier de 16 h à 19 h tous les jours (mercredis, samedis, dimanches et jours fériés exceptés) ;
- *à la préfecture de la Seine-Maritime – service de l'organisation administrative* – de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Pendant les trois derniers jours les 23, 24 et 25 janvier 1986, les membres de la commission d'enquête recevront, en personne, les observations du public à la mairie de Rouen :

- le jeudi 23 janvier 1986 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 45 ;
- le *vendredi 24 janvier 1986* de *9 h 30 à 12 h* et de *14 h 30 à 16 h 45* ;
- le samedi 25 janvier 1986 de 9 h 30 à 12 h.

A *compter de la date d'insertion du premier avis paraissant dans la presse*, les dossiers d'enquêtes ont été également déposés à la direction départementale de l'équipement où le public peut en prendre connaissance tous les jours de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 16 h (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

La commission d'enquête sera présidée par :

- M. Lucien Gaudron, représentant de l'Union nationale de la propriété immobilière, demeurant 9-11, rue Messidor, 75012 Paris.

Avec lequel siégeront :

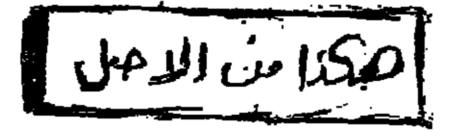
- M. Robert Laye, ingénieur de l'Institut électronique de Toulouse, en retraite, demeurant 2, *rue du Panorama, 27000 Évreux ;*
- M. Guy Van der Linden, secrétaire général de la mairie de Notre-Dame-*de-Bondeville, en retraite, demeurant* 22, *rue des Frères-Durel, Le Val-de-la-Haye*, 76830 Dieppedalle-Croisset.

*Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête* sera déposée au tribunal administratif de la Seine-Maritime, dans les mairies de Rouen, Bihorel, Boisguillaume, Darnetal, Isneauville et Saint-Martin-du-Vivier, ainsi qu'à la préfecture de la Seine-Maritime, Direction départementale de l'équipement Cité administrative Saint-Sever à Rouen.

Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à M. le préfet, commissaire de la République de la Région de Haute-Normandie et du département de la *Seine-Maritime*, (adresse ci-dessus).

**POUR LE PRÉFET, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE**
*et par délégation, le chef du service des routes et des transports*
*B. PATUREL*





# CONJONCTURE

## La commission des finances critique vivement les pratiques gouvernementales en matière budgétaire

*« Le recours à un tel processus apparaît en quelque sorte comme un succédané parfaitement hétérodoxe de la procédure des décrets d'avance ».* Le rapport présenté au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances rectificative pour 1985 (1) n'est pas tendre pour les pratiques gouvernementales en matière budgétaire. Surout, il donne un poids supplémentaire aux critiques faites ces dernières années par la Cour des comptes concernant l'exécution budgétaire, critiques que la Cour renouvelle et accentue dans son rapport sur l'exercice 1984 qui sera rendu public la semaine prochaine.

Le rapporteur général de la commission des finances, M. Christian Pierret (PS), critique le fait que des crédits budgétaires *« limitatifs »*, qui ne peuvent donc par leur nature être dépassés, le soient systématiquement. Ce droit au dépassement est accordé en dehors de toute légalité par le ministre de l'économie et des finances aux ministères dépensiers sous forme de « visas en dépassement de crédits ». En fin d'année, souligne M. Christian Pierret, le Parlement est invité *« à régulariser des dépassements temporaires dont il ignore d'ailleurs, peut-être, sinon l'existence, du moins l'importance ».*

*« Cette année,* poursuit le rapporteur, *bien qu'ils restent parfois difficiles à déceler, les dépassements ont encore été trop nombreux. Le fait que des écritures de gestion ou des ouvertures de crédits dans la présente loi de finances rectificative permettent de les régulariser n'a pour effet que de couvrir la responsabilité des fonctionnaires impliqués dans ces opérations. Elle ne peut en aucun cas couvrir l'irrégularité de la procédure au regard des textes organiques. »*

Dans les faits, le ministère de l'économie et des finances régularise le plus souvent les crédits supplémentaires ouverts en cours d'année au moyen d'AVD (autorisation de visas en dépassement) par des ouvertures de crédit dans le collectif de fin d'année. En 1985, ces régularisations portent sur 502 millions de francs, mais, en 1984, elles avaient porté sur 11 milliards (8 milliards de francs pour la seule indemnisation du chômage).

Pour ne pas accroître le déficit, la Rue de Rivoli annule des montants équivalents de dépenses prises sur d'autres chapitres ou d'autres ministères. Le Parlement est bel et bien mis devant le fait accompli. Mais il existe une autre possibilité, encore plus lourde de conséquences quant au contrôle parlementaire : les AVD ne sont pas signalés dans le collectif de fin d'année et *n'apparaissent que* dans la loi de règlement définitif, c'est-à-dire beaucoup plus tard. Le Parlement ne sera, par exemple, saisi de la loi de règlement 1984 qu'en avril ou en mai 1986.

Le rapporteur souligne donc *« avec fermeté que le non-respect du caractère préalable de l'autorisation législative n'est pas admissible. (...) L'utilisation du visa en dépassement doit être dénoncée, car elle porte gravement atteinte aux pouvoirs du Parlement ».*

M. Christian Pierret critique aussi – comme d'ailleurs la Cour des comptes – cet autre aspect de la mauvaise gestion budgétaire que constituent *« les reports de crédit »* d'un avoir sur l'autre, qui permettent, notamment, de dépenser et de payer plus tard, c'est-à-dire sur les crédits du budget suivant. Les reports de 1983 sur 1984 ont atteint 31 milliards de francs, et 41,4 milliards de 1984 à 1985.

M. Pierret dénonce, là aussi, une pratique devenue *« systématique »*, qui témoigne de *« gestions difficiles »* et obscurcit le contrôle parlementaire.

(1) Voir *le Monde* du 28 novembre.

# TRANSPORTS

### SELON LE PRÉSIDENT DE LA RATP

## La ligne « A » du RER continuera à souffrir du déséquilibre de la région parisienne

M. Claude Quin, président de la RATP, vient de lancer un cri d'alarme en direction du gouvernement : l'amélioration du service de la ligne A (Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Marne-la-Vallée) du RER, due au renforcement des moteurs des rames et à une meilleure fréquence, ne durera pas si les pouvoirs publics ne décident aucune mesure pour réduire les migrations quotidiennes de la population entre Paris et la banlieue Est.

*« Le déséquilibre croissant entre l'emploi et l'habitat au sein de l'agglomération parisienne, qui se traduit notamment par le développement des logements dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et des emplois de bureau à Paris, ainsi que la rigidité des horaires de travail, posent un problème crucial »*, selon M. Quin, qui voit, pour la fin de la décennie, une situation proche de l'apoplexie pour la ligne A du métro express régional aux heures de pointe.

Si aucune décision n'intervenait en matière d'urbanisation et d'aménagement des horaires de travail, *« il faudrait alors savoir comment serait financé le coût très important des nouvelles infrastructures qui deviendraient indispensables ».*

● **Extension à vingt départements du permis de conduire à seize ans.** – L'apprentissage anticipé de la conduite va être étendu à vingt départements. Depuis dix-huit mois, en effet, les jeunes âgés de seize ans peuvent, dans les départements des Yvelines et de l'Essonne, conduire sous la surveillance d'un adulte titulaire du permis de conduire après avoir reçu une formation dans une auto-école. Les départements qui pourront mettre en œuvre cette formule sont l'Allier, les Bouches-du-Rhône, le Calvados, le Cantal, les Deux-Sèvres, le Doubs, l'Eure-et-Loir, le Gers, le Haut-Rhin, l'Ille-et-Vilaine, l'Isère, les Landes, la Loire, la Nièvre, le Nord, l'Orne, les Pyrénées-Atlantiques, le Rhône, la Seine-Maritime et le Val-de-Marne.

● **Les responsables des ports français critiquent les tarifs routiers nationaux.** – Les responsables des ports français estiment que les transports routiers intérieurs leur font du tort en pratiquant des tarifs trop élevés qui détournent le trafic vers des ports étrangers comme Anvers.

L'union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes (UPACCIM) note que ces détournements de trafic atteignent 20 % pour les marchandises diverses et 12 % pour les marchandises solides en vrac (charbon, céréales). Elle propose aux transporteurs routiers de *« revoir à la baisse la fourchette tarifaire sur les routes à grands courants de trafic où la rentabilité est assurée ».*

ERRATUM. – Le prix de l'avion de transport régional franco-italien ATR-42 est de 7 millions de dollars et non de 79 millions de dollars, comme il était indiqué par erreur dans l'article consacré à l'entrée en service de cet appareil entre Paris et Béziers *(le Monde* du 13 décembre).

# LOGEMENT

### UN COLLOQUE EUROPÉEN

## *Aides à la pierre et aides à la personne doivent coexister*

De notre correspondant

Strasbourg. – Aides à la pierre et aides à la personne doivent coexister pour aider les organismes d'habitat social à accomplir leur mission : c'est l'une des convergences qu'ont trouvées les représentants des organismes d'habitat social de onze pays d'Europe réunis en colloque à Strasbourg à l'initiative de l'Union des HLM et d'un organisme allemand. Dans des contextes nationaux très différents, le financement du logement social, en période de restriction budgétaire, oblige à inventer. Ainsi se développent partout des formules d'accession à la propriété – mais elles restent risquées pour les catégories à très faible revenu et ne peuvent, ont souligné les participants, se développer beaucoup en période d'argent cher.

Selon les pays, d'autres moyens de financement sont explorés : ainsi, l'appel aux collectivités locales, souvent très réservées d'ailleurs, la solidarité parafiscale (c'est la contribution sur les salaires en France, par exemple), la vente d'une partie du parc locatif (elle ne peut rester que marginale) – et enfin la hausse des loyers.

Mais les offices HLM et leurs homologues européens n'ont nulle part les mains libres dans ce domaine : l'Etat limite la hausse des loyers, mettant gravement en cause l'équilibre des organismes, sans pour autant proposer de substitut durable. Les travaux du colloque strasbourgeois ont insisté sur le nécessaire *« partenariat »* entre eux et tous leurs interlocuteurs, pouvoirs publics nationaux ou locaux et locataires. *« Nous ne sommes pas des bureaux d'aide sociale,* a souligné le président de l'Union nationale des HLM français, M. Roger Quilliot : *la solidarité automatique n'est pas notre rôle »*, mais les organismes d'habitat social demeurent des régulateurs, des tensions sociales et doivent avoir les moyens de jouer leur rôle.

JACQUES FORTIER.

# SOCIAL

## Sécurité sociale : 10 milliards de déficit

*(Suite de la première page.)*

Retrouvera-t-on l'an prochain des gains de pouvoir d'achat comme ceux que l'on constate sur 1985 (0,4 point de janvier à novembre pour le salaire horaire ouvrier et probablement un demi point our le salaire moyen sur l'année ? Peut-on même s'attendre à un « dérapage » des salaires ?

Questions annexes : en période de « désinflation », quelles sont les répercussions des « plafonds » fixés pour les salaires qui servent de base aux cotisations vieillesse et allocations familiales ? Quel est l'effet du décalage entre le versement des salaires et celui des cotisations ?

La quasi-totalité des « conjoncturistes » prévoient pour 1986 un redémarrage de l'activité économique, avec une croissance de 1,7 % à 2,1 % (contre 1 % environ en 1985) et une très faible baisse des effectifs – certains allant même jusqu'à envisager une quasi-stabilité. Mais ils admettent que ces chiffres sont eux-mêmes susceptibles de varier de quelques décimales. Or l'on sait que 100 000 chômeurs (soit 0,7 % des effectifs salariés) représentent une perte de recettes de plus de 3 milliards de francs pour la Sécurité sociale.

Les désaccords portaient aussi sur les dépenses, surtout en matière de santé. C'est là en effet que l'on constate les plus fortes incertitudes, que met en évidence l'examen des deux dernières années. Sur 1984, on a constaté une croissance assez modérée des dépenses de médecine ambulatoire (en particulier, le nombre de visites au domicile des malades a diminué de 6 %). En revanche, le passage des centres hospitaliers régionaux au budget global s'est accompagné d'une certaine accélération des dépenses. En 1985, au contraire, à la fin d'octobre, les remboursements aux hôpitaux n'avaient augmenté que de 3,5 % sur *dix mois, – moins que les prix !* Sur l'année, même avec les réajustements prévisibles, on ne dépassera sans doute pas le taux d'inflation (un peu moins de 5 %). En revanche, sur dix mois la hausse a été de 14 % pour les honoraires médicaux et de 15 % pour les prescriptions.

En 1986, on peut certes espérer une stabilisation des dépenses hospitalières en volume ; mais que peut-on prévoir pour la médecine ambulatoire, dont l'évolution dépend aussi des tarifs (médicaux, paramédicaux, prix des médicaments) et de la démographie (naissances et décès) *qui détermine* le nombre de consommateurs de soins. La démographie jouera aussi sur le montant des prestations familiales et des retraites.

### En comptant large

Le gouvernement a choisi les hypothèses les plus favorables en comptant large en matière de recettes et en prévoyant un très faible accroissement des dépenses de santé, et même une légère baisse des dépenses de prestations familiales. Ce choix est-il réaliste ? A deux reprises, en 1983 et 1984, les résultats ont été meilleurs que ne l'avaient annoncé les rapports présentés à la commission des comptes de la Sécurité sociale. Mais, cette année, *l'excédent prévu de 5 milliards* n'a été obtenu que par des opérations de trésorerie : le report du versement d'une partie des allocations familiales et des remboursements aux hôpitaux.

Surtout, les hypothèses retenues entraînent presque obligatoirement certaines décisions. En prévoyant une très faible augmentation des dépenses de santé, le gouvernement se contraint – et contraint son successeur, – non seulement à surveiller de très près les budgets hospitaliers, mais à n'accorder aux professions de santé que des relèvements d'honoraires limités et tardifs : il a déjà commencé en retardant la mise en œuvre des accords *tarifaires* entre les *professions* paramédicales et les dentistes. En escomptant une stabilité des naissances, il réduit sa marge de manœuvre sur le maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales et se met en contradiction avec sa politique nataliste.

Surtout, en tablant sur une croissance des *recettes*, il rend difficile une augmentation de la cotisation vieillesse en 1986. Or une telle mesure, inévitable tôt ou tard pour faire face au déficit croissant de la branche retraites, est aussi une façon efficace et acceptable par l'opinion de réduire la demande et d'éviter une poussée inflationniste en cas de dérapage des salaires. Doit-on se priver de ce moyen d'action ?

GUY HERZLICH.

● **Renault-Douai : licenciement de deux délégués CGT.** – La Régie Renault a annoncé, le 12 décembre, le licenciement de deux délégués syndicaux CGT de son usine de Douai (Nord), accusés d'avoir agressé deux agents de maîtrise le 15 octobre dans l'enceinte de l'usine. La direction régionale du travail et de la main-d'œuvre de Lille a donné son accord à ces mesures. La CGT de Renault-Douai, dénonçant *« le cas d'abus de pouvoir couvert par le ministre du travail »* que constitue, selon elle, les licenciements, *« exige »*, dans un communiqué, *« l'annulation immédiate »* de ces mesures.

● **ANPE : des négociations sur le statut du personnel vont pouvoir reprendre.** – La journée nationale de grève à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), le jeudi 12 décembre, a été suivie par une partie importante du personnel (de 41 à 50 %, selon les syndicats ou la direction). Opposés au projet de statut qui leur avait été présenté, les syndicats CGT, Force ouvrière et CFDT, à l'origine de ce mouvement, ont obtenu *« la possibilité de rouvrir des négociations »* sur la base de la situation actuelle. Reçus en délégation au ministère du travail, ils ont eu partiellement satisfaction puisque le texte controversé sera *« mis entre parenthèses »*, selon la direction de l'ANPE.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

12 décembre

### La hausse reprend

*Après un léger flottement mercredi 11 décembre, les valeurs françaises se sont à nouveau orientées à la hausse jeudi 12 décembre, l'indice instantané gagnant 0,6 % environ.*

*La reprise du mouvement ascendant a été dû, pour partie, à la nouvelle avance de Wall Street, où l'indice Dow Jones a franchi le seuil fatidique des 1 500.*

*Par ailleurs, les achats étrangers se sont poursuivis à la Bourse de Paris, ce qui a accentué les avances. Ainsi, Moët-Hennessy a battu à nouveau ses records, de même que Lafarge, Merlin-Gérin, Compagnie bancaire, La Redoute, la Générale des Eaux, UCB, UFB, le Printemps et Louis Vuitton.*

*Les valeurs de pétrole se sont stabilisées après leur vif recul des jours précédents, à Paris comme sur les places étrangères. Quelques baisses ont été relevées : Signaux, CIT-Alcatel, Moulinex, Alsthom, Club Méditerranée, L'Oréal. D'une manière générale, les familiers étaient satisfaits de la tenue du marché, où les hausses récentes se « digèrent » et se consolident très aisément.*

*Sur le marché obligataire, une légère amélioration a été ressentie, les ventes d'obligations anciennes pour souscrire à l'emprunt d'Etat ayant pris fin : le règlement de l'emprunt devait s'effectuer le 13 décembre.*

*Sur le marché de l'or, toujours maussade, le cours de l'once à Londres a continué de s'effriter à 316,05 dollars (– 0,75 dollar) et à Paris, où le lingot a perdu 300 F à 78 050 F, tandis que le napoléon fléchissait à 520 F (– 19 F), sa prime sur le lingot revenant à 14,7 % contre 18,5 % précédemment.*

## NEW-YORK

### Irrégulier

Après sa forte avance des dernières séances, le marché de New-York a soufflé un peu, jeudi 12 décembre, l'indice Dow Jones, qui avait franchi, la veille, le seuil des 1 500, cédant 0,46 point à 1 511,24. Les autres indices, néanmoins, qui couvrent une part beaucoup plus large du marché, ont établi de nouveaux records historiques, notamment l'indice Standard and Poors des 500 actions à 206,73 (+ 0,42) et l'indice composite de la Bourse de New-York à 119,12 (+ 0,32). Le volume des échanges s'est maintenu à un niveau très élevé.

Si les ventes bénéficiaires ont été assez abondantes, notamment sur le « fait accompli » de l'accord entre le Congrès et la Maison Blanche sur les réductions du déficit budgétaire, les hausses l'ont encore largement emporté sur les baisses.

Le titre le plus abondamment échangé a été celui de RCA, qui ayant gagné plus de 10 dollars la veille sur l'annonce d'un projet d'absorption par General Electric en a reperdu 4, tandis que General Electric gagnait une fraction.

Aux pétrolières, plus fermes après leur accès de faiblesse du début de la semaine, Exxon a regagné plus d'un dollar et demi, tandis que Texaco se redressait légèrement. Schlumberger a vivement progressé, après avoir annoncé une forte dépréciation sur sa filiale de semi-conducteurs Fairchild. Les analystes prévoient que l'activité boursière se maintiendra à un rythme soutenu d'ici à la fin de l'année.

| VALEURS | Cours du 11 déc. | Cours du 12 déc. |
|---|---|---|
| Alcoa | 37 7/8 | 38 |
| A.T.T. | 24 3/8 | 23 7/8 |
| Boeing | 52 1/8 | 50 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 67 1/8 | 67 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 63 | 63 |
| Eastman Kodak | 52 1/8 | 51 1/2 |
| Exxon | 50 1/8 | 51 5/8 |
| Ford | 56 1/2 | 56 1/4 |
| General Electric | 67 7/8 | 68 1/4 |
| General Motors | 73 7/8 | 73 5/8 |
| Goodyear | 29 1/4 | 29 1/4 |
| I.B.M. | 149 | 148 1/2 |
| I.T.T. | 35 1/4 | 35 5/8 |
| Mobil Oil | 29 1/4 | 29 3/8 |
| Pfizer | 53 3/8 | 54 3/8 |
| Schlumberger | 33 | 35 1/4 |
| Texaco | 28 3/8 | 29 |
| U.A.L. Inc. | 53 1/4 | 51 3/4 |
| Union Carbide | 65 3/8 | 67 |
| U.S. Steel | 26 1/4 | 25 3/8 |
| Westinghouse | 45 1/4 | 45 1/4 |
| Xerox Corp. | 59 3/4 | 59 1/4 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**HAUSSE DE 9 % DES EMPRUNTS SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX.** — Les emprunts sur les marchés financiers internationaux se sont poursuivis « *à une bonne allure* » en novembre 1985 et ont atteint 28,2 milliards de dollars, en hausse de 9,3 milliards sur novembre 1984, mais en baisse de 0,5 milliard par rapport au « *niveau exceptionnellement élevé* » enregistré en octobre 1985, indique l'OCDE.

Selon les statistiques provisoires de l'OCDE, les emprunts sous forme d'obligations ont atteint, le mois dernier, un « *nouveau record historique* », à 17,4 milliards de dollars (+ 200 millions par rapport à octobre), notamment en raison d'une progression des émissions en eurodollars (plus de 10 milliards, contre 7,7 milliards en octobre).

*La* part des capitaux empruntés par les pays de l'OCDE a atteint, en novembre, 85 % du total. Cinq pays ont levé des capitaux pour un montant supérieur à 1 milliard de dollars : les Etats-Unis (5,7 milliards), le Royaume-Uni (4,2 milliards), l'Australie (4,2 milliards), le Canada (2,3 milliards) et le Japon (1,9 milliard). Selon l'OCDE, la France a emprunté le mois dernier 685 millions de dollars.

Les emprunts des pays en voie de développement ont été nettement plus élevés qu'en octobre : 3,4 milliards, contre 1,6 milliard. Les emprunts opérés sur les marchés des capitaux internationaux par les pays d'*Europe de l'Est ont* atteint 300 millions de dollars en novembre et 4,5 milliards depuis le début de l'année (dont 1,3 milliard pour l'URSS, 1,2 milliard pour la Hongrie et 1,1 milliard pour la RDA), contre 3,4 milliards pour l'ensemble de 1984, ajoute l'OCDE.

**AGEFI.** — Les actions de *la Vie française* et de l'Agefi vont être prochainement introduites en Bourse, à hauteur, respectivement, de 20 % et de 15 % du capital, a annoncé M. Bruno Bertez, PDG du groupe.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 11 déc. |
|---|---|
| Valeurs françaises | 132,6 |
| Valeurs étrangères | 96,8 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 11 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Indice général | 227,13 | 228,33 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 13 décembre .......... 9 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 12 déc. | 13 déc. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 202,86 | 202,36 |



# BOURSE DE PARIS Comptant 12 DECEMBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 30 80 | 0 900 |
| 5 % | 48 20 | 4 315 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 1 101 |
| Emp. 7 % 1973 | 7118 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 120 25 | 4 918 |
| 9,80 % 78/93 | 97 90 | 4 136 |
| 8,80 % 78/86 | 99 47 | 0 024 |
| 10,80 % 79/94 | 100 80 | 2 969 |
| 13,25 % 80/90 | 105 38 | 7 006 |
| 13,80 % 80/87 | 106 86 | 2 193 |
| 13,80 % 81/89 | 108 65 | 12 552 |
| 16,75 % 81/87 | 110 12 | 4 314 |
| 16,20 % 82/90 | 118 50 | 14 824 |
| 16 % juin 82 | 119 | 8 197 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 148 10 | 13 674 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 107 60 | 7 079 |
| Ch. France 3 % | 156 10 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 25 | 5 005 |
| CNB Paribas | 103 80 | 5 005 |
| CNB Suez | 105 80 | 5 005 |
| CNI janv. 82 | 101 25 | 5 005 |

**Actions au comptant**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 165 | 165 |
| A.G.F. (St Cent.) | 4050 | 4100 |
| Amrep | 17 20 | 18 80 d |
| André Roudière | 268 | 258 |
| Applic. Hydraul. | 410 | 410 |
| Arbel | 74 90 | 73 |
| Forges Strasbourg | 386 | 356 |
| Forinter | 1120 | 1135 |
| Fougerolle | 88 10 | 88 10 |
| France I.A.R.D. | 304 | 316 20 d |
| France (La) | 3090 | 3040 |
| From. Paul Renard | 670 | 690 |
| GAN | 5950 | 6010 |
| Gaumont | 635 | .... |
| Gaz et Eaux | 1870 | 1820 |
| Gerby S.A. | 411 | 415 |
| Gér. Arm. Hold. | 156 80 | 150 50 |
| Gévelot | 360 | 364 |
| Gr. Fin. Constr. | 335 60 | 335 60 |
| Gds Moul. Paris | 420 | 426 |
| Groupe Victoire | 2250 | 2160 |
| G. Transp. Ind. | 193 | 195 |
| H.G.P. | 17700 | 17730 |
| Hydroc. St-Denis | 110 40 | 110 |
| Immindo S.A. | 379 20 | 368 |
| Immoinvest | 257 | 252 |
| Immobail | 449 | 448 |
| Immobanque | 700 | 700 |
| Immob. Marseille | 5540 | 5460 |
| Immofice | 451 | 452 |
| Invest. (Sté Cent.) | 1401 | 1440 |
| Jaeger | 230 50 | 230 |
| Lafitte-Bail | 436 | 436 |
| Lambert Frères | 71 80 | 74 70 d |
| La Brosse-Dupont | 405 | 404 |
| Lille-Bonnières | 497 60 | 517 d |
| Locabail Immob. | 738 | 740 |
| Loca-Expansion | 318 | 318 |
| Locafinancière | 434 | 425 |
| Locatel | 335 | 330 |
| Lordex (Ny) | 149 | 149 |
| Ufiner S.M.D. | 425 | 420 60 |
| Ugimo | 365 80 | 365 80 |
| Unibail | 790 | 816 |
| Unidel | 137 | .... |
| U.A.P. | 1180 | 1215 |
| Un. Imm. France | 439 | 430 |
| Un. Ind. Crédit | 870 | 900 |
| Usinor | 8 50 | 8 15 |
| U.T.A. | 1155 | 1155 |
| Vicat | 372 30 | .... |
| Virax | 120 | 122 |
| Waterman S.A. | 400 | 400 |
| Brass. du Maroc | 144 | .... |

**Étrangères**

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 680 | 704 |
| Akzo | 365 | 374 50 |
| Alcan Alum | 190 30 | 196 |
| Algemeine Bank | 1480 | 1435 |
| Allied Corp. | 360 | 352 |
| American Brands | 475 | 450 |
| Am. Petrofina | 381 | .... |
| Arbed | 420 | .... |
| Asturienne Mines | 112 | .... |
| Hoogoven | 203 | 212 |
| I. C. Industries | 310 | .... |
| I.H.C. Caland N.V. | 72 10 | 71 50 |
| Int. Min. Chem | 311 | .... |
| Johannesburg | 580 | 580 |
| Kubota | 12 10 | 12 30 |
| Latonia | 242 | 243 |
| Mannesmann | 817 | .... |
| Midland Bank Plc | 49 80 | 49 |
| Mineral-Ressourc. | 57 | 57 |
| Noranda | 78 | 79 20 c |
| Olivetti | 24 40 | 24 40 |
| Pakhoed Holding | 219 90 | 219 90 |
| Pfizer Inc. | 420 | 412 |
| Procter Gamble | 536 | 540 |
| Ricoh Cy Ltd | 40 | 41 20 |
| Rolinco | 191 50 | 193 60 |
| Robeco | 214 | 215 |
| Rodamco | 374 50 | 366 20 |
| Shell fr. (port.) | 73 50 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 250 | 272 |
| Sperry Rand | 394 10 | 393 |
| Steel Cy of Can. | 128 | .... |
| Stillfontein | 53 10 | .... |
| Swedish Match | 216 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cap Gemini Sogeti | 1158 | 1188 |
| C.D.M.E. | 730 | 730 |
| C. Equip. Elect. | 280 | 289 |
| C. Occid. Forestière | 120 | 120 |
| Delse | 228 | 228 |
| Dauphin O.T.A. | 1650 | 1650 |
| Deveanlay | 640 | 666 |
| Deville | 802 | 790 |
| Editions Belfond | 128 | 130 |
| Elect. S. Dassault | 812 | 815 |
| Expand | 290 | 290 |
| Filipacchi | 475 | 470 |
| Guy Degrenne | 735 | 750 |
| Merlin Immobilier | 390 | 382 |
| Métallurg. Minière | 240 10 | 240 10 |
| M.M.B | 369 60 | 370 |
| Navale-Delmas | 438 | 440 |
| Om. Gest. Fin. | 316 | 318 |
| Petit Bateau | 353 | 351 10 |
| Petrofigaz | 875 | 910 |
| Racal | 585 | 585 |
| St-Gobain Emballage | 785 | 790 |
| S.C.G.P.M. | 192 | 196 |
| Sema-Metra | 543 | 543 |

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 12/12

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

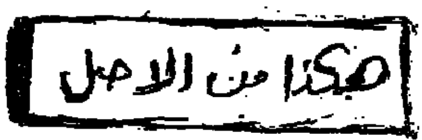
| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1460 | 4,5 % 1973 | 1443 | 1442 | 1448 | + 0 34 |
| 4118 | C.N.E. 3 % | 4270 | 4250 | 4256 | – 0 35 |
| 210 | Elf-Aquitaine | 198 40 | 198 | 198 80 | [illegible] |
| 200 | – (certific.) | 184 | 190 90 | 192 | [illegible] |
| 195 | Ericsson | 209 10 | 216 40 | 216 40 | + 3 49 |
| 425 | Exxon Corp. | 385 50 | 383 | 383 | – 0 64 |
| 430 | Ford Motors | 431 | 434 | 434 | + 0 69 |
| 177 | Free State | 165 10 | 163 10 | 163 10 | – 1 21 |
| 72 | Gencor | 71 50 | 72 | 72 | + 0 69 |
| 510 | Gén. Electr. | 531 | 522 | 526 | – 0 94 |
| 350 | Gén. Belgique | 334 | 349 | 348 | + 4 19 |
| 670 | Gen. Motors | 566 | 568 | 568 | + 0 35 |
| 57 | Goldfields | 50 | 48 80 | 48 80 | – 2 40 |
| 44 | Gd Metropolitain | 39 30 | 39 | 39 10 | – 0 50 |
| 78 | Harmony | 74 50 | 72 70 | 73 80 | – 0 93 |
| 28 | Hitachi | 29 05 | 28 70 | 28 70 | – 1 20 |
| 770 | Hoechst Akt. | 787 | 791 | 792 | + 0 63 |
| 77 | Shell transp. | 68 20 | 69 20 | 69 70 | + 2 19 |
| 2050 | Siemens A.G. | 1988 | 2002 | 2002 | + 0 70 |
| 161 | Sony | 154 90 | 156 30 | 158 50 | + 2 32 |
| 160 | T.D.K. | 171 50 | 172 40 | 172 60 | + 0 64 |
| 14 60 | Toshiba Corp. | 14 35 | 14 40 | 14 20 | – 1 04 |
| 1000 | Unilever | 1044 | 1048 | 1046 | + 0 38 |
| 330 | Unit. Techn. | 344 | 344 50 | 344 50 | + 0 14 |
| 525 | Vaal Reefs | 480 | 470 | 468 | – 2 50 |
| 265 | Volvo | 288 30 | 302 | 302 | + 4 75 |
| 255 | West Deep | 233 | 230 | 230 | – 1 28 |
| 209 | West Hold. | 183 | 178 80 | 181 90 | – 0 60 |
| 440 | Xerox Corp. | 471 50 | 468 | 468 | – 0 74 |
| 1 40 | Zambia Corp. | 1 41 | 1 39 | 1 40 | – 0 70 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/12 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 777 | 7 711 | 7 450 | 8 050 |
| ECU | 6 708 | 6 696 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 305 370 | 306 440 | 296 | 310 |
| Belgique (100 F) | 14 992 | 14 978 | 14 450 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 271 250 | 271 260 | 262 | 277 |
| Danemark (100 krd) | 84 350 | 84 300 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 100 910 | 100 260 | 96 | 102 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 066 | 11 041 | 10 700 | 11 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 5 135 | 5 118 | 3 800 | 5 100 |
| Italie (1 000 lires) | 4 485 | 4 473 | 4 200 | 4 700 |
| Suisse (100 fr.) | 365 990 | 365 050 | 3 550 | 3 720 |
| Suède (100 krs) | 100 420 | 100 | 95 500 | 101 500 |
| Autriche (100 sch) | 43 430 | 43 440 | 42 450 | 44 400 |
| Espagne (100 pes.) | 4 849 | 4 831 | 4 650 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 805 | 4 800 | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 583 | 5 552 | 5 350 | 5 750 |
| Japon (100 yens) | 3 827 | 3 806 | 3 690 | 3 840 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/12 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79000 | 78100 |
| Or fin (en lingot) | 78350 | 78050 |
| Pièce française (20 fr) | 539 | 520 |
| Pièce française (10 fr) | 475 | 461 |
| Pièce suisse (20 fr) | 501 | 502 |
| Pièce latine (20 fr) | 481 | 480 |
| Souverain | 584 | 596 |
| Pièce de 20 dollars | 3505 | 3505 |
| Pièce de 10 dollars | 2000 | 2000 |
| Pièce de 5 dollars | 1305 | 1435 |
| Pièce de 50 pesos | 2950 | 2945 |
| Pièce de 10 florins | 503 | 495 |
| Or Londres | 316 80 | 316 05 |
| Or Zurich | 316 50 | 317 50 |
| Or Hongkong | 315 90 | 317 90 |
| Argent Londres | 6 15 | ..... |



مكبرا من الاصل



Le Monde

## Le « dormeur » de Londres n'est pas le braqueur du Havre

Depuis près de trois semaines, Vladimir Leontev faisait semblant *de dormir dans un hôpital de* la banlieue de Londres. Lors de son admission, il n'avait prononcé que quelques mots pour réclamer des couvertures de laine et la présence d'une jeune fille chargée de lui lire des poèmes de Byron. Quand on lui laissait un plateau de nourriture, il s'alimentait en cachette.

Les policiers britanniques surveillaient du coin de l'œil ce singulier dormeur. Vladimir Leontev, originaire d'URSS, réfugié en France depuis 1978, victime d'un accident le 16 novembre au nord de Londres, n'avait-il pas été trouvé porteur de 278 500 francsfrançais, dont il n'avait jamais expliqué la provenance ? Les policiers britanniques en furent vite convaincus : notre homme était l'auteur d'un hold-up commis le 3 novembre dans un cinéma du Havre, dont le *butin se montait justement* à trois cent mille francs environ.

Mais, ni la taille, ni la corpulence de Leontev ne correspondent *au signalement du braqueur* du Havre, qui, en outre, n'avait aucun accent étranger. Les circonstances de l'agression laissent *penser que son auteur était* un familier du cinéma : Leontev n'avait probablement jamais mis les pieds au Havre. Les enquêteurs *de la brigade criminelle du* Havre s'affirment aujourd'hui convaincus que Leontev est étranger au hold-up.

Désireux avant tout de s'en débarrasser, les policiers britanniques l'ont tout de même rapatrié, jeudi 12 décembre, en ambulance, à Calais. Aux dernières nouvelles, il dort toujours...

### En Italie

## SEIZE INCULPATIONS DANS L'AFFAIRE DE L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Bologne. — *Le fondateur de la* loge clandestine P2, Licio Gelli, en fuite, l'ancien directeur adjoint des services secrets italiens Pietro Musumeci et plusieurs néo-fascistes italiens ont été formellement inculpés, le mercredi 11 décembre, d'*« association subversive à finalité terroriste »* pour l'attentat commis à la gare de Bologne, le 2 août 1980 (quatre-vingt-cinq morts et deux cent trois blessés).

La magistrature de Bologne a émis seize mandats d'arrêt au terme d'une très longue enquête. Parmi les personnalités mises en cause figurent également l'homme d'affaires Francesco Pazienza, actuellement détenu aux Etats-Unis.

Les autres mandats d'arrêt concernent essentiellement les « vedettes » du terrorisme noir en Italie, qui sont accusées de la réalisation matérielle de l'attentat et inculpées de *« complicité de massacre et constitution de bande armée »* ; plusieurs d'entre elles sont déjà en prison, notamment Valerio Fioravanti et Francesca Mambro. — *(AFP.)*

## DÉPOT DE BILAN DU « COURRIER PICARD »

Le conseil d'administration du quotidien *le Courrier picard*, édité à Amiens (Somme) et propriété de la société coopérative ouvrière de production. Le courrier (qui regroupe 262 salariés du journal), a décidé le 12 décembre à l'unanimité de déposer le bilan. Les pertes du *Courrier picard* étaient de 6 millions de francs au 30 septembre, somme à laquelle il faut ajouter des dettes envers l'URSSAF, le Trésor public et différentes caisses de retraite, pour un montant de 7,5 millions de francs.

Les difficultés du *Courrier picard* sont dues, notamment, à une baisse de sa diffusion (— 1,79 % entre 1985 et 1984) et à la hausse de la masse salariale. Un plan d'économies portant sur une blocage des salaires et sur une augmentation du prix de vente du journal avait déjà été lancé dès octobre. En outre, le directeur général du *Courrier picard*, M. Bernard Roux, avait présenté sa démission le 5 septembre à M. Ivan Joly, président du conseil d'administration. Cette démission a pris effet le 5 décembre.

A L'INVITATION DU MRAP

## Le grand rabbin de Moscou se rendra à Paris la semaine prochaine

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) organise, le jeudi 19 décembre, à Paris, une « table ronde » sur « la situation des juifs en Union soviétique », rencontre à laquelle ce mouvement avait souhaité inviter des représentants de la communauté juive d'URSS.

Les autorités soviétiques ont désigné, pour se rendre à Paris, le grand rabbin de Moscou, M. Chayevitch, et deux universitaires, MM. Zivs et Golowko, tous trois membres du Comité antisioniste.

Cet organisme est présidé par un officier juif, le général Dragounski et défend le point de vue officiel sur la situation des juifs en Union soviétique, contre l'émigration, contre Israël. Grand rabbin de Moscou depuis 1983, M. Chayevitch avait déclaré, lors de son entrée en fonctions, qu'il n'entendait intervenir *« en aucune façon »* sur la question du droit des juifs soviétiques à l'émigration.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a décliné l'invitation du MRAP, de même que le Congrès juif mondial, l'un et l'autre récusant les interlocuteurs choisis par les autorités soviétiques. *Le MRAP souligne, pour sa* part, qu'il entend faire porter les débats sur le problème de la culture juive en Union soviétique, sur celui du droit à l'émigration et sur celui de l'antisémitisme, diffusé sous couvert d'antisionisme.

## Le projet d'élargissement de la Communauté européenne définitivement adopté

M. Jean Lecanuet ne croyait pas si bien dire en affirmant que l'Europe est une cause qui transcende les clivages de politique intérieure. Le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense avançait une vérité au moment du vote, mercredi 11 décembre, du projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion à la Communauté économique européenne, et à la Communauté européenne pour *l'énergie atomique*, de l'Espagne et du Portugal, déjà approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 23 novembre).

*Les communistes, qui sont contre,* ont déposé en vain une question préalable dont l'adoption aurait équivalu à un rejet du texte, et il y a eu aussi dix sénateurs de l'opposition, élus des départements du Midi ou des régions à forte population agricole, pour manifester leur hostilité à cet élargissement, mais dans le bloc des partisans de l'Europe des Douze, il y avait tous les socialistes ainsi que soixante-sept membres de la majorité sénatoriale et la presque totalité des radicaux de gauche. Certes, il y avait aussi ceux qui sont pour avec trop de réserves ou qui seraient contre avec trop de regrets, et qui se sont finalement abstenus, parmi lesquels trente-quatre centristes dont M. Lecanuet (qui, pourtant, avait indiqué dans son intervention qu'il voterait pour) quarante-cinq RI sur cinquante, et la totalité du groupe RPR (moins deux de ses membres qui ont approuvé l'élargissement).

Il n'en est pas moins acquis pour le gouvernement que le projet est désormais définitivement adopté ainsi que les deux textes financiers qui l'accompagnent et qui sont quasiment indissociables. Qu'importe l'absence d'enthousiasme observée par M. Lecanuet ou la *« lassitude »* constatée par M. Jean François-Poncet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne). Il ne faut pas tomber dans la *« morosité »*, assurait Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes.

Le Sénat a également définitivement adopté l'accord entre la France et la Suisse relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers. En revanche, il a repoussé une nouvelle fois à la majorité, la ratification du protocole nº 6 à la convention des droits de l'homme et des libertés fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort, en adoptant une question préalable, ce qui équivaut au rejet du texte.

A. Ch.

## M. MICHEL D'ORNANO invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados, président du conseil général de ce département, président du conseil régional de Basse-Normandie et chargé des élections au Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 15 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre, resté très proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, répondra aux questions d'André Passeron et de Christine Fauvet-Mycia, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1985 a été tiré à 473 571 exemplaires

*Sur le vif*

## Rika, je plane

Ça ne va pas du tout, moi, aujourd'hui. Je ne sais pas ce que j'ai, je me sens bizarre. J'allais pourtant très bien. La grande forme. Bonne hygiène de vie. Sommeil : quatre à cinq heures par nuit. Un excitant au réveil. Café à volonté. Cigarettes à la chaîne. Petit déjeuner : trois noirs arrosés. 11 heures : whisky-soda. Déjeuner : un jus d'ananas. Pressé, attention, pas en conserve. 16 heures : rhum-coca. 18 heures : martini-vodka. Dîner : whisky, deux verres ; chocolat, deux plaques ; vin, deux litres. Evitez rouge sur blanc : tout fout le camp. Préférez blanc sur rouge, rien ne bouge. Un somnifère au coucher à avaler avec un peu de calva.

Je me portais comme un charme. J'avais plus une dent et toutes mes rides. Jamais malade, jamais fatiguée. Une pêche pas croyable. Et puis, là, catastrophe, je rencontre Rika Zaraï. Je ne me suis pas méfiée. Je l'ai trouvée charmante, apétissante, et ses histoires de bains de siège à l'eau froide, de cataplasmes à l'argile et d'huile de pépins de courge, plutôt marrantes. Qu'est-ce qu'elle a à s'énerver comme ça après Rika, la faculté ? Je ne comprenais pas. Les médecines douces, les algues, les tisanes, les aiguilles, les granules, ça ne peut pas faire grand mal.

Eh bien si ! Vous savez ce qu'elle m'a fait, la Zaraï ? Elle m'a envoyé son bouquin. Ça devait être le 1 388 000e exemplaire. J'ouvre. Je sais, j'aurais pas dû. La vanité m'a perdue. Je voulais voir si elle m'avait mis une gentille dédicace. L'horreur ! Mes alvéoles pulmonaires plissées, encrassées, collées. Mes intestins encombrés, bouchés, tire-bouchonnés. Mon foie noirci, durci, rétréci. Et mes nerfs ! En pelote, en corde à nœuds.

J'ai été prise d'un de ces malaises ! A vomir. Comment m'en sortir ? Impossible. Où voulez-vous trouver ces racines de réglisse, cet orge mondée, ces décoctions dégueulasses et compliquées ? Les magasins diététiques ? Ils n'ont jamais ce que vous demandez. Je me suis dis : tant pis, je mourrai malade, pas guérie. Quand même, ça m'a sonnée, ces sornettes. J'étais pas dans mon assiette. Hier, je me traîne jusqu'à ma salle de gym. Je m'effondre sur un tapis mousse à côté d'un mec blême, maigre, prostré là, le regard fixe. On bavarde. Je lui explique mon problème. Comment se les procurer, ces plantes ? Il se dresse, des ressorts sous les pieds : bougez pas, j'ai ce qu'il vous faut. Il sort de son survêt, un sachet de poudre blanche. Reniflez ça. Garanti naturel.

Génial ! Je grimpais aux rideaux. Mais là, ce matin, c'est la déprime. Elle a raison, Rika, les plantes, il n'y a que ça. Faut que je retourne à la gym.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Un nouveau document romain, en mars, sur la « théologie de la libération ».* — Le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a annoncé le jeudi 12 décembre la prochaine publication d'un texte sur la « théologie de la libération », complétant dans un sens positif — dit-on à Rome — l'instruction du 3 septembre 1984 qui condamnait *« certains aspects »* de cette doctrine.

Il a révélé que sa congrégation préparait aussi des documents sur les manipulations génétiques et la bioéthique.

Le cardinal Ratzinger présentait à la presse le recueil des cinquante-huit textes publiés depuis le concile par sa congrégation.



